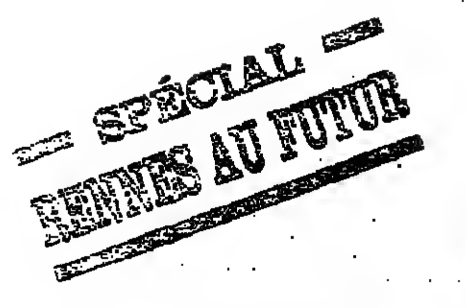


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12689 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine VENDREDI 15 NOVEMBRE 1985

L'abcès afghan

Moscou vient de subir un *revers diplomatique* avec l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution réclamant « le retrait immédiat de toutes les forces étrangères d'Afghanistan » : 122 Etats membres ont voté, le mercredi 13 novembre, ce texte présenté par le Pakistan avec l'appui de 45 autres pays, alors qu'un texte similaire avait recueilli 119 voix contre 20 l'an dernier. L'un des opposants a fait défection, le Mozambique n'a pas participé au scrutin.

Pour les Soviétiques, ce vote est d'autant plus inopportun qu'il intervient à la veille du sommet Reagan-Gorbatchev et que la résolution adoptée préconise, comme les années précédentes, une solution fondée sur l'« indépendance politique et le caractère non aligné » de l'Afghanistan, l'autodétermination de son peuple sans ingérence étrangère et le droit des réfugiés afghans à regagner leur pays.

Sur le fond, les trois jours de débats qui ont précédé le vote n'ont guère apporté d'éléments nouveaux. De très vifs propos ont été échangés par les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui se sont renvoyé la responsabilité de l'aggravation des combats. Si les pourparlers indirects entre le Pakistan et l'Afghanistan – par l'intermédiaire de l'ONU – ont enregistré des progrès cette année, l'impasse demeure sur le principal problème : le calendrier du retrait des forces soviétiques.

Sur le terrain, l'évolution de la situation n'a pas de quoi ravir les stratèges du Kremlin. En dépit des grandes offensives menées par les forces soviéto-afghanes, la résistance n'a pas perdu pied. La capitale a été ces derniers temps bombardée régulièrement, et dans le reste du pays les garnisons demeurent isolées au sein d'une population hostile.

Six années d'intervention militaire n'ont donc débouché que sur une escalade dangereuse du conflit. Le quart de la population afghane a déjà trouvé refuge à l'étranger, surtout au Pakistan, par où transitent les armes destinées aux résistants et avec lequel les incidents de frontière sont devenus plus fréquents et plus sérieux.

La multiplication des grandes opérations soviétiques n'a eu pour effet que de renforcer l'aide américaine à l'insurrection. Enfin, l'URSS n'a manifestement pas pu exploiter les divisions de la résistance pour tenter de renforcer le régime de Kaboul, dont l'audience paraît très limitée.

Il est vrai que jusqu'à présent le conflit afghan n'est pas devenu le principal champ clos de la rivalité Est-Ouest : Soviétiques et Américains ne s'y affrontent pas directement. Les premiers tirant les leçons de la guerre du Vietnam, semblent avoir fixé à leur engagement sur le terrain un seuil à ne pas dépasser. Quant aux seconds, même s'ils fournissent à la guérilla des armes de meilleure qualité, ils se sont gardés jusqu'à présent de lui livrer les missiles sol-air qui provoqueraient une hécatombe parmi les avions et les hélicoptères soviétiques.

Le but de Washington semble être en fait de maintenir la pression sur Moscou pour contraindre l'URSS à une négociation. On saura après le sommet de Genève si M. Gorbatchev entend mieux ce langage que ses prédécesseurs...

L'AFFRONTEMENT PÉRÈS-SHARON

Le gouvernement israélien menacé d'éclatement

Le cabinet d'union nationale Likoud-travaillistes, qui gouverne Israël depuis l'été 1984, est menacé d'éclatement. Le premier ministre, M. Pérès, veut destituer M. Sharon s'il n'en obtient pas de « vraies excuses » pour des « propos insultants » contre son « plan de paix ».

De notre correspondant

Jérusalem. – Le sort du gouvernement israélien d'union nationale est entre les mains de celui qui l'a plongé dans la crise, le général Ariel Sharon. Tel était le constat paradoxal que l'on pouvait faire le jeudi 14 novembre, au lendemain d'une de ces journées haletantes qu'affectionne Israël et où le jeu politique tourne au psychodrame.

Le premier ministre, M. Shimon Pérès, a en effet demandé à M. Sharon de lui présenter des excuses *« claires et sans équivoque »* avant la mi-journée du jeudi. Faute d'obtenir un tel geste du récalcitrant, M. Pérès lui adressera sa lettre de destitution, laquelle prendra effet quarante-huit heures plus tard. Les chefs du Likoud ayant apparemment décidé de rester solidaires de leur bouillant collègue, la coalition gouvernementale pourrait donc voler en éclats pendant le prochain week-end. Mais d'ici là, plus d'un retournement est possible.

Tout avait commencé mercredi matin par un tête-à-tête entre les deux chefs de la coalition; MM. Pérès et Shamir. Une rencontre qui s'acheva sur un constat de désaccord, les deux hommes campant sur leurs positions. Pour M. Pérès, la cause semblait entendue : par ses attaques multiples et fielleuses depuis plusieurs mois contre la personne du premier ministre, M. Ariel Sharon s'était exclu de lui-même du gouvernement. Sa destitution devenait inévitable.

Dans la dernière en date de ses diatribes lancées lors d'un meeting à Haïfa, M. Sharon avait fustigé notamment *« le cynisme sans précédent »* du premier ministre, *« son mépris pour un gouvernement qu'il conduit sur une voie tortueuse »*, *« sa ruse vile »*, *« son manque d'amour-propre et son attitude obséquieuse envers l'hypocrite d'Amman »* (le roi Hussein). *« Il y a toujours eu des zélotes et des extrémistes parmi le peuple juif*, devait riposter M. Pérès. *Mais cette fois le ton de M. Sharon est inacceptable ».*

J.-P. LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU 21 NOVEMBRE

M. Mitterrand invitera à voter pour « la France qui gagne »

M. François Mitterrand a décidé de réunir, le jeudi 21 novembre, au palais de l'Elysée, la quatrième conférence de presse de son septennat. La précédente, consacrée à la modernisation et aux restructurations industrielles, avait eu lieu le 4 avril 1984.

Au palais de l'Elysée, le chef de l'Etat devrait expliquer longuement sa vision du choix qui sera soumis aux Français en mars 1986. M. Mitterrand souhaite marquer clairement ses préférences et faire comprendre que les Français devront trancher entre le progrès avec les socialistes et un retour brutal en arrière avec *« les responsables de tout ce qui a été manqué »* avant 1981. Le chef de l'Etat devrait ainsi prendre le relais de son premier ministre qui tarde à combler les espoirs qu'il avait placés en lui. Lorsqu'il l'a choisi, M. Mitterrand se disait assuré que M. Fabius saurait, le moment venu, s'engager fortement dans une bataille droite-gauche.

Le président de la République aura d'autres occasions de s'expliquer avant l'ouverture de la campagne officielle de 1986. Il devrait donner à son allocution de vœux du 1er janvier un tour plus politique qu'à l'ordinaire. Il organisera peut-être, début 1986, un ou deux meetings en province, du type de celui qu'il avait tenu le 1er février dernier à Rennes.

(Lire page 8 l'article de JEAN-YVES LHOMEAU.)



Les Etats-Unis démangés par la réforme monétaire

De notre envoyé spécial

Washington. – Il existe désormais au Congrès américain un accord pour réclamer une réforme du système monétaire international. Telle est la principale conclusion que l'on doit tirer de la réunion organisée par deux parlementaires influents, MM. Jack Kemp, représentant républicain, et Bill Bradley, sénateur démocrate.

Ce que des dizaines d'articles de journaux, de colloques, de livres, d'initiatives étrangères, et notamment françaises, préconisant l'étude d'une réforme monétaire n'avaient pas réussi à faire, les dommages causés par l'ascension du dollar à des secteurs entiers de l'industrie et de l'agriculture américaine l'ont accompli : convaincre les représentants du peuple américain qu'il y avait décidément quelque chose de pourri au royaume de la monnaie.

M. Jack Kemp, qui est avec le président Bush un candidat potentiel du Parti républicain pour l'élection présidentielle de 1988, est allé jusqu'à dire : il faut organiser une conférence monétaire avant de commencer la conférence commerciale au GATT (organisme chargé de suivre l'accord international sur les tarifs et le commerce).

Quant à M. Bradley, il voudrait que le groupe des Dix soit maintenant chargé d'explorer les voies d'une telle réforme, et le chef de la majorité (démocrate) de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, a pour sa part affirmé : *« Un consensus politique existe désormais au Congrès en faveur de cette réforme »*, dont il attend notamment une baisse des taux d'intérêt.

La deuxième chose qui a frappé les participants à cette réunion est l'attention que lui a portée, contrairement à ce qui était prévu au départ, le gouvernement américain. Le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, a prononcé un discours de bienvenue, et son assistant, M. Richard Tarman, a participé pendant les deux jours aux différents travaux.

Les positions défendues par M. Tarman ont paru à plusieurs reprises en retrait par rapport à celles des parlementaires en ce qui concerne notamment l'interprétation à donner à l'accord des Cinq (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon) sur l'opportunité d'organiser des interventions concertées pour corriger les anomalies – entendez le niveau trop élevé du dollar – du marché des changes.

M. Tarman, c'était le moins qu'il pouvait faire, a rappelé que les interventions n'étaient pas elles-mêmes une conclusion, mais que celle-ci était à trouver dans une plus grande coordination politique, monétaire et économique. Il est du reste apparu que c'est sous la pression des parlementaires que l'administration a décidé le 22 septembre dernier de convoquer la conférence impromptue des Cinq.

Un autre fait saillant a été la critique extrêmement sévère faite par les hommes d'affaires et les patrons des grandes entreprises américaines de l'actuel système des changes.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 40.)

Sanctions contre Pretoria

La France décide de réduire ses achats de charbon.

PAGE 39

Exportation d'armes

Deux clients – l'Irak et les Etats-Unis – feront en 1985 l'embellie du commerce français.

PAGE 14

Le procès du commissaire

Inculpé de corruption pour avoir reçu 51 000 F d'un dirigeant de boîtes de nuit.

PAGE 13

Un entretien avec M. Guichard

Pour l'ancien président de la DATAR, « l'aménagement du territoire est en déroute ».

PAGE 12

Le Monde DES LIVRES

ÉLECTIONS MUNICIPALES AU BRÉSIL

Le retour de l'homme au balai

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Les Brésiliens vont élire, le vendredi 15 novembre, deux cent un nouveaux maires, dont ceux des principales villes du pays. Mais ils n'ont d'yeux que pour le match exemplaire qui va se livrer à Sao-Paulo. Du côté du PMDB, le parti du centre gauche au pouvoir, se présente en effet dans cette ville un homme considéré fréquemment comme la seule « révélation politique » des vingt dernières années : M. Fernando Henrique Cardoso, sociologue de cinquante-quatre ans, qui a enseigné un temps à l'université de Nanterre, quand le Brésil était victime de la chasse aux sorcières.

Face à lui, un revenant. Et quel revenant ! M. Janio Quadros lui-même, l'homme qui devint célèbre à la fin des années 50, en faisant du balai son emblème. Et que J.-J. Servan-Schreiber traita de « salaud » dans un éditorial de l'*Express*, parce que, élu président de la République avec une majorité inédite, il démissionna sept mois après sa prise de fonctions. A soixante-huit ans, M. Janio Quadros ne ressemble plus à Groucho Marx, comme du temps où, les yeux exorbités et les cheveux en bataille, il mettait ce pays sens dessus dessous, et gagnait seul contre tous à chaque élection.

Son visage vieilli, affaissé, ne s'anime plus qu'à la tribune, dans de courts instants de transes. Rien de plus facile alors pour les photographes que de le surprendre les poings serrés, le regard apocalyptique, et de le ridiculiser dans cette position. Ridicule, il l'est, sauf pour ceux qui le suivent et qui, à un quart de siècle de distance, ont encore la naïveté de prendre pour enseigne le balai du tribun populiste. *« Ménagères, je vous emprunte ce balai qui vous sert à nettoyer les ordures pour chasser du gouvernement les voleurs qui le pillent. »* Il fallait être dans le Brésil ingénu de la première moitié du siècle pour prendre au pied de la lettre ce propos de préau d'école.

De la mairie de Sao-Paulo à la présidence de la République, M. Janio Quadros ne met pas plus de cinq ans pour parcourir alors un trajet qui coûte aux autres des décennies. Il prend tout le monde à revers : candidat d'un petit parti démocrate-chrétien, il a au départ contre lui les grandes formations, et la grande presse. Et avec son visage disgracié, son veston huileux, son col couvert de pellicules, il est un héros exemplaire.

Il se donne alors l'image de l'homme pressé, du politique trop occupé par la chose publique pour s'occuper des apparences et de sa santé. On le voit sur l'estrade, déjeuner de sandwiches au saucisson et se faire faire des piqûres après un évanouissement, vrai ou simulé.

Il ne parle pas, mais scande dans un portugais archaïque des philippiques contre l'immoralité du pouvoir et la paresse de l'administration.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 7.)

débats

Procréation artificielle

La vague d'espoir et d'inquiétude suscitée par les nouvelles techniques de reproduction humaine n'est pas près de retomber. Roger Pruvost se demande si la prise en charge d'enfants confiés à l'aide sociale n'est pas une réponse à la stérilité du couple. Pour Yvonne Knibiehler, il faut replacer ce sujet sous la lumière de l'histoire des idées depuis un siècle.

La maternité échappera-t-elle aux femmes ?

Mères porteuses au tiers-monde, eugénisme, gestation in vitro, *aboutissements de trois courants socio-culturels*

par Y. KNIBIEHLER (*)

LES nouvelles technologies apparaissent portées par trois grands courants socio-culturels.

Le premier courant, c'est l'*inquiétude démographique*. Les pouvoirs publics prennent conscience en 1870 de notre « dépeuplement », de notre « dénatalité », et mettent en place des mesures de répression et de stimulation. Avec des résultats toujours incertains...

Pendant ce temps, les populations du tiers-monde prolifèrent dans la misère et deviennent envahissantes. Comment n'a-t-on pas encore pensé à utiliser les nouvelles technologies de reproduction pour résoudre les deux problèmes à la fois ? Embryons congelés et mères porteuses offrent, au point de vue économique comme au point de vue démographique, les perspectives les plus attrayantes.

Pourquoi ne pas implanter nos embryons chez les femmes du tiers-monde ? La grossesse et l'accouchement ne leur font pas peur. Leur payer 50 000 F pour chaque enfantement, ce serait mettre fin à leur misère (il leur faut dix ans et plus pour gagner pareille somme). Et pour nous ce serait la solution à nos problèmes d'immigration. Nous exporterions nos embryons congelés et nous recevrions en retour des jeunes, aisément adaptables, aisément assimilables. Quel merveilleux « transfert de technologie » !

Le second courant favorable, c'est l'*eugénisme*. Lui aussi s'est structuré il y a une centaine d'années, comme désir de perfectionner la race humaine, par sélection des meilleurs reproducteurs à l'image de ce qu'on faisait depuis longtemps dans le monde animal. Hitler a jeté une ombre sinistre sur cet objectif. Mais ce que les médecins de Hitler n'ont pas pu imposer, nos respectables biologistes le réalisent discrètement, *à la demande des parents eux-mêmes*. On trie les spermatozoïdes, les ovocytes, les embryons, les mères « porteuses ». Celles-ci seront choisies bien « portantes », jolies, sereines ; on leur donnera un label. Eh oui ! Le dix-neuvième siècle avait chanté l'amour maternel comme le sentiment le plus pur, le plus généreux, le plus héroïque ; les poètes l'avaient porté aux nues ; Freud en avait montré l'extrême complexité, l'effrayante ambiguïté. Les nouvelles technologies nous ramènent à la phase de la reproduction et nous rappellent, mesdames, que nous sommes d'abord des femelles.

Rien de honteux à cela, mais encore beaucoup d'inconvénients. Tant que l'enfant devra passer par le ventre d'une femme, il sera en danger. Car une femme, même sélectionnée, c'est encore un être humain, sujet à des émotions, à des maladies, à des malheurs ; c'est une matrice pleine d'aléas et d'incertitudes.

C'est ici que l'on rencontre le troisième courant socio-culturel, celui du progrès scientifique et technique. Dès qu'elle se redresse, dès qu'elle s'hominise, notre espèce invente des outils, des instruments, des machines, qui réduisent le travail de notre corps et le relaient dans ses fonctions. La biologie humaine est entrée dans l'âge technique, elle invente des prothèses qui remplacent nos organes ; elle inventera (dans cent ans, dans deux cents ans ?) une matrice artificielle.

L'ère du bocal

L'idéal des gynécologues ne peut être que d'écarter cette femme encombrante et d'accéder le plus tôt possible à la gestation *in vitro*. La fécondation *in vitro* est déjà banale ; on saura bientôt prolonger la vie de l'embryon *in vitro* jusqu'à la gestation complète. Ce n'est nullement de la science-fiction : des équipes de chercheurs sont d'ores et déjà en compétition pour atteindre ce but.

Là encore, rien de fâcheux. Les femmes ont beaucoup gémi contre le lourd fardeau que la reproduction impose à leur sexe ; débarrassées de cette sujétion, nos arrière-petites-filles pourront consacrer plus de temps à leur carrière ou à leurs loisirs.

Quant aux bébés, quelle chance pour eux ! La naissance est de nos jours tellement dramatisée, grâce à l'écographie, au monitoring, etc., qu'elle semble infliger à l'enfant qui naît les épreuves et les risques les plus redoutables. Ce sera tellement plus facile de le sortir d'un bocal ! A ce moment-là, une femme qui aurait envie d'être enceinte et d'accoucher apparaîtra comme une maniaque un peu obscène, et surtout comme une *marâtre* : on lui objectera « l'intérêt de l'enfant », et elle s'inclinera, parce que nous nous inclinons toujours devant cet argument-là.

La maternité, qui constituait, encore au dix-neuvième siècle, la spécificité du sexe féminin, son pouvoir propre, sa dignité propre, est en train de se morceler, de s'éparpiller, de tomber tout entière sous contrôle médical et social. Est-ce dire qu'elle échappe aux femmes ? Peut-être que non, mais il faudra sans doute la réinventer. Et désormais le temps presse.

(*) Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Provence.

Nouvelles technologies, nouvelles solidarités

La réponse à la souffrance des couples stériles ne peut-elle se trouver ailleurs que dans le recours aux « prêts d'utérus » ?

par ROGER PRUVOST (*)

L'AFFAIRE des « mères porteuses » ou des « prêts d'utérus » est si novatrice, si chargée d'interrogations qu'elle choque plus d'un. Même le Comité national d'éthique n'a pu faire autre chose que proposer de ne pas légiférer pour rendre licite une manière de répondre à l'infécondité, motif pris des risques pour l'enfant, pour le couple demandeur et pour la « mère porteuse ».

Certes, l'infécondité est intolérable à certains, pour qui elle est une souffrance de chaque instant. Certes, la plupart des couples désirent donner naissance à un enfant. Mais peut-on parler de droit à l'enfant, comme on parle de droit à la santé ?

Jadis, les couples désirant un enfant avaient quelque chance de pouvoir adopter un des petits abandonnés, alors au nombre de plusieurs dizaines de milliers. Les statistiques du ministère de la santé démontrent que la politique familiale mise en place, la légalisation de l'IVG, ont progressivement diminué le nombre des enfants abandonnés et donc des enfants adoptables. En France, en 1984, on dénombrait seulement quatorze mille cinq cents pupilles de l'Etat, environ.

Ce chiffre est à la fois vrai et faux ; vrai statistiquement ; faux humainement. En effet, le couple en désir d'adoption veut un petit enfant, un bébé à prendre dans les bras, un bébé pour qui le contact physique est déjà expression d'amour. Or les quelques milliers d'enfants adoptables ne comptent que très peu de jeunes enfants. Si bien qu'actuellement un seul couple sur dix désirant une adoption a quelque chance d'adopter un bébé français. L'adoption d'enfants étrangers n'a que partiellement comblé cette lacune.

Tout va comme si une donnée séculaire avait disparu : la relation abandon-adoption. La question posée est de savoir si à un fait social il faut une réponse technique, le prêt d'utérus, ou si, au contraire, cette réponse ne se trouve pas dans le développement de nouvelles solidarités ?

La voie du « parrainage »

Qui, en dehors des spécialistes, sait que, en 1984 en France, cinq cent cinquante mille enfants environ ont été pris en charge par l'aide sociale sans que, pour autant, le lien légal et affectif ait été rompu avec leur famille naturelle, que ces enfants restent dans leur famille ou soient placés en établissements sociaux !

Les pouvoirs publics et l'administration encouragent le parrainage qui consiste à prendre en charge moralement, affectivement et matériellement ces enfants. Certes, la formule est difficile ; certes, elle demande beaucoup d'amour et même beaucoup d'abnégation. Le « parrain » n'est pas le père ou la mère de l'enfant, il ne l'a pas à soi. La famille naturelle subsiste ; elle peut être gênante, envahissante, elle peut mal accepter l'irruption d'un tiers dans la vie de l'enfant, qui est toujours son enfant même si elle est démunie, malhabile, incapable de l'éduquer.

Mais pour qui veut donner un sens à sa vie...

Au reste, les mentalités évoluent. Qui, il y a vingt ans, aurait osé parler d'adopter des enfants étrangers ou des enfants handicapés ? Aujourd'hui ces adoptions ont lieu, ce qui démontre bien que, en dépit de la résurgence de vieux démons, la société de 1985 est une société en progrès. Pour qu'elle le devienne davantage, il faut informer l'opinion afin que progressivement se créent de nouvelles solidarités.

Et je ne parle pas de la cohorte misérable des quelque cinquante mille enfants français maltraités, certains jusqu'à la mort, et pour qui le ministre des affaires sociales a entrepris une si opportune campagne d'information parce que *« en parler, c'est déjà agir »*.

(*) Sous-directeur des services centraux de l'Assistance publique à Paris, professeur honoraire à l'Ecole nationale de la santé publique.

COURRIER DES LECTEURS

Renoncer à la loi française

La position du « grand recteur » de la mosquée de Paris, à propos du problème des enfants de père algérien et de mère française dont fait mention *le Monde* du 6 novembre, appelle à mon avis deux observations :

1) Les mères françaises divorcées ou séparées ne « réclament » pas la garde de leurs enfants mais, en général, elles demandent l'application d'une décision de justice qui leur a confié cette garde et que les pères algériens refusent de respecter en violation du principe de l'autorité de la chose jugée.

2) Pourquoi faudrait-il que ce soit la « future mère » épousant un Algérien qui renonce aux droits et garanties que lui donne la loi française si elle se marie en France, devant un officier d'état civil français, et sous l'emprise de la loi française justement ?

GEORGES ANDRÉ
(Bois-Colombes).

Sans trop se fatiguer

Dans son intéressant article « Moderniser l'Etat » publié dans *le Monde* du 5 novembre 1985, Michel Crozier estime que les succès des trente années de développement — les trente « glorieuses » — qui suivirent la Libération sont principalement attribuables aux équipes qui, dans les entreprises, furent capables de saisir les opportunités ouvertes par le mouvement général de croissance de l'Europe.

J'ai été pendant plus de vingt ans analyste financier dans une banque moyenne. A la lumière des nombreux contacts que j'ai pu avoir alors avec des entreprises importantes pendant cette période, j'ai une vue plus nuancée du rôle des entreprises françaises. Pendant plus de vingt ans, les entreprises entraînées par le mouvement général de croissance de l'Europe « gagnèrent » de l'argent sans trop se fatiguer. Un marché intérieur très demandeur, des entreprises faisant parfois peu d'efforts pour suivre la demande (les délais de plusieurs mois pour obtenir une 2 CV !) ; marché intérieur peu soumis à la concurrence étrangère, et l'Afrique francophone constituant une chasse gardée, énergie bon marché, main-d'œuvre immigrée occupant les emplois les moins payés, recrutée directement en Afrique par les grandes entreprises, inflation allégeant le poids des dettes. Alors, pourquoi investir ? A côté de réussites style Michelin, BSN, combien d'entreprises mal gérées, vétustes, du genre Berliet, De Wendel ? Le contrôle des prix responsable des échecs ? C'est un PDG me disant : *« Ça nous permet de refuser des rabais à nos gros clients ! »* Le contrôle des prix utilisé comme blocage à la baisse !

« D'abord moderniser l'Etat », dit Michel Crozier. Je crois qu'il reste encore beaucoup à faire pour moderniser les entreprises...

ROGER MAYRAN
(Onzain.)

Les nazis et la proportionnelle

M. Giraud (*le Monde*, 22 octobre) croit que la proportionnelle a produit l'essor d'Hitler. Il se trompe. En 1929, je travaillais en Allemagne et il était évident que les électeurs étaient prêts à voter pour un parti qui leur promettait une amélioration de l'état lamentable de l'économie. Si les nazis avaient déjà quelques sièges ou non n'avait rien à voir avec la question.

Etant vite devenus le plus grand parti, les nazis gagnaient le plus grand nombre de sièges, mais jamais la majorité. Sous un système majoritaire, ils auraient sûrement eu une majorité écrasante.

Miss ENID LAKEMAN,
(Londres).

RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article de Jean Toulat, « Le droit à la vie » (*le Monde* du 8 novembre, page 2). Nos livraisons d'armes ont été évaluées à 30 milliards de dollars. C'est évidemment 30 milliards de francs qu'il fallait lire.

LIVRES

« LES CINQ ERREURS », d'Alain Cotta

Une leçon de modestie

AUSSI longtemps qu'une bonne et saine croissance ne sera pas revenue dans tout l'Occident, des lectures variées de la crise nous seront proposées. Celle d'Alain Cotta est originale. Il dépouille son discours de tout l'appareil du savant professeur qu'il est, pour aller droit au but, et nous proposer cinq cibles d'erreurs qu'ont commises aussi bien les économistes que les gouvernements et notamment ceux de notre pays dans ce parcours de ces douze ans qui nous séparent du premier choc pétrolier.

La volonté de se voiler la face devant ses conséquences est précisément la première faute du pouvoir d'alors qui conduisit à la relance Chirac de 1975, cause d'une détérioration grave de notre balance commerciale en 1976. La relance de 1981 eura des effets plus néfastes encore, conduisant la gauche au virage que l'on sait.

Notre auteur avait au reste bien senti dès 1974 ce péché d'une volonté de croissance à tout prix. Il aurait fallu enrayer la fringale de consommation, comme on le sait aujourd'hui. Mais Alain Cotta soutint la thèse selon laquelle c'est un trop fort courant d'investissements qui alimentait l'inflation, et J.-P. Fourcade, alors ministre des finances, s'en inspira pour peser sur eux. Ce n'était sans doute pas la démarche la plus appropriée. Alain Cotta n'aurait-il pu revenir sur le sujet ?

Excellent chapitre sur l'espoir d'une réduction spontanée des inégalités dans le monde grâce à l'accroissement du prix du pétrole. Autre illusion qui n'a d'égale que celle d'un affaiblissement durable de l'économie américaine. On voudrait en dire autant de la thèse sur le recul européen, mais hélas ! il nous manque encore pas mal d'arguments.

La séduction persistante du protectionnisme fait partie de ces courants profonds d'erreurs qu'Alain Cotta a bien raison d'épingler, remontant au colbertisme. Qu'une fraction de socialistes ait subi cette tentation et plaidé trop fort pour la « reconquête du marché intérieur », nous n'en disconviendrons pas. Tous, heureusement, ne mangeaient pas de ce pain-là.

Notre auteur a tout à fait raison d'épingler l'excès de pessimisme qui alimente les observateurs d'aujourd'hui. Cette psychose s'alimente à deux sources : la fluctuation croissante des taux de change (or, ce marché est plus contrôlé qu'on ne le croit) et la croissance démesurée de l'endettement mondial. Il est sûr que les plus gros débiteurs ne paieront pas. Mais les Américains aideront à trouver une solution qui, en dernier ressort, sera de rendre explicite la mondialisation de l'aide aux pays engagés dans la voie de l'industrialisation, actuellement implicite. C'est donc du côté des contribuables qu'il faut regarder.

Le vrai danger est, selon Alain Cotta, dans la renaissance des rentiers et ses développements méritant une attention spéciale. On ne pense pas assez en effet aux risques de récession nés de la peur du risque... « profit » au bénéfice de placements moins aléatoires. En 1984, l'encours du marché obligataire (français) atteint 1 300 milliards de francs, c'est-à-dire 31 % du produit national, soit le double de ce qu'il était en 1973. Mieux il existe de plus en plus d'« euro-rentiers ». Les paradis fiscaux ne datent pas d'hier, mais depuis dix ans ils voient passer de plus en plus de fortunes détenues par des individus à l'extérieur de la nation où ils exercent leur activité, gérées dans ce but et soigneusement entretenue.

Plus connue enfin est l'erreur qui consiste à croire que l'on pourra continuer à consacrer toujours plus d'argent à la santé et à ce qu'Alain Cotta appelle la survie. A moins que ce « surplus » de vie soit payé d'une baisse... du niveau de vie.

On ne s'ennuie pas à feuilleter en compagnie d'Alain Cotta le catalogue des erreurs de la science et de la pratique économique. Une leçon salubre de modestie. Si elle pouvait être entendue par la classe politique !

PIERRE DROUIN.

★ Editions Olivier Orban, 252 p., 89 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

« LE MONDE » PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

AFRIQUE

Tunisie

UNE VISITE A LA COMMUNAUTÉ JUIVE

Notre sécurité, c'est Bourguiba. Mais après lui ?

De notre envoyée spéciale

Tunisie. – Appelons-le Khamous. Il est grand, la soixantaine ronde et joviale sous une épaisse crinière blanche. Il s'est déplacé pour nous parler : « *C'est plus prudent.* » Khamous est juif tunisien et, depuis le bombardement israélien du QG palestinien et l'incident de Djerba, il est encore moins à l'aise.

Sa communauté a connu des dates fatidiques : la première, à l'époque contemporaine, est 1948, création de l'État d'Israël ; puis 1967, guerre des six jours ; 1973, guerre du Kippour ; 1982, invasion du Liban. A chacune de ces étapes, la communauté juive s'est un peu plus dispersée. L'indépendance de la Tunisie, la crise de Bizerte, quand circulaient des rumeurs de collaboration entre juifs et Français, le mouvement des coopératives, ont aussi pesé sur la présence juive. De 120 000 à la création de l'Etat d'Israël, les juifs ne sont plus aujourd'hui que 3 400 à 4 000. Un chiffre difficile à préciser, souligne un membre de la communauté car, souvent, les jeunes sont partis et beaucoup de couples âgés vont et viennent, au gré des visites aux enfants – installés pour la plupart en France ou en Israël.

Une quarantaine de synagogues sont encore en activité, dont quinze à Djerba, où réside la plus grosse partie de la communauté, et autant à Tunis et dans ses environs. Quelques familles demeurent encore à Zarzis, Sfax, Nabeul et Gabès. Des écoles, des centres sociaux et d'assistance subsistent et sont subventionnés par l'Etat.

Khamous vit seul dans la banlieue de Tunis. Le jour du bombardement israélien, il a regagné précipitamment sa maison, craignant des réactions hostiles. Un magasin appartenant à des juifs a été brûlé le jour même au souk, et des passants ont été pris à partie. Des « informations » relayées par un ou deux journaux avaient évoqué une « complicité » des juifs tunisiens avec les Israéliens.

Quelques centaines de juifs se sont précipités à l'aéroport pour s'embarquer sur le premier avion. « *C'est courant,* dit Khamoun ; *beaucoup d'entre nous ont toujours en poche leur billet d'avion, une sorte d'assurance en cas de drame.* » La plupart de ces fuyards sont revenus depuis lors.

Le drame de Djerba quand un policier « fou » a tiré à l'intérieur de la synagogue de la Ghriba, tuant deux personnes sur le coup, a créé un nouveau mouvement de panique, l'exode s'arrêtant cette fois à Tunis, où la tension s'était alors apaisée. « *Mais,* précise Khamous, *nous sommes bien conscients qu'il faut nous préparer. Le dernier grand départ suivra la disparition de Bourguiba. C'est notre dernier rempart. Notre sécurité ne repose plus que sur lui. Nous avons tous peur des jeunes.* »

Les temps heureux

Avec nostalgie, Khamous parle des temps heureux où la Tunisie avait des ministres, des députés, des conseillers municipaux juifs. « *Un ministre juif, c'est inconcevable maintenant,* dit-il. *J'avais un jeune ami médecin qui avait été nommé à l'hôpital militaire. Quand ils se sont aperçus qu'il était juif, il a été immédiatement déplacé. Depuis, il s'est exilé.* »

Il reste à Tunis une dizaine de médecins ou d'avocats juifs, mais beaucoup de jeunes préfèrent poursuivre leurs études à l'étranger, sachant ou pressentant qu'ils n'ont plus d'avenir en Tunisie. Certaines grosses affaires sont encore aux mains de juifs, mais, les enfants étant partis, elles sont vendues à des Tunisiens musulmans quand l'heure de la retraite arrive.

Dans l'avenue de la Liberté, en plein centre de la capitale, devant la grande synagogue toute blanche, un car de police est en faction. Depuis 1967, certains bâtiments juifs sont gardés et, en cas de besoin, cette surveillance est renforcée. Cela a été le cas au mois d'août après le retour des travailleurs de Libye, que l'on savait « conditionnés » par la très violente propagande du colonel Kadhafi. Emettant de Libye, la Radio de la haine sacrée, très bien entendue dans tout le Sud tunisien, exhortait les habitants de Djerba à « *chasser les juifs* » dont certains étaient nommément désignés. C'est pourquoi la synagogue de la Ghriba, haut lieu historique des juifs de Tunisie, était gardée par des policiers. La « Haine sacrée » a cessé d'émettre, mais Radio-Tripoli est toujours mieux captée dans le Sud que Radio-Tunis, souvent inaudible.

Derrière la synagogue, le grand rabbinat, dont l'entrée sur la rue de Palestine a été condamnée, est lui aussi discrètement protégé. Fonctionnaire de l'Etat, le grand rabbin reçoit dans un petit bureau austère sous un portrait du président Bourguiba jeune. Originaire de Djerba, le grand rabbin Haïm Mader ne s'exprime qu'en arabe. Entouré de quelques membres de son conseil, il ne fait pas de difficultés pour parler des problèmes de sa communauté. Quels problèmes ? L'incident de Djerba ? « *Un événement tout à fait isolé.* » Les jets de pierres contre des juifs qui se sont produits plusieurs jours durant dans l'île ? « *Le fait de petits voyous que la police va punir.* » « *D'ailleurs,* ajoute l'un des assistants, *nous sommes très rassurés par l'attitude du gouvernement, qui nous a promis que tout serait mis en œuvre pour que cela ne se renouvelle pas.* »

Pas de véritable antisémitisme

Lors de leur entretien au ministère de l'intérieur avec un haut fonctionnaire, le grand rabbin et des membres de son conseil ont pu aussi rencontrer le nouveau ministre délégué chargé de la sécurité, M. Ben Ali. « *Il nous a demandé,* dit l'un des présents, *notre concours pour prévenir les autorités de toute menace dont nous serions l'objet. Nous avons les moyens de l'avertir à toute heure.* » Khamous, pour sa part, rappelle qu'en 1982, après les incidents de Zarzis (1) le président Bourguiba lui-même avait reçu le grand rabbin. « *Aujourd'hui,* dit-il, *ce n'est même pas le premier ministre, et la rencontre avec M. Ben Ali était fortuite. Peut-être ne veulent-ils pas trop en faire à cause de la menace libyenne et du bombardement israélien. Mais quand même, c'est peut-être un signe.* »

La menace du premier ministre israélien de « *venger* » les juifs tunisiens après l'incident de Djerba ? « *Cela nous gêne,* dit un responsable de la communauté, *car, de toute façon, nous savons que ce ne sont que des paroles et qu'ils ne pourraient rien faire.* »

Dans une interview à l'hebdomadaire *Réalités*, le grand rabbin observait récemment : « *Il faut sensibiliser la masse au fait qu'il y a une différence entre judaïsme et sionisme. Il n'y a aucun lien entre les juifs tunisiens et les sionistes, sauf la religion.* » L'hebdomadaire en langue arabe *Al Baral* écrivait pour sa part : « *La rue tunisienne a réagi avec sympathie à l'incident du Sinaï. Les gens ont parlé du meurtre de sept sionistes et du militaire « fou » qui les a exécutés. Ils ont commenté l'incident en ces termes : « Plaise à Dieu qu'il y ait » davantage de fous dans notre » monde arabe » « Mais,* poursuivait-il, *le sioniste est une chose et le juif en est une autre. Le sang qui a coulé à Djerba n'est pas sioniste. Il n'est pas du même genre et de la même nature que le sang de Sharon, Begin, Rabin, Shamir et d'autres sionistes qui se sont repus du sang des innocents de Palestine. (...) Le sang qui a coulé à Djerba ne saurait faire naître en nous un quelconque sentiment de vengeance.* »

Certes, chacun s'accorde ici pour dire qu'il n'y a pas de véritable sentiment d'antisémitisme dans la population et que, de toute façon, le président Bourguiba empêcherait d'agir quelques exaltés. « *Mais demain,* demande Khamous, *qui arrêtera tous ces jeunes travaillés par les mouvements islamistes et la propagande libyenne ? C'est la France qui héritera de nous,* dit-il. *Qu'irais-je faire en Israël, je ne connais même pas leur langue.* »

En attendant, le policier « fou » de Djerba se remet de ses blessures à l'hôpital. Son acte de « démence » ne devrait pas le protéger des tribunaux. « *Il sera jugé* », nous a dit le premier ministre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Le 26 septembre 1982, à Zarzis, petite localité proche de l'île de Djerba, deux jeunes Tunisiens manifestèrent contre les juifs de la ville (une vingtaine de familles de commerçants au total), estimant que le grand rabbin n'avait pas déploré assez vivement les massacres de Sabra et Chatilla.

APRÈS LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU LIBÉRIA

Le gouvernement met en cause des « mercenaires cubains et sierra-léonais »

Un calme précaire régnait mercredi après-midi 13 novembre à Monrovia, au lendemain de la tentative de coup d'État contre le président Samuel K. Doe. Des combats sporadiques ont eu lieu dans la matinée, notamment sur la route de l'aéroport de Robertsville, distant d'une soixantaine de kilomètres du centre de la capitale. C'est sur cette route qu'est situé le camp militaire Schiefflin où sont basées, pour l'essentiel, les troupes fidèles au président Doe. Selon des sources diplomatiques, des combats se seraient également déroulés dans certains quartiers de Monrovia, où une nette tension persistait dans les rues, quadrillées par les troupes loyalistes. La population reste confinée chez elle, et la plupart des magasins demeurent fermés.

Le nombre des victimes, que le ministre de la justice, M. Jenkins Scott, a évalué à une quinzaine (dont dix putschistes) pourrait, selon certains témoignages, être beaucoup plus important. La population de la capitale a, en effet, été invitée par des communiqués radiodiffusés à aller dans les hôpitaux de la ville pour y faire des dons de sang. En outre, tous les médecins disponibles ont été priés de se rendre d'urgence dans les établissements hospitaliers. Bien que certains signes de *normalisation soient perceptibles* – la radio privée religieuse Elwa a repris ses émissions habituelles, les liaisons téléphoniques et télex internationales fonctionnent normalement, – une intense chasse aux « *rebelles* » a été entreprise, et tout trafic demeure interdit à l'aéroport, tandis que les frontières terrestres demeurent fermées et que le couvre-feu est maintenu de 18 heures à l'aube. Le chef des putschistes, le général Quiwonkpa, serait en fuite.

Mardi soir, dans son message à la nation, le président Doe avait indiqué que *tous les membres* du gouvernement capturés par les putschistes avaient pu être libérés, et que dix « rebelles » avaient été tués et seize autre arrêtés, notamment le major Anthony Merque. Le général Dubar, chef des forces armées libériennes, a affirmé, mercredi, que des « *mercenaires cubains et sierra-léonais* » avaient participé à la tentative de coup d'État et a annoncé l'arrestation de *plusieurs Cubains*, suscitant, ce jeudi, un démenti catégorique de La Havane. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

La crise syndicale

M. ALLOUCHE ASSURE L'INTÉRIM DE M. ACHOUR A LA TÊTE DE L'UGTT

(De notre correspondant.)

Tunis. – Le bureau exécutif de l'UGTT a désigné, mercredi 13 novembre, l'un de ses membres, M. Sadok Allouche, pour assurer l'intérim du secrétariat général de la centrale ouvrière à la suite de la mesure d'« isolement » prise par le gouvernement à l'encontre de M. Habib Achour (*le Monde* daté 10-11 novembre). Agé de cinquante-neuf ans, M. Allouche est membre du bureau exécutif depuis 1973. Il était jusqu'alors chargé des relations extérieures et député. Homme discret à la réputation de modéré, il s'est généralement tenu à l'écart des dissensions que la direction de la centrale a connues ces dernières années. Sa nomination – conforme aux statuts et aux règlements de l'UGTT – pourrait faciliter les négociations engagées la semaine dernière avec le gouvernement.

Les dirigeants de l'UGTT se sont d'ailleurs prononcés pour une reprise « *dans les meilleurs délais* » des pourparlers, afin de chercher des solutions aux différentes questions en suspens. Pour les syndicalistes, il s'agit, dans un premier temps, du déblocage des comptes de l'UGTT, de la libération des cadres et militants qui demeurent en état d'arrestation, de la réintégration dans leur emploi des grévistes licenciés et de l'évacuation des locaux de l'organisation occupés par les comités provisoires « *imposés par la force* » durant ces dernières semaines et auxquels ils dénient toute légitimité.

Ce dernier point risque d'être le plus épineux car, apparemment, nombre de ces comités provisoires, désignés dans des conditions plutôt obscures, ne semblent *pas disposés à* se démettre. Bien au contraire, certains d'entre eux s'en sont pris mardi au bureau exécutif, exigeant que, « *dans un délai d'une semaine* », il se désolidarise de M. Achour.

M. D.

Algérie

Trente et une condamnations après les incidents de Tizi-Ouzou

De notre correspondant

Alger. – Les personnes interpellées à la suite des incidents récents à Tizi-Ouzou, toujours détenues, ont été jugées mardi 12 novembre par le tribunal de la ville siégeant en flagrant délit. Trente et une condamnations ont été prononcées à l'encontre, écrit l'agence officielle Algérie Presse Service (APS) « *des auteurs de dégradations de biens publics et privés : véhicules incendiés, bus de ramassage scolaire saccagés, édifices publics endommagés* ». Neuf personnes ont été condamnées à deux ans de prison ferme, cinq à dix-huit mois, quinze à un an, deux à six mois avec sursis. « *Quinze personnes ont vu leur jugement différé pour complément d'information* », ajoute l'APS et six autres ont été relaxées.

Ces arrestations étaient intervenues après les échauffourées qui avaient éclaté spontanément à la sortie du stade de Tizi-Ouzou, le 31 octobre, où plusieurs milliers de personnes venaient d'assister à une rencontre entre la très populaire équipe locale, la JET, et Bouffarik, et qui s'étaient prolongées pendant plusieurs jours, gagnant d'autres villes de la willaya (*département*).

La semaine précédente, déjà, des mouvements de grève dans des établissements scolaires de la région et des manifestations de lycéens et d'étudiants qui réclamaient la libération de membres de la Ligue algérienne des droits de l'homme, du Mouvement culturel berbère et des associations de fils de chouhada (martyrs de la guerre d'indépendance) avaient eu lieu, signe d'une effervescence qui a dégénéré après la condamnation, le 29 octobre, du chanteur kabyle Aït Menguellet à trois ans de prison pour détention illégale d'armes de chasse et de guerre.

En dépit de la volonté sensible des autorités locales et des représentants des contestataires de régler les problèmes par la concertation, la Kabylie, généralement prompte à s'enflammer, pourrait considérer ces condamnations comme une provocation du pouvoir. Comment réagira-t-elle ? La question inquiète les autorités à l'approche d'échéances politiques importantes : la réunion du comité central du parti à la fin du mois et un congrès extraordinaire, en décembre, qui viendra clore plus de quatre mois de débats sur l'enrichissement de la Charte nationale.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

CORRESPONDANCE

Arrestations et droits de l'homme au Togo

Me Geouffre de la Pradelle, du barreau de Paris, nous écrit :

Cité à deux reprises dans l'article paru dans *le Monde* du 30 octobre, sous le titre « Arrestations et droits de l'homme », je tiens à préciser les raisons pour lesquelles je me trouvais à Lomé.

C'est, à ma connaissance, en raison des informations incontrôlées données à Amnesty International, que cette organisation a été invitée par le chef de l'Etat togolais à se rendre à Lomé.

Etant le conseil habituel des autorités togolaises pour le contentieux international courant, j'ai été moi-même invité pour apporter témoignage et conseils dans le souci du président Eyadema d'avoir les avis d'un internationaliste occidental indépendant et sans préjugé. C'est ainsi que j'ai assisté aux réunions avec les délégués d'Amnesty International.

Je ne puis que contester l'interprétation donnée par *le Monde* sur la nature des pièces à conviction qui ont été présentées, et dans des conditions qui excluent toute forgerie, par la police togolaise. Les tracts saisis ne se bornent pas à critiquer le gouvernement ; mais les uns appellent les militaires à la révolte et le peuple au soulèvement, d'autres incitent au meurtre du chef de l'Etat. Il n'y a pas que des tracts, mais aussi des caisses en provenance de Paris saisies à l'aéroport, contenant détonateurs et plastic...

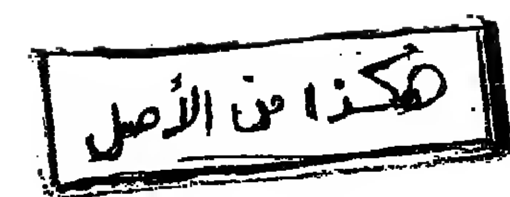
Les délégués d'Amnesty n'ont nullement contesté la légitimité des poursuites, ces tracts ayant accompagné plusieurs attentats à la bombe contre des édifices publics. Il est vrai que les délégués n'ont pas pu photographier ni parler aux personnes arrêtées dans le cadre de l'enquête. Mais laisse-t-on en France, pour ne citer que notre pays, communiquer des tiers et des étrangers avec des détenus ?

Enfin, je tiens à préciser que le président de la République a ordonné la libération des membres de la famille du professeur Gu-Konu et celle de Me Occansey dont on avait annoncé la mort.

[Rappelons qu'Amnesty International a affirmé, pour sa part (*le Monde* du 30 octobre), avoir envoyé une mission au Togo « à son initiative » et non à l'invitation du gouvernement de Lomé. D'autre part, en ce qui concerne les « pièces à conviction », l'« interprétation » n'a pas été donnée par *le Monde* mais par Amnesty International, dont le sérieux, en la matière, n'est plus à démontrer.]

République sud-africaine

● *Libération de quatre prisonniers blancs.* – Les autorités sud-africaines ont libéré, mardi 12 novembre, les quatre Blancs détenus depuis juillet dernier en vertu de l'état d'urgence, ainsi que M. Rashid Saloojee, président du Front démocratique uni (UDF) pour la province du Transvaal. Ils sont tenus de ne pas quitter le district de Johannesburg et il leur est interdit de participer à toute activité syndicale ou anti-apartheid. D'autre part, près de trois cents détenus de toutes races auraient commencé mercredi une grève de la faim à la prison Victor-Verster, près du Cap, selon la famille de l'un d'entre eux. – *(AFP, Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Le gouvernement israélien menacé d'éclatement

(Suite de la première page.)

M. Pérès a donc demandé au patron du Likoud de chercher un remplaçant au ministre du commerce et de l'industrie afin de maintenir la stricte parité qui conditionne la survie de la coalition. M. Shamir refusa en soulignant que le maintien de ce limogeage sonnerait le glas de leur alliance. Ce faux dialogue tourna court. Fin du premier acte.

Il y eut ensuite un très long intermède en attendant la réunion en début de soirée du conseil des ministres convoqué en séance extraordinaire. Le premier rôle revint au rabbin Itzhak Peretz, ministre de l'intérieur et chef du petit parti orthodoxe et sépharade Shas. Il mit à profit cette pause pour s'activer en coulisses, avec le souci de désamorcer la crise. Son objectif : arracher des excuses publiques à M. Sharon. Il n'y parvint qu'à moitié. M. Sharon, qui n'est pas homme à battre sa coulpe, consentit à émettre un semblant de regret mais refusa de renouveler expressément sa confiance au premier ministre, comme le lui demandait le rabbin médiateur.

Vêtu de son éternel blouson de cuir noir, M. Sharon se contenta de déclarer aux journalistes : « *Si ce que j'ai dit a pu être interprété comme une insulte à l'adresse de M. Pérès, je lui présente mes excuses. Néanmoins, la substance de mes opinions sur les problèmes politiques est inchangée. J'espère que ceux qui ont pris l'habitude de m'attaquer suivront mon exemple.* » Le bureau du premier ministre rejeta aussitôt ces demi-excuses prononcées du bout des lèvres et assorties d'une petite leçon de morale. Fin du second acte.

Tout le monde se retrouva à la table du conseil des ministres. D'entrée de jeu, M. Pérès confirma son intention de destituer M. Sharon et présenta un document en six points justifiant sa décision. Dans ce texte, le premier ministre fait l'inventaire des critiques émises par M. Sharon, lesquelles visent, estime-t-il, à saboter les efforts de paix du gouvernement. M. Sharon, relève notamment le document, a accusé le premier ministre de « *vouloir faire couler le sang* ». « *De telles choses*, déclara M. Pérès, *n'ont jamais été dites à propos d'un premier ministre. Il y a des moments où l'on doit se lever et dire :* Assez est assez. »

Réplique de M. Shamir : « *Si vous démettez Sharon, ce sera en violation de l'accord de coalition. Si vous voulez la rupture du gouvernement, vous feriez mieux d'aller tout de suite chez le président de l'Etat, et nous aurons des élections.* » Pour sa part, M. Sharon répéta ses « excuses », en soulignant qu'il ne revenait pas sur ses récentes déclarations. Plus tard dans la soirée, M. Pérès réunit les ministres travaillistes. Ils décidèrent de tenir bon. Selon un communiqué de la présidence du conseil : « *M. Sharon doit apporter demain* (jeudi) *des clarifications sans équivoque sur les six points soulevés par le premier ministre.* » Autrement dit, il doit aller à Canossa. Fin du troisième et dernier acte.

LA COMPOSITION DE LA KNESSET

Voici la composition actuelle de la Knesset :

Maarakh (Parti travailliste et Mapam) : 44 ;
Likoud (Hérout et Parti libéral) : 41 ;
Tehiya (extrême droite) : 5 ;
Parti national religieux : 4 ;
Hadash (Parti communiste Rakah et Panthères noires) : 4 ;
Shas (Association sépharade des gardiens de la Torah) : 4 ;
Mouvement des droits civiques : 3 ;
Yahad (formation centriste) : 3 ;
Shinvi (mouvement pour le changement) : 3 ;
Liste progressiste pour la paix : 2 ;
Agoudat Israël : 2 ;
Morasha (religieux nationalistes) : 2 ;
Tami (mouvement pour la tradition d'Israël) : 1 ;
Ometz (dirigé par l'ancien ministre des finances Hurwitz) : 1 ;
Kach (Parti d'extrême droite du rabbin Meir Kahane) : 1.

Ou bien, ou bien...

Et maintenant ? Plusieurs scénarios sont concevables. Ou bien M. Sharon fait amende honorable, toute honte bue, et la crise sera désamorcée jusqu'à la prochaine fois. Il dispose d'un délai de quarante-huit heures pour céder à M. Pérès et sauver son portefeuille ministériel. Car la lettre de destitution ne prendra légalement effet que vendredi soir. Ce délai lui donne le temps de la réflexion. M. Pérès peut à tout moment, d'ici là, revenir sur sa décision. Mais peut-on sérieusement croire M. Sharon prêt à subir un tel camouflet ? Si c'était le cas, l'autorité du premier ministre en sortirait bien sûr très renforcée.

Ou bien les choses restent en l'état. Dans cette hypothèse, les jours du gouvernement d'union nationale sont comptés. En effet, tout porte à croire que le Likoud restera solidaire de M. Sharon. « *Je ne peux pas supporter l'idée que Pérès puisse limoger un ministre du Likoud, fût-ce Sharon* », avouait mercredi un député de ce parti. « *Pérès a eu ses excuses. Que veut-il de plus ?* », observait pour sa part M. Moshe Arens, ministre sans portefeuille et ténor du Likoud.

Ce n'est sans doute pas l'envie qui manque à M. Shamir de donner une leçon à M. Sharon, ce turbulent rival qui convoite ouvertement sa place et veut à tout prix l'empêcher de redevenir premier ministre en octobre prochain, comme le prévoit l'accord de rotation conclu avec les travaillistes. Mais il ne peut politiquement s'offrir ce luxe. Car si M. Shamir prenait le risque de « lâcher » M. Sharon, celui-ci ne manquerait pas de rameuter la base du parti en criant à la trahison. La position du chef du Likoud deviendrait intenable. Et puis, comme l'avait déjà compris Menahem Begin qui le décrivait comme « *un brillant général, mais un être humain méprisable* », M. Sharon est plus dangereux à l'extérieur du cabinet qu'à l'intérieur. M. Shamir est donc contraint de soutenir son rival en tentant de l'amener à composition.

La crainte des élections

Si les efforts pour désamorcer la crise échouent, le Likoud quittera donc le gouvernement. Deux choix s'offriront alors au premier ministre : soit tenter de former un « cabinet étroit » qui regrouperait les travaillistes, l'actuelle opposition de gauche et la majorité des partis religieux ; soit susciter des élections anticipées et continuer de diriger un gouvernement intérimaire jusqu'à la date du scrutin. Une fois de plus, ce sont les quatre petits partis religieux – représentant douze députés sur un total de cent vingt – qui détiennent largement la clé du problème.

Ce qui frappe dans cette nouvelle crise – de loin, la plus sérieuse survenue en quatorze mois d'union nationale – c'est qu'aucun des protagonistes – hormis peut-être M. Pérès – n'a envie de la laisser dégénérer jusqu'à son terme fatal. Le premier ministre répète à l'envi que sa seule cible est M. Sharon et qu'il souhaite poursuivre la cohabitation avec le Likoud. M. Shamir ne souhaite pas se lancer dans une bataille électorale alors qu'il lui est si commode d'attendre l'échéance d'octobre 1986 et que la popularité du chef travailliste est en hausse régulière.

Quant aux partis religieux, l'ardeur avec laquelle ils prêchent le compromis confirme qu'ils sont attachés au statu-quo. Malgré leurs discussions secrètes avec le parti travailliste, ils ne semblent pas prêts, dans leur majorité, à « lâcher » le Likoud, par crainte d'une réaction négative de leur électorat. En proie à des dissensions internes, ils ne se sentent pas « mûrs » pour des élections. En outre, l'union nationale est une formule très populaire auprès de la majorité des Israéliens et chaque camp devrait y regarder à deux fois avant de prendre la responsabilité d'y mettre un terme.

Dernier point : la crise alimente une controverse juridique. M. Pérès invoque à l'appui de son initiative un article de la Loi fondamentale (qui tient lieu en Israël de Constitution) lui donnant le droit de limoger un ministre. Le Likoud conteste ce droit en citant une clause de l'accord de coalition. Celle-ci empêche M. Pérès de destituer un membre du Likoud sauf avec l'accord de M. Shamir. Le premier ministre a balayé l'objection en soulignant que la Loi a force suprême. Si le limogeage de M. Sharon devient effectif, ce sera un précédent dans l'histoire d'Israël. Le droit de destitution ne fut introduit qu'en 1981 à l'initiative de M. Begin. Auparavant, seuls les ministres qui votaient contre le gouvernement à la Knesset pouvaient être congédiés.

J.-P. LANGELLIER.

Une carrière faite de batailles et d'algarades

Baroudeur politique autant que militaire, « Arik » Sharon n'en est pas à sa première bataille. A cinquante-sept ans, une vie publique aussi tumultueuse que controversée lui vaut d'être traité de « *monstre* » par ses ennemis, de « *roi d'Israël* » par ses admirateurs.

Il avait été obligé de quitter son poste de ministre de la défense dans le gouvernement Likoud en février 1983. C'était après que le rapport de la commission Kahane sur les tueries des camps palestiniens de Sabra et de Chatila à Beyrouth lui eut fait grief de « *ne pas avoir pris en considération le danger d'actes de vengeance et d'effusion de sang* » de la part des milices chrétiennes à la suite de l'assassinat de Béchir Gemayel. Départ humiliant, même s'il conserve le titre de ministre sans portefeuille. On croit, un instant, la carrière de l'ambitieux général – il ne cache pas sa volonté de devenir premier ministre – freinée, sinon brisée, tant les résultats de la guerre du Liban, aventure dont il fut le chef d'orchestre, souvent aux dépens de M. Begin, alors premier ministre, sont contestés en Israël.

Il finira pourtant par entrer dans le gouvernement d'union nationale Likoud-travailliste, formé après les élections indécises de juillet 1984, pour y occuper le ministère de l'industrie et du commerce.

Les premiers mois, il joue le jeu de l'union. Ministre discret, il évite les conflits avec M. Pérès. Il passe plusieurs semaines aux Etats-Unis pour y suivre le procès en diffamation qu'il a intenté à l'hebdomadaire *Time* : dans le rôle de la victime outragée, injustement accusée d'avoir été au courant de la préparation des massacres de Sabra et de Chatila, il cherche à redorer son blason auprès de l'opinion israélienne et américaine.

Dès que M. Pérès évoquera la *nécessité* de remettre en marche un processus de paix, pouvant conduire à des compromis territoriaux en Cisjordanie, M. Sharon, en *défenseur* acharné du Grand Israël, tonne : en juillet dernier, il traita le premier ministre de « *menteur* » et d'« *hypocrite* ». D'insultes en critiques, on en arrive à la crise de cette semaine.

C'est sans doute un épisode de plus dans une carrière jalonnée de coups d'éclat et de scandales, sur les champs de bataille comme dans l'arène politique.

Pour expliquer le comportement d'« Arik », on rappelle souvent que, dès son plus jeune âge – il est né en 1928 – il a vécu



Dessin de SZLAKMANN.

dans un climat de conflits. Sa mère aurait été peu sensible aux idéaux sionistes de son père. Ce couple d'intellectuels, les Shernerman – leur nom a ensuite été hébraïsé pour devenir Sharon – aurait eu peine à s'intégrer dans la communauté du mochav (coopérative agricole) où ils avaient choisi de s'installer... Plus tard, des drames familiaux ont éprouvé le général Sharon : sa première femme a été tuée dans un accident de voiture en 1961, et l'un de ses fils est mort en 1969 en manipulant un fusil de chasse.

Outrepasser les ordres

C'est d'abord dans la carrière militaire qu'il s'illustra. Engagé dans la Haganah au début des années 40, il est grièvement blessé lors de la première guerre d'indépendance. En 1951, il est désigné pour former l'unité 101, chargée de mener des opérations de représailles après les raids de commando palestiniens. Ne reculant pas devant les basses œuvres, ce corps d'élite, et tout particulièrement son chef, n'échappera pas aux accusations de comportement brutal et expéditif. En 1956, à la tête d'une brigade de parachutistes, il participe à la première invasion du Sinaï et donne libre cours à son audace : au lieu de se contenter de tenir les accès du col de Mitla, il s'y engouffre. De là date la méfiance que lui témoignent nombre d'officiers. Personne n'oublie qu'« Arik » est enclin à outrepasser les ordres.

En 1967, durant la guerre de six jours, il fait une campagne plus « classique ». En 1973, sa brusque percée au-delà du canal de Suez lui vaut un triomphe. Il l'exploite immédiatement sur le plan politique, quittant l'armée et se faisant élire à la Knesset dans les rangs du Likoud, la droite nationaliste. Tout auréolé de ses succès militaires, ce fonceur – crinière blanche, cou de taureau, torse massif – se lance aussi dans « l'agriculture » : de riches admirateurs américains lui permettent de s'acheter un « ranch » aux confins du Néguev.

Mais son objectif reste politique : prendre le contrôle du Likoud et imposer des conceptions radicales quant au règlement du problème palestinien, c'est-à-dire le renversement de la monarchie hachémite et l'installation de l'OLP à Amman – la Jordanie devenant un Etat au pouvoir des Palestiniens, la contestation de la mainmise israélienne sur la Cisjordanie et Gaza deviendrait difficile sinon impossible.

Lors de la formation du premier gouvernement de Menahem Begin, en juin 1977, il brigue le portefeuille de la défense, sans l'obtenir. « *Il serait capable de placer des chars autour de mon bureau* », déclare avec humour M. Begin à ses proches pour expliquer son refus. Il est nommé à l'agriculture où, responsable des implantations dans les territoires occupés, il multiplie les points de peuplement. Ce zèle aura raison des dernières hésitations de M. Begin, qui le nomme à la défense après les élections de l'été 1981.

HOSTILES A TOUTE NÉGOCIATION DIRECTE AVEC ISRAËL

La Syrie et la Jordanie demandent une conférence internationale incluant l'URSS

La Syrie et la Jordanie se sont prononcées, mercredi 13 novembre, contre toute négociation de paix séparée avec Israël, indique un communiqué commun publié à l'issue de la visite de vingt-quatre heures à Damas du premier ministre jordanien, M. Zeid Rifaï. Ce dernier a eu, mardi, six heures de conversations avec le président Assad.

Le communiqué souligne que les deux pays refusent « *des solutions partielles ou séparées et des négociations directes avec Israël* ». « *La question palestinienne*, poursuit le document, *est la question fondamentale et nationale arabe* » et la recherche de la paix « *ne peut se faire qu'avec la tenue d'une conférence internationale sous les auspices des Nations unies, à laquelle participeraient toutes les parties concernées et avec la participation de l'URSS et des Etats-Unis.* »

Le document ne mentionne pas nommément l'OLP ni l'accord pour une initiative de paix jordano-palestinienne conclu en février dernier entre M. Arafat et le roi Hussein, démarche que la Syrie n'a cessé de condamner, y voyant la porte ouverte à un accord séparé avec Israël.

Ce rapprochement spectaculaire entre la Jordanie et la Syrie – ennemi juré du chef de l'OLP – ne peut qu'inquiéter M. Arafat et explique sans doute l'arrivée inopinée de ce dernier, mardi soir à Amman.

● Au Caire, le président Moubarak a indiqué mercredi qu'il avait adressé des messages à MM. Reagan et Gorbatchev sur « *la nécessité de réunir une conférence internationale sur le Proche-Orient, avec la participation de l'OLP, et de réserver une partie de leurs entretiens au processus de paix* » dans la région.

Un responsable égyptien a annoncé que l'Egypte et Israël allaient reprendre dans la deuxième quinzaine de décembre leurs pourparlers sur l'enclave de Taba. Ils avaient été suspendus par l'Egypte à la suite du raid israélien contre l'OLP en Tunisie, le 1er octobre dernier.

● Enfin, en Cisjordanie, les autorités militaires israéliennes, assurant agir avec l'accord de l'UNWRA, ont rasé quelque cinq mille habitations insalubres dans deux camps palestiniens proches de Jericho. – *(AFP, AP.)*

DIPLOMATIE

AVANT LE SOMMET SOVIÉTO-AMÉRICAIN

M. Gorbatchev : « Nous ne nous rendons pas à Genève les mains vides »

De notre correspondant

Mnscon. – A moins d'une semaine de sa rencontre avec le président Reagan, M. Gorbatchev a démontré une fois de plus qu'il savait admirablement s'adresser aux Occidentaux par le biais d'« *événements* » médiatiques soigneusement organisés. La délégation des lauréats du prix Nobel qu'il a reçue mercredi 13 novembre au Kremlin lui a fourni, en effet, l'occasion de se poser en interlocuteur de bonne volonté, prêt à un dialogue sincère et même à une coopération scientifique et technologique d'envergure avec les Etats-Unis.

« *Nous nous préparons à cette rencontre en toute honnêteté et franchise. Nous partons à Genève pleinement conscients de la responsabilité qui incombe certes aux dirigeants de tous les pays, mais en premier lieu à ceux de l'URSS et des Etats-Unis. Nous nous y rendons en vue d'un travail sérieux et productif et, je veux le souligner, pas les mains vides* », a déclaré M. Gorbatchev. Sur un ton à la fois conciliant et passionné, le secrétaire général a énuméré les buts qu'il fixait à ce sommet : la « *consolidation de la paix et de la sécurité internationale, l'assainissement des relations avec les Etats-Unis, l'arrêt de la course aux armements et la prévention de son irruption dans les immensités de l'espace* ».

M. Gorbatchev a donc évité de mettre en tête de sa liste le désarmement, répondant ainsi implicitement au vœu de M. Reagan qui souhaite aborder en priorité la situation internationale à travers les crises régionales et envisager globalement les relations entre Moscou et Washington sans se polariser sur les problèmes stratégiques. Il s'agit là d'un infléchissement de l'attitude soviétique, qui donne à penser que les blocages sur l'établissement d'un ordre du jour ont été enfin levés. Cette évolution incite à un certain optimisme concernant la rencontre de Genève, même s'il ne fait aucun doute que, dans l'esprit de M. Gorbatchev, la question du contrôle des armements, surtout dans l'espace, reste de loin la plus importante.

Le message que les lauréats du prix Nobel, conduits par l'éditeur néerlandais Théo Knippenberg, ont remis à M. Gorbatchev et qu'ils s'apprêtent également à adresser au président Reagan, est d'ailleurs presque entièrement consacré à la prévention de la guerre nucléaire. Les Nobel invitent ardemment les dirigeants deux pays « *à ne pas quitter Genève avant qu'un accord ne soit conclu sur un plan concret de désarmement général* ».

« Un niveau inouï de tension »

M. Gorbatchev avait donc un auditoire tout trouvé, dont la nature lui permettait de dépasser les considérations immédiates et de décrire sur le mode de l'indignation morale les dangers d'un monde encombré d'armes de toutes sortes : « *Imaginez donc la planète dans dix ou vingt ons. Il y oura des flots d'armes offensives partout, depuis les limites de l'atmosphère jusqu'à une centaine de kilomètres d'altitude* » remarque M. Gorbatchev.

Le secrétaire général estime que la réponse à la question : « *les armes offensives seront-elles oui ou non déployées dans l'espace ? (...)* » déterminera l'évolution du monde pour de longues années. Il prévoit, au cas où celles-ci seraient finalement mises en place, un « *niveau inouï de tension* » entre l'URSS et les Etats-Unis. Non sans habileté, il s'interroge enfin sur « *la réaction des simples Américains qui ne sont pas encore habitués à la présence d'armes d'autrui à leurs frontières* », lorsqu'ils seront menacés par des engins circulant au-dessus de leur tête...

M. Gorbatchev envisage en effet, comme il l'a déjà dit à plusieurs reprises, que l'URSS se dote à son tour d'un programme militaire spatial si les Etats-Unis persistent dans la voie de la « *guerre des étoiles* ». « *L'URSS trouvera une réponse efficace, conforme à nos conceptions des besoins du maintien de l'équilibre stratégique. Mais il s'agira dans ce cas d'un nouveau tour de la course aux armements* » indique le secrétaire général.

M. Gorbatchev préfère espérer que ce « *nouveau tour* » n'aura pas lieu. Il tend d'autre part la main aux Américains pour une « *coopération pacifique dans l'espace* ». Il rappelle enfin la proposition qu'il avait rendu publique à Paris d'un programme international en matière de fusion thermonucléaire. Il s'agit de développer le projet de réacteur thermonucléaire expérimental international Tomahawk dont il est question depuis 1978. L'URSS est à l'origine de cette initiative à laquelle participent « *des savants de plusieurs pays ouest-européens, des Etats-Unis et du Japon* ». On ne pouvait trouver meilleur sujet pour séduire les nombreux lauréats du prix Nobel de physique, qui se sont associés à cette démarche de leurs collègues en faveur du désarmement auprès de MM. Gorbatchev et Reagan.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Reagan compte proposer de « nouvelles idées » sur plusieurs sujets

M. Reagan compte présenter à Genève à M. Gorbatchev de nouvelles propositions dans une série de domaines, a affirmé mercredi soir 13 novembre à Washington un haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat. « *Dans chacun des quatre volets* [désarmement, conflits régionaux, questions bilatérales et droits de l'homme] *que les Etats-Unis comptent discuter à Genève, il y a des propositions que nous comptons faire et qui, je pense, seront intéressantes pour l'Union soviétique* », a déclaré ce haut fonctionnaire, qui a ajouté qu'une « *douzaine* » d'entre elles concerneront les relations bilatérales soviéto-américaines. Une partie de ces « *nouvelles idées* » pourraient être annoncées ce jeudi soir lors du discours télévisé que doit prononcer le président américain, d'autres seront tenues en réserve pour plus tard : « *Nous n'allons pas faire de publicité sur les bonnes choses que nous n'avons pas annoncées* », a encore déclaré ce responsable.

L'une de ces propositions pourrait être l'adoption d'un texte commun engageant les deux parties à continuer de respecter les clauses du traité SALT 2, conclu en 1979 mais *non ratifié par les Etats-Unis*. Selon le *Washington Post*, Washington aurait informé Moscou, dès la semaine dernière, de son intention à cet égard. En juin dernier, passant outre l'avis de certains responsables du Pentagone, le président Reagan avait déjà proclamé cette intention et ordonné le démantèlement d'un sous-marin lance-missiles Poseidon afin de respecter les plafonds fixés par le traité. Toujours selon le *Washington Post*, les Soviétiques ont proposé de leur côté un projet de déclaration commune allant dans le même sens, mais rédigé dans d'autres termes.

Tandis que le Parlement néerlandais confirmait le feu vert donné par le premier ministre M. Lubbers au déploiement des 48 missiles de l'OTAN aux Pays-Bas en repoussant par 80 voix contre 69 une motion hostile déposée par l'opposition, la *Pravda* consacrait, mercredi, un long article au problème des euromissiles. Selon le quotidien soviétique, l'URSS dispose actuellement de 373 missiles à moyenne portée dans la partie européenne de son territoire, dont 243 SS-20, alors que poursuit-il, on compte en Europe occidentale 396 missiles nucléaires, dont 218 américains.

A Bonn, d'autre part, M. Zagladine, haut responsable du comité central du PC soviétique en visite en RFA, à l'invitation du Parti communiste allemand, a averti les autorités ouest-allemandes que leur coopération avec l'initiative américaine de défense stratégique risquait de compromettre les chances du sommet de Genève : « *Le chancelier Kohl dit qu'il veut un succès à Genève*, a dit M. Zagladine, *mais ce qu'il fait ruine les chances de ce succès.* »

Un ton également dur a été adopté par M. Gromyko dans un discours prononcé à Gorki et dont rend compte l'agence Tass. L'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, aujourd'hui chef de l'Etat, critique vivement l'« *impérialisme américain* », qui « *a entrepris un accroissement sans précédent de ses stocks d'armement* ». Il invite le « *peuple soviétique* » à faire preuve de « *beaucoup de vigilance* » et à « *renforcer au maximum la défense du pays* ». – (AFP.)

Un procès-verbal public pour les conversations « secrètes » ?

L'association européenne Droit contre raison d'État (1) vient de saisir le tribunal de première instance de Genève d'une requête pour le moins originale : il s'agit de faire désigner par les magistrats « *un huissier judiciaire pour assister à la totalité des entretiens qu'auront, les 19 et 20 novembre prochains à Genève, MM. Mickhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan, pour enregistrer ces entretiens et pour en rendre le contenu intégral public et accessible sans délai aux médias et aux populations du monde entier* ».

L'association considère en effet que si la diplomatie secrète « *est souvent justifiée, et parfois fructueuse, en cas d'hostilités ouvertes* », elle est en revanche « *incompatible avec les problèmes Est-Ouest, et notamment avec ceux du désarmement, gérés avec force publicité depuis plus de quarante ans* ».

Droit contre raison d'Etat, qui rassemble des juristes, mais aussi des sociologues et des politologues, n'en est pas à son coup d'essai. Elle avait déjà, toujours sous forme d'actions en justice apparemment banales, déposé une plainte pour association de malfaiteurs contre MM. Shultz et Gromyko, pour apologie du crime, à l'occasion de leur rencontre à Genève en janvier dernier ; et une autre pour publicité mensongère contre « *une émission de télévision qui, en France, vantait et vendait la « guerre des étoiles » comme un produit miracle* » (il s'agissait de « La guerre en face », présentée par Yves Montand).

Son actif comporte encore quelques autres opérations de ce type ; et son passif, « *quelques centaines de francs, nouveaux, voire suisses* », précise-t-elle.

(1) 48 bis, rue de Rivoli, 75004 Paris.

EUROPE

RFA

Un nouveau créneau pour les mécènes : le contre-espionnage

Les industriels mécènes subventionnant *les arts ou les sports* sont devenus, si l'on ose dire, monnaie courante. C'est admis, et même de mieux en mieux accepté dans les sociétés modernes. On tolère également le penchant de certains patrons à faire profiter de leurs largesses des formations politiques qui leur semblent les plus aptes à faire *prévaloir leurs intérêts. Ce n'est* pas très moral, mais c'est humain, et surtout très difficile à empêcher en période électorale. Mais un groupe financier subventionnant le service de contre-espionnage d'un grand pays démocratique, voilà qui dépasse les bornes communément admises.

C'est pourtant ce qui ressort d'une enquête menée en RFA par des journalistes de la Westdeutsche *Rundfunk. L'ancien président* de la Dresdner Bank, M. Hans Friderichs, déjà impliqué dans le scandale Flick – une affaire de pots-de-vin qui a déjà causé la chute de deux hauts personnages, le comte Lambsdorff et M. Rainer Barzel – aurait, en 1980, versé une somme de 50000 marks (150000 F) au BND, *le service ouest-allemand* de contre-espionnage. Cette dotation était destinée à financer une équipe de détectives spécialement chargés de surveiller l'action de terroristes allemands à l'étranger.

Dans ce genre de « bonnes œuvres » très spéciales, M. Hans *Friderichs est loin d'être un cas* isolé : en effet, la commission de contrôle parlementaire des services secrets s'est réunie d'urgence, lundi 11 novembre à Bonn, pour étudier les révélations *surprenantes du principal* accusé du procès Flick, M. Eberhardt von Brauchitsch. Ce dernier a affirmé qu'un groupe de dix industriels allemands avait fait don en 1978 au BND d'une somme de 500000 marks (1500000 F), comme contribution à la lutte contre le terrorisme.

Il faut dire que, à l'époque, les milieux patronaux ouest-allemands avaient été durement touchés par les actions de la Fraction armée rouge, la « bande à Baader ». En janvier 1977, le prédécesseur de M. Hans Friderichs à la tête de la Dresdner Bank avait été assassiné à son *domicile, et quelques mois plus* tard, en octobre 1977, c'était au tour du « patron des patrons » de RFA, M. Hanns Martin Schleyer, d'être enlevé, puis abattu par un commando de la RAF...

Néanmoins, dès 1980, le parquet fédéral de Bonn s'était ému de ces procédés inhabituels et avait engagé contre M. Friderichs une procédure, mais qui avait été arrêtée *sur* l'intervention du *directeur du BND, M. Klaus Kin*kel, aujourd'hui secrétaire d'Etat au ministère de la justice. Ce der*nier avait fait valoir* auprès des magistrats l'argument selon lequel le président de la Dresdner Bank serait en danger de mort si les « terroristes » venaient à apprendre qu'il avait « sponsorisé » le BND. Une preuve, s'il en était besoin, que l'argent versé n'avait pas servi à grand-chose...

L.R.

● *Un débat sur l'Espagne et l'Europe.* – L'Association des amis de la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) organise, lundi 18 novembre, à 14 h 30, au siège de la bibliothèque (centre universitaire, 92001 Nanterre Cedex, tél. : 47-21-40-22), une rencontre-débat consacrée au thème général : « L'Espagne vers l'Europe ». L'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Joan Reventos Carner, et l'écrivain Jorge Semprun doivent notamment y intervenir, ainsi que plusieurs universitaires et spécialistes des relations euro-espagnoles.

URSS

MORT DE M. GARBOUZOV MINISTRE DES FINANCES

Moscou (*AFP*). – Le ministre soviétique des finances, Vassili Garbouzov, est décédé le mardi 12 novembre à l'âge de soixante-quatorze ans, a annoncé mercredi l'agence Tass.

Né le 3 juillet 1911, membre du PC depuis 1939 et du comité central depuis 1961, il a fait toute sa carrière dans les finances à l'exception de trois années passées à la direction *de la planification (Gosplan) en* Ukraine, de 1950 à 1952. Depuis, il a été successivement vice-ministre et premier vice-premier ministre des finances de l'URSS avant d'être nommé ministre le 16 mai 1960.

Après ce décès, seuls subsistent trois membres du gouvernement soviétique nommés à l'époque de Khrouchtchev : les vice-premiers ministres Veniamin Dymebits et Leonid Smirnov ainsi que le président du Comité d'Etat (ministère) pour l'utilisation de l'énergie nucléaire, M. Andronik Petrosiants.

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR TURC EN VISITE A MOSCOU

Ankara souhaite renégocier ses accords avec les Etats-Unis

De notre correspondant

Ankara. – Au moment où les accords de coopération turco-américains en matière de défense et d'économie, signés en 1980, font l'objet d'une demande d'amélioration de la part du gouvernement turc – qui se déclare « *insatisfait* » d'un bilan quinquennal « déséquilibré » à ses dépens, – le voyage de quatre jours que le général Urug, chef d'état-major turc, effectue cette semaine à Moscou, depuis lundi 11 novembre, n'a évidemment pas manqué de susciter des commentaires divers à Ankara.

C'est la première fois, en effet, qu'un chef d'état-major turc se rend en Union soviétique. Officiellement, M. Urug répond à une visite du maréchal Ogarkov, alors chef d'état-major soviétique, qui avait séjourné en Turquie en 1978.

Rappelons cependant que le général Evren, chef d'état-major adjoint à l'époque, avait lui aussi visité l'URSS en 1976 au moment de l'embargo d'armes imposé à la Turquie par les Etats-Unis (jusqu'en 1979). Certes, Ankara, qui entretient avec Moscou une politique réaliste de bon voisinage et de coopération économique depuis les années 60, ne s'apprête nullement à pratiquer une politique de surenchère entre les Etats-Unis et l'URSS. Les dirigeants turcs n'ont aucune envie de quitter le giron de l'alliance atlantique et encore moins de dénoncer l'accord de défense bilatéral signé avec les Etats-Unis.

Le voyage à Moscou du général Urug n'en a pas moins son importance. N'est-il pas destiné à obtenir des Etats-Unis qu'ils se montrent plus attentifs aux desiderata turcs ? C'est plausible, commentent certains observateurs. En effet, les Turcs ont officiellement demandé aux Américains une assistance militaire accrue, entre 1,2 et 1,5 milliard de dollars, indispensable pour moderniser leur armée, au lieu des quelque 700 millions de dollars actuels.

Le Turcs se plaignent également de l'échec quasi complet des projets de fabrication en commun du matériel de défense et aussi du retard apporté dans des transferts des technologies pourtant promis dans l'accord signé en 1980.

Enfin, Ankara est également mécontent des quotas d'importation imposés aux textiles turcs par l'administration américaine, au moment où les échanges commerciaux sont nettement déficitaires (800 millions de dollars en faveur des Etats-Unis), et d'autant plus que la Turquie doit payer environ 400 millions de dollars chaque année à Washington pour rembourser des crédits accordés au taux exorbitant de 16,5 % pour l'achat de matériel militaire américain.

Bref, pour la première fois, Ankara se montre désireux d'aborder les relations turco-américaines d'une manière globale, tous leurs aspects, militaires, économiques et commerciaux étant pris en considération. Un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères a précisé : « *Non, nous ne voulons pas faire de bluff, mais nous sommes obligés d'être enfin réalistes et de tenir compte de nos propres intérêts dans le cadre de l'alliance.* »

ARTUN UNSAL.



هكذا من الأصل

LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'ORDINATEURS ONT MAINTENANT A LEUR DISPOSITION LE MICROPROCESSEUR LE PLUS PUISSANT SUR LE MARCHE MONDIAL.

Un ordinateur peut vous étonner par sa mémoire, vous enchanter par son graphisme et vous surprendre par sa vitesse, mais derrière cette puissance, le cerveau de cet ordinateur est son microprocesseur.

Le MC68020 de Motorola est le plus puissant microprocesseur pour ordinateur actuellement disponible sur le marché mondial.

Cette stupéfiante puce "32-bits" permet d'accéder à plus de 4 milliards d'octets de données. Avec plus de 2,5 millions de commandes par seconde, sa capacité de traitement est également prodigieuse. Totalement compatible avec notre unité antérieure de 16-bits, elle complète l'évolution de la famille des microprocesseurs Motorola : le 8-bits, le 16-bits et maintenant le 32-bits ! Ceci permet aux responsables de la conception des équipements d'augmenter les capacités des produits existants sans subir les conséquences d'une nouvelle conception.

Le MC68020 est promis à un grand avenir. Il jouera très probablement un rôle déterminant dans les applications de la robotique de la prochaine génération. Ses capacités de graphisme ultra-rapide et de résolution d'équations mathématiques complexes le rendent idéal pour le traitement de données de grand volume, la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CAO) ainsi que pour les ordinateurs à usage multiple de la prochaine génération.

Nous sommes convaincus que ce microprocesseur peut apporter une contribution significative dans la participation déjà importante de la France à "l'ère de l'information" dans laquelle nous avons un intérêt vital.

Notre portrait de famille

A Toulouse, nous avons une grande usine de production de semiconducteurs, tandis qu'à Angers nous construisons des modules électroniques pour l'automobile. En France, Motorola a 15 agences commerciales pour assurer le service auprès de sa clientèle.

Motorola, société internationale de l'électronique, au chiffre d'affaires global de 52,8 milliards de francs est active sur cinq continents dans le domaine des télécommunications (phonie et données), de l'informatique, des ordinateurs, des semiconducteurs, et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel. Nos cent mille collaborateurs ont un objectif commun : le service auprès de nos clients.



MOTOROLA Un leader mondial dans l'électronique de pointe

Haïti

Abolition de la peine ...
pour crime politi...

A TRAVERS LE MO...

AFGHANISTAN

La résistance et les femmes ...

SRI-LANKA

Augmentation du budget de ...

CHILI

Les évêques
contre la « violence de l'État ...

ARGENTINE

Réquisitoire
dans le « procès des Malouin...

ROUMANIE

Trois nouveaux secrétaires d...

AMÉRIQUES

Haïti

Abolition de la peine de mort pour crime politique

Port-au-Prince (AFP). – La peine de mort pour crime politique a été officiellement ebolie à Haïti, excepté en cas de trahison, a annoncé, mercredi 13 novembre, le ministère de l'information. Le décret d'abolition, publié dans la dernière édition du journal officiel *le Moniteur*, prévoit que la peine de mort pour les crimes politiques est désormais remplacée par une peine de détention *« de dix ans* au *moins et de vingt ans au plus »*. Le décret prévoit vingt ans pour les *« attentats* er *complots »* contre le chef d'Etat ou un membre de sa famille, quinze ans contre un membre du pouvoir exécutif et de dix è douze ans contre un militaire ou un haut fonctionnaire civil. Ces nouvelles dispositions rendent caduque une loi datant de la présidence *du docteur François Duvalier qui* prévoyait la peine de mort pour les personnes accusées d'activités communistes. Le principe de cette ebalitian eveït été adopté par le Parlement haïtien en août 1983 en même temps que la nouvelle Constitution.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

La résistance et les femmes médecins

Islamabad. – L'envoi d'équipes médicales occidentales en Afghanistan comprenant des femmes pose des problèmes aux organisations de moudjahidins, soumises à l'influence croissante de musulmans intégristes qui les poussent à refuser la présence de « kefirs » (infidèles) dans la « djihad » (guerre sainte) et, à plus forte raison, celle de femmes. Les organisations humanitaires, notamment MSF (Médecins sans frontières), font valoir, de leur côté, que la présence des femmes est indispensable, car près de 70 % de leurs activités consistent à soigner des femmes at des enfants. Jamais, constatent-elles, les Afghans n'autoriseront leurs femmes à être soignées par des hommes. Les départs de deux équipes de MSF ont été annulés en octobre et une eutre équipe attend toujours sur place. Un porte-parole de l'un des principaux mouvements de résistance, le Jamiat Islami, a affirmé, mercredi 13 novembre, que le problème ätait « à l'étude ». – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Augmentation du budget de la défense

Le ministre des finances a déclaré, mercredi 13 novembra, que le budget de la défense serait, l'an prochain, en augmentation de 10 % dans la perspective d'un éventuel échec des pourparlars en cours avec les séparatistes tamouls. D'autre part, dans le nord et l'est du pays, dix-sept séparatistes tamouls ont été tués mercredi par les forces de l'ordre au cours de deux accrochages. – *(AFP, Reuter.)*

CHILI

Les évêques contre la « violence de l'Etat »

Santiago-du-Chili. – *Les évêques catholiques chiliens déplorent* la violence politique qui règne au Chili, mais considèrent comme *« plus grava »* la violence de l'Etat. Dans un document publié mercredi 13 novembra par le conférence épiscopale, ils estiment que le recours é la violence est une aberration indescriptible. *« Il y a une volonté politique derrière cette violence*, affirment les évêques. *La violence est dans les détentions arbitraires, l'exil intérieur et extérieur, la pratique des enlèvements, des intimidations er des meurtres politiques. »*

Les évêques soulignent, d'autre part, dans ce document qui fixa les orientations de l'Eglise chilienne pour les trois ennées é venir, que les tensions sont causées par *« le manque* de *liberté politique* et *l'augmentation de la misère »*. Ils estiment que la réconciliation nationale est *« une mission permanente de l'Eglise »*, *qui « aspire à la démocratie »*. Le jour même où l'Eglise publiait ce document, les six dirigeants syndicaux emprisonnés depuis la fin septembre ont suspendu le grève de la faim qu'ils observaient depuis le 30 octobre. – *(AFP, Reuter.)*

ARGENTINE

Réquisitoire dans le « procès des Malouines »

Buenos-Aires. – Le procureur militaire, le général de brigade Hector Canale, a terminé, mardi 12 novembre, son réquisitoire contre les seize militaires jugés dans le procès sur les responsabilités dans l'invasion des îles Malouines en avril 1982. Il a réclamé l'acquittement pour huit d'entre eux, dont l'enseigne de vaisseau Alfreda Astiz, et des sanctions disciplinaires pour deux eutres. Le *procureur militaira a, en revanche*, requis douze ans de réclusion contre le général Galtieri, président de la junte militaire à cetta époque, et des peines da douze et huit ans pour l'amiral Anaya et le général d'aviation Lami Dozo, les deux autres membres de la junte. Des peines de prison ont également été requises pour le gouverneur par intérim des îles et l'ancien responsable des opérations maritimes de l'Atlantique sud. Les plaidoiries de la défense ont commencé après les réquisitions du procureur. Le tribunal devrait rendre son verdict en décembre. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Trois nouveaux secrétaires du PC

Bucarest. – *Le comité central du PC roumain, réuni mercredi* en session plénière, a procédé à plusieurs changements dans la composition de son secrétariat. L'agence Agerpress annonce la nomination dans cet organisme da M. Stefan Andrei, qui avait été relevé lundi de ses fonctions de ministre des affaires étrangères.

Deux personnalités quittent, en revanche, le secrétariat : M. Ion Radu et M. Ilie Verdet, ancien premier ministre et titulaire depuis le mois dernier du ministère *des mines*. Ils *sont remplacés par M. Cornel* Pacosta et Mme Maria Ghitulica.

Le comité central du PC roumain compte désormais dix secrétaires. – *(AFP.)*

● *Mme Halimi à la présidence d'un camité de l'UNESCO.* – L'ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, Mme *Gisèle Halimi*, a été élue à la présidence du comité des conventions et des recommandations de l'organisation. Le comité se cansacre principalement à l'examen des recommandations relatives à des violations massives ou individuelles des droits de l'homme. Cette élection, acquise par environ 80 % des suffrages au sein du conseil exécutif, permet à la France de retrouver un siège au bureau de cet organe de l'UNESCO, après deux années d'absence.

ÉLECTIONS MUNICIPALES AU BRÉSIL

Le retour de l'homme au balai

(Suite de la première page.)

Président de la République, il déroute ses amis comme ses adversaires. Les conservateurs, qui l'an fait élire, tombent des nues larsqu'il tresse des couronnes au castrisme et entreprend une normalisation diplomatique avec les pays communistes. Plus encore lorsqu'il remet au Che Guevara la plus grande décoration brésilienne. *Mais* sa *politique* financière, d'une stricte orthodoxie, rassure les nantis et les créanciers étrangers.

Il déraute surtant par ses excentricités. Il interdit tour à tour les défilés de « Miss » en maillats de bains trop échancrés, les courses hippiques les jaurs de semaine, les combats de coqs, l'usage des lance-parfums dans les bals de carnaval ainsi que la participation de mineurs à des programmes de radio et de télévision. C'est sa façon à lui d'être moral, dans ua pays où la misère est la première source d'immoralité.

Ea août 1961, après sept mois de mendat, il démissianne. Il n'expliquera jamais pourquoi. Il alléguera simplement que des « *forces terribles* » se sont liguées contre lui. Personne ne saura jamais de quelles forces il s'egissait. On apprendra simplement que M. Janio Quadros préparait un coup d'Etat constitutiannel, pour renforcer les pouvairs de la présidenee. Mais qu'il s'est embrouillé dans les *fils* de la trame.

Le pays, interloqué, ne réagit pas, mais parle à mots couverts de l'« *instabilité émotionnelle* » du président, exaeerbée per saa amour de la boisson. A Rio-de-Janeiro, l'bumaur s'empare de l'épisade. Dans les bars, an demande une « *force terrible* », pour commander un whisky.

Pourtant, il n'y a pas de quai rire. La démissioa inopinée de l'hamme au balai ouvre une crise politique qui débouehera, mains de *trais* ans plus ıerd, sur le putsch des généraux, et vingt et un ans de régime militaire.

Les nauveaux maîtres « cassent » les draits politiques de M. Jaaio Quadros et de beaucoup d'autres. L'ancien chef de l'Etat, *pourtant*, a approuvé l'investiture de Castella Branco, le premier des généraux-présidents. Il aura, à l'égard du régime militaire, une attitude souvent ambiguë. Ses préférenees vant à une démocratie « farte », et il se dit l'admirateur du dernier chef d'Etat étoilé, le général Figueiredo.

Le vaiei dane briguant la mairie de Sao-Paula, treate ans après s'y être installé une première fais. Candidat, camme à l'époque, d'une petite formation, le Parti travailliste brésilien, de caractère populiste, il a cette fois derrière lui le ban et l'arrière-ban de la draite. Depuis M. Delfim M. Neta, grand argentier des généraux, jusqu'à M. Olava Setubal, banquier et actuel ministre des relations extérieures, en passant par M. Paula Maluf, candidat de l'aneiea système contre Tancredo Neves pour la présidence de la République, et devant qui le balai de M. Janio Quadros semble s'être arrêté, bien qu'il soit unanimement considéré comme un modèle de corruption.

Contradictions

M. Setubal appartieat au Parti du front libéral, qui fait partie de la coalition de l'Alliance démocratique au pouvoir. Comme tel, il devrait appuyer M. Fernando Henrique Cardoso, présenté par l'autre pilier de l'Alliance, le PMDB. Il se trouve cependant dans l'autre camp. L'élection fait donc éclater au grand jour les contradictions d'une coalition hétérogène, où la droite et la gauche ne sont réunies que le temps de la transitian.

Elle fait aussi affleurer les ambitians personnelles. C'est à Sao-Paula que le PMDB possède son bastian et qu'il recrutera sans doute le candidat à la suecessian de M. Sarney. La bataille pour la mairie n'est danc qu'une première bataille, mais elle est une étape *décisive sur* la *route* du *pouvoir*.

L'élection de M. Cardoso signifierait que l'esprit des réformes *l'emporte*, et les *classes possédantes* seraient alors en droit de redauter des bauleversements. Les partisans du modèle économique iatact, ou à peine modifié, laissé par les généraux, ont done misé sur M. Jania Quadros. Non pas sur l'bomme politique, qui a fait faillite – et il les a trop souvent désarçonnés par ses retournements – mais sur le tribun capable de faire barrage aux farces du ehangement. « *Je ne veux pas voir la faucille* et *le marteau sur le drapeau national* », dit M. Quadros avec une belle simplieité. La même simplieité qui le conduit à traiter M. Cardoso de « *candidat de la marijuana* », faute d'argument plus consistant.

Les mimiques du vieil acteur feront-elles encore de l'effet ? Les sondages donnent un léger avantage à M. Cardoso. Sao-Paulo a beaucoup ehangé en trente ans. Les elasses mayennes, qui se reconnaissaient dans l'bomme au balai, ont appris à leurs dépens ce que valaient les hérauts de la marale quand ils ne s'appuyaient pas sur un contrat moral précis. La classe *ouvrière aussi* a grandi et mûri. Les étudiants se sont multipliés. Autant de facteurs qui jouent pour le renouvellement du message politique et de la classe dirigeante. Si l'attente est la même qu'autrefois, la crédulité est moindre.

CHARLES VANHECKE.

Colombie

CORRESPONDANCE

Plaidoyer pour le président Betancur

A la suite de l'attaque du palais de justice de Bogota par les guérilleros du M 19 et du refus de négociation du président Betancur lors de la prise d'atages qui a suivi, le directeur du Centre d'études catalanes de Paris nous a fait parvenir une lettre dont voici les principaux extraits :

(...) Ne perdons jamais de vue que l'Amérique andine a'est pas l'Europe occidentale et que la prise da palais de justice de Bogota par le M 19 n'a rien de comparable avec la prise de la Sorbonne par les étudiants de 1968. La Calambie moderne n'est pas un eldarodo, si l'on en croit Bolivar, son fondateur, dans un de ses derniers écrits : « *Ce pays tombera infailliblement entre les mains de la multitude déchaînée pour passer après en celles de petits tyrans.* (...) *La réaction soudaine de l'idéologie exaspérée va nous combler de tous les maux qui nous manquaient...* » (1830). Parole prophétique qui s'applique admirablement à la situation présente.

Le M 19 est né d'une dissidence de l'ANAPO, le parti du général Rajas Pinilla, le dernier en date des tyrans militaires colombiens, amené *au pouvoir par une situation populaire* insurrectionnelle (le « Bogotazo »), consécutive à l'assassinat en 1948 du principal leader progressiste, Jorge Eliecer Gaitan. Depuis lors la *violencia* a connu des accalmies, mais elle n'a jamais vraiment pris fin dans le pays.

Disons-le nettement, à la place du président Betancur, au lendemain de son élection en 1982, la plupart des chefs d'Etat de la *région* auraient décrété l'état de siège, avee le couvre-feu, les rafles de police, ete. Faisant preuve d'un courage politique admirable, *Belisario* – comme on l'appelle dans le pays – a entamé un dialogue long et difficile avec les diverses guérillas et enfin abouti à une trêve. Cette trêve a été rompue à plusieurs reprises – au mois de juillet dernier – alors que je me trouvais à Bogota, par l'attaque d'une petite ville, puis du marché central de la capitale. La « saisie » du palais de justice est donc une provocation, qui a *fait* suite à d'autres, mais qui, cette fois-ci, dépassait ce qu'ua Etat peut accepter d'une faction, sans perdre toute crédibilité.

Dans cette *affaire*, le président Betancur a révélé à la fois du jugemeat et de la patience, car il a longtemps différé l'assaut que les chefs militaires étaieat prêts à donner dès la première heure. Ceux d'entre nous qui ant connu la guerre d'Algérie, le putsch des généraux et l'OAS, devraieat se souvenir que même un ehef historiqae comme le général de Gaulle a été déstabilisé et a failli payer de sa vie son opposition aux thèses jusqu'auboutistes des afficiers du corps expéditionnaire. La République française a été vraiment en danger au début des années 60. La République de Colombie est plus fragile (pour des raisons sociologiques qu'il est impossible d'exposer *ici)*, menacée sur sa *droite* par une armée qui combat la guérilla depuis environ trente-cinq ans, sur sa gauehe par des mouvements de guérilleros qui, comme le M 19, ont peut-être huit mille hommes en armes et contrôlent partiellement la vallée du Cauca – c'est-à-dire nae région aussi vitale pour la Colombie que la vallée du Rhône pour la France. Dans ces conditions, quelle était la marge de manœuvre du président Betancur ?

Regardons aussi de près le plan de la ville de Bogota. Imaginons par analogie que le palais de justice de Paris soit à la place du Grand Palais – à quelques ceataines de mètres de l'Elysée – et que le Front de libération de la Corse s'en empare grâce à une cinquantaine de faux CRS, armés d'armes automatiques, prenne ea otage le présideat de la Cour de cassatian et une demi-douzaine de hauts magistrats, exige, enfin, pour leur laisser la vie sauve, de pouvoir claironner sa vérité sur toutes les radios et toutes les chaînes de télévision... Qu'aurait fait – que ferait – un président de la République française (qu'il soit d'ailleurs de droite, de gauche ou du centre) ? Pourrait-il louvoyer ? Le président Betancur a revendiqué enfin la responsabilité de l'assaut du palais de justice, e'est peu-être là son plus grand caurage, ear un homme comme lui sait le prix d'une vie. A cause de ce geste, il mérite notre respect, et naturellement aussi celui de la presse internationale.

هكذا من الأصل

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Mitterrand prend le relais du premier ministre

« On apprend tous les jours » : bon joueur, alors qu'on le croyait mauvais perdant, M. Laurent Fabius admet, après son échec télévisé face à M. Jacques Chirac, ce qui, pour d'autres, est une évidence. M. François Mitterrand non plus n'est pas à l'abri d'une défaillance technique, à l'occasion, mais il reste difficile de le prendre en défaut sur l'expression de ses convictions : on devrait s'en apercevoir jeudi 21 novembre au cours de la conférence de presse qu'il a décidé d'organiser, au palais de l'Elysée, pour la quatrième fois depuis 1981. But de l'opération : montrer que, chef de l'Etat, il n'a certes pas l'intention de participer au corps-à-corps de la campagne législative 1986, mais qu'il ne veut pas non plus planer éternellement sur son petit nuage élyséen. Il lui appartient aussi, pense-t-il, d'exposer aux Français les données du choix qui leur sera soumis en mars 1986, et ce qu'il pense des conséquences de ce choix. M. Mitterrand a déjà exprimé son sentiment, à maintes reprises, au cours de ses visites, en province notamment, mais il s'agit pour lui de le réaffirmer plus solennellement.

Le cérémonial de la conférence de presse style Ve République s'y prête. Si l'on s'en tient aux plus récents propos qu'il a tenus sur ce sujet – en Bretagne au début du mois d'octobre – le choix de 1986 s'organise ainsi : d'un côté la *« France qui gagne »*, celle du redressement par *« l'effort, l'intelligence, l'audace »*, celle du progrès dans la justice sociale ; de l'autre – *« quelle dérision ! »* – les *« responsables de tout ce qui a été manqué »* avant 1981 et qui *« prétendent incarner l'avenir »*. Bref, la continuité dans le progrès social et la réussite économique, ou le retour brutal en arrière. Un dessein pour demain, ou la nostalgie d'un passé lointain.

C'est cela, justement, que le premier ministre – malgré son excellente prestation à usage militant du congrès socialiste de Toulouse – ne parvient pas à vendre. Sa carence, sur ce terrain, face à M. Chirac, a été criante. A s'en tenir jusqu'à l'absurde au *« lui c'est lui, moi c'est moi »* qui, dans son esprit, doit le distinguer à jamais de M. Mitterrand, le *« très remarquable premier ministre »* – selon l'expression utilisée par le chef de l'Etat – a délaissé les leçons du maître.

Lorsqu'il a choisi M. Fabius pour succéder à M. Mauroy, le président de la République avait établi, à usage de ses collaborateurs, une liste de qualités indispensables à ses yeux. Outre la jeunesse et l'image de la modernité incarnées, M. Fabius était censé aller au charbon électoral, le moment venu, pour un violent combat droite-gauche. M. Mitterrand, compte tenu des compétences manifestées par son lieutenant Fabius lorsqu'il s'agissait, avant 1981, de régler les comptes dans les *batailles internes du Parti socialiste*, pensait que son premier ministre saurait tirer parti de l'expérience ainsi acquise pour porter le fer audehors du PS, contre la droite.

Pourquoi s'inquiéter, au cours des premiers mois de gouvernement Fabius ? Le premier ministre avait choisi d'exister tout seul, en passant au travers des gouttes de l'orage politique. Lisse, toujours plus lisse, il n'offrait guère de prise à l'adversaire et tirait d'un langage simple, moderne, gestionnaire et sans agressivité, une popularité qui, somme toute, pouvait à la longue profiter à tous les socialistes.

Trois mois de calme politique, six mois de sourires discrets, neuf mois de modernité. Le printemps 1985 virait à l'été. Il commençait à être temps de préparer le printemps 1986. A trop lisser son profil, *confiait M. Mitterrand, on s'use* très vite. Vient un moment où le débat politique doit se cristalliser sur des idées, et il convient, dès lors, d'être porteur d'un projet. A bien observer M. Fabius, il semblait que ce moment ne viendrait pas.

M. Mitterrand s'inquiétait un peu, partagé entre la fascination pour un premier ministre qui, se distinguant de lui, tirait profit d'une situation politique dommageable à presque tous les autres socialistes, et l'irritation envers un jeune homme qui ne retenait de ses leçons que ce qu'il avait envie d'apprendre.

Comme M. Fabius ne paraissait pas enthousiaste pour défendre l'ensemble du bilan de la gauche, et singulièrement la première période du septennat, M. Mitterrand dit gentiment ce qu'il en pensait, au beau milieu de la querelle avec M. Jospin, le 26 juin : *« Il veut rassembler et il a raison. Mais sur la base d'une politique claire que nous menons depuis quatre ans. »* Comme M. Fabius paraissait hésiter à déployer franchement le drapeau socialiste, il a aimablement remarqué que lui, en 1981, ne s'était pas *« caché derrière un arbuste »*. *« Tout le monde savait que j'étais socialiste, et j'ai obtenu deux fois plus de voix au second tour qu'au premier. »* M. Fabius est jeune. Il a le temps de se reprendre. Il aurait pu être à la pointe du combat. Il a obligé le président à le rattraper.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. FABIUS A « PARLONS FRANCE »

Se reprendre

« Si le courant passe... », avait dit M. Laurent Fabius, le 4 septembre dernier, à « l'Heure de vérité ». Le 27 octobre, face à M. Jacques Chirac, le premier ministre n'a pas fait passer le courant. Du coup, le climat a changé, pour lui, dans les sondages, et autour de lui, comme l'a montré, à la fin de la semaine dernière, la convention nationale du Parti socialiste. Le chef du gouvernement se voit affaibli à quatre mois de la première grande bataille politique qu'il devait conduire. Comment se reprendre ?

Dans leur débat télévisé, MM. Chirac et Fabius ont joué à contre-emploi. Le président du RPR calme en dépit des efforts de son adversaire, et le premier ministre étrangement – et vainement – agressif. Le premier ministre cherche donc à récupérer le personnage qu'il avait imposé avec bonheur depuis juillet 1984.

« Il faut être soi-même », a-t-il dit, mercredi, au cours de l'émission « Parlons France ». Sous-entendu : il n'avait pas été lui-même face au maire de Paris. Tout le monde avait vu qu'il n'était pas le même. Il affirme : le « vrai » Fabius, c'est l'autre, celui qui peut dire : *« On apprend tous les jours »* et reconnaître ainsi, la mine contrite, son erreur. Le public – son public – est invité à la connivence avec ce beau joueur. Quel jeune homme brillant n'a jamais cédé à la griserie du succès et mis à côté de la plaque ?

Le gouvernement, ensuite. Il travaille. Il s'occupe de l'avenir autant que de la vie quotidienne des Français. Les décisions importantes se prennent à Matignon. En voici une à prendre rapidement : l'aménagement du temps de travail. Le gouvernement peut-il encourir les reproches des syndicats en mettant en cause certaines garanties acquises ? Peut-il, à l'inverse, choisir l'immobilisme alors même que M. Fabius ne cesse d'expliquer qu'on ne combattra pas le chômage sans partage de l'emploi ?

Face à des syndicats qui rechignent à concéder un peu aujourd'hui, de peur de baisser leur garde face à ce que la droite cherchera à leur imposer demain, le gouvernement est dans une situation difficile. C'est pourtant la « *modernisation sociale* » prônée par M. Fabius qui est en jeu.

Le parti, enfin. Le 29 novembre, M. Fabius et les chefs du PS seront réunis, à Paris, pour lancer la campagne. Le premier ministre, à partir de la fin de la session parlementaire, sera en première ligne face à l'opposition. Démontrer que celle-ci aura *« beaucoup à démolir »*, telle sera sa tâche. Quant à ce que le Parti socialiste propose de construire, tout n'est pas encore dit.

PATRICK JARREAU.

Vingt mille TUC pour les personnes âgées

M. Laurent Fabius a annoncé, au cours de son quart d'heure mensuel « Parlons France », sur TF 1, le mercredi 13 novembre, qu'il prendra à la fin de la semaine, avec le ministre du travail, la décision de déposer ou non un projet de loi sur l'aménagement du travail. Estimant que *« la législation du travail n'est plus adaptée à la donne moderne des entreprises »*, M. Fabius a indiqué qu'il faut trouver *« un point d'équilibre » : « à la fois introduire de la souplesse pour aménager la durée du travail, car c'est une grande clé pour l'emploi, et, en même temps, ne pas introduire la pagaille dans le droit du travail »*.

Le premier ministre a indiqué, d'autre part, au sujet des personnes âgées, qu'il avait demandé au secrétaire d'Etat responsable de ce secteur de *« mettre à leur disposition vingt mille jeunes TUC* [NDLR, travaux d'utilité publique] *pour les aider à la maison, à faire leurs courses, si les mairies, les associations le demandent »*. Au-delà de cette mesure, il a appelé chacun à accueillir chez soi, à Noël, une personne âgée seule.

Enfin, M. Fabius a indiqué qu'il n'est pas favorable à une limitation accrue de la vitesse sur les routes, mais qu'il faut appliquer *« de façon beaucoup plus ferme »* la réglementation. Pour les personnes coupables de conduire en état d'ivresse – *« ces assassins en puissance »*, a-t-il dit, – le premier ministre est *« partisan de suspendre immédiatement et automatiquement le permis »*. *« Je vais mettre cela en route dans les jours qui viennent »*, a-t-il précisé. Les taux d'alcoolémie délictueux ne seront pas modifiés.

EN DÉSACCORD AVEC LE PS

Le MRG fait de la surenchère

Après les socialistes, c'était au tour des radicaux de gauche de se retrouver, le mercredi 13 novembre, dans la salle de réunion du troisième sous-sol de l'Assemblée nationale, pour discuter des propositions d'accord avec le PS. Le comité directeur a renvoyé la copie proposée par le président du MRG, M. François Doubin, avec les mentions *« insuffisant »* et *« inacceptable »*.

Après une longue après-midi de débats parfois houleux, le comité directeur a chargé son président de reprendre les discussions avec le PS jusqu'à satisfaction de plusieurs revendications. Au premier rang de ces dernières figure la possibilité pour le MRG de présenter des listes autonomes dans un nombre de départements plus grand que celui arrêté avec le PS. Avant toute rediscussion, le PS laissait son partenaire partir sous sa propre bannière dans dix-sept départements (1).

« Mal choisis », ont répondu certains présidents de fédérations, comme celui de l'Oise qui a expliqué qu'il n'était pas dans les intentions des radicaux du département de se lancer seuls dans la bataille. En outre, certains craignent que des candidats rocardiens en position d'éligibles sur les listes socialistes ne voient leur siège menacé par la présence d'une liste autonome du MRG. Les mêmes citent comme exemple le cas de M. Yves Tavernier dans l'Essonne, de M. Freddy Deschaux-Beaume dans l'Eure. Au PS, on conteste cette remarque en observant que les départements ont bien été choisis pour ne faire courir aucun risque à un candidat socialiste.

« Trop peu nombreux », ont ajouté d'autres membres du comité directeur. Plusieurs fédérations ont réaffirmé leur souhait d'entrer en lice, comme le Rhône, la Saône-et-Loire, l'Isère, l'Indre... La liste est loin d'être exhaustive. Nombreux ont été ceux à remarquer dans le huis clos du comité directeur que les zones urbaines étaient sous-représentées et que n'étaient pas compris certains des fiefs de tradition radicale.

Le Lot est le plus gros écueil : la détermination de M. Bernard Charles, député sortant, élu en décembre 1983 après avoir devancé au premier tour le candidat socialiste, a été largement partagée. M. Charles est décidé à être candidat, refusant que le seul siège gagnable par la gauche dans ce département échoit au secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Martin Malvy (PS), investi par son parti pour conduire la liste. Il a décidé d'être candidat, quitte à être exclu du MRG. Pour le PS, la règle veut que soient *« protégés »* les membres du gouvernement. C'est ainsi qu'il a convenu que M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, soit chef de file dans le Tarn-et-Garonne. M. Baylet, président d'honneur du MRG, nie qu'il y ait une sorte de troc entre le Tarn-et-Garonne et le Lot, puisque, dit-il, des compensations ont été prévues pour le PS au bureau du conseil général qu'il préside et pour les sénatoriales de septembre 1986. Pour le PS, ces *« compensations »* sont destinées à *« apurer »* un passé lourd de contentieux entre les deux partis.

Le « goutte à goutte » socialiste

M. Doubin est en outre mandaté par le comité directeur pour avoir la confirmation que M. Jean-Pierre Defontaine, député sortant du Pas-de-Calais, figure, contrairement aux listes publiées par le PS, en sixième position sur la liste législative, lui donnant ainsi toute chance d'être réélu. Ce point ne devrait pas faire de difficulté. Enfin, M. Doubin doit lier le bouclage des investitures pour les législatives avec celui des listes régionales. De cette façon, estiment certains, les velléités de candidatures pourraient se trouver satisfaites. Quant à la demande de création d'un second siège à Mayotte qui permettrait à M. Jean-François Hary, sortant d'être assuré de conserver son siège, elle apparaît d'autant plus aléatoire qu'il faudrait le vote d'une loi spécifique.

La menace de M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, de quitter le gouvernement si n'était pas signé un accord politique avec le PS, n'a guère ébranlé les frondeurs. Les trois membres du gouvernement appartenant au MRG (MM. Baylet, Crépeau et M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités) ont pris position en faveur d'un accord avec le PS. En plaçant la barre très haut, le « parlement » du MRG dans sa majorité a décidé de prendre le risque d'un non-accord avec son allié traditionnel.

La voie de l'autonomie préconisée depuis plusieurs mois par la direction du MRG est visiblement et dorénavant celle souhaitée par une grande partie du mouvement qui a d'ores et déjà décidé de la poursuivre. N'est-ce pas l'un des membres du secrétariat national qui affirme préférer *« mourir tout de suite plutôt que de continuer à survivre grâce au goutte à goutte socialiste »* ?

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Dans les dix-sept départements suivants, le MRG peut présenter des listes autonomes dans le cadre d'un accord avec le PS : Allier, Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Oise, Pyrénées-Atlantiques, Somme, Vaucluse, Vendée, Essonne et Hauts-de-Seine.

● *Mme Marie-France Garaud*, ancien conseiller de Georges Pompidou a déclaré devant « le Club de la Bretagne » à Paris le 13 novembre qu'elle souhaitait *« dès 1986 »* une réforme institutionnelle aux termes de laquelle l'Etat conserverait *« la primauté dans le domaine de la paix intérieure et extérieure »* alors que *« chacune des provinces aurait des institutions identiques avec un législatif et un exécutif élus au suffrage universel et avec des compétences exclusives que chaque région gèrera à sa manière »*.



Le PS plaque une affiche publicitaire de gauche sur une pratique de droite

déclare M. Paul Laurent

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du Parti communiste, a résumé pour la presse, mercredi 13 novembre, le rapport qu'il avait présenté la veille au comité central (*le Monde* du 14 novembre). Estimant que le Parti socialiste, lors de sa convention nationale, a *« plaqué un placard publicitaire de gauche sur une pratique de droite, d'austérité et de chômage »*. M. Laurent a expliqué que le PCF s'affirme, face à la *« convergence du PS et de la droite »*, comme *« la force vive pour s'en sortir »*.

Quant au résultat visé par le PCF, M. Laurent s'est borné à indiquer qu'un score électoral supérieur aux 11,28 % des élections européennes serait *« un progrès »*. Il a présenté, d'autre part, les têtes de liste du parti pour les élections législatives et régionales, l'ensemble des candidatures ayant été ratifiées par le comité central.

M. Pierre Juquin, ancien député, ancien membre du bureau politique, membre du comité central, qui ne figure pas sur ces listes, a déclaré sur Radio-France internationale, mercredi, que cette exclusion peut être interprétée comme *« une sorte de sanction »*, mais qu'il s'agit là d'un *« problème très secondaire à ses yeux »*.

Les têtes de liste du PCF

Ain. – M. Guy Jacquin, premier secrétaire fédéral.
Aisne. – M. Daniel Le Meur, d.
Allier. – M. André Lajoinie, d., membre du secrétariat du comité central.
Alpes-de-Haute-Provence. – M. Pierre Girardot, c. g., a. d.
Hautes-Alpes. – M. Gaston Julian, a. d.
Alpes-Maritimes. – M. Charles Caressa, premier secrétaire fédéral.
Ardèche. – M. Alain Feuchot, premier secrétaire fédéral.
Ardennes. – M. René Visse, a. d., c. g., premier secrétaire fédéral.
Ariège. – M. Gilbert Séguéla.
Aube. – M. Georges Didier, maire de Romilly.
Aude. – M. Maurice Martin.
Aveyron. – M. Michel Fages.
Bouches-du-Rhône. – M. Guy Hermier, d., membre du bureau politique.
Calvados. – M. Marc Bellet, premier secrétaire fédéral.
Cantal. – M. Nils Balanche.
Charente. – M. André Soury, d., c. g., maire de Pressignac.
Charente-Maritime. – M. Jacques Bessière, premier secrétaire fédéral.
Cher. – M. Jacques Rimbault, d., maire de Bourges.
Corrèze. – M. Jean Combasteil, d., maire de Tulle.
Corse-du-Sud. – M. Dominique Bucchini, c. r., maire de Sartène.
Haute-Corse. – M. Alphonse Tamburini, c. r.
Côte-d'Or. – M. Alain Bardot, maire de Magny-Saint-Médard.
Côtes-du-Nord. – M. Félix Leizour, c. g.
Creuse. – M. René Debesson.
Dordogne. – M. Lucien Dutard, d., m. de Boulazac.
Doubs. – M. Martial Bourquin, premier secrétaire fédéral.
Drôme. – M. Michel Quenin, premier secrétaire fédéral.
Eure. – M. Marcel Larmanou, c. g., m. de Gisors.
Eure-et-Loir. – M. André Essirard, premier secrétaire fédéral.
Finistère. – Mme Sylvie Le Roux.
Gard. – M. Bernard Deschamps, c. g., a.d.
Haute-Garonne. – M. René Piquet, représentant à l'Assemblée européenne, membre du bureau politique.
Gers. – M. Joseph Lamothe, c. g.
Gironde. – M. Michel Peyret.
Hérault. – M. Jacques Roux.
Ille-et-Vilaine. – M. Christian Benoist.
Indre. – M. Emile Legresy, premier secrétaire fédéral.
Indre-et-Loire. – MM. Marie-France Beaufils, c.g., m. de Saint-Pierre-des-Corps.
Isère. – M. Jean Giard.
Jura. – M. Maurice Faivre-Picon, c.g., m. de Damparis.
Landes. – M. Michel Larrat, premier secrétaire fédéral.
Loir-et-Cher. – M. Jean-Louis Le Moing, premier secrétaire fédéral.
Loire. – M. Paul Chomat, d., c.g.
Haute-Loire. – M. Gérard Gravier.
Loire-Atlantique. – M. Michel Moreau.
Loiret. – M. André Chêne, c.g., m. de Fleury-les-Aubrais.
Lot. – M. Gérard Iragne.
Lot-et-Garonne. – M. Jean-Claude François, premier secrétaire fédéral.
Lozère. – M. Marc Loupias.
Maine-et-Loire. – M. Jean Bertholet, m. de Trélazé.
Manche. – M. Jean-Claude Forafo, premier secrétaire fédéral.
Marne. – M. Jean Reyssier, c. g., m. de Châlons-sur-Marne.
Haute-Marne. – M. Marius Cartier, m. de Saint-Dizier.
Mayenne. – M. Jacques Poirier.
Meurthe-et-Moselle. – Mme Colette Gœuriot, d., m. de Jœuf.
Meuse. – M. Daniel Meyer, c. g., m. de Bouligny.
Morbihan. – M. Jean Maurice, c. g., m. de Lanester.
Moselle. – M. Claude Lamm, c. g.
Nièvre. – M. André Perinaud.
Nord. – M. Gustave Ansart, d., membre du bureau politique.
Oise. – M. Gilles Masure, c. g.
Orne. – M. Pierre Frenet.
Pas-de-Calais. – M. Rémy Auchedé, premier secrétaire fédéral.
Puy-de-Dôme. – M. Jean-Claude Jacob.
Pyrénées-Atlantiques. – M. André Cazetien, m. de Mourenx.
Hautes-Pyrénées. – M. Raymond Erraçartre, m. de Tarbes.
Pyrénées-Orientales. – M. André Tourné, d.
Bas-Rhin. – M. René Bailleux, premier secrétaire fédéral.
Haut-Rhin. – M. Guy Buecher.
Rhône. – M. Charles Fitermann, ancien ministre, membre du secrétariat du comité central.
Haute-Saône. – M. Hubert Guerrin, c. g.
Saône-et-Loire. – M. Lucien Bossu.
Sarthe. – M. Daniel Boulay, c. g., a. d., premier secrétaire fédéral.
Savoie. – M. Alain Bouvier, c. g., m. de Saint-Georges-d'Hurtières ;
Haute-Savoie. – M. Jean Moget, M. de Meythet ;
Paris. – Mme Gisèle Moreau, a. d., membre du secrétariat du comité central.
Seine-Maritime. – M. Roland Leroy, a. d., membre du bureau politique.
Seine-et-Marne. – M. Gérard Bordu, a. d.
Yvelines. – Mme Jackie Hoffmann, représentante à l'Assemblée européenne.
Deux-Sèvres. – Robert Léon.
Somme. – M. Maxime Gremetz, représentant à l'Assemblée européenne, a. d., membre du secrétariat du comité central.
Tarn. – Mme Nelly Foissac.
Tarn-et-Garonne. – M. Michel Bonnet, premier secrétaire fédéral.
Var. – Mme Danielle Demarch, représentante à l'Assemblée européenne, premier secrétaire fédéral.
Vaucluse. – M. Fernand Marin, a. d., m. de Sorgues.
Vendée. – M. André Tardivel.
Vienne. – M. Paul Fromonteil.
Haute-Vienne. – M. Marcel Rigout, ancien ministre, a. d.
Vosges. – M. Jean-Pierre Ferry.
Yonne. – M. Jean Cordillot, c. g.
Territoire de Belfort. – Mme Arlette Clerc.
Essonne. – M. Roger Combrisson, c. g., a. d., m. de Corbeil-Essonnes.
Hauts-de-Seine. – M. Guy Ducoloné, d., c. g.
Seine-Saint-Denis. – M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central.
Val-de-Marne. – M. Georges Marchais, d., représentant à l'Assemblée européenne, secrétaire général.
Val-d'Oise. – M. Robert Montdargent, d., m., d'Argenteuil.



POLITIQUE

SITUATIONS 86

M. Brice Lalonde candidat écologiste à Lyon

Le Rhône déborde...

De notre correspondant régional

Lyon. — Au cours d'une rencontre au Club de la presse de Lyon, mercredi 13 novembre, M. Brice Lalonde, candidat au scrutin présidentiel de 1981, a annoncé son intention de présenter, « *à la demande de nombreux écologistes du département* », une liste pour le scrutin législatif du 16 mars 1986. Lyon étant devenu à ses yeux la « *capitale politique de la France* », M. Lalonde a convaincu une part des militants écologistes du Rhône de la nécessité de sa présence pour mener un « *débat politique* » de haut niveau face à MM. Barre, Noir, Fiterman et, bien sûr, Hernu. C'est la candidature de ce dernier, chef de file du PS, qui lui permet les plus belles envolées.

Au cours de la campagne, M. Lalonde tentera de faire entendre sa conception de la « *morale* » politique. L'affaire du *Rainbow-Warrior* aurait, selon lui, dû imposer aux « *responsables désignés* » — et donc à M. Charles Hernu — une « *période de veuvage politique* ». Il aurait été « *convenable et décent* » que M. Hernu s'efface, même si, a poursuivi le leader écologiste, « *Il bénéficie d'une solidarité de toute la classe politique pour ne pas parler de l'affaire Greenpeace* ». Plus curieusement, M. Lalonde invoque son nationalisme ; « *Je suis presque saisi par le nationalisme* » ; « *Ne pas comprendre que cette affaire est un crime et que cela altère l'image de la France, c'est faire preuve de provincialisme* » ; « *Au lieu de regretter l'ordre, on regrette l'exécution* ».

Ce feu nourri anti-Hernu n'empêche pas M. Lalonde de prendre toujours aussi nettement ses distances avec le mouvement des « *verts* », notamment avec les Allemands, accusés de dérive « *gauchiste* ». Il entend ne pas « dénigrer » Mururoa « *Il n'y a pas eu là-bas de pollution considérable* ») ni l'armée française (« *Même si j'ai entendu beaucoup de ganaches caricaturales* »). Ses thèmes de campagne seront d'ailleurs modérés : oui à l'« entente politique » et ouverture en direction de tous les candidats, dont M. Raymond Barre, pour discuter d'éventuels accords entre « *des sociaux-démocrates et des libéraux inquiets de la montée de l'intolérance* ».

Le parachutage de M. Lalonde provoque des remous. Au cours de son entretien avec la presse, il s'est vu décerner par un membre des Amis de la Terre une « *médaille spéciale* » pour son « *slalom élection* ». Les « verts » officiels restent fidèles au candidat investi localement et confirmé nationalement, M. Jean Brière. En revanche, M. Lalonde a indiqué qu'il ne se présentait pas pour le scrutin régional et qu'il soutenait la liste conduite par M. Philippe Lebreton.

Avec deux listes distinctes, l'élection à l'Assemblée nationale d'un candidat de sensibilité écologiste paraît très problématique dans un département où chaque élu « pèse » 7 % des voix. Il reste qu'avant même la confirmation de la candidature « socioprofessionnelle » de M. Emile Véron, le Rhône électoral est bel et bien en crue...

CLAUDE RÉGENT.

Doubs : union et malaise de l'opposition

De notre correspondant

Innombrables ont été les démarches publiques ou privées de M. Edgar Faure, ces derniers mois, pour arriver à la constitution de listes uniques UDF-RPR aux élections de mars 1986. Il a d'une certaine façon fini par obtenir satisfaction.

Le président du conseil régional de Franche-Comté, qui vient par ailleurs de déposer les statuts d'une « UDF » de Franche-Comté, estime qu'une présentation groupée aux législatives pourrait donner à l'opposition quatre sièges de député dans le Doubs au lieu des trois que rapporteraient un combat mené en ordre dispersé (il y a cinq sièges à pourvoir dans le département).

L'argument a probablement été entendu puisqu'il paraît désormais acquis qu'UDF et RPR feront liste commune. L'accord, cependant, ne porte que sur les trois premiers noms de la liste : MM. Roland Vuillaume, député (RPR) de la circonscription de Pontarlier, Michel Jacquemin (CDS), président de la chambre de commerce du Doubs et de la chambre régionale de commerce et d'industrie, et M. Gérard Kuster (RPR), conseiller général, membre du conseil régional.

Si M. Faure peut revendiquer la paternité d'une union qui est tout sauf sacrée (on murmure, par exemple, que le RPR y a finalement vu l'occasion de masquer sa faiblesse dans la circonscription de M. Vuillaume), la combinaison n'est pas celle préparée selon la recette concoctée par l'ancien président du conseil et risque de lui laisser un arrière-goût d'amertume.

La principale victime reste toutefois M. Marcel Pochard (CDS), directeur des services régionaux. Confiant dans la destinée nationale que paraissait lui préparer M. Edgar Faure, qui a dû ensuite y renoncer. Il avait déjà loué un appartement à Paris. On lui avait bien entendu trouvé un successeur à la tête des services régionaux, qu'il devait quitter le 6 novembre. L'indiscipline (longtemps contenue, il est vrai) des amis de M. Edgar Faure lui vaut de rentrer dans le rang alors qu'il s'était déjà mis en campagne.

M. Pochard se consolera peut-être en pensant qu'il a des chances de ne pas être le seul « dépité » du Doubs, la bataille pour la quatrième place « éligible » devant encore faire des victimes dont on ne sait pas si elles seront UDF ou RPR. Au demeurant, les choses ne sont pas simples non plus dans le camp RPR. Des divergences ont secoué le mouvement et M. Christian Nachin, ancien secrétaire fédéral en disgrâce, vient de créer le Rassemblement pour la Franche-Comté (RPFC), en entraînant un certain nombre de dissidents qui tout à la fois se réclament de l'héritage gaulliste et reprochent à M. Toubon « *de vouloir bientôt nommer jusqu'aux gardes champêtres* ».

M. Nachin avait été démis de ses fonctions fédérales par les instances nationales du parti pour avoir organisé des « primaires » entre deux candidats à la candidature, M. Gérard Kuster et M. Guy Picard, également conseiller général. Si le RPFC entend être présent aux élections régionales, il ne semble cependant pas qu'il soit disposé à présenter sa propre liste aux élections législatives.

HAUTES-PYRÉNÉES : la grogne du RPR

(De notre correspondant)

Tarbes. — Président de la fédération du PR et de l'UDF des Hautes-Pyrénées, M. Gérard Trémège, est considéré par le noyau dur du RPR comme un usurpateur parce qu'il occupe la deuxième place sur la liste UDF-RPR imposée par les instances nationales des deux mouvements. Tête de liste devant M. Trémège, le docteur Pierre Bleurer (CDS), maire, conseiller général de Lannemezan, espère prendre enfin sa revanche après avoir été barré à de nombreuses reprises par les radicaux lors des précédents scrutins.

M. Trémège avait l'ambition d'être tête de liste. Le RPR l'aurait accepté, à l'extrême rigueur, à condition que le secrétaire général de la fédération de ce mouvement, M. José Marthe, conseiller général de Lourdes-Ouest, vienne en deuxième position. Mais M. Bleurer lui a été préféré dans l'accord national. M. Marthe se retrouve donc en troisième place, sans le moindre espoir d'être élu. La compensation — il est tête de liste d'union RPR-UDF pour les régionales — ne le satisfait que très partiellement. Par deux fois suppléant de José Marthe lors des législatives (remportées par François Abadie, devenu sénateur) M. Jacques Longuet, président du comité départemental du RPR, n'accepte pas l'accord des états-majors parisiens favorisant l'UDF. Il a donné sa démission vendredi 8 novembre. Il proteste contre la solution de compensation qu'on voudrait offrir pour les régionales à son ami José Marthe. M. Longuet redoute un transfert sur le Front national « d'électrices et d'électeurs mécontents ». Il n'exclut pas de constituer une liste RPR autonome.

G. D.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 13 novembre. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● CRÉATION DE CHAMBRES ADJOINTES AU CONSEIL D'ÉTAT

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi créant des chambres adjointes au Conseil d'Etat.

L'augmentation continue du nombre des recours contentieux affecte le Conseil d'Etat comme l'ensemble des juridictions tant en France que dans les autres pays développés. Malgré un doublement en dix ans de sa capacité de jugement, l'écart entre le nombre des recours enregistrés et celui des affaires jugées n'a cessé de croître. Le nombre des affaires en instance atteint aujourd'hui 21 000 dossiers et le délai moyen de jugement d'un pourvoi s'élève à trois ans.

Pour remédier à cette situation sans compromettre l'équilibre entre la mission juridictionnelle et la mission consultative du Conseil d'Etat, une réforme a été proposée par le Conseil lui-même et acceptée par le gouvernement. Elle consiste en la création de trois chambres adjointes, compétentes pour connaître des appels formés contre les jugements rendus par les tribunaux administratifs dans les litiges individuels relatifs à la *fiscalité*, à la *fonction publique* et aux travaux publics. Ces affaires représentent, à l'heure actuelle, environ 45 % du contentieux soumis au Conseil d'Etat.

Les membres des chambres adjointes appartiendront soit au Conseil d'Etat, soit au corps des conseillers de tribunaux administratifs. Ces chambres seront présidées par le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. Celui-ci pourra renvoyer à l'assemblée ou à la section du contentieux du Conseil d'Etat le jugement de certaines affaires, notamment en vue d'assurer l'unité de la jurisprudence.

Les règles applicables à l'introduction, à l'instruction et au jugement des recours seront celles suivies devant la section du contentieux.

La mise en place des chambres se fera progressivement dans un délai maximal de cinq ans. Pour faciliter leur constitution initiale, un recrutement exceptionnel de conseillers des tribunaux administratifs sera organisé parmi les magistrats et fonctionnaires de haut niveau, sur la proposition de commissions comprenant en majorité des membres du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs.

Parallèlement, les tribunaux administratifs pourront continuer à bénéficier pendant cinq ans du recrutement complémentaire par voie de concours prévu par la loi n° 80-511 du 7 juillet 1980.

● L'INDÉPENDANCE DES MEMBRES DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi fixant, en application de l'article 9 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, les règles qui garantissent l'indépendance des membres des tribunaux administratifs.

L'inamovibilité des magistrats administratifs sera désormais consacrée par la loi : ils ne pourront être mutés, même en avancement, sans leur consentement. Les incompatibilités applicables aux magistrats de l'ordre judiciaire leur seront étendues.

Un conseil supérieur des tribunaux administratifs, présidé par le vice-président du Conseil d'Etat et composé pour moitié de représentants du corps, sera créé.

● NOUVELLE-CALÉDONIE ORDONNANCES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

I. — Sur proposition du ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, le conseil des ministres a adopté huit ordonnances relatives au développement de ce territoire.

Ces textes sont pris en application de la loi du 23 août 1985 qui a autorisé le gouvernement à fixer par ordonnances, avant le 15 novembre 1985, les réformes institutionnelles, économiques, sociales et financières destinées à assurer le développement de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

Une première ordonnance relative à l'organisation et au fonctionnement des régions est intervenue le 20 septembre 1985.

Les huit ordonnances adoptées ce jour concernent les domaines suivants : l'indemnisation des victimes ; le droit du travail ; la fiscalité directe ; la fiscalité régionale ; le développement économique ; la réforme foncière ; l'action sanitaire et sociale ; l'enseignement, la culture et la formation professionnelle.

— L'ordonnance relative à l'indemnisation des victimes offre une solution équitable et rapide aux personnes victimes de dommages liés aux événements politiques postérieurs au 29 octobre 1984.

— L'ordonnance relative au droit du travail définit les principes directeurs de ce droit qui, en vertu du statut du territoire, relèvent de la compétence de l'Etat. Elle concilie la protection des travailleurs avec l'adaptation du droit aux particularités locales pour assurer le développement du commerce, de l'artisanat, du tourisme et de l'industrie.

— L'ordonnance sur la fiscalité directe modernise et coordonne la réglementation en vigueur en instaurant plus de justice sociale.

— L'ordonnance sur la fiscalité régionale définit les modalités de perception par les régions de la contribution foncière et de la contribution des patentes.

— L'ordonnance sur le développement économique crée des moyens d'intervention adaptés aux réalités *régionales : office de développement* des régions, fonds de régulation et de garantie des prix agricoles, fonds spécial de développement, société coopérative d'exploitation en commun, contrats de programmes avec l'Etat, etc. A partir de ces différents instruments, les régions définiront et contrôleront leur politique de développement dans le cadre d'un plan général établi par l'Etat.

— L'ordonnance sur la réforme foncière organise la coexistence des droits coutumiers et des droits de statut civil. L'organisation coutumière participe activement à la définition des droits d'usage coutumiers sur les terres. Ces droits sont reconnus, après avis d'une commission foncière communale, par le haut commissaire et attribués par le conseil de région. Dans le même temps, l'ordonnance donne aux propriétaires et aux exploitants de droit civil toutes garanties sous le contrôle de l'Etat. Elle prévoit enfin la mise en valeur des terres pour assurer l'indispensable développement agricole du territoire.

— L'ordonnance relative à l'action sanitaire et sociale donne aux *régions un rôle déterminant en* matière d'action préventive. Les régions distribueront désormais les prestations sociales non contributives.

— L'ordonnance relative à l'enseignement, la culture et la formation professionnelle tend à réduire les inégalités profondes d'accès à la culture en Nouvelle-Calédonie, en donnant à chacun la possibilité d'obtenir les connaissances, les diplômes et les fonctions que tous n'ont pas aujourd'hui.

Ces textes concernent la quasi-totalité de la vie administrative, sociale et économique de la Nouvelle-Calédonie. Ils doivent permettre aux institutions régionales issues des élections du 29 septembre 1985 de vivre, de se développer et d'assumer leurs nouvelles responsabilités politiques. Ils respectent la diversité exprimée par ce scrutin dans la nécessaire unité du territoire.

II. — Par ailleurs, le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant amnistie relative à la Nouvelle-Calédonie.

Ce projet de loi propose d'amnistier les infractions commises jusqu'au 29 septembre 1985, date des élections aux conseils de région et au congrès du territoire, en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie. Les infractions contre les agents de la force publique dans l'exercice de leur fonction ainsi que les actes criminels contre les personnes sont exclus du bénéfice de l'amnistie.

Loi d'apaisement, ce texte manifeste la volonté du gouvernement de voir les Calédoniens travailler ensemble pour leur développement.

DES MODIFICATIONS TECHNIQUES

Les huit ordonnances doivent être promulguées le 15 novembre au *Journal officiel*. Le gouvernement a *apporté peu de retouches aux textes qu'il avait* soumis à l'examen des commissions du Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Ces quelques modifications ont été effectuées pour tenir compte des suggestions techniques de ces commissions et des avis juridiques du Conseil d'Etat. Elles ne changent pas la philosophie de l'ensemble du plan de *réforme tel qu'il avait été rendu* public le mois dernier *(le Monde* du 12 octobre).

En revanche, le gouvernement *n'a pas donné suite à son* neuvième avant-projet d'ordonnance relative aux « *droits et obligations des fonctionnaires appartenant à la fonction publique du territoire* ». Il a renoncé à ce texte pour suivre l'avis du Conseil d'Etat, qui avait souligné que les dispositions de la loi du 23 août 1985 apparaissaient suffisantes pour garantir l'égalité des droits entre les Canaques et les membres des autres communautés ethniques, ainsi que la liberté d'opinion et la liberté syndicale de chacun.

∴

De son côté, M. Jacques Lafleur, député RPR de Nouvelle-Calédonie et président du RPCR, s'est dit « *tout à fait scandalisé* » par le projet d'amnistie, ajoutant : « *On ne pardonne pas de cette façon-là les crimes commis en Nouvelle-Calédonie, au lieu de chercher à ramener la paix dans les esprits en ramenant l'ordre. Le gouvernement veut faire un dernier cadeau au FLNKS.* » M. Lafleur a estimé que « *les ordonnances seraient inapplicables dans les quelques mois qui restent au pouvoir socialiste* ».

● CONSEIL SUPÉRIEUR DES UNIVERSITÉS ET COMMISSIONS DE SPÉCIALITÉ ET D'ÉTABLISSEMENT DES UNIVERSITÉS

Le secrétaire d'Etat chargé des universités a présenté au conseil des ministres trois projets de décret visant à modifier certaines dispositions concernant le conseil supérieur des universités et les commissions de spécialité et d'établissement des universités.

[Le conseil d'Etat avait annulé, le 19 avril dernier, certaines dispositions du décret instituant le Conseil supérieur des universités (CSU). Il estimait, notamment, que les assistants titulaires ne pouvaient participer à l'élection des représentants des maîtres de conférences (ex-maîtres-assistants) dans cette instance. Les projets de décrets actuellement à l'étude visent à mettre les textes en conformité. Ces décrets devront être publiés rapidement pour que les élections puissent avoir lieu au mois de février.]

● L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Madame le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur l'aide au développement des petites et moyennes entreprises.

I. — **Les mesures prises depuis 1981 pour encourager la création d'entreprises et le renouvellement du tissu industriel portent leurs fruits.**

Cette action permanente et prioritaire du gouvernement permet aujourd'hui d'enregistrer une augmentation sensible du nombre annuel des créations d'entreprises, passé de 73 000 en 1980 à 88 000 en 1984. Cette tendance est confirmée pour les trois premiers trimestres de 1985 (plus 20 % par rapport à la période équivalente de 1984).

II. — **Pour conforter cette action, le gouvernement a décidé de renforcer le dispositif actuel.**

1) *Encourager l'investissement immatériel et le recours aux compétences extérieures :*

— La contribution de l'Etat aux fonds régionaux d'aide au conseil, qui sont opérationnels depuis la fin de 1984, sera doublée et portée à 100 millions de francs en 1986.

— Un appui financier sera accordé à des opérations régionales de formation des dirigeants et cadres d'entreprise (en matière de stratégie d'entreprise et d'action commerciale notamment).

2) *Faciliter la création d'entreprises :*

— La mise en place de pépinières d'entreprises, destinées à aplanir les difficultés auxquelles se heurte le créateur d'entreprise dans la phase de développement du projet, sera encouragée. En 1986, vingt pépinières seront soutenues par l'Etat.

— Une réflexion sera lancée avec les régions pour améliorer l'efficacité des aides à la création, notamment la prime régionale à la création d'entreprise.

3) *Améliorer la situation de trésorerie des entreprises :*

— Une expérience d'accélération des procédures administratives de remboursement de la TVA, visant à les raccourcir d'environ un mois, sera réalisée.

— D'autre part, des dispositions ont été mises en place ou proposées au Parlement afin que désormais les administrations publiques qui ne payent pas leurs travaux et fournitures dans les délais prescrits par le code des marchés soient automatiquement astreintes au paiement des intérêts de retard.

● LA TRANSMISSION DES ENTREPRISES DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Il s'agit de permettre aux commerçants et artisans qui le souhaitent de transmettre la propriété de leur entreprise dans des conditions assurant leur pérennité et leur développement.

Le gouvernement a décidé de renforcer ce dispositif en faveur de la transmission d'entreprises du commerce et de l'artisanat par trois mesures nouvelles.

— Les opérations de restructuration d'entreprises par cession de blocs de parts sociales ou d'actions ne seront plus, dans le cas général, traitées comme des cessions d'entreprises. Elles bénéficieront donc le plus souvent du taux d'enregistrement réduit de 4,80 %.

— Le crédit-bail pourra désormais être utilisé pour acquérir un fonds de commerce ou une entreprise artisanale.

— Les concours bancaires accompagnant la transmission d'une petite entreprise commerciale implantée en milieu rural sont dorénavant « éligibles » au fonds de garantie géré par la Société française pour l'assurance du capital-risques des PME (Sofaris).

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

— M. Bernard Lesterlin est nommé administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna.

∴

Le conseil des ministres a prononcé, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la dissolution du conseil municipal de la commune d'Allonne (Oise).

DÉCÈS DE JEAN VEILLET ANCIEN MAIRE DE DIJON

Le docteur Jean Veillet, ancien maire de Dijon, est décédé à la fin de la semaine dernière, à l'âge de quatre-vingt quatre ans. Il avait souhaité que la nouvelle de sa disparition ne soit connue qu'après ses obsèques qui ont eu lieu mardi 12 novembre.

[Né le 14 mars 1901 à Dijon (Côte-d'Or), Jean Veillet, ancien résistant, ancien interne des hôpitaux, occupa les fonctions de chef de service à l'hôpital de Dijon et de chargé de cours à l'Ecole de médecine. Elu conseiller municipal de sa ville natale en 1946, sous l'étiquette Républicain indépendant, il devint premier adjoint en 1965, puis maire en 1968 à l'occasion d'une élection partielle. Il ne se représenta pas lors des élections municipales de 1971 et fut remplacé par M. Pierre Poujade toujours en poste aujourd'hui. Conseiller général du canton de Dijon-Est depuis 1945, il fut élu président du conseil général de la Côte-d'Or en 1966 et le demeura jusqu'en 1975, date à laquelle il démissionna pour raisons de santé. Président de la commission départementale de 1947 à 1966, il fut nommé conseiller économique et social en 1971 et le resta jusqu'en 1974.

Jean Veillet était officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques et chevalier de la santé publique et du mérite civil.]

● *A l'ENA.* — A l'occasion du quarantième anniversaire de la fondation de l'Ecole nationale d'administration, l'Association des anciens élèves a publié un numéro spécial de sa revue « ENA mensuel ». M. Laurent Fabius, lui-même ancien élève (promotion 73), y écrit notamment : « *L'ENA devra amplifier son esprit d'adaptation, d'innovation et d'ouverture sociale. Elle devra vivre davantage la mutation nécessaire de l'Etat : un Etat plus efficace mais plus discret.* » De nombreux articles sont consacrés au rôle de l'ENA, notamment à l'étranger.

* **En vente (25 francs) à l'Association des anciens ENA, 24, *rue de l'Université*, 75007 Paris.**

POLITIQUE

UN ENTRETIEN AVEC M. OLIVIER GUICHARD

« L'aménagement du territoire est en déroute... »

Inventeur de l'aménagement du territoire, il y a vingt-deux ans, lorsqu'il prit la tête de la DATAR, M. Olivier Guichard (RPR) n'a jamais cessé de s'intéresser au développement économique régional. Plusieurs fois ministre à partir de 1967, il préside depuis 1974 le conseil régional des Pays de la Loire. Il nous parle dans l'entretien ci-dessous de sa vision de la décentralisation et de la politique d'aménagement régional à la veille d'échéances électorales essentielles.

« Le gouvernement a-t-il encore aujourd'hui une politique d'aménagement du territoire digne de ce nom, ou bien cette notion n'est-elle plus qu'une coquille vide, une simple incantation ?

– L'aménagement du territoire est une expression qui a disparu du discours gouvernemental. Je vous laisse à penser ce qui en est de la chose.

» L'aménagement du territoire exige une volonté, un effort continu. Or le gouvernement fait de l'opportunisme. Il suit l'événement : camouflage, anticipation, retardement. Aucune politique créatrice. Du reste son « aménagement du territoire » connaît une déroute parallèle à sa « politique industrielle ». Il n'en reste – en dehors des opérations à motivation électorale – que des actions sectorielles mais pas géographiques.

– Pourtant, les pôles de conversion sont géographiquement désignés...

– La politique des pôles illustre la volonté gouvernementale d'abandonner l'Ouest, puisqu'il n'y en a pas un seul à l'ouest d'une ligne Cherbourg-Montélimar, alors que par exemple à Saint-Nazaire on est à 21 % de chômage ! Du coup, l'Ouest ne bénéficie plus d'aucune priorité pour les équipements publics et c'est de cela que nous souffrons le plus. Un exemple ? L'Etat ne tient pas les promesses faites il y a trois ans pour construire le pont de Cheviré en aval de Nantes, alors que la région et le département, eux, les tiennent. Or, comme tous les équipements aujourd'hui sont cofinancés, nous sommes coincés si l'Etat refuse de mettre sa mise.

– Et pour les primes d'aménagement du territoire (PAT) en faveur des industries, vous êtes « coincés » aussi ?

– Nous avions, dans les Pays de la Loire, 67 millions en 1983, un peu moins en 1984 et 35 aujourd'hui en 1985. Il nous manque 15 à 20 millions dans les deux mois qui viennent pour honorer les dossiers en cours. Or ces PAT sont des crédits d'Etat.

– Si la tendance n'est pas inversée, va-t-on assister à la réalisation du « scénario de l'inacceptable » en l'an 2000 avec une France de l'Est qui « tient la route » et une France de l'Ouest de plus en plus fragile ?

– La fragilité est partout. Et, Dieu merci, il y a partout aussi des éléments de solidité. Le travail d'un quart de siècle ne s'efface pas en cinq ans. Mais il est clair que, se cantonnant à des actions réparatrices et compensatrices, le gouvernement tend à pérenniser les déséquilibres anciens du territoire. Dans la mesure aussi où la vieille industrie souffre particulièrement de la crise de reconversion, toute l'attention publique semble se porter sur cette géographie ancienne de la France économique : Nord et Est.

Fixité et pesanteurs

– L'aménagement du territoire implique une forte intervention politique et financière de l'État. Est-ce compatible avec la notion tellement en vogue aujourd'hui dans l'opposition de « libéralisme » ?

– Bonne question ! L'urgence numéro un, c'est évidemment la revitalisation des entreprises et de l'initiative, où qu'elles soient. Ce sera l'effet d'une politique fiscale, sociale, financière et juridique nouvelle. L'aménagement du territoire a été fondé sur une prospérité générale, sur un dynamisme dans lequel il introduisait un correctif géographique. Alors, il faut d'abord recréer les conditions du dynamisme.

» C'est vrai, qu'en essayant de faire jouer partout les ressorts de la liberté économique, qu'en préférant la libération à la subvention, on s'interdit de jouer sur la gamme des primes qui ont été un ressort de l'aménagement du territoire. Mais il y a d'autres ressorts que les primes, et par exemple les grands équipements nationaux.

» Il ne faudrait pas opposer libéralisme et aménagement du territoire. Un grand obstacle au redémarrage économique, c'est la fixité géographique de l'emploi. Comment peut-on croire qu'il est possible de tout reconvertir sur place ? Or cette fixité géographique est le fait des personnes bien sûr, mais elle se trouve encouragée, justifiée, par toutes sortes de rigidités qu'il faut faire sauter. Vous voulez vendre et achetez facilement une maison ? C'est difficile avec des droits de mutation très lourds. Et les locations, avec la loi Quilliot ! Quant aux pesanteurs liées aux conditions d'embauche et de licenciement, elles sont bien connues.

» Il faut une politique d'encouragement à la mobilité (y compris celle, internationale, des... immigrés !). Géographiquement, elle serait neutre. Mais elle servirait l'Ouest, plutôt parce qu'elle permettrait de ne plus se polariser sur ces impossibles *conversions en circuit fermé*... Même si la formule « vivre et travailler au pays » doit en souffrir un peu.

– Depuis 1981, le gouvernement mène une vigoureuse politique de décentralisation qui donne ses chances à chaque région. Est-ce contradictoire avec l'aménagement du territoire ?

– Non ! La contradiction n'est pas entre la décentralisation et l'aménagement du territoire, mais entre les fantasmes et les réalités de la décentralisation socialiste ; avec bonne volonté, certes, lorsque c'était Gaston Defferre, avec beaucoup de mauvaise aujourd'hui.

» Il est clair que l'aménagement du territoire, qui relève d'abord d'une politique nationale, ne peut que gagner à s'appuyer sur des acteurs locaux et régionaux responsables et bien armés. Est-ce le cas ? Institutionnellement, le système électoral choisi va mettre la zizanie dans le réseau des collectivités. Depuis bientôt quinze ans, nous connaissions des régions à peu près bien articulées aux départements. Mais l'année prochaine, nous entrerons dans l'aventure. Le climat dans les conseils régionaux après mars 1986 va être différent, moins tolérant. Quant aux compétences, ce que nous pouvons faire depuis deux ans n'est pas significativement supérieur à ce que nous pouvions faire avant. L'équipement des zones industrielles, la modernisation des communications locales, le financement d'usines-relais, tout cela n'est pas neuf.

D'accord avec Raymond Barre

– Qu'est-ce qui est neuf, alors ?

– Parlons des équipements scolaires. En réalité, l'État reste le maître puisqu'il fixe le montant de la dépense nationale, répartit les enveloppes départementales et régionales et fixe même la liste des opérations annuelles... Je compte d'ailleurs proposer qu'on transfère aux départements les compétences des régions en matière de gestion et d'entretien des lycées. La formation professionnelle continue et l'apprentissage ? Ce pourrait être un instrument, mais on ne nous en laisse l'emploi que dans des limites étroites. La FPA, c'est l'État, les politiques nationales, c'est l'État. Il ne reste aux régions que 20 % de ce secteur. Pourtant, nous faisons au mieux avec ces instruments, limités ou téléguidés.

– M. Fabius dit que tout le monde, à droite comme à gauche, est d'accord avec la décentralisation, mais M. Barre pense qu'elle est à inscrire au passif du septennat. Qu'en pensez-vous ?

– Je suis d'accord avec Raymond Barre. Les gouvernements socialistes ont gâché une belle idée. Parce qu'ils n'y ont vu qu'un symbole et qu'en outre ils ont été pris dans la contradiction entre leur symbolique de libération et leur symbolique étatiste. Pour moi, décentraliser, c'est administrer. Il faut décentraliser si, en décentralisant, on peut administrer plus clairement, plus économiquement, et d'une façon plus responsable. La clarté et la responsabilité sont indissociables. Or les changements introduits depuis 1981 ont tantôt déplacé, tantôt augmenté la confusion. On le voit dans les contrats de plan et la multiplication des financements croisés.

– Y a-t-il dans les partis d'opposition des experts qui réfléchissent à ces questions ?

– Peu, malheureusement. Et la plupart de ceux qui réfléchissent à ces questions sont départementalistes. De toute manière, les élections régionales seront occultées par les législatives. Elles seront une consultation résiduelle et c'est très fâcheux.

– La décentralisation est une réforme d'abord institutionnelle, mais peut-elle aussi avoir un impact positif, en termes économiques, pour relancer la croissance et résoudre, en partie, les problèmes du chômage ?

– Le socialisme municipal a une longue tradition. Ce n'est pas la nôtre. Municipal, départemental, régional ou gouvernemental, le mélange des responsabilités politico-administratives et des responsabilités économiques est toujours à surveiller avec beaucoup de vigilance. Inversement – et je reste sur le plan des principes, – des collectivités puissantes et libres d'agir peuvent faire beaucoup pour l'environnement et l'impulsion des activités économiques. Entre cette méfiance et cette confiance, il y a tout l'espace des dispositions pratiques et des pouvoirs réels dont disposent les diverses collectivités.

» Comme maire, comme président du conseil régional, je me sens, tour à tour, influent et désarmé. Il est presque impossible d'empêcher les choses d'aller mal. Il est souvent possible de les aider à aller mieux. Alors, messieurs les ministres, faites-nous une bonne politique nationale, et les collectivités pourront donner de l'efficacité à leur politique décentralisée. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Frais et dettes

A propos des frais de personnel de la région des Pays de la Loire qu'il préside et qui ont augmenté de 129 % en 1985 par rapport à 1984 et de l'annuité de la dette – 152 millions cette année – qui est la plus élevée de toutes les régions, M. Guichard répond :

« Ces chiffres ne sont pas contestables, mais leur citation, sans commentaire est de nature à donner une fausse idée de l'action de la région des Pays de la Loire. Une appréciation plus juste de ce choix des Pays de la Loire en faveur des équipements me paraît résulter de l'expression, en francs par habitant, du montant des différentes valeurs que vous citez.

» Les statistiques que vous avez utilisées montrent du reste que les frais de personnel de la région des Pays de la Loire passent de 1,78 F en 1984 à 4,10 F en 1985, qu'en Nord-Pas-de-Calais, ils passent de 9,36 F à 14,62 F et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de 12,63 F à 15,76 F. Malgré un taux de croissance de 129 %, ces frais n'augmentent donc dans les Pays de la Loire que de 2,32 F par habitant contre 3,13 F en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 5,26 F en Nord-Pas-de-Calais.

» Il est juste de constater que ces frais augmentent dans l'ensemble des régions, en moyenne de 34 %. Ce sont les conséquences des transferts de compétences qu'elles doivent désormais assumer. Pour une région qui, comme la nôtre, avait choisi de faire confiance jusqu'au bout aux services du préfet de région, il se produit un inévitable effet de rattrapage, spectaculaire en taux de croissance, mais, somme toute, très raisonnable en valeur absolue.

» Quant aux annuités d'emprunt, elles passent dans les Pays de la Loire de 46,2 F par habitant en 1984 à 51,9 F, soit environ + 11 %, dans le Nord-Pas-de-Calais de 20 F à 27,9 F, soit environ 39,5 % et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de 15,7 F à 31,3 F, soit environ + 100 %. L'avance des Pays de la Loire s'explique par le fait que notre région a eu recours à l'emprunt dès l'origine et dans des proportions importantes de son budget. Depuis les dernières années, on assiste à un mouvement de rattrapage par les autres régions. »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Débat sur le poids de la dette

Seuls les députés socialistes ont approuvé, le mercredi 13 novembre à l'Assemblée nationale, le budget du ministère des finances et du secrétariat d'Etat à la consommation. D'un montant de 303 582,63 millions de francs, les crédits des « charges communes » diminuent de 0,76 % et représentent 26,68 % du budget de l'Etat ; ceux des services économiques et financiers, de 32 872,94 millions de francs, progressent de 18,5 % pour représenter 2,89 % des dépenses globales.

Qui se permettrait de contester les quelques frais du caissier ? Aussi les dépenses de la Rue de Rivoli ne sont-elles pas, en général, l'objet de grandes discussions. Mais c'est là que se trouvent inscrits les crédits consacrés au remboursement de la dette de l'Etat. Sujet politiquement brûlant, puisque, selon les séries statistiques retenues, on en déduit que les socialistes sont de remarquables gestionnaires ou qu'ils ont mis la France au bord de la faillite.

Pour tenter d'arrêter la campagne sur l'endettement de la France, la majorité avance des chiffres qui, tous, n'émanent pas des services officiels de la République. M. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), rapporteur de la commission des finances, fait ainsi remarquer qu'il y a *« une décélération importante de la charge de la dette »* : de mai 1984 à mai 1985, elle a crû de 16,07 %, alors que les années précédentes sa croissance était de 17,4 %, et même de 26,43 %. Ainsi la dette nette des administrations publiques ne représente en France, en 1984, que 17,6 % du produit intérieur brut, alors que ce ratio atteint 21,7 % en Allemagne et 49,8 % au Royaume-Uni.

Situation confirmée par le ministre de l'économie et des finances. En 1986, la charge de la dette ne sera que de 89,3 milliards, soit une augmentation de 12 % ; le remboursement anticipé et le réaménagement d'une partie de notre dette extérieure, ainsi que la baisse du dollar, allégeront la charge de celle-ci de 1,731 milliard de francs, pour la faire passer à 4,304 milliards, alors que la charge de l'emprunt « Giscard » coûtera 4,311 milliards, fait remarquer l'actuel ministre de l'économie. Aussi, d'après l'institut IBECO, *« considéré comme proche des milieux patronaux »*, la charge de la dette française est une des plus faibles des pays industrialisés, et donc, affirme M. Bérégovoy, *« le prélèvement opéré sur l'épargne privé pour le secteur public est lui aussi le plus modéré »*.

Peut-être, réplique l'opposition, mais c'est grâce à l'*« héritage »*. Ainsi M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) explique : *« Si, en dépit d'une augmentation considérable ces dernières années, le poids de la dette reste inférieur en France à ce qu'il est dans les autres pays connaissant un développement économique comparable, c'est que vous avez trouvé, il y a quatre ans, une situation exceptionnellement favorable dans ce domaine. »*

« Non », répondent les socialistes, qui semblent regretter de n'avoir pas trouvé une France plus endettée : *« En République fédérale d'Allemagne*, explique M. Bérégovoy, *le ratio de la dette des administrations publiques par rapport au produit intérieur brut est passé de 1 % en 1975 à 11,5 % en 1981. En France, il a été ramené dans le même temps de 11,1 % à 9,1 % (...). Lorsque l'on veut moderniser ou relancer la croissance, un déficit peut être utile : le gouvernement allemand en avait jugé ainsi, de sorte que, dix ans plus tard, la situation de la RFA est meilleure pour ce qui est des investissements et de l'équipement. En France, le pourcentage des prélèvements obligatoires a augmenté de 6 points entre 1974 et 1980, ce qui a affaibli notre capacité productive. »*

Th. B.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

L'opposition donne acte au gouvernement du respect de la loi de modernisation de la police

Les socialistes ont approuvé seuls le budget du ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Les députés RPR, UDF et PC ont voté contre mercredi 13 novembre à l'Assemblée nationale. De 53 897,71 millions de francs, il augmente de 21,7 % pour représenter 4,74 % du budget de l'Etat.

La discussion du budget du ministère de la place Beauvau est toujours compliquée : les uns parlent collectivité locale, et donc décentralisation, les autres police et donc sécurité. A croire d'ailleurs que ce sujet n'est plus aussi prioritaire qu'il y a quelques mois, puisque les intervenants, y compris parmi l'opposition, se partagèrent équitablement entre les deux dossiers.

Le débat sur la sécurité, il est vrai, avait déjà largement eu lieu, l'été dernier, lors de la discussion de la loi de modernisation de la police. Restait à vérifier que les crédits annoncés étaient bien au rendez-vous budgétaire. Ils y sont. *« dont acte »*, a admis M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes). Ses critiques de fond n'en disparaissent pas pour autant, bien au contraire.

Seule originalité dans ce débat, le cri du cœur de M. Michel Sapin : *« l'amalgame entre immigration et insécurité, cela suffit ! L'amalgame entre étrangers et délinquance cela suffit ! »* Ce sont les conditions de vie des jeunes immigrés qui poussent à la délinquance, dit-il. Les jeunes Français qui sont dans la même situation réagissent comme eux, ajoute-t-il. Certains dans l'opposition proposent de réduire les allocations familiales aux étrangers : *« est-ce en appauvrissant les plus pauvres que l'on va les détourner de la délinquance ? »*, demande M. Sapin.

Pour les collectivités locales, en dehors du classique débat pour savoir si oui ou non l'Etat leur a accordé les moyens de faire face aux charges qu'il leur transfère, une question fait l'unanimité sur les bancs de l'Assemblée : comment aider communes, départements et régions à faire face aux remboursements d'emprunts contractés lorsque l'inflation était au plus haut ? M. Joxe a fait remarquer que chacun doit s'habituer à la désinflation, même si c'est difficile.

Le ministre de l'intérieur a tenté de donner une unité à toutes les réformes entreprises par son ministère depuis 1981, autour de l'idée de *« la réforme de l'Etat »*. Voulant inscrire son action *« dans la durée »*, il souhaite maintenant s'attaquer à la défense civile *« qui a pris vingt ans de retard »*. Face aux inquiétudes de Mme Florence d'Harcourt (UDF, Hauts-de-Seine) il a fait remarquer qu'il n'était pas possible de redresser la situation très vite, car il convient d'abord de faire l'inventaire de ce qui existe actuellement (la commission compétente n'a pas été réunie depuis 1966). Ce n'est que l'an prochain que des choix et un programme pourront être proposés.

M. Joxe a annoncé qu'il avait décidé *« de rapporter les sanctions disciplinaires prises contre les fonctionnaires qui ont participé à la honteuse manifestation du 3 juin 1983 »*. Des policiers avaient alors marché sur le ministère de la justice et tenté de s'approcher de l'Elysée. Cette clémence ne concerne que les *« fonctionnaires de rang modeste qui se sont laissé entraîner dans cette funeste affaire »*.

Le ministre de l'intérieur a aussi démenti la rumeur, rapportée par M. Daniel Le Meur (PC, Aisne), sur une possible dissolution du corps urbain de Nouméa, à la suite de la création d'un syndicat de policiers canaques. Tout cela n'a pour lui *« aucun fondement »*, alors qu'au contraire il a fait le maximum pour accorder des promotions à des policiers canaques. Pourtant, même s'il n'en pas fait état, la situation chez les policiers de Nouméa inquiètent des responsables de son ministère.

Enfin M. Joxe a confirmé qu'il jugeait le mode de désignation des conseillers généraux *« bien inégal »*, et qu'il faudra *« un jour »* accorder *« une forme d'expression à ceux qui sans disposer des droits civiques vivent dans nos villes »*. Mais les députés ne se sont pas emparés de ces sujets pourtant d'importance.

THIERRY BREHIER.

société

UN POLICIER DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le commissaire Soleil et l'empire de la nuit

Le commissaire du VIIIe arrondissement recevait des pots-de-vin d'un animateur de boîtes de nuit. Mais, au procès, le principal témoin était absent.

Ses subordonnés le surnommaient Louis XIV. Commissaire divisionnaire sorti du rang, après trente ans de carrière, il avait reçu la charge du commissariat du huitième arrondissement de Paris, arrondissement tenu pour prestigieux. Mais voilà que le 4 janvier 1984 Rémy Leclair était interpellé à l'Elysée même, où il venait présenter ses vœux et allait être inculpé de corruption pour avoir, au cours de l'année 1893, reçu d'un patron de plusieurs boîtes de nuit, une somme totale de 51 000 francs pour prix d'une surveillance de ses établissements par l'un de ses subordonnés auquel il en aurait donné l'ordre exprès.

Alors, assurément, à l'heure du procès devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, mercredi 13 novembre, c'était une belle affiche. En quelque sorte : le commissaire Soleil et l'empire de la nuit.

A quoi pourtant tient, après cette audience de cinq heures, le sentiment d'une frustration ? Peut-être d'abord – et même essentiellement – à l'absence parmi les témoins de celui qui reste la clé de voûte de l'accusation, le brigadier-chef Le Bars. C'est-à-dire celui-là même qui a toujours dit avoir été contraint par M. Leclair à cette protection. Comme le 31 décembre 1983 le patron de L'apoplexie, un cabaret de la rue François-Ier, M. Michel Ammel, lui avait remis une enveloppe, M. Le Bars se garda bien de l'ouvrir, mais s'en fut l'apporter au contrôleur général de Matteis. On y trouva 5 000 francs.

« Un cadeau à votre épouse »

Ce fut dès lors un jeu d'enfant de questionner M. Ammel, qui confirma sans peine, ajoutant que d'autres remises avaient été effectuées et, celles-là, au commissaire Leclair lui-même. M. Marc Domingo, représentant du ministère public, devait expliquer pourquoi il n'avait pas cité M. Le Bars. Il a jugé que ce policier, ayant répété maintes fois ses accusations à l'instruction et toujours dans les mêmes termes, n'aurait rien apporté de neuf.

Certes, mais il aurait pu répondre à M. Leclair comme à M. Ammel. Car le commissaire assure, lui, qu'il n'a jamais donné à son subordonné les ordres que ce dernier prétend avoir reçus, et même *« d'un ton cassant »*. Il ajoute en outre que si le brigadier-chef venait bien régulièrement dans les établissements de M. Ammel, c'est qu'il s'y plaisait. Et M. Ammel renchérit, assurant que ce Le Bars lui coûtait les yeux de la tête avec sa façon de se faire servir gratis champagne et whisky, quand ce n'était pas saumon et caviar.

Est-ce à dire que le commissaire Leclair nie avoir reçu quoi que ce soit de M. Ammel ? Nullement. S'il conteste deux versements, l'un de 21 000 francs au début de 1983, l'autre de 10 000 francs le 6 décembre de la même année, il admet les autres, l'un de 1 500 francs, deux de 5 000 francs et un dernier de 10 000 francs. Pourtant, il ne se considère pas comme un corrompu. Il a longuement expliqué pourquoi. Car M. Leclair ne manque, assurément, ni d'allure ni d'aisance.

Mais, de son côté, Mme Jacqueline Clavery s'est montrée à son endroit un président sans complaisance. Elle trouve singulier pour commencer qu'un commissaire divisionnaire puisse frayer, comme le fit celui-là, avec des patrons de boîtes de nuit et qu'on aille d'emblée au tutoiement. La pauvre ! Ne saurait-elle pas que *« dans ce monde de la nuit, tous les gens, et venant de tous les milieux, se tutoient pour un oui pour un non, sans que cela signifie pour autant qu'on soit ami »* ?

Ami ou pas, M. Leclair reconnaît bien pourtant avoir reçu en un an au moins 21 500 francs. Trouve-t-il cela normal ? Normal ? M. Leclair ne va pas jusque-là. Mais, explique-t-il *« Ammel m'a dit un jour : je veux faire un cadeau à votre épouse. Je vous laisse le soin de le lui offrir. Prenez cette somme. Ça m'a surpris, mais j'ai accepté »*. Ce jour-là, la somme était de 1 500 francs.

Quelles raisons pouvait avoir M. Ammel ? *« Sans doute*, dit encore le commissaire, *voulait-il me remercier de quelques conseils que je lui avais donnés pour obtenir des autorisations d'ouverture de nuit ou pour l'embauche de certains collaborateurs. Mais je ne lui ai jamais rien demandé. Donc, je ne le privilégiais pas. »*

« Vous le privilégiiez quand même en envoyant le brigadier Le Bars, dont vous aviez exigé qu'il passe chaque jour, et même, à la fin deux fois par jour. Vous n'avez pas été étonné de recevoir vous-même plus de 20 000 francs, alors que Le Bars allait, lui, se révolter quand il sentit qu'on lui versait 5 000 francs ? » Le commissaire le dit et le répète : il n'a jamais envoyé Le Bars, qui, chargé de la voie publique, n'avait d'ailleurs pas à mettre les pieds dans un établissement de nuit.

Il ajoute : *« J'ai d'ailleurs appris depuis mon inculpation qu'il fréquentait tous les établissements de l'arrondissement. Si j'avais voulu, comme on le prétend, privilégier M. Ammel, il y avait un moyen tout simple. Il suffisait qu'il me fasse une demande officielle de protection à laquelle j'aurais donné un avis favorable. »*

Il n'empêche que la venue quotidienne du brigadier Le Bars ne déplaisait pas à M. Ammal. Même si ce flic subalterne avait la fâcheuse habitude de se montrer en blouson, sa présence assurait une tranquillité en dissuadant les loubars ou les vendeurs de drogue de venir rôder à L'apoplexie ou au *Garage*.

« Pour un pot de nouvelle année »

Quant aux deux versements, l'un de 20 000 francs, l'autre de 10 000 francs, que M. Leclair nie avoir reçus, il y a quelques présomptions. Peu après la date du premier, le commissaire a déposé à sa banque deux fois 10 000 francs. Pour le second versement, que M. Ammel fit porter par un employé le 6 décembre 1983, on a retrouvé dans l'agenda du commissaire à cette même date mention d'un rendez-vous avec cet employé.

La dernière somme incriminée – 10 000 francs le 29 décembre 1983 – le commissaire admet l'avoir reçue. L'argent fut d'ailleurs retrouvé dans un tiroir de son bureau. Qu'allait-il en faire ? *« Je n'ai pas pensé un instant*, dit-il, *qu'il pouvait s'agir d'une rétribution. Je me suis dit que si M. Ammel était généreux avec moi, eh bien, ce serait mon personnel qui en profiterait, et je comptais offrir à mes collaborateurs un pot de nouvelle année de meilleure facture que ceux que l'on peut faire d'ordinaire. Ce fut, je le reconnais, une imprudence, mais croyez bien que je n'aurais pas brisé ma carrière pour des histoires louches de pots-de-vin. »*

Cependant, il est dans cette affaire un troisième prévenu. C'est M. Louis Victor Caminet. C'est par lui, autre animateur de boîtes de nuit, que M. Ammel a connu le commissaire Leclair. Et ce serait lui qui, lorsque le policier fut nommé au commissariat du huitième arrondissement, aurait fait comprendre à Ammel qu'un geste serait bien venu. Il se garda bien de préciser quelle devait être la nature du geste. Mais, lorsque M. Ammel parla de 20 000 francs, il approuva. Ainsi du moins parle M. Ammel, car M. Caminet nie énergiquement et qualifie son collègue de *« beau menteur »*.

Mais M. Caminet, qui semble avoir des relations, a raconté une histoire singulière. Ami du contrôleur général de Matteis, celui-là même auquel le brigadier Le Bars vint se confier, M. Caminet assure avoir reçu du contrôleur cette confidence : *« Le ministre de l'intérieur a donné l'ordre de se débarrasser de Leclair à tout prix. »*.

Cette hypothèse d'un coup monté n'a pourtant pas produit les effets escomptés. Si Me René-Henri Garaud, défenseur personnel de M. Leclair, en a tiré ce qu'il pouvait ni Mme Clavery ni le substitut, M. Domingo, n'ont paru y prêter une grande attention. Cela se conçoit dans la mesure où, de toute façon, M. Leclair reconnaît avoir reçu pour le moins 21 500 francs et où il faudrait, dès lors, en déduire que les pratiques qu'on lui reproche ne seraient pas exceptionnelles, mais permettraient seulement d'avoir barre sur tel ou tel.

Finalement, M. Domingo a laissé au tribunal le soin d'apprécier le cas de M. Caminet, complice plus hypothétique que certain, et demandé un an de prison avec sursis et mise à l'épreuve contre M. Ammel et dix-huit mois fermes contre M. Leclair. La défense, elle, avec Mes Alain Marabout, Bernard Prévost et René-Henri Garaud, s'est surtout employée à combattre juridiquement l'accusation de corruption en soulevant que les sommes versées ne l'auraient pas été en vue d'obtenir du policier un acte de sa fonction puisque les versements furent postérieurs à ces actes.

Jugement le 4 décembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

APRÈS L'ARRESTATION D'UNE CENTAINE DE TRAFIQUANTS DE DROGUE

« L'efficacité du harcèlement de la revente »

Avec le démantèlement de trois réseaux différents de trafic d'héroïne à Marseille, Paris et en Suisse, les policiers français (*le Monde* du 14 novembre) ont interpellé près de cent personnes. *« Ces trois affaires sont totalement différentes les unes des autres, et c'est un pur hasard si on a pu les effectuer en même temps »*, a déclaré le commissaire Jacques Franquet, patron de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS). En revanche, ces succès démontrent *« l'efficacité du harcèlement de la revente »*, une méthode de plus en plus utilisée par les policiers français, de préférence à l'arrestation systématique des consommateurs.

La police française a travaillé en collaboration avec ses homologues tunisiens, européens et américains. C'est cette coopération qui a facilité la découverte d'un laboratoire clandestin en Suisse, où quinze kilos d'héroïne ont été saisis. Cette action a demandé plusieurs années de travail et a permis d'arrêter Pierre Wiesgrill, trente-cinq ans, et François Scapula, quarante ans, liés au milieu nîmois, et un Suisse, Charles Altieri, vingt-sept ans. En juillet 1982, Scapula, l'un des chefs de la Franco-Sicilian Connection, avait été condamné à vingt-deux ans de prison par défaut.

Après la découverte par la police italienne d'un grand laboratoire clandestin à Palerme, en Sicile, Wiesgrill et Scapula, en fuite, avaient repris leurs activités au Liban dans la plaine de la Bekaa, contrôlée par l'armée syrienne. Les enquêteurs français n'avaient pu intervenir. Or, récemment, les spécialistes français et espagnols apprenaient que ces deux trafiquants s'apprêtaient à installer deux laboratoires clandestins, l'un en Europe, l'autre en Inde. Aussitôt, et tandis que les policiers français de l'OCRTIS procédaient à des filatures parmi les trafiquants et revendeurs français, les autorités judiciaires espagnoles, néerlandaises, suisses et américaines procédaient de leur côté à des vérifications.

Dans le même temps, M. Philippe Jeannin, juge d'instruction à Paris, ouvrait une information et délivrait une commission rogatoire à l'OCRTIS. Le laboratoire était découvert le 11 novembre. Aussitôt une quinzaine de trafiquants étaient interpellés à Arras, Paris, Nîmes, Marseille et La Ciotat. L'enquête va continuer en Suisse, en Espagne, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

L'AFFAIRE GREENPEACE

La famille de Fernando Pereira ne se satisfait pas des excuses de M. Quilès

La famille de Fernanda Pereira, le photographe tué dans l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, ne se satisfait pas des excuses écrites que lui a présentées M. Paul Quilès. Elle s'apprête à écrire au ministre de la défense pour exiger, une nouvelle fois, le châtiment de ceux qui ont coulé le navire de Greenpeace et qui ont donné l'ordre de perpétrer cet attentat. Toutefois, la famille du photographe a accepté les compensations financières que lui a offertes le gouvernement français.

D'origine portugaise, mais de nationalité néerlandaise, Fernando Pereira était divorcé d'une infirmière, Mme Joanna Van den Boomen, dont il avait eu deux enfants, Marelle, huit ans, et Paul, cinq ans. Depuis ce divorce, il subvenait à leur éducation.

En même temps que des réparations financières, Mme Van den Boomen exigeait des excuses du gouvernement français. Celles-ci lui sont parvenues sous forme d'une lettre que lui a adressée, le 7 novembre, M. Quilès, lettre que ses avocats, Mes Leo Spigt (Amsterdam) et Jacoba de Jongh-Dunand (Paris), ont rendue publique mercredi 13 novembre.

Voici le texte de cette lettre :

« Madame,

» *Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. le président de la République sur les conséquences tragiques de l'attentat commis contre le* Rainbow-Warrior *au cours duquel M. Pereira est décédé. Le chef de l'Etat qui, dès le 7 août, déclarait* « à quel point il réprouvait cet attentat criminel et qu'aucune raison ne saurait excuser », *m'a chargé de vous répondre.*

» *Il résulte des investigations auxquelles le gouvernement français a fait procéder que le navire* Raiabow-Warrior *a, le 10 juillet 1985, été coulé par des agents français. A cette occasion, M. Pereira, père de vos enfants Marelle et Paul, a malheureusement trouvé la mort. Le gouvernement français regrette vivement cette conséquence déplorable d'un acte qu'il condamne. J'ai donné instruction à l'avocat chargé de cette affaire, Me Daniel Soulez-Larivière d'entrer immédiatement en rapport avec les proches de M. Pereira afin que toutes les mesures soient prises pour leur venir en aide. Ces dispositions témoignent du souci du président de la République et du gouvernement que sa famille reçoive, dans la mesure du possible, une juste et équitable réparation.*

» *Je tiens à vous présenter, ainsi qu'à vos deux enfants et à l'ensemble de votre famille, mes plus sincères condoléances et vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments attristés. »*

Mercredi, les avocats de Mme van den Boomen ont indiqué que cette missive ne répondait qu'imparfaitement aux exigences de leur cliente. Celle-ci souhaite que les coupables, commanditaires et exécutants, soient punis.

C'est ce qu'elle avait écrit le 27 septembre à M. François Mitterrand dans une lettre où elle réclamait aussi des réparations : *« Votre gouvernement a admis avoir donné l'ordre à ses services secrets d'attaquer le navire mais il est totalement impensable qu'on puisse liquider l'affaire avec le limogeage de l'amiral Lacoste et la démission du ministre de la défense, M. Hernu et une déclaration du premier ministre, M. Fabius. Il est scandaleux que ceux qui ont donné les ordres et ceux qui les ont exécutés ne soient pas poursuivis. Celui qui s'imagine qu'il puisse disculper ces subordonnés en faisant croire qu'un ordre est un ordre les réduit à l'état de robot. Cette manière d'agir pourrait presque faire penser à ceux qui après la guerre se trouvaient sur le banc des accusés. Pour ceux qui croient en la justice, la culpabilité des responsables doit être établie. »*

Parallèlement à la lettre qu'elle s'apprête à envoyer à M. Quilès, Mme Van den Boomen demande au ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans van den Broek, d'intervenir auprès du gouvernement français pour obtenir le châtiment des coupables.

Malgré ses protestations, Mme Van deo Doomen est disposée à accepter l'arrangement financier intervenu entre ses avocats et celui du gouvernement français, Me Soulez-Larivière. De part et d'autre on a cependant décidé de tenir secret le montant de la somme qui lui sera versée au bénéfice de ses enfants. On sait seulement qu'ils la toucheront en une fois et qu'elle a été calculée en fonction du barème qu'appliquent les tribunaux en cas d'accident de la circulation...

B. L. G.

A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Le procès d'Amadeo Milone est de nouveau renvoyé et... le président Giresse annonce son départ

Le procès d'Amadeo Milone, que la cour d'assises de Paris, sous la présidence de M. André Giresse, avait tenté de reprendre après un précédent renvoi, mardi 12 novembre (*le Monde* du 14 novembre), a finalement été de nouveau renvoyé mercredi. Cette décision a été prise après que Me Raymond Dohet – commis d'office pour assister l'accusé en l'absence de son défenseur normal, Me Jean-Louis Pelletier, retenu aux assises du Val-de-Marne – ait fait savoir qu'il ne pouvait remplir son office et que sa conscience lui ordonnait de quitter son banc.

Me Dohet ayant donc, comme il l'avait dit, déserté la salle, et Me Lev Forster, délégué par le conseil de l'ordre, ayant mené en coulisse quelques négociations délicates, la cour a rendu un arrêt ordonnant de nouveau le renvoi. Cet arrêt constate *« la carence de la défense, qui n'est le fait ni de la cour ni du ministère public »*. Mais, tout en *« stigmatisant cette entrave manifeste au cours normal de la justice en spéculant sur une composition différente de la cour »*, il considère néanmoins qu'il ne serait pas opportun de juger sans la présence d'un avocat.

Peu après, le président Giresse invitait la presse à venir le voir et annonçait aux chroniqueurs judiciaires qu'il avait demandé une mise en congé spécial au mois d'août dernier en sa qualité d'ancien magistrat ayant été en poste outre-mer et que *cette mise en congé* serait publiée au *Journal officiel* du 16 décembre prochain.

Il devait ajouter : *« J'exerce un magnifique métier depuis maintenant quarante ans, j'y ai éprouvé de grandes satisfactions professionnelles. J'ai aujourd'hui soixante-trois ans, et je pense pouvoir mener après mon départ un combat et m'exprimer en tant que simple citoyen sur les affaires judiciaires sans être tenu par l'obligation de réserve. Je n'ai pas voulu qu'on dise que je m'acharnais contre un client de Me Pelletier. Certains pouvaient dire : Giresse est répressif. C'est à voir... D'autres pouvaient penser que j'en voulais personnellement à Me Pelletier, ce qui est dérisoire. Je constate seulement que les avocats de la pègre font la loi dans les prétoires et pèsent sur le cours de la justice. C'est la leçon affligeante de ce procès. »*

Ainsi s'achève donc un bras de fer qui durait depuis longtemps. Milone est assuré de comparaître maintenant devant une cour d'assise qui ne sera pas présidée par M. Giresse. Mais les ultimes propos de ce magistrat, qui présidait la première section de la cour d'assise de Paris depuis onze ans et qui avait eu entre autres à conduire les débats de l'affaire de Broglie, et de l'affaire Philippe Maurice – le dernier en date des condamnés à mort que devait gracier M. François Mitterrand – vont encore faire parler le microcosme du palais de justice parisien.

J.-M. Th.

A LA COUR D'APPEL

La chambre d'accusation est favorable à l'extradition d'un malfaiteur allemand

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 13 novembre, un arrêt par lequel elle exprime un avis favorable à l'extradition, vers la République fédérale d'Allemagne, d'Odfried Hepp, néo-nazi devenu membre du Front de libération de la Palestine (Tunisie). Toutefois, cette juridiction a rejeté une partie des infractions présentées par la RFA à l'appui d'une première demande, et se prononcera ultérieurement sur une seconde demande pour laquelle elle souhaite obtenir des renseignements complémentaires.

Odfried Hepp, vingt-sept ans, a été arrêté à Paris le 8 avril 1985, par la Direction de surveillance du territoire (DST). Poursuivi en France pour détention d'armes et falsification de passeports, il est réclamé par la RFA qui l'accuse, dans un premier dossier d'extradition, d'avoir participé à plusieurs attentats contre des véhicules de l'armée américaine, stationnés en allemagne et à plusieurs hold-up contre des caisses d'épargne allemandes (*le Monde* du 13 octobre).

Pour des raisons relatives aux limites strictes imposées par les conventions d'extraditions, l'avocat général, M. Emile Robert, avait demandé aux magistrats, à l'audience du 16 octobre, de rejeter la partie concernant les attentats : la chambre d'accusation, présidée par M. Jean Pascal, a admis son analyse juridique, prononçant un avis favorable, uniquement fondé sur les accusations concernant les hold-up.

La RFA avait transmis un second dossier d'extradition, en invoquant la participation de Hepp à une fabrication de faux dollars dans un camp du Fatah à Beyrouth, où le jeune homme se serait également rendu coupable de divers *sévices*, contre des ressortissants allemands. Pour ces derniers faits, la chambre d'accusation a ordonné un complément d'information.

M.P.

En Haute-Savoie

PEINES DE PRISON POUR LES DEUX DYNAMITEURS D'UNE PERMANENCE DU PC

(De notre correspondant.)

Thonon. – Les deux auteurs du dynamitage de la permanence du Parti communiste à Annemasse (Haute-Savoie), membres du Front national, MM. Jean-Pierre Chatelain, trente-quatre ans, qui exerçait au sein de son parti des missions de sécurité, et Jean-Luc Paulme, ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Thonon respectivement à trente mois et à deux ans de prison (*le Monde* du 15 juillet). Chacun d'eux devra, en outre, verser 25 000 francs à la mairie d'Annemasse, propriétaire du local dynamité. Le Parti communiste ne s'était pas porté partie civile.

Dès le lendemain de cet attentat, la fédération du Front national de Haute-Savoie avait, dans un communiqué, exprimé sa *« ferme condamnation »* de cette action et *« joint ses protestations à celles de tous les démocrates du département »*.

M. Jean-Pierre Chatelain avait, d'autre part, le 7 juillet dernier, détruit à la dynamite un bar d'Annecy pour le compte d'un de ses amis du Front national, restaurateur, qui éprouvait des difficultés de cohabitation avec son voisin.

BIBLIOGRAPHIE

La prison vue par un « maton »

Les témoignages de détenus ne manquent pas, encore qu'ils se fassent rares ces temps-ci. Les livres écrits par des surveillants de prison font, eux, pratiquement défaut. La corporation n'a pas la plume facile ni l'état d'âme communicatif. Les « matons » ont pourtant soif de compréhension et plus encore de considération. Cela a incité l'un d'eux à prendre l stylo pour raconter l'ordinaire des prisons, son ordinaire à lui, gardien du bas de l'échelle, en butte à l'hostilité des détenus autant qu'à la méfiance d'une hiérarchie sourcilleuse.

Vincent Antoine – c'est un pseudonyme – est surveillant à la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille. Il a imprimé, relié et édité lui-même ce petit livre, écrit avec l'espoir, dit-il, d'améliorer l'image que les journaux donnent de son métier, un métier dont le public ignore les servitudes parce qu'il le voit sans grandeur.

Profession, gardien de prison, ne prétend pas à l'œuvre littéraire. C'est un témoignage sur un métier rarement embrassé par vocation mais exercé *« pour gagner de quoi élever sa famille »*, avec ses lourdes contraintes et ses règlements pointilleux. Sait-on qu'il existe cinq sortes de fouilles qui obéissent chacune à un code précis ? La fouille à corps – chevelure, bouche, oreilles, aisselles, anus, etc. – n'humilie-t-elle pas aussi *celui qui la pratique* ?

Surveillant depuis dix ans, Vincent Antoine s'exerce à une typologie de ses semblables (le gardien bête et méchant, le gardien blasé, le gardien humain) ainsi qu'à un classement des détenus en adaptés, inadaptés et suradaptés. Ce sont les meilleures pages de ce livre sans prétention, de celles qui aident à mieux comprendre l'univers souvent indéchiffrable des prisons. – B.L.G.

★ Vincent Antoine, *Profession, gardien de prison*. Edition Vincent Antoine, BP 33, 62640 Montigny-en-Gohelle. 171 p., 30 F franco de port.

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

M. Joxe conteste le chiffre des clandestins

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a démenti, mercredi 13 novembre, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le chiffre récemment cité dans la presse, selon lequel, il y aurait en France 300 000 immigrés clandestins. *« On ne peut penser qu'il soit exact,* a dit M. Joxe. *En 1981-1982, quand nous avons proposé aux clandestins de régulariser leur situation, 140 000 se sont présentés. Comment passer de ce chiffre à celui qu'on a cité ? Par définition, il ne saurait exister aucune statistique sur les clandestins, on ne peut avancer qu'un ordre de grandeur. Ce chiffre de 300 000 résulte d'une erreur. A moins qu'il ne s'agisse d'une fable colportée pour des motifs politiques ou racistes, notre politique consiste à intégrer les étrangers, qui sont dans notre pays souvent depuis longtemps, et à éviter qu'il en vienne trop. »*

ENVIRONNEMENT

Le dépérissement de la forêt suisse s'accélère

36 % des arbres des forêts suisses sont atteints par le dépérissement contre 34 % l'an dernier. Les dégâts causés par la pollution atmosphérique aux massifs helvétiques s'accentuent. C'est ce que vient de révéler une enquête nationale effectuée dans tous les cantons de la Confédération aux moyens de photos aériennes infrarouges. *« Le dépérissement de nos forêts risque de s'étendre inexorablement si on ne réduit pas la pollution de l'air de manière drastique »,* estime M. Walther Bosshard, directeur de l'Institut de recherche fédéral sur la forêt.

En janvier dernier le gouvernement helvétique a déjà abaissé la limitation de vitesse pour réduire les gaz d'échappement, et certains cantons incitent leurs conducteurs à s'équiper de pots d'échappement non polluants.

ÉDITION

Des propositions pour les sciences humaines

Après l'engouement des années 60 et 70, dû à la fois au foisonnement des idées et à l'explosion des effectifs universitaires, la production éditoriale en sciences humaines connaît un net ralentissement. En chiffre d'affaires, en nombre de titres édités et d'exemplaires vendus, la tendance est à la baisse depuis 1977. Le groupe des éditeurs de sciences humaines et sociales qui vient de se constituer au Syndicat national de l'édition, sous la direction de M. Marcel Prigent, des PUF, a fait une enquête parmi ses membres (au nombre de quarante-huit) et une quarantaine d'auteurs et de directeurs de collection, pour tenter de trouver des remèdes à cette fâcheuse situation (1).

Il relève qu'un effort est nécessaire pour améliorer l'image des livres dans ce domaine, souvent considérés comme ésotériques et ennuyeux, oscillant entre une hyperspécialisation jargonnante et une vulgarisation soumise aux caprices des modes. Il préconise une collaboration plus étroite entre chercheurs et éditeurs pour concevoir des « produits » nouveaux qui ne se contentent pas de reproduire des thèses, des séminaires universitaires ou des actes de colloques. De même, une stratégie de communication devrait être mise en œuvre, prenant en compte à la fois les relations avec la presse et les programmes publicitaires.

Le groupe suggère la création d'une émission de télévision réservée à ce type d'ouvrages et insiste sur le rôle des revues, menacées par la photocopie et les diminutions de crédits des bibliothèques universitaires.

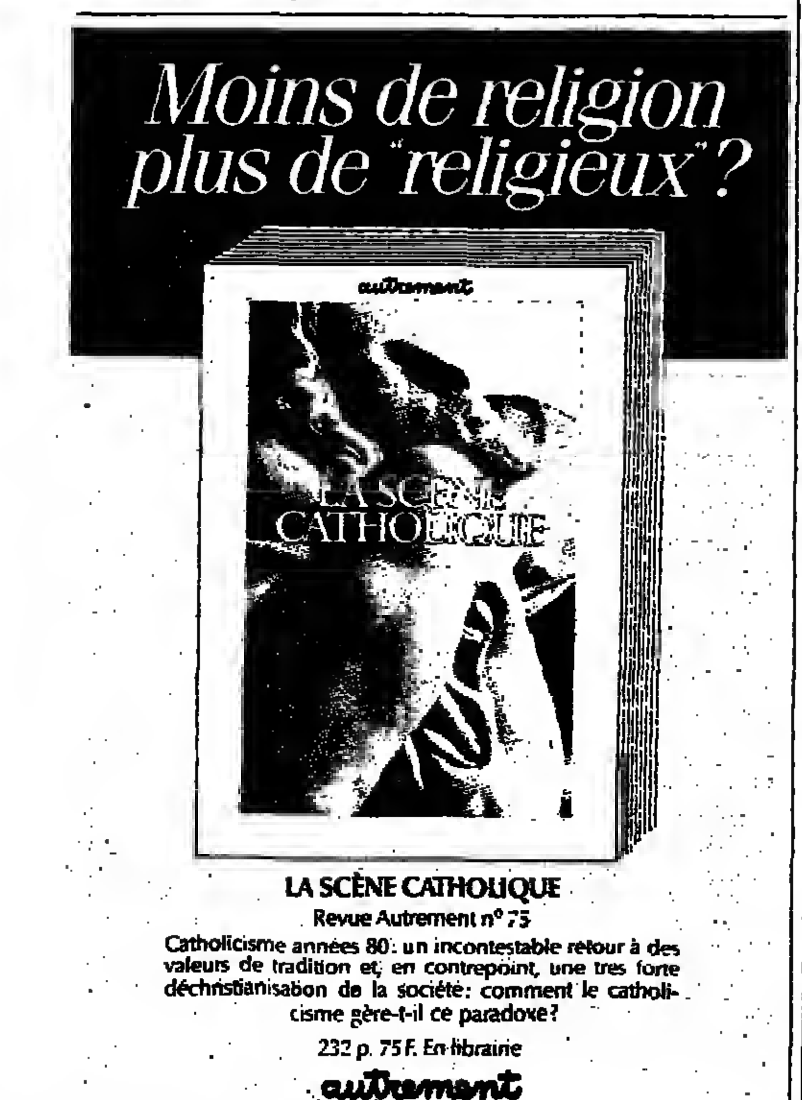
Une politique intelligente de subvention, privilégiant la responsabilité éditoriale plutôt que « l'assistance » – du type de celle mise en œuvre par le Centre national des lettres – encouragera la publication d'ouvrages de référence, classiques ou contemporains – et en particulier de traditions – pour lesquels il semble qu'il y ait un public en expansion. Les éditeurs estiment qu'il existe un marché moyen pour des livres de qualité de 2 000 à 5 000 exemplaires, et de 8 000 à 10 000 pour les collections de poche.

Un effort doit également être fait pour améliorer les catalogues, pour accélérer les « réassorts à l'unité » des libraires – ceux-ci demandant souvent de deux à trois semaines, ce qui est totalement dissuasif – et pour développer l'exportation, grâce notamment à un renforcement des structures existantes et un développement des expositions.

Le groupe des éditeurs en sciences humaines se propose de multiplier les contacts entre les diverses parties intéressées (éditeurs, auteurs, bibliothécaires, libraires, journalistes, représentants des pouvoirs publics) ; de présenter des propositions pour l'aide à l'édition, aux traductions, aux revues et à la promotion ; de créer un groupe de travail permanent entre auteurs et éditeurs pour faire le point des principaux programmes de recherche universitaires et faciliter leur publication ; enfin, d'étudier l'évolution de la législation et de la réglementation concernant le livre et les nouveaux médias (logiciels, audiovisuel...).

F. G.

(1) Syndicat national de l'édition, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75279 Paris Cedex 06.



Les évêques français préparent une déclaration sur l'économie

A l'initiative de l'épiscopat français, 280 militants chrétiens, parmi lesquels des cadres, des ouvriers et des syndicalistes, viennent de se réunir pendant trois jours à Chantilly pour confronter leurs expériences. Cette rencontre inédite, qui s'inscrit dans une réflexion en cours depuis plusieurs mois, devrait déboucher prochainement sur une déclaration des évêques intitulé « Eglise et société économique ». A l'image d'un autre texte, qui avait fait un certain bruit à sa sortie en septembre 1982, intitulé « Pour de nouveaux modes de vie ».

La rencontre de Chantilly a servi, en premier lieu, d'écho à des expériences qui, chacune à leur manière, traduisent l'application sur le terrain des *« nouveaux modes de vie »* face à la crise. Elle a réuni des chrétiens d'origine différente, qu'il est rare, même dans l'Eglise, de voir collaborer : des militants de l'Action catholique ouvrière, des patrons et des cadres chrétiens, des représentants de paroisses, de communautés de base et un bon nombre de charismatiques.

Les critiques avaient plu, en 1982, sur le texte de l'épiscopat : manque de concertation, incompétence économique, partialité politique. Pour une fois, des évêques étaient sortis du discours classique de l'Eglise en matière sociale : générosité et redistribution. Le partage des revenus, l'aménagement du temps de travail, le non-cumul d'un emploi et d'une retraite, des placements d'argent selon leur *« utilité sociale »* et non leur *« rentabilité financière » ;* autant de propositions qui avaient été jugées courageuses par les uns, mais choquantes par d'autres.

Le patronat et l'opposition reprochaient aux évêques de parler de *« partage »* et non de *« création de richesses »,* tandis qu'une partie de la gauche politique et syndicale les accusait de cautionner la politique socialiste de rigueur et d'effort. N'avait-on pas dit, à l'époque, que Jacques Delors lui-même, alors ministre de l'économie, avait conseillé les auteurs de ce document ?

Trois ans après cette polémique qui a eu des conséquences à l'intérieur de l'Eglise elle-même, la ligne de défense de l'épiscopat français est restée la même. A Chantilly, on a entendu cette formule de Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers et président sortant de la commission sociale : *« Une économie qui oublie les biens matériels est une mystification ; une économie qui oublie les hommes est une imposture. »*

Des laïcs, comme Michel Falise, recteur de l'université catholique de Lille, l'économiste Michel Albert, Gabriel Marc, président du comité catholique contre la faim et pour le développement, et Jacques Méraud, conseiller économique et social, ont beaucoup contribué, chacun dans sa spécialité, à faire progresser l'idée d'une nécessaire *« éthique »* de l'économie, que la crise actuelle a rendue, selon eux, plus urgente.

Une nouvelle éthique des rapports sociaux

C'est vers l'adoption d'un document proposant, précisément, les voies d'une *« pratique chrétienne de l'économie »* que s'achemine l'épiscopat. Celui-ci se sent aujourd'hui conforté pour plusieurs raisons : dans un contexte idéologique plus dur, les évêques américains se sont lancés eux-mêmes dans la rédaction d'une lettre pastorale sur l'économie (un deuxième projet, encore soumis à amendements, a été publié début octobre à Washington), critiquant à bien des égards le système capitaliste et alertant l'opinion américaine sur l'extension de la pauvreté et des déséquilibres soufferts par le tiers-monde. De même, les Eglises catholique et évangélique d'Allemagne fédérale ont publié, en septembre dernier, un texte proposant aussi des formules de partage du travail pour contrecarrer la crise et réduire le chômage.

Bien plus, les discussions autour des « nouveaux modes de vie » et l'échange d'expériences qui vient d'avoir lieu à Chantilly donnent aux évêques français une idée plus précise du type d'interventions qu'ils peuvent faire dans le domaine économique et social. Leur conviction est désormais faite qu'ils ont un triple rôle à jouer : celui d'éveil de la conscience éthique des acteurs économiques ; d'alerte lorsque des seuils sont dépassés, et de proposition de changements à opérer. Pourrait-on leur reprocher, ici, de sortir de leur rôle ?

HENRI TINCQ.

LES STATISTIQUES DU COMMERCE DES ARMES

Un ministre discret

Les ministres de la défense se suivent et ne se ressemblent pas. A la différence de son prédécesseur, M. Charles Hernu, l'actuel ministre de la défense, M. Paul Quilès, n'a pas souhaité diffuser largement le montant des commandes d'armements reçu, à l'exportation, par la France durant les six premiers mois de cette année. Un montant de l'ordre de 10,7 milliards de francs, en chute libre par rapport aux mêmes estimations calculées durant la même période de 1984.

En 1982, M. Hernu s'était engagé à faire connaître, par lettre personnelle au président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le détail des commandes étrangères d'armes d'un semestre sur l'autre. Ses services diffusaient ces statistiques à la presse, une fois respectée l'information préalable du Parlement. La procédure a été constamment suivie, depuis, jusqu'au changement de méthode apparemment introduite par M. Quilès à sa nomination au ministère.

Le 8 novembre dernier, le ministre a adressé sa lettre semestrielle au président de la commission de la défense du Palais-Bourbon. Il n'y a eu aucune communication à la presse. A son cabinet, on indiquait, mercredi soir 13 novembre, que l'information attendue ne serait pas donnée et que M. Quilès se réservait la possibilité de diffuser, probablement en février prochain, les résultats de l'ensemble de l'année 1985.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir à M. Louis Darinot, député socialiste de la Manche et président de la commission de la défense, le ministre indique que la France a reçu, durant les six premiers mois de 1985, un montant total de 10,7 milliards de francs de commandes étrangères et que cette même évaluation, *arrêtée à la mi-septembre,* fait état de 21 milliards de francs. Il semble, mais M. Quilès ne le précise pas, que cette soudaine augmentation du simple au double, en l'espace de quelques semaines, entre juin et septembre, est due à la conclusion de l'important contrat entre la France et l'Irak sur la vente de vingt-quatre avions Mirage F-1.

Ce montant du premier semestre de 1985 se répartit ainsi : 4,9 milliards de francs pour les armements terrestres ; 3,9 milliards de francs pour des équipements aéronautiques et 1,9 milliard de francs pour des matériels navals. L'importance relative des armements terrestres est liée à la commande par l'Arabie saoudite de certains approvisionnements nécessaires à l'exécution du contrat Al Khaleb (des blindés porteurs de missiles anti-aériens) signé en 1984 pour un montant global, à l'époque, de 30 milliards de francs à lui seul.

Déjà détentrice de ce marché-record en 1984, l'Arabie saoudite a persévéré durant le premier semestre de 1985 puisque sa part est de 21 % de l'ensemble des commandes terrestres.

Par zones géographiques, les commandes se répartissant ainsi : 5,3 milliards de francs (soit 49,2 %) au Maghreb et au Proche-Orient ; 2,19 milliards de francs (soit 20,3 %) en Amérique latine et aux Caraïbes ; 1,26 milliard de francs (soit 11,7 %) en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord ; 960 millions de francs (soit 8,9 %) en Afrique noire ; 800 millions de francs (soit 7,4 %) en Extrême-Orient et 270 millions de francs (soit 2,5 %) pour l'Europe de l'Est et divers pays.

M. Quilès ne donne pas davantage de précisions géographiques aux députés, se contentant d'indiquer cependant que le Brésil a commandé, à lui seul, pour la moitié du montant total des contrats enregistrés par la France en Amérique latine.

L'affondrement observé, durant les six premiers mois de 1985, dans les commandes enregistrées n'est pas très significatif dès lors que les deux contrats intervenus dans les mois suivants, comme l'achat de ces avions Mirage F-1 par l'Irak ou comme la vente du système de transmissions RITA aux Etats-Unis, auront pour effet de « gonfler » les statistiques établies pour la fin de l'année et théoriquement connues en février prochain, si le ministre de la défense tient les promesses de son propre cabinet. On n'en mesurera pas moins, à cette occasion, l'extrême dépendance du commerce français des armes envers de certains gros clients géographiquement très localisés.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

FÉDÉRATION DE TENNIS ET SOCIÉTÉS PRIVÉES EN PROCÈS

L'arbitrage des champions

Le Conseil international de tennis professionnel (MIPTC) vient d'assigner devant le tribunal de New-York deux des plus importantes sociétés internationales de promotion *sportive,* l'IMGT McCormak et Proserv de Donald Dell et Ray Benton, ainsi que la firme automobile suédoise Volvo, ancienne commanditaire du Grand prix.

Dans un dossier de cent pages, le Conseil accuse notamment ces sociétés *« de tenir le tennis en otage et de chercher à l'étrangler dans une toile d'araignée de conflits permanents, d'intimidation, de fraude et de corruption ».* Il s'agit, en fait, d'une contre-attaque au procès intenté en avril contre le Conseil, son administrateur Marshall Happer et son ex-président Philippe Chatrier, pour violation de la loi antitrust.

La bataille juridique qui vient de s'engager à New-York sera décisive pour l'organisation future des sports professionnels. Il s'agit, en effet, de savoir si un organisme officiel peut avoir une autorité unique pour réglementer une discipline ou bien si n'importe qui peut faire n'importe quoi. En d'autres termes, le sport professionnel est-il inéluctablement voué au sort de la boxe, où trois *fédérations internationales* (WBA, WBC, IBF) brádent quelque quarante-huit titres mondiaux ?

La loi américaine considère le sport professionnel comme une activité de spectacle ordinaire. La concurrence pure et simple est de règle. Pour organiser un championnat aux Etats-Unis, il suffit d'avoir l'argent nécessaire. Selon les circonstances, il existe des ligues concurrentes de football ou de basket-ball qui n'appliquent pas les mêmes règles sur le terrain. Cela ne pose pas de problèmes pour les sports essentiellement pratiqués outre-Atlantique. Les difficultés surgissent avec les sports d'audience internationale.

En Europe, en particulier, les fédérations sont investies d'une mission de service public pour l'organisation et le développement de leur sport. Cela leur confère un monopole de fait. Dans le cas du tennis, les rapports entre l'Ancien et le Nouveau Monde ont été compliqués par le fait que l'instance internationale, d'obédience européenne, a longtemps été farouchement hostile au professionnalisme qui a commencé à se développer aux Etats-Unis à partir de 1945. Depuis, dans la coulisse des courts, les intérêts privés et les organes officiels se sont livrés une lutte âpre. L'officialisation en 1968 du professionnalisme et la création peu après d'un Grand Prix, devaient donner la prééminence au jeu officiel. Les matches intervilles où une équipe pouvait changer de joueur pendant un set perdirent rapidement leurs spectateurs. Après de multiples péripéties, le circuit WTC du milliardaire texan Lamar Hunt a fini par être intégré dans le Grand Prix officiel.

Au moins dix tournois dans l'année

En clair, le tennis paraissait avoir donné l'exemple d'une structure idéale : un conseil professionnel composé de neuf membres représentant par tiers les joueurs, la Fédération internationale (FIT) et les organisateurs de tournois fixaient les règles pour tous. L'une des plus importantes, sinon la plus importante, est d'imposer aux joueurs une *participation à au moins dix tournois* dans l'année afin d'assurer à chaque épreuve la participation d'un minimum de champions. Pour ne pas l'avoir respectée, Bjorn Borg lui-même a été suspendu un an au faîte de sa gloire, et il a sûrement pris sa retraite prématurément à cause de cela. Mais ce règlement ne fait pas l'affaire des agents. Ils sont apparus et ont prospéré avec le professionnalisme en prenant un pourcentage sur les contrats des joueurs. Or s'il y a beaucoup d'argent sur le circuit officiel, il y en a encore plus pour les vedettes dans les exhibitions. On l'a vu à Anvers, la semaine dernière, où, à l'instigation de la société Proserv, une raquette sertie de diamants évaluée à 800 000 dollars a été gagnée par Ivan Lendl.

Bref, les agents, notamment McCormak et Donald Dell, qui sont, à l'origine, des avocats américains, ont eu naturellement l'idée de s'appuyer sur la loi antitrust pour attaquer le conseil professionnel, en avril dernier, lorsque celui-ci reprochait à Volvo d'abuser de sa situation d'ancien commanditaire du Grand Prix.

S'ils ont gain de cause, il n'y aura plus d'autorité mondiale sur les jeux, et la création d'un circuit américain analogue à celui du *golf, où serait* concentrée la majorité de dollars, est vraisemblable.

Pour les responsables de la Fédération internationale, cela est naturellement insupportable. Depuis longtemps, ils reprochaient aux agents de tirer les plus gros bénéfices de joueurs formés chèrement par les fédérations nationales bénévoles. Le poids de plus en plus important de ces agents dans l'organisation même des tournois officiels les a fait passer à la contre-attaque. En substance, ils accusent les agents de prendre le contrôle des épreuves, en menaçant notamment de ne pas inscrire les joueurs vedettes qu'ils ont sous contrat.

Il est difficile de préjuger dans quel sens la justice américaine va trancher. D'autant qu'une transaction n'est pas impossible entre les plaignants, compte tenu de *l'énormité* des frais de procédure engagés. Toutefois, il sera intéressant de suivre la position des joueurs : excepté McEnroe, représenté par son père, et Becker, lié à Ion Tiriac, les dix premiers mondiaux sont sous contrat avec McCormak ou Donald Dell. Mais ils sont aussi représentés au conseil *international,* qui est parti en guerre contre ces agents.

En privilégiant leurs intérêts particuliers immédiats ou l'intérêt à long terme du jeu, les joueurs feront pencher les plateaux de la balance d'un côté ou de l'autre. Il y a quinze ans, leurs aînés avaient eu la sagesse de favoriser la création d'un grand prix. Cela a été la poule aux œufs d'or enviée aujourd'hui par tous les autres sportifs. Mais pour combien de temps encore ?

A. G.

● TENNIS : *Tournoi de Wembley.* – Le Français Thierry Tulasne a été éliminé au premier tour du Tournoi de Wembley par le Suédois Stefan Edberg (6-3, 7-6). Guy Forget, lui, a été sorti au deuxième tour par Joakim Nyström (6-4, 6-3).

● FOOTBALL : *Coupe de l'UEFA.* – A la demande des dirigeants nantais et après l'accord des Soviétiques, l'ordre des rencontres Nantes-Spartak Moscou, comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, a été inversé. Le match aller aura lieu à Tbilissi le 27 novembre et le retour à Nantes le 11 décembre.

VILLES AU FUTUR

RENNES

Entre Paris, Nantes...



...et les autres

ON ne refait pas la géographie. Et l'ennui, pour Rennes, c'est qu'elle se trouve aussi près de Paris – en temps de parcours – que de Brest ou Quimper... sans parler d'Ouessant. L'arrivée dans quelques années du TGV – la ville et la SNCF vont en profiter pour construire une gare flambant neuve – accentuera le déséquilibre.

De là à soupçonner ou à accuser la *métropole régionale* de Bretagne de sceller son développement à celui de la région parisienne et de l'Europe centrale, de jouer un rôle d'écran entre la capitale et le reste de la péninsule armoricaine – qui dans sa partie intérieure se vide, tandis que la côte sud s'intègre de plus en plus à la Basse-Loire – plutôt qu'à assumer ses devoirs de solidarité, de partage, d'équilibre, de redistribution à l'égard des départements *ou des localités les plus* éloignées de « l'onde de choc parisienne », il n'y a qu'un petit pas. Ce pas, on le franchit vite, à Brest, Vannes, Quimper, Morlaix ou Saint-Brieuc.

Métropole régionale, avez-vous dit ? Là est toute la question, *les* questions. A-t-elle acquis un poids démographique et économique, une influence, une réputation ; est-elle animée d'un dynamisme, qui lui permette de soutenir la comparaison avec Grenoble, Strasbourg, Marseille, Lyon ou Toulouse ? A-t-elle suffisamment de ressources propres pour irriguer la constellation des villes et des « pays » alentours ? Traite-t-elle avec des « partenaires » en Bretagne ou avec des « obligés » ?

Dans la grande vague de décentralisation des années 1960-1975, Rennes et son agglomération ont largement pris leur part : nombreux centres de recherche, grandes écoles, services administratifs (paiement de la redevance TV par exemple), usines automobiles (Citroën emploie 12 000 salariés), industrie électronique. Le contrat de plan signé entre l'Etat et la région pour la période 1984-1988 et le plan de développement du pays de Rennes élaboré par l'agence d'urbanisme et de développement intercommunal, vont permettre de conforter ces tendances en faisant travailler plus étroitement les chercheurs, les universitaires, les entreprises, les responsables politiques locaux, tous n'ayant qu'une expression à la bouche : « *Le tertiaire de haut de gamme ne se développera que par une symbiose entre le monde de la recherche et celui de l'industrie.* »

Huit opérations décisives (dont certaines sont déjà largement engagées) ont été sélectionnées à l'horizon 90 ; le centre régional de la communication et des technologies de l'audiovisuel, le pôle interrégional de génie biologique et médical, le réseau productique régional, le pôle microélectronique, le centre des matériaux de construction, le pôle « biotechnologie et chimie fine », le centre de traitement des ouvrages en sciences humaines et sociales, la zone d'innovation et de recherches (ZIRST) de Rennes-Atalante.

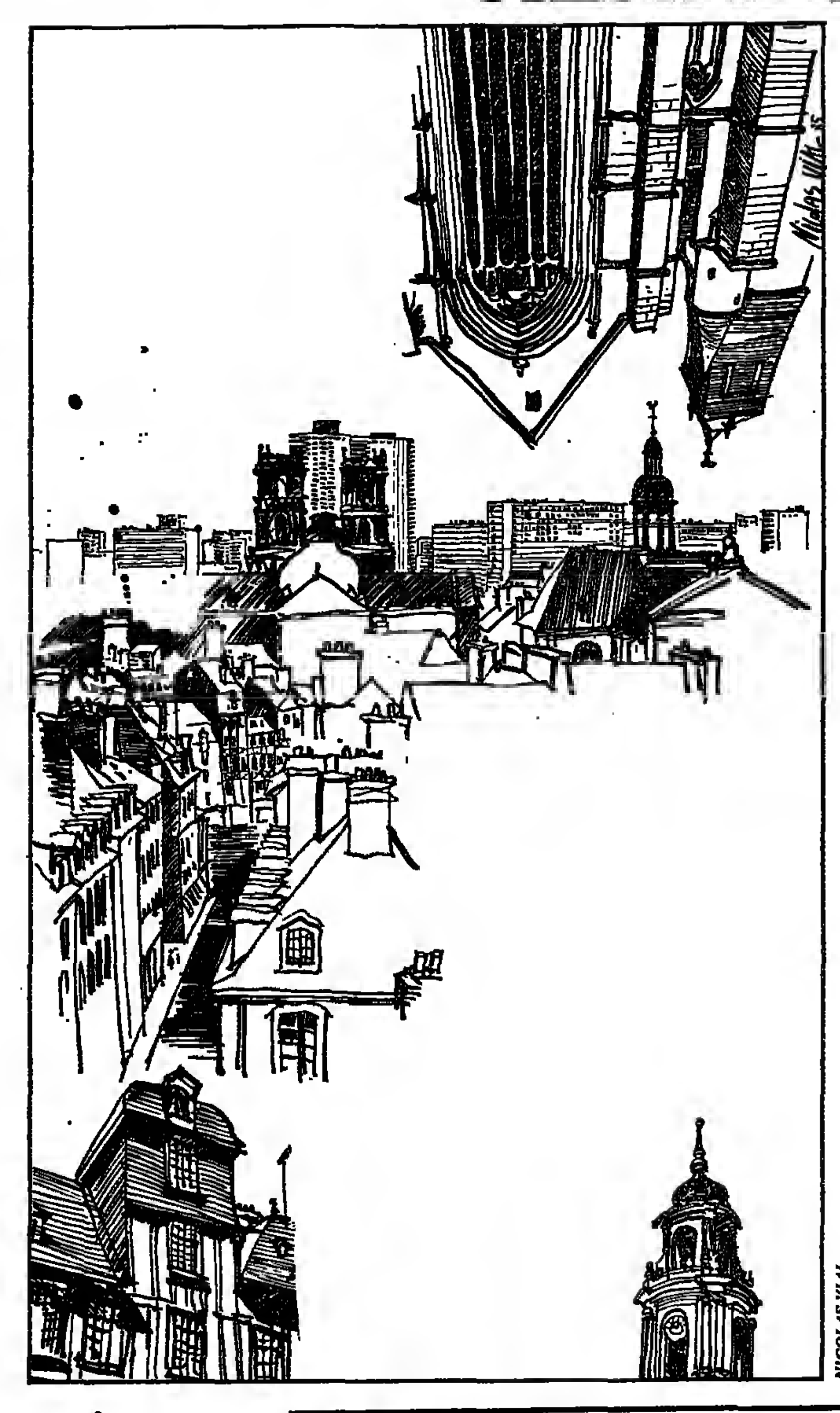
Le catalogue est impressionnant et la ZIRST d'Atalante a été lancée il y a quelques jours avec solennité : mais il y a beaucoup à parcourir encore entre la démarche incantatoire et la réalité.

Quand on sait que Rennes n'a pas eu à souffrir ces dernières années de l'effondrement de l'acier ou du charbon puisque la Bretagne en est privée, que l'automobile y est représentée par des usines performantes, que le secteur tertiaire fleurit (les administrations d'Etat emploient plus de trente mille fonctionnaires en Ille-et-Vilaine, la plupart concentrées à Rennes, et les universités et grandes écoles comptent trente-six mille étudiants), que les difficultés rencontrées dans le textile ou l'électronique tendent à se voir contrebalancées par une myriade de PME audacieuses qui éclosent dans la grande banlieue (Châteaubourg, Vitré, Combourg, Verne-sur-Seiche) ou aux portes mêmes de Rennes, que les universitaires *« sortent de leur trou »* pour lancer des entreprises avec des ingénieurs ou présenter des communications dans les congrès internationaux, comment ne pas répondre : « *Oui, Rennes se forge tous les atouts d'une capitale régionale.* »

D'autant que dans l'éternelle lutte d'influence qu'elle se livre depuis des générations avec Nantes, Rennes ne manque pas de souligner que l'arrière-pays de sa rivale s'ouvre moins loin puisqu'il est limité par l'Océan, et que les atouts maritimes nantais, précisément, s'amenuisent avec des chantiers navals en perte de vitesse et un trafic portuaire qui a de plus en plus tendance à « émigrer » vers Saint-Nazaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 17.)



Dans ce numéro

هكذا من الأصل

INVENTER

RENNES

L'image reine

Le CCETT au carrefour des techniques modernes de communication.

DANS la banlieue de Rennes, à Cesson-Sévigné, une tour porte-antennes coupe le paysage. Au pied de la tour, quelques bâtiments. C'est le Centre commun d'études de la télédiffusion et des télécommunications (CCETT), organisme de recherche original dans sa structure, efficace dans son action : le réseau Transpac d'échanges de données, le Vidéotex ANTIOPE-Télétel, la norme européenne *D2-Mac* « paquet » de diffusion par satellite sont quelques-uns des résultats dans l'élaboration desquels le CCETT a joué un rôle important, parfois dominant.

Ce n'est pourtant pas un grand centre de recherche. Fondé en 1971, le CCETT compte actuellement *quatre cents agents, dont deux cent* quarante directement affectés aux études, les autres ayant des fonctions de soutien technique et d'administration. Son effectif est d'ailleurs stabilisé, mais il est situé à la croisée de deux routes largement ouvertes sur l'avenir : celle des télécommunications et celle de la télévision. Il travaille dans des domaines porteurs, à la pointe de plusieurs technologies. Ce sont des atouts importants... encore fallait-il savoir les utiliser.

Un autre atout a été le fait que le CCETT dépend à la fois des gens du téléphone et de ceux de la télévision, de la Direction générale des télécommunications (DGT) et de Télédiffusion de France (TDF). Ces deux organismes ne pratiquent pas toujours l'entente cordiale, mais leur collaboration au sein du CCETT a eu des effets heureux. Ainsi ANTIOPE utilise une notion de « paquets » que connaissaient bien les gens des télécommunications, mais qui était ignorée des spécialistes de la diffusion. En sens inverse, ces derniers ont amené l'optique « services » — mise en chaîne, au niveau fonctionnel, de tous les éléments techniques nécessaires à la satisfaction d'un besoin des utilisateurs, — qui sous-tend l'essentiel des recherches menées au CCETT.

En trois dimensions

Le directeur du CCETT, Jacques Sabatier, fait grand cas de cette influence réciproque et porte une grande attention à ce que toutes les équipes de recherche soient mixtes, comportant des personnels venant des deux origines. Car, pour des raisons administratives, les agents du CCETT — qui a un statut de groupement d'intérêt économique — sont mis à disposition du centre, mais restent statutairement rattachés aux PTT ou à TDF. Actuellement, la répartition est de deux cent trente agents PTT et de cent soixante-dix personnels TDF, mais elle évolue quelque peu en fonction des programmes. En revanche, le financement des recherches est strictement paritaire. Le budget actuel est de 88 millions de francs.

La mission majeure du CCETT est l'étude des services et des terminaux de la communication audiovisuelle. Les deux tiers des moyens environ y sont affectés. Les autres travaux sont des contributions à l'étude des réseaux de diffusion et de distribution et à celles de la production audiovisuelle. Transversalement à cette répartition, on peut en découper une autre : de l'aval vers l'amont, on trouve d'abord les projets, menés en collaboration avec des partenaires extérieurs, qui visent à l'application pratique d'études antérieures. Exemple : un système *d'imagerie médicale mis au point* en collaboration avec le Centre hospitalier régional et fortement financé par la région Bretagne.

Viennent ensuite les études de services, commandées en général par une des maisons mères, par exemple le service Atlas de diffusion d'informations graphiques vers les véhicules automobiles. Enfin, de nombreuses études de systèmes comme la synthèse d'image, la distribution par câble, le Minitel du futur, la diffusion directe par satellite, la télévision numérique, la carte à mémoire...

L'image est reine au CCETT et une bonne part des recherches portent sur son traitement. Et s'il faut mettre un point en exergue, un bon choix est la station Cubi-7 de réalisation d'images de synthèse en trois dimensions. L'objectif que s'étaient donné ses promoteurs était ambitieux : diviser par dix le coût actuel de l'image de synthèse tridimensionnelle pour télévision, qui est actuellement proche de 30 000 francs par seconde ; permettre aussi une synthèse en temps réel ou proche du temps réel, alors qu'actuellement il faut parfois plusieurs minutes pour calculer une image.

Cela passait par la création de matériels spécialisés, évitant le recours aux gros ordinateurs actuellement chargés du calcul de ces images. La station de travail Cubi-7 comporte ainsi plusieurs éléments : des appareils de saisie en deux et en trois dimensions (ce dernier utilise des microphones directifs qui peuvent déterminer précisément la position d'une source sonore) ; un écran de restitution ; une mémoire d'images ; des générateurs réalisant des fonctions spécifiques comme le tracé de traits, la coloration de facettes polygonales, l'élimination des parties cachées... ; enfin, une interface permettant la liaison avec un ordinateur externe.

Deux modes de représentation ont été choisis. Dans l'un, l'objet à représenter est approché par un ensemble de faces polygonales. On produit ainsi des images assez réalistes — les limites entre facettes sont éliminées par un lissage de l'image finale — tout en obtenant la possibilité de créer des images en temps réel montrant l'objet sous divers aspects. L'autre approche, plus ambitieuse, utilise la technique de lancer de rayon *(ray casting)*. Mais le calcul de l'image est plus long.

L'« alphamosaïque »

C'est évidemment à la production télévisée que s'adressent d'abord ces recherches. Mais il existe bien d'autres utilisateurs potentiels. Ainsi, la visualisation à trois dimensions de la vascularisation du cerveau facilite la préparation d'une intervention chirurgicale. De même, l'insertion d'un bâtiment projeté dans un paysage permet de juger son effet sur le site.

A côté de ces recherches visant à la fabrication aisée d'images synthétiques de très grande qualité, le CCETT étudie aussi l'image sous un autre angle : la réduction du débit d'information nécessaire à la transmission des images et à son utilisation dans les systèmes de Vidéotex. Des études portent aussi sur le Vidéotex sonore, sur la manière d'associer le son à l'image.

Les images qu'on peut actuellement voir sur Minitel ou dans les magazines ANTIOPE sont très sommaires. Elles utilisent un mode « alphamosaïque », qui consiste à traiter l'image comme un texte, les caractères étant remplacés par un ensemble de carrés élémentaires, dont l'association constitue le dessin. On peut obtenir plus de finesse avec un mode « géométrique » où le dessin est transmis comme un ensemble de traits, de formes simples (rectangle, cercle) et d'indications de coloration, à charge pour le terminal de reconstituer le dessin à partir de ces données.

Enfin le mode « photographique », le plus ambitieux, permet la visualisation d'images fixes ayant en principe la même qualité que celle donnée par la télévision. Mais la quantité d'information nécessaire dépasserait les capacités de transmission des artères téléphoniques si l'on ne recourait à des techniques de compression des données.

Ce sont ces techniques qui sont étudiées au CCETT, et particulièrement la recherche de l'optimum économique : plus on réduit le débit d'information par l'emploi de techniques sophistiquées, plus la charge de travail devient grande pour le terminal qui doit reconstituer l'image. Une réalisation expérimentale de visualisation photographique est un « trombinoscope » qui pourrait être associé à l'annuaire électronique.

MAURICE ARVONNY.

Deux jumeaux sur l'écran

ILS ont cinq ans, ils sont jumeaux. Ils s'appellent Marion et Nicolas. Leurs bonnes bouilles rondes s'affichent sur l'écran d'un téléviseur. Ils entraînent des enfants d'une école maternelle dans toutes sortes d'aventures réjouissantes : remettre en ordre quatre photographies présentées sur l'écran, reconstituer un puzzle, distinguer « devant » et « derrière », « droite » et « gauche », écrire MARION sur un clavier...

Marion et Nicolas sont les personnages d'un programme d'enseignement assisté par ordinateur destiné aux « grands » de la maternelle, à des enfants, donc, qui ne savent pas encore lire et écrire, mais qu'il faut justement préparer à cet apprentissage, en développant les capacités d'attention, d'observation, de raisonnement, de coordination visuelle et auditive.

Marion et Nicolas s'adressent oralement aux enfants qu'ils guident et les amènent par le jeu à développer les facultés dont ils auront ensuite besoin à la grande école.

Réalisé en collaboration avec la société DIDAO et l'association IMEOIA, ce logiciel est une première concrétisation des recherches en audiovidéographie menées par le CNET. Les images sont constituées de formes géométriques simples, de manière à pouvoir être codées sous une forme assez comprimée pour que l'ensemble du son et de l'image puisse être transmis sur une simple ligne téléphonique.

L'ensemble des textes et images d'un épisode — chacun dure de trente à quarante minutes — est stocké sur un vidéodisque dans un centre serveur. Il est transmis à l'utilisateur, s'affichant par l'intermédiaire d'un terminal de type Minitel sur un écran de téléviseur. En pratique, une liaison à 64 kilobits par seconde est nécessaire, que ne peuvent actuellement obtenir que certains abonnés.

Mais ces liaisons se généraliseront dans les prochaines années, et de toute manière « Marion et Nicolas » doit encore faire l'objet d'expérimentations auprès de classes sélectionnées avant que l'éducation nationale, qui a financé pour une partie les études, ne décide d'utiliser ce programme.

M. A.

AU FUTUR

INVENTER

Un quartier pour l'an 2000

Étudier, chercher, innover à Atalante

LA proposition faite en janvier 1983 par le premier ministre, Pierre Mauroy, de créer à Rennes une zone d'innovation et de recherche scientifique et technique (ZIRST) répondait non seulement à une volonté politique locale, mais aussi à une prise de conscience tant des industriels que des chercheurs et universitaires de l'impérieuse nécessité de favoriser le transfert des compétences et des connaissances des laboratoires de recherche vers les activités du secteur concurrentiel.

L'adoption, en 1984, par le district urbain de l'agglomération, d'un plan de développement sur cinq ans du « pays de Rennes », vint renforcer l'ambition de tirer le meilleur parti des organismes de formation et de recherche scientifiques installés dans la ville depuis une vingtaine d'années.

Les quarante-cinq propositions alors retenues s'articulent autour de trois filières : électronique - informatique - industries de la communication ; santé et environnement ; bio-industries.

La ZIRST Rennes Atalante, inscrite au contrat de plan Etat-région, a fait l'objet, en décembre 1984, d'un contrat particulier associant le département d'Ille-et-Vilaine et le district de Rennes.

Le site choisi, près des buttes de Cosmes-Beaulien, à l'est de la ville, s'imposait en raison de la proximité immédiate du campus scientifique et technique de l'université de Rennes-I, de la présence de grandes écoles et instituts (Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes, Ecole supérieure d'électricité, Institut national des sciences appliquées, etc.) et de centres de recherches publics ou privés tels que le CCETT, TDF ou Thomson-CSF. La moitié des 2 500 chercheurs et des 36 000 étudiants de Rennes sont réunis à cet endroit.

Au sein de l'association Rennes Atalante, créée en 1984, qui rassemble les représentants des institutions publiques participant au financement de l'opération, des enseignants et des chercheurs du secteur public ou privé et des responsables d'entreprises ou d'organisations professionnelles, trois comités ont été créés : le premier, d'orientation scientifique, animé par l'université ; le second, pour la promotion sous la responsabilité de la Chambre de commerce et de l'industrie ; le troisième, pour l'accueil et les services, conduit par l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR).

L'enjeu de Rennes Atalante est d'attirer de façon sélective des entreprises nouvelles des filières électronique-informatique et des bio-industries, avec une priorité pour les entreprises nouvelles ou celles qui réalisent leur première implantation dans la région. *« Cette opération n'a pas pour objectif de polariser sur Rennes tous les projets d'avenir, mais de permettre par essaimage la fécondation du potentiel régional par les entreprises qui auront réussi les premières phases de leur croissance grâce aux conditions offertes à Rennes »*, précise René Dabard, directeur de l'Ecole nationale de chimie de Rennes et président de Rennes Atalante.

Maître d'ouvrage, le district de Rennes a confié une mission de coordination à l'AUDIAR tandis que le Centre de culture scientifique, technique et industrielle se charge de sensibiliser et d'informer le grand public sur le développement des sciences et des techniques.

La direction régionale de TDF, dans ses propres locaux, et la société TITN (Traitement de l'information-techniques nouvelles), dans des bâtiments construits par le district, ont rejoint en 1985 sur la ZIRST le CCETT, TRANSPAC et Thomson-Vidéo. Cette année a également vu la création d'un groupement d'intérêt scientifique de l'environnement, d'un laboratoire de recherche de génétique moléculaire et microbiologique, tandis qu'a été mis en place le Centre commun de micro-électronique de l'Ouest avec l'INSA, Supélec et l'université de Rennes-I.

Une première tranche de bâtiments (2 000 m²), construite par la SEMAEB (Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne), est livrée le 15 novembre et accueillera les entreprises retenues par le comité d'agrément qui s'est réuni le 12 novembre.

Les sociétés Pharmatia France (fabrication de cathéters implantables, puis création d'un Centre de recherche), Copernique (périphérie télématique), X-COM (micro-électronique et informatique), dont le siège est situé à Meylan, près de Grenoble, mais que ses liens avec le CCETT a conduit à venir aussi à Rennes, Proxima (logiciel, image Minitel), International Stamaco Systems (nouveaux matériaux de construction à partir de l'argile ciment), Gravi-Productions (images de synthèse), Djinntel-Goéland (périphériques vidéotex et Minitel) seront accueillies à partir de décembre 1985 dans des locaux relais.

Des agréments ont aussi été accordés à des sociétés, filiales ou services, qui ont choisi de s'installer dans leurs propres locaux sur la zone Rennes Atalante.

Ainsi le Centre national de formation des usagers de la télématique et la MEGAT (Maintenance, exploitation, gestion et assistance à la télématique), qui dépendent de la direction générale des télécommunications, Telmat-Caption (ordinateurs, terminaux et machines de synthèse d'images), la Société d'études des systèmes d'automation (logiciels et systèmes pour informatique et télécommunications), le CRIL (conception de logiciel), et la SOREFI, organe financier des caisses d'épargne de Bretagne (traitement de données), s'installeront aussi au cours des prochaines années sur la ZIRST, qui sera équipée d'un réseau de communication « images vidéo » à usage professionnel.

La maison de l'électronique, de l'informatique et de la télématique de l'Ouest (MEITO), cellule d'animation interrégionale (Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes), s'installera, en janvier 1986, dans un immeuble situé au centre de la ZIRST et où se trouveront aussi l'Agence pour le développement de la production automatique, l'Agence régionale d'information scientifique et technique, les services administratifs de Rennes Atalante et le Centre d'application de micro-informatique et télématique.

Signe du succès de cet appel aux industries du futur : un second site doublant celui de Beaulieu est envisagé. Situé à l'ouest de Rennes, il devrait accueillir les chercheurs et industriels travaillant sur l'agro-alimentaire et le génie biomédical.

CHRISTIAN TUAL.

POINTS FORTS

DIFFUSER LA SCIENCE

Le Centre de culture scientifique, technique et industrielle a été créé à Rennes en mai 1984 avec l'appui des ministères de la recherche et de l'industrie, de la culture et de l'éducation nationale.

Le centre s'est fixé quatre objectifs : contribuer à la diffusion des connaissances générales sur les sciences et les techniques et leurs implications sur les modes de vie, le progrès économique et l'évolution des sociétés ; faire prendre conscience à ceux qui ont des responsabilités de la nécessité d'inclure des préoccupations de diffusion scientifique et technique dans leur démarche ; organiser la coordination entre tous les organismes publics ou privés œuvrant à la mise en valeur des sciences et des techniques ; aider les milieux de la recherche à mettre en valeur les sciences et techniques qui conditionnent les mutations technologiques et industrielles de Rennes et de sa région. – C. T.

INFORMATICIENS SUPÉRIEURS

Inscrit au contrat de plan entre l'Etat et la région, l'Institut de formation supérieure en informatique et communication (IFSIC), qui vient d'accueillir ses premiers étudiants, a pour ambition de faire de Rennes, au sein de l'université, un pôle d'excellence de l'enseignement de l'informatique, semblable à celui constitué par l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires pour la recherche.

De bac + 3 à bac + 7, l'IFSIC a une double vocation : la formation d'informaticiens professionnels de haut niveau et la diffusion de la culture informatique. Il propose des enseignements en vue de l'obtention d'une licence et d'une maîtrise d'informatique, un diplôme de méthodes informatiques appliquées à la gestion et, dans le troisième cycle, des diplômes d'études approfondies et des diplômes d'études supérieures spécialisées. L'institut participe aussi à la formation des formateurs du secondaire (lycées et collèges). – C. T.

Entre Paris, Nantes et les autres

(Suite de la page 15.)

Rennes séduit encore puisque les vingt-sept communes du district (qui regroupe trois cent mille habitants) connaissent un taux de croissance de 1 % par an et que le chômage y est plus faible que la moyenne bretonne. La ville a toutefois modéré ses ambitions démographiques, épousant les thèses raisonnables apparues récemment selon lesquelles une *« ville gigantesque est une ville funeste »*. Quand l'équipe d'Edmond Hervé, originaire des Côtes-du-Nord, arriva en 1977 à la mairie, occupée jusqu'alors par Henri Fréville, elle révisa le schéma directeur, qui prévoyait cinq cent cinquante mille habitants à l'horizon 2010. Quatre cent quarante mille, ce serait bien assez. Rennes ogre ? Jamais. Parallèlement, le slogan du jeune homme qui allait quatre ans plus tard entrer dans le gouvernement de Pierre Mauroy (1) mettait l'accent sur la recherche d'une solidarité : *« Pour Rennes en Bretagne. »*

Huit ans après, Rennes fait-elle cavalier seul ou joue-t-elle correctement le rôle de chef d'orchestre qui s'impose à elle, ou si l'on préfère de « diffuseur » de forces entraînantes ? *« On ne peut tout de même pas demander à une ville de se sacrifier pour les autres, surtout en période de crise. Car souvent le choix n'est pas entre Rennes et Morlaix, mais entre Rennes (ou son « pays ») et Grenoble ou Bruxelles. Et puis nous sommes responsables devant nos électeurs*, plaide Jean Normand, adjoint (socialiste) au maire. *C'est au conseil régional de faire la police et les arbitrages entre villes.* » Il le fait probablement, mais les statistiques disponibles ne permettent pas de connaître, même en grandes masses, l'affectation des crédits régionaux, département par département ou selon les grandes villes.

Président (CDS) du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Pierre Méhaignerie explique : *« Bien sûr, Rennes a maintenant l'étoffe d'une métropole, bien qu'il lui manque un pôle d'excellence technologique. Il est sûr aussi qu'il existe entre Rennes et l'extrême-Ouest un fossé psychologique et une disparité réelle. Mais moi, comme maire de Vitré, je ne souffre d'aucun impérialisme rennais, et mon « pays » se nourrit lui-même de son propre dynamisme. »*

Pour organiser un aménagement plus équilibré, plus aéré, du territoire départemental, Pierre Méhaignerie propose de renforcer les villes périphériques, Saint-Malo, Fougères, Redon, d'octroyer des primes aux entreprises du secteur tertiaire qui ne s'installent ni à Rennes ni à Vitré, et, enfin, de créer aux quatre points cardinaux, à quelque 25 kilomètres de la rocade de Rennes, des pôles d'attraction qui désengorgeraient la capitale. Enfin, et cette dernière proposition fait l'effet d'une petite bombe, *« si l'on veut que la Bretagne se hisse au niveau de la concurrence européenne, il faut que les trois villes – Rennes, Nantes et Angers – coopèrent davantage et harmonisent leur politique pour être le noyau dur du Grand Ouest de demain »*, conclut l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing.

Mobilisation culturelle

Claude Champaud, professeur à l'université et conseiller municipal (RPR), en appelle à la géopolitique : *« Regardez une carte : Rennes occupe une place « à la parisienne » au centre d'un bassin de cinq millions d'habitants. Elle peut jouer un rôle essentiel de centre de services de haut niveau. Mais il faut pour cela penser aux intérêts des Rennais de demain, pas uniquement aux revendications des Rennais d'aujourd'hui. Qui ne voit qu'avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE le centre de gravité de l'Europe se déplace vers l'Ouest ? »*

« La mobilisation technique est en marche, affirme Edmond Hervé. *Pour la mobilisation culturelle, il faut encore faire un gros effort. Quant à la prospective, c'est en période de crise qu'on doit s'y intéresser, même si les gens pensent plutôt au présent ou au lendemain immédiat. »*

La prospective ? Sans doute Rennes y pense pour elle-même, mais il est moins sûr qu'elle y réfléchisse dans l'éventail plus large de la Bretagne ou d'une « fédération » des régions de l'Ouest.

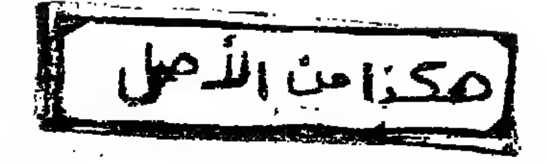
Ecran ? Aimant ? Rennes s'affirme, remporte des succès, cherche à gommer une image trop exclusivement colorée par l'armée, le barreau, l'Université, les administrations publiques. Capitale administrative ? Evidemment. Economique, politique, scientifique et culturelle ? Pas encore. Les usines Citroën ne travaillent qu'avec quatre sous-traitants en Bretagne, mais avec une dizaine dans la région... nantaise. Faudrait-il créer une Bourse des valeurs, installer un grand organisme européen, développer l'aéroport et les lignes internationales, organiser des congrès de haut niveau, améliorer les communications avec les régions limitrophes, tracer une route des estuaires entre Dunkerque, Le Havre, Nantes, Bordeaux, Bilbao ? Sans doute, et vite.

Sinon Rennes risque de rester aux portes de la Bretagne...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Né en 1942 à La Bouillie (Côtes-du-Nord), Edmond Hervé est diplômé de droit public et de sciences politiques. Il a fait partie de tous les gouvernements désignés par M. Mitterrand depuis mai 1981, d'abord comme ministre de la santé, puis ministre délégué chargé de l'énergie, enfin, poste qu'il occupe aujourd'hui, secrétaire d'Etat à la santé.

هكذا من الأصل



Manque de lait en Bretagne ?

Un formidable réservoir de matières premières

TROP de lait, trop d'excédents ! Il faut réduire, clame la Commission européenne qui, avec l'appui des Etats, s institué les quotas. « *Pour un seul composant du lait, une phosphopeptine, qui permet de combattre la décalcification osseuse, la production laitière européenne est insuffisante* », affirme Jean-Louis Maubois qui dirige le laboratoire de recherche de technologie laitière de l'INRA à Rennes. Il emploie quarante personnes dont vingt-deux scientifiques et ingénieurs.

Le lait est un formidable réservoir de matières premières, pour l'industrie alimentaire – c'est évident, – mais aussi pour l'industrie pharmaceutique. La région Bretagne ne peut qu'être intéressée, voire intriguée par la recherche contemporaine. Elle produit le cinquième du lait français, le dixième de la viande bovine ; elle représente, pour la seule industrie laitière, 15 % du chiffre d'affaires total de cette branche:

La région ne s'y est pas trompée qui finance, pour nn tiers, la construction d'un nouveau laboratoire. Une association Bretagne biotechnologies alimentaires (BBA) a été créée en 1983 qui regroupe outre l'INRA, les universités de Rennes et de Brest, l'Ecole de chimie et l'Ecole supérieure d'électricité, à Rennes encore. Le maire enfin, Edmond Hervé, ne dédaigne pas, pour conforter le rôle de technopole de sa ville, réunir et écouter de temps à autre les responsables de ces établissements.

Tout est parti de la technique de l'ultra-filtration, sur laquelle le laboratoire de l'INRA a commencé à travailler en 1967. Le lait, c'est beaucoup d'eau et un peu moins de matières utiles, graisses et azotées. La généralisation des machines à traire et du refroidissement à la ferme ont provoqué une perte de qualité par l'accroissement d'une flore spécifique qui se développe au froid et dans l'humidité. Elle provoque la coegulation du lait, des pertes de rendement en fromagerie de 1 % à 2 %, un goût de rance dans le beurre. D'où une double idée : filtrer à la ferme à l'aide de membranes poreuses qui ne laisseront passer que tel ou tel composant ntile du lait ; détruire, par la chaleur, la flore néfaste.

Le volume du lait « ultra-filtré » est divisé par deux : la partie utile appelée « retentat » est envoyée à la lsiteric, après pasteurisstinn. L'autre comprenant de l'eau et le lactose, appelée « perméat », sert à nourrir le bétail (16 litres de ce perméat correspondent à un kiln d'orge).

Le procédé, qui coûterait entre 80 000 et 100 000 francs pour nn trnnpenn de cinqusnte à cent vaches, a été testé dans quatre exploitations proches de Rennes. Il améliore considérablement la qualité (quinze mille germes par ml pour un ramasage tous les quatre jours au lieu de cent mille, pour un lait ramassé tous les deux jours). Gain qui se traduit, par la longévité des produits frais, par une meilleure productivité et qui débouche sur une utilisation pharmaceutique des composants laitiers.

Autres avantages économiques : sur les coûts du ramassage, divisés par deux, sur les coûts de fabrication puisque la transformateur fabrique deux fois plus de produits avec le même volume. L'agriculteur doit lui aussi s'y retrouver dans la mesure où ces gains seront partagés nvec l'industrie. Enfin, le procédé est une réponse au problème des quotas ; Bruxelles les a fixés en volume et non en fonction des composants du lait.

Alfa-Laval préfère la Californie

Cette technique mise an point par Jean-Louis Maubois et son équipe, avec des aides de la région, de la CEE, et le concours d'EDF et de la société Alfa-Laval, ne se développe pas en France. Pourquoi ? La multinationale suédoise spécialiste des équipements laitiers préfère faire porter son effort commercial sur les Etats-Unis, la Californie notamment ; Alfa-Laval ne croit pas au dynamisme de la filière laitière française.

L'INRA, qui touche des royalties sur le développement américain, espérait mieux. Nul n'est prophète... à moins qu'une autre société ne s'intéresse à la fabrication des fameuses membranes qui sont au cœur du système. La SFEC, filiale dn CEA, qui fabrique déjà des membranes pour l'industrie alimentaire, pourrait être attirée par ce nouveau marché financier. Il est prévu cependant d'installer en 1986, avec une aide communautaire, un centre de collecte groupée à Belle-Ile-en-Mer qui serait équipé en ultra-filtration-thermisation.

Au niveau des entreprises, l'ultra-filtration connaît déjà des débouchés importants. Deux voies existent : la filtration du lacto-sérum qui permet de récupérer et concentrer les protéines et a donné naissance à une industrie où parfois le fromage devient un sous-produit en lieu et place du lacto-sérum, résidu usuel de la fabrication fromagère. La filtration du lait lui-même qui permet une augmentation des rendements en fromagerie.

Du fromage aux médicaments

Ce prncédé, par lequel 250 000 tonnes de fromage sont produites dans le monde, rapporte 1 million de francs par an à l'INRA. De petites entreprises se sont créées qui lancent de nouveaux fromages (tel le Pavé d'Affinois dans la région de Lyon). L'utilisation des membranes qui se calcule en surface (100 000 mètres carrés dans l'industrie laitière dont 15 % en France) progresse de 15 % à 20 % par an.

Qui peut le moins peut le plus : depuis une petite dizaine d'années, le laboratoire rennais cherche à lier membranes et biotechnologies. Les membranes, pour isoler tel ou tel segment de protéines dont les propriétés pharmacologiques ont été reconnues ; les biotechnologies, pour repérer telle ou telle enzyme dont la mise en contact avec les protéines entraînera ou accélérera une réaction. Par un procédé de ce type, breveté depuis 1979, Sopharga, filiale de Roussel-Uclaf, s produit plusieurs dizaines de tonnes (le chiffre exact reste secret) d'aliments de réanimation. Un autre hrevet, (1980) concerne les phosphopeptines qui ont la particularité d'absorber 20 % de leur poids en minéraux (calcium, fer, oligo-éléments) tout en restant solubles ; ce médicament sera un traitement de l'ostéosporose. Ses débonchés tant pour les humains que les animaux sont tels qu'il n'y a pas assez de protéines de lait en Europe.

Les possibilités pharmaco-chimiques des protéines du lait sont immenses. Certaines agissent comme des neuro-hormones ou sont inductrices de sécrétions neuro-hnrmonales. Un fragment de caséine, dite Beta, n la même action que la morphine ; d'autres encore agissent comme des hormones de croissance, etc.

L'ultra-filtration est utilisée par d'autres industries : clarification des jus de pomme en vingt minutes au lieu de trois jours, filtration de jus d'elgue pour les cosmétiques (société Goémar à Saint-Malo), extraction du lysosime des blancs d'œuf, substance utilisée en fromagerie mais aussi dans le traitement des maux de gorge.

Troisième et dernier volet des apports du laboratoire de technologie laitière de Rennes : le génie génétique. Il s'agit cette fois de repérer des gènes, de les insérer dans des bactéries existantes pour le plus grand bien des entreprises laitières. Les bactéries lactiques ont leurs parasites, des virus bactériophages, dont l'action entraîne la perte du produit. On cherchera donc à doter ces bactéries d'un gène de résistance aux bactériophages. Plus tard, il n'est pas interdit d'imaginer l'insertion de gènes producteurs d'arômes, ou de flaveurs.

Les industries laitières de la région, les PME surtout, bénéficient des retombées de ces recherches. Citons en deux : la société Depince à Saint-Brice-en-Cnglès (Ille-et-Vilaine) collecte 250 millions de litres, en commercialise 500 et exporte partout dans le monde des protéines purifiées et des caséinats. Elle manque ajourd'hui, dit-on, de matière première... La société Triballat, à Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine) fabrique des produits laitiers frais classiques mais aussi des cnmpnsants prntéiques pour Roussel-Uclaf.

Sous cet angle, cassée, séquencée, ultra-filtrée ou débobinée selon les termes employés par les chercheurs, la production laitière a encore un bel avenir devant elle. On peut aussi, puisque le lait s tant de vertu, le boire... pur.

JACQUES GRALL.

LOUIS LE DUFF

Monsieur Brioche

« LA *richesse de l'entreprise, c'est le contact humain* », Louis Le Duff, trente-neuf ans, PDG de La Brioche dorée, compare souvent son entreprise à une équipe de football : « *Il faut un meneur de jeu, mais c'est l'action de tous les joueurs qui fait une équipe qui gagne.* » Or, précisément, Louis Le Duff est un battant qui gagne. En 1970, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce d'Angers, il part au Canada suivre un programme de MBA (*Master in Business Administration*) et travaille pendant trois ans dans des chaînes de fast food aux Etats-Unis et au Canada.

De rntour en Francn en 1974, chargé de cours à l'Ecole supérieure de commerce dn Rouen st à l'Institut de gestion de Rennes, il crée Restaurel, une société de gestion de restaurants de collectivités qui compte aujourd'hui une quarantaine d'établissements (self-services et cafétérias).

Cent boutiques

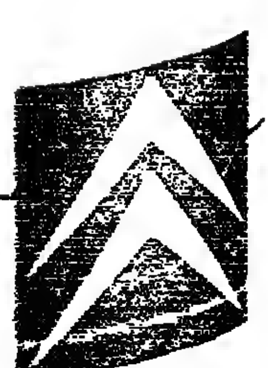
L'activité de restauration s'est doublée d'une activité de traiteur dans l'Ouest avec deux cuisines centrales à Brest et à Rennes qui confectionnent des plats cuisinés pour des entreprises ou des grands magasins. La première Brioche dorée ouvre à Brest en 1976. « *Ce n'est ni une boulangerie ni un restaurant, mais un mélange des deux offrant dans un cadre qui se veut agréable un style de repas léger à la Française basé sur la qualité des produits.* »

Actuellement nn compte cent boutiques Brioche dorée, dont une trentaine à l'étranger (Canada, USA, Japon, Grande-Bretagne, Hollande et Belgique) sous l'enseigne Paris croissant. S'y ajoutent en Ille-et-Vilaine deux usines de fabrication de pains surgelés livrés dans les supermnrchés. Au totnl, 1 150 smplois, dnnt 55 % d'emplois féminins et un chiffre d'affaires de 450 millions de francs, dont 370 millions pour La Brioche dorée, qui occupe la première place en France dans le secteur de la restauration rapide.

Propriétaire de 90 % des actions de l'entreprise (le solde est détenu par l'Institut de développement des industries nlimentaires), Louis Le Duff, qui se veut « *srtisan dans le produit et industriel dans la gestion* » n'est fixé comme objectif deux cent cinquants magesins en 1990. Pour ce faire, il s'appuie sur l'snthnusissme ds son « équipe » – sa moyenne d'âge est de vingt-neuf ans, – dont lns msmbrss sont dspuin deux ans intéressés aux résultats financiers de l'entreprise. Autre point fort, la formation du personnel, permanents et à tous les niveaux, ce qui facilite la promotion interne.

Depuis l'été 1985, Louis Le Duff a lancé une nouvelle gamme de produits, les plats cuisinés diététiques, commercialisés dans les grandes surfaces sous la marque « Claude Léger », qui, comme toutes les affaires du PDG de La Brioche dorée, a son siège social à Rennes.

C. T.





هكذا من الأصل

INVENTER

RENNES

POINTS FORTS

LA QUALITÉ CHEZ CITROËN

C'est l'entreprise le plue connue de Rennes : 14 000 salariés dans les deux usines de La Barre-Thomas et de La Janais, trente-deux ans d'existence pour la première et vingt-quatre ans pour la seconde.

Outre l'investissement de 400 millions de francs pour le nouvel atelier de câblage, Citroën Rennes, qui depuis plus de vingt ans colle à la région du bassin rennais, dispose d'un ensemble de production très sophistiqué dans lequel l'automatisation puis la robotisation ont fait leur apparition depuis déjà près de vingt ans.

Dernier etout : les cercles de qualité. Mis en place en 1980, ils sont aujourd'hui 220 et impliquent plus de 1 500 salariés qui « planchent » sur les problèmes quotidiens et proposent des solutinne rélietes et effieces, comme en témoigne le fort pourcentage d'idées retenues per l'encadrement et la direction. *« En plus du site, nous disposons ici d'un personnel qualifié et particulièrement attaché à l'entreprise »*, se plaît à souligner Auguste Genovese, directeur des usines de Rennes, et pour lequel l'implantation à Rennes, décidée pour cause d'eménagement du territoire, e constitué une réelle chance pour la firme du quai Javel. — C. T.

L'ARMEMENT AU BANC D'ESSAI

Le Centre électronique de l'armement (CELAR), installé à 8 kilomètres au sud de Rennes en 1968, est le plus ancien centre de recherche du bassin rennais. Employant quelque 750 personnes, dont 400 scientifiques, il s'est vu confier trois missions : essais des appareils électroniques militaires ; conseil en informatique auprès des eutres établissements des ermées ; traitement de la répartition des fréquences.

Les bons usages du câble

La télévision, c'est une technique et... des programmes

C'EST fixé, c'est signé. Rennes eure quinze canaux de télévision câblée en mars 1987. Martial Gebillard, adjoint en maire chargé du dossier et président de Rennes Citévisiou, le société locale d'exploitation du câble (SLEC), s'y engage. Le projet rennais en impose : en février 1984, Rennes est la première ville à signer un protocole d'accord avec la Mission « TV câble » ; elle est encore la première, le 12 mars dernier, après consensus au sein du conseil municipal, à signer une convention-cadre avec les PTT pour la réalisation effective du câblage de la ville.

Pourtant, Rennes ne sera pas le première à présenter à ses téléspectateurs un lot de programmes câblés. Avant elle, Cergy-Pontoise offrira onze canaux en guise de cadeau de Noël cette année. Paris et Montpellier s'équiperont vraisemblablement l'année prochaine.

Pourquoi, cette fois-ci, Rennes n'est-elle pes le première ? *« Parce qu'il ne s'agit pas de livrer des demi-prises »*, expliquent Jean Salaün et Daniel Delaveau, respectivement directeur et directeur adjoint de la SLEC. Autrement dit, les responsables dn projet ne perdent pas de temps, mais prennent leur temps pour lancer, à coup sûr, dès 1986 la commercialisation d'un réseau câblé unifié, entièrement en fibre optiqne (réseau 1 G), de 22 600 prises, sur lequel la diffusion commencera au printemps 1987. Bon débnt pour cette ville moyenne de 200 000 habitants qui se fixe, à terme, en 1990 un objectif avoué de 80 000 à 85 000 ebonnés (40 000 déjà fin 1987).

L'opération coûte eher : 400 millions de francs sur cinq ans (deux fois le hudget de la ville), entièrement financée par la direction générale des télécommunications (DGT), pour la mise en place du réseau. Elle déhutera en décembre prochain. Télédiffusion de France (TdF) réalise, de son côté, la tête de réseau. Une bonne pert de ces investissements devrait avoir des retombées dans la région Bretagne : la société LTT du groupe Alcatel-Thomson, qui e été choisie par la DGT pour équiper le réseau, fera travailler des usines de Lannion.

Une part de ces investissements aurait dû incomber à la Ville. Le principe de l'« avance remboursable » était même mentionné dans la convention signée en mars dernier. Dans les faits, cette evance s'est transformée en cession de *l'ancien réseau coaxial de 1973 de* 10 000 prises. Martial Gabillard et son équipe gagnent au change. La DGT, après étude, a jugé le réseau trop déficient et plus coûteux et le remplacera par nn réseau fibre optique...

Pour l'exploitation du réseau, la Société locale d'exploitation du câble a été constituée le 5 septembre. Financée conjointement par la Ville de Rennes et la Caisse des dépôts et consignations, la société d'économie mixte a pour nom Rennes Citévision. Son statut sera révisé dans six mois et devrait permettre à la Compagnie générale des eaux (CGE) d'intégrer la SLEC. « Rennes Citévision » devrait alors confier l'exploitation proprement dite, le côté commercial, à une société opératrice d'où se retireraient les élus.

« Le paramètre coût est le plus important », expliqoe Martial Gabillard, qui prône ambition audiovisuelle et le réalisme économique : *« Quinze canaux, ce n'est pas rien. C'est une explosion du choix. Mais il est utopique de proposer un abonnement supérieur à 150 F. »* L'ebonnement minimal sera, à Rennes, de 100 F à 110 F. Pas plus.

Pour ce prix-là, Rennes Citévision offrira quinze canaux dont quatre pour les ehaînes nationales (TF1, A2, FR3 et Canal Plus), sept à des ehaînes retransmises ou captées (par *satellite TDF1*), trois à des services interactifs (télévidéothèque). Reste nn canal local...

Télévision de proximité

C'est la nouveauté, car, sur ce point, l'opinion de Mertial Gabillard a ehangé avec l'annonce des télévisions hertziennes privées. Jusqu'à présent farouche défenseur de projets exeluant la programmation locale pour des raisons économiqnes (*le Monde* du 12 décembre 1984), il envisage maintenant de *« collaborer »* avec les télés locales et de *« trouver un terrain d'entente »*.

L'inquiétude a fait place à la confiance : *« On sait de toute façon que le câble gagnera*, lance Jean Salaün. *Il suffit d'observer les exemples oméricoins ou belges. »* Les responsables tiennent donc compte de la nouvelle donne et tentent de se rapprocher des eandidets à la télévision locale (1).

Ceux-ci observent d'aillenrs evec intérêt le développement du câhle dans la ville. Pierre Giboire, directeur de Fréquence Ille (la plus importante, et de loin, des radins locales privées sur la région), e déposé nn projet au sein du réseau national RATV (Réseau eutonome de télévision). Pour lui, le câble est un *« débouché intéressont permettant de fovoriser l'impoct d'une télé locale »* qui, de toute manière, ne peut tenir toute seule, pour des raisons économiques. Au carrefour du câhle et du faisceau hertzien, il semblerait donc qne la télévision locale (*« télévision de proximité »*, selon l'expression de Martial Gahillard) puisse trouver son salnt. *« Concurrence entre réseau câblé et réseau hertzien : non*, conclut l'adjoint au maire, *synergie, oui. »*

De plus, la télévision hertzienne ne peut offrir la même gamme de produits que le réseau câblé. L'interactivité est déjà eu goût du jour avec la télématique (Rennes fut d'ailleurs la première ville à tester l'annuaire électronique), elle le demeure avec le câble. Rennes bénéficie de liens *privilégiés avec le CCETT* (Centre commun d'études de la télédiffusion et des télécommunications). Trois des quinze canaux devraient être pris par la télévidéotbèque (ehoix d'un film parmi une « bibliothèque » de plusieurs films).

Jean Salaün insiste aussi sur le développement du système américain *pay per view*, paiement « à la carte », à la consommation de chaque film (en plus de l'abonnement). Les trois eanaux einsi définis serviraient alors de « terrain expérimental » pour le CCETT et le CNET (Centre national d'études des télécommunications) dans des marchés que l'on connaît encore mal. Mais ces « plus » devraient è terme faire la différence avec la télévision hertzienne, selon les responsables du projet.

En outre, la télévidéothèque, le *pay per view*, en tant que structures de programmatinn locale, permettraient à la SLEC d'atteindre le minimum légal de 15 % de programmation locale dans le total de la télédistribution.

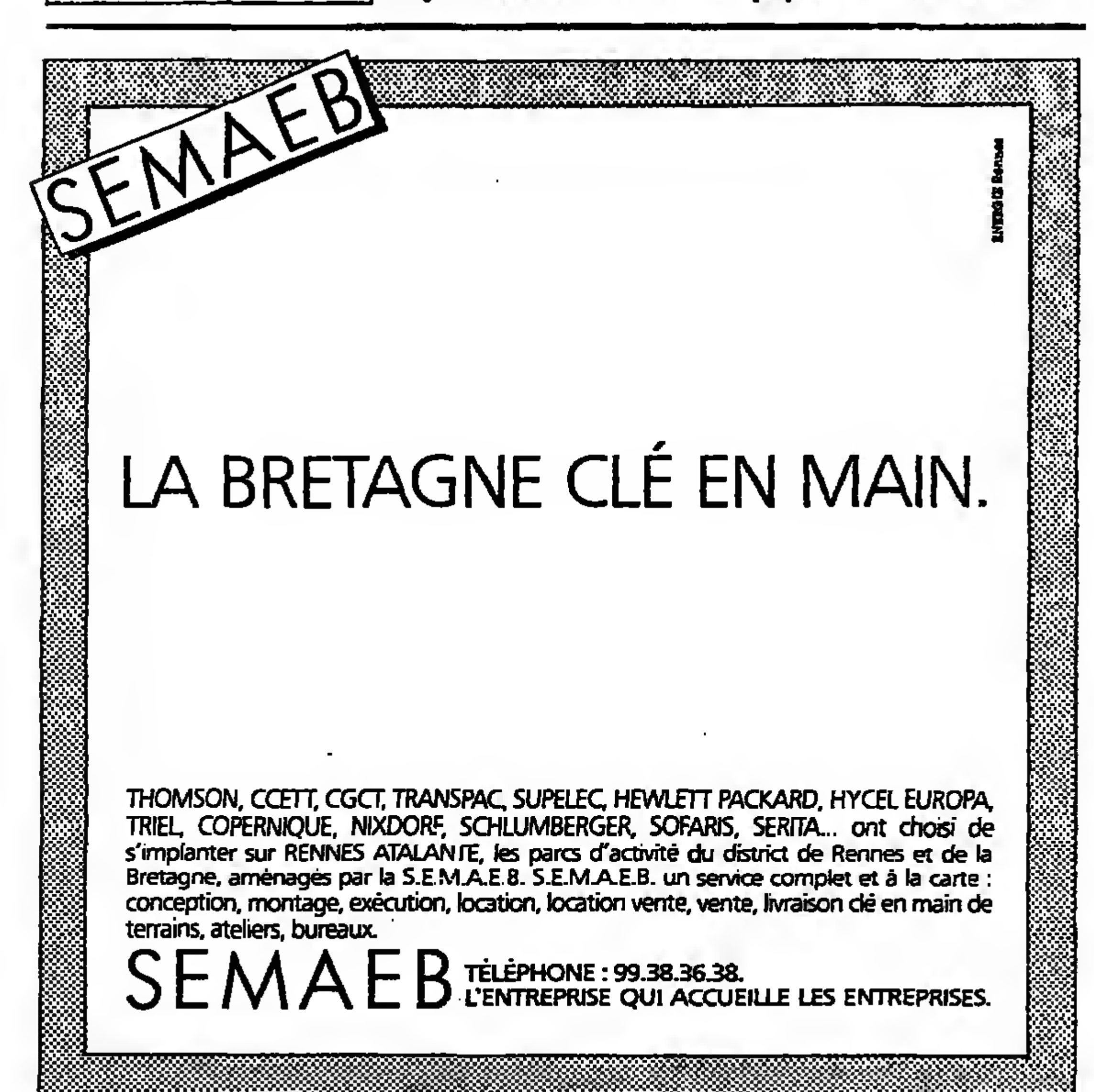
Production nationale

Martial Gabillard ne cache pas enfin que la SLEC, cliente des producteurs, puisse être à le source des initiatives, par ses propositions en metière de production. La Bretagne, selon lui, doit être productrice de *programmes* pour les réseaux nationaux en exploitant ses ressources locales. La SLEC pourrait ainsi inciter les producteurs à trouver des créneaux spécifiques, techniques ou culturels (explnitation du studin TV numérique de TDF, séries thématiques sur la mer...) afin de ne pas se disperser tous azimuts.

Pour tous ces problèmes, Martial Gabillard envisage de réunir autour d'une même table les présidents de la dizaine de SLEC qui existent en France afin de constituer un véritable « outil de travail et de réflexion commun ».

JEAN-MICHEL DUMAY.

(1) Quatre projets de télévision locale ont été actuellement déposés en Ille-et-Vilaine.



PIERRE LEGRIS

Les « plus » de la province

CRÉATEUR mondiel d'un reccord pneumetique instantané, spécieliste en robinetterie et systèmes de raccordement pour fluides, le groupe Legris a son siège social à Rennes depuis 1979.

L'entreprise, créée à Paris en 1848, fut reprise par la famille Legris en 1864. Une première décentralisation e lieu en 1962, lorsque l'usine fabriquant des systèmes de raccordement pour l'industrie quitte le centre de Paris pour s'installer à Ozoir-le-Ferrière, en Seine-et-Marne. Quatre cents personnes y travaillent lorsque l'équipe dirigeante décide d'envisager un déménagement en province. A cette époque, le groupe dispose déjà d'une unité de production à Muzillac, dans le Morbihan.

Pierre Legris, président du conseil d'administration, souhaite elors disposer d'usines à *« teille humaine »* (de cinquante à cent vingt salariés) *« parce* que, explique-t-il, *la nature des relations au sein de l'entreprise compte de plus en plus dans ses résultats »*. Autre ergument ayant pesé dans la décision de quitter le région perisienne : *« Nous avons pris conscience que le personnel tertieire de bonne qualité était plus facile à trouver en province qu'à Paris. »*

A cette lente évolution sont venues s'ejouter deux raisons économiques. Les saleires un peu moins élevés en Bretagne, d'abord. Ensuite, le groupe Legris deveit rennuveler ses machines-outils et ne trouveit pas sur place les sources de financement nécessaires. *« Entre 1965 et 1975*, dit Pierre Legris, *nous evons investi tout notre temps et tous nos moyens dans la création de notre réseau international, et notre parc de machines a énormément vieilli. A Rennes, les banques régionales nous ont permis de moderniser. »*

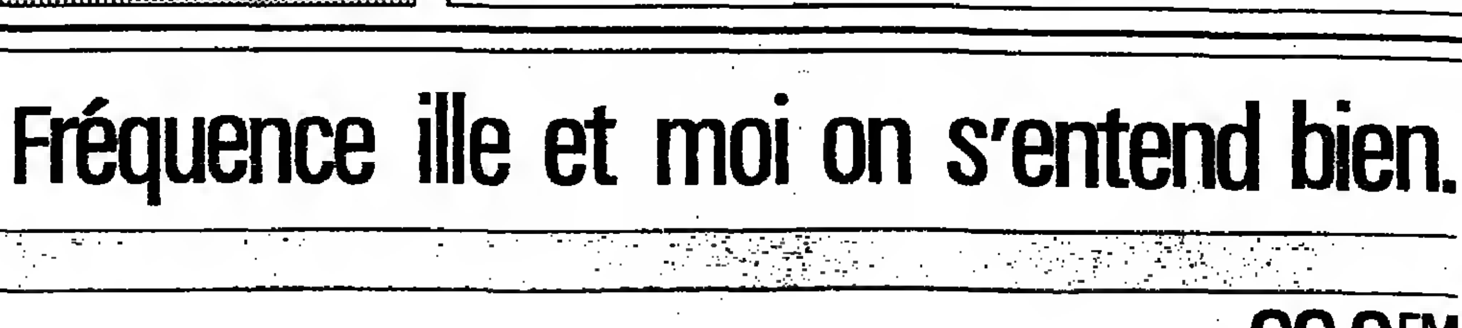
A ces facteurs rationnels, il convient d'ajouter l'intervention d'un homme, Claude Champaud, conseil d'entreprise de Legris et, à l'époque, président du comité économique et social de Bretagne, qui e su conveincre les dirigeants du groupe de l'intérêt d'une implantation à Rennes.

Aujourd'hui, le production est répartie sur dix unités, cinq dans l'Ouest, une dans le Jura et quatre à l'étranger (Espegne, Etats-Unis, Japon et Philippines), et l'usine d'Ozoir-la-Ferrière e définitivement fermé ses portes le 31 décembre 1984. Le groupe ne dispose plus en région perisienne, à Marne-la-Vallée, que d'une divieinn commerciale France qui, elle aussi, sera transférée è Rennes en juin 1987, date à laquelle le siège sociel eure quitté son actuel emplacement, devenu trop étroit, pour de nouveeux locaux dans le centre de la ville.

Seul exemple de société privée de plus de cinq cents personnes entièrement décentralisée en Bretagne depuis vingt-cinq ans, le groupe Legris représente huit cents emplois, dont trois cent trente à l'étranger, où il réalise 56 % de son chiffre d'affeires. Il possède onze filieles dens son réseau international et dispose dans le monde de sept cent soixante distributeurs, dont cent vingt eux Etats-Unis.

En 1984, le famille Legris devient minoritaire à l'occasion d'une augmentation de capitel qui permet à plus de cent cinquante salariés de l'entreprise de devenir actionnaires. Un en plue tard, au printemps 1985, intervient l'introduction de Legris eu second marché de le Bourse de Paris, l'accès à l'épargne publique devant notamment permettre une croissance externe par l'acquisition progressive de petitee entrepriees febriquant des produits complémenteires fecilement commercielisebles per le réseau de distribution Legris.

C. T.





Logements pour demain

Le quartier Colombia sort de terre

LE centre commercial de luxe Colombia ouvrira au printemps prochain. Ce sera alors l'aboutissement d'une vaste opération d'urbanisme lancée au début des années 60 et portaot, en plein centre de la ville, sur les vingt-deux hectares du quartier du Colombier, nom de l'ancien couvent racheté par *l'Etat en 1822 et transformé*, dix ans plus tard, en caserne d'artillerie.

Les premières phases du programme se déroulent dans un contexte d'expansion économique et, au fil des ans, des dizaines d'immeubles et une tour abritant des *logements de standing*, des bureaux et des services administratifs sortent de terre. Le nouveau conseil municipal élu en 1977 décide de redéfinir le programme : il sera moins dense et inclura dans son projet que 30 % des logements à construire seront des logements sociaux.

En mars 83 est posée la première pierre de ce qui sera pendant trente-six mois le plus grand chantier ouvert en France dans le ceotre d'une ville de province.

Le programme baptisé « Pole O » prévoit, la réalisation de 150 000 mètres carrés de planchers et terrasses reposant sur 480 pieux de 8 à 23 mètres de profondeur.

532 logements dont les premiers sont livrés le 15 novembre, un parking privé de 634 places, un parking public de 1 325 places, 1 000 mètres carrés de bureaux, des équipements socio-culturels, un hectare et demi d'espaces verts sous la forme de jardin suspendus composent cet ensemble dont le cœur s'appelle Colombia : un centre commercial de 11 940 mètres carrés de surface de vente entièrement clos, couvert et climatisé.

Les travaux, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la société d'économie mixte pour l'équipement et l'aménagemeot de la Bretagne, ont été effectués par une quarantaine d'entreprises, dont 95 % sont des entreprises locales ou réginnales.

Colombia qui accueillera une soixantaine de boutiques autour de la FNAC, Habitat, Sephora, Pier Import et un supermarché avenue, constitue le plus important centre commercial de Bretagne.

Parmi les équipements socio-culturels prévus : un espace des techniques nouvelles de 400 mètres carrés, doté d'équipemeots vidéo et de micro-ordinateurs, qui sera occupé par uoe bibliothèque *municipale spécialisée dans* les livres scientifiques et techniques et par le centre de culture scientifique technique et industrielle nù seront présentés les résultats des recherches menées par les industriels et les scientifiques régionaux ou nationaux.

C. T.

Un TGV, une gare

A train nouveau, station nouvelle

L'ARRIVÉE du TGV, qui, en octobre 1989, mettra la capitale bretonne à deux heures de Paris, sera l'occasion d'un profund réaménagement de la gare de Rennes.

Celle-ci, depuis 1887, coupe la ville en deux secteurs. Sur 3 kilomètres, seulement deux passages inférieurs et deux supérieurs permettent de passer du nord au sud. L'arrivée du TGV sera l'occasion d'ouvrir la gare vers le sud, où vit la moitié de la population rennaise.

« Ce projet était dans les cartons de la SNCF depuis quinze ans, et tôt ou tard nous aurions dû le réaliser », dit Claude Boutte, directeur régional de la SNCF, mais la ville a voulu en accélérer la réalisation et en étendre l'ambition.

Six équipes d'architectes ont travaillé sur le projet dont le lauréat sera désigné le 6 décembre. Son coût : 100,6 millions de francs.

Il prévoit donc l'ouverture de la gare au sud, avec la construction d'un parking de 380 places, d'une place piétonne, d'un complexe hôtelier de 80 chambres, de 5 000 m² de bureaux et d'un ensemble de commerces liés à la gare.

Rénovation urbaine

Les parties nord et sud seront reliées par une passerelle bordée de *magasins*, couverte, et d'un centre d'information. L'objectif est de créer là une véritable « vitrine de la Bretagne ».

Le financement implique la SNCF, l'Etat, la ville, la région et le département, mais déjà des surcoûts sont prévus.

L'aménagement de la nouvelle gare doit être pour la ville le point de départ d'un vaste projet de rénovation urbaine dans les quartiers eovironnants couvrant plus d'une centaine d'hectares. Les architectes ont d'ailleurs été conviés à réfléchir sur l'avenir du quartier Sainte-Thérèse, zone tampon entre la gare et la ZUP sud. Déjà plusieurs îlots voisins de la future gare ont été réservés à cet effet.

Ce programme suscite un intérêt certain parmi les anciens du quartier mais quelque méfiance parmi les nouveaux habitants (cadres, membres des professions libérales, enseignants) de cette partie sud de la ville, qui craigneot de perdre un peu de leur tranquillité. Il va felloir étudier sérieusement les conséquences de ce grand aménagement qui sera aussi un grand chambardement.

Le projet du rénovation urbaine ne verra pas le jour avant la fin du siècle, mais il faudra impérativement le réaliser, estiment les responsables de la ville.

C. T.

JEAN PROST

Transports de pointe

CRÉÉ en 1932 à Rennes, ou elle a gardé son siège social, la société Prost-Transports est aujourd'hui considérée comme l'une des entreprises de transport routier les plus importantes de France. Elle emploie 1 400 personnes réparties en 39 succursales de Marseille à Lille, de Brest à Strasbourg et de Bruxelles à Bordeaux.

Pendant une vingtaine d'années, son principal et quasi unique client fut la Société économique de Rennes, dont elle approvisionnait les succursales. En 1955, *Prost-Transports* décide de diversifier et d'élargir sa clientèle en se tournant vers le transport rapide de petits colis. D'où la construction méthodique et très progressive d'un réseau de lignes régulières, d'abord dans l'Ouest, puis, à partir de 1975, dans la France entière. La formule très *précise* mise au point permet aux 15 000 clients visités chaque jour par les camions Prost de n'avoir affaire qu'à une seule entreprise de transport, de l'expédition à la livraison.

La moitié des 1 400 emplois actuels de la société et les deux tiers des succursales ont été créés depuis la crise. *« Malgré la crise, à cause de la crise ? »*, interroge Jean Prost, président du directoire, qui, avec son frère Michel, dirige l'entreprise, restée à capitaux 100 % familiaux malgré son expansion. *« La crise a contraint les industriels et les commerçants à réduire considérablement leurs stocks. Ils ont donc eu besoin d'accélérer et de fiabiliser leurs réapprovisionnements par des livraisons plus rapides et parfaitement régulières. Or notre réseau, à la fois très structuré et très intégré, nous permet de satisfaire ces exigences. »*

Prost-Transports a aussi développé au fil des ans une politique de personnel et de sécurité jugée exemplaire dans la profession. Si les candidats sont nombreux (5 000 candidatures examinées l'an dernier), on n'entre pas facilement dans cette entreprise. *Contrepartie de la stricte sélection*, des conditions d'emploi et de rémunération nettement plus favorables que celles généralement pratiquées dans ce secteur. S'y ajoutent un programme permanent de formation allant de la télématique à la sécurité routière, de la manutention à l'informatique et une volonté concrète d'information, ce qui fait dire à Jean Prost : *« Chez nous, l'application des lois Auroux* n'a *finalement qu'ajouté un peu* de *formalisme là où les choses se pratiquaient spontanément. »*

Des équipes de suggestions pratiques pour l'amélioration du service et de l'efficacité (*ESPASE*), formées de volontaires, permettent depuis trois ans une réflexion concrète du personnel sur les solutions aux difficultés rencontrées. La plupart des propositions de ces équipes, assez proches des « cercles de qualité », sont retenues et mises en application par la direction ou l'*encadrement*.

La sélection porte aussi sur le matériel. Ainsi, avant de retenir un modèle qui sera adopté pour une longue période, Prost-Transports achète un ensemble de trois véhicules identiques dans trois ou quatre marques différentes. Testés pendant *deux* ans, ces véhicules *peuvent être modifiés* par l'entreprise en fonction de ses besoins spécifiques. Ensuite, seulement, intervient le contrat, assorti d'un cahier des charges très précis sur les caractéristiques des modèles qui seront livrés.

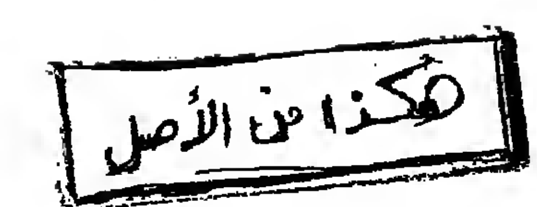
En matière de sécurité et de prévention, Prost-Transports occupe une place à part et est considérée à juste titre comme une « entreprise phare » tant en France qu'à l'étranger. La politique conduite dans ce domaine lui a permis en dix ans de diviser *par 5 le nombre des accidents*. Tous les incidents ou accidents sont analysés dans le détail et font l'objet de véritables « autopsies », qui permettent de préciser les facteurs objectifs et de définir les concours de circonstances pouvant conduire à l'accident.

La rigueur de l'hiver dernier a d'ailleurs contribué au renforcement de l'image de marque de cette entreprise à un *moment* ou la fiabilité du transport routier était mise à mal par les conditions *météorologiques*. *Prost-Transports* a alors prouvé que ses véhicules pouvaient rouler en toute sécurité sur la neige, le verglas ou la glace grâce aux équipements très *sophistiqués* mis au point au cours des précédentes années.

De sa cabine, le chauffeur peut actionner sur simple pression d'un *bouton un dispositif de sablage* installé devant les roues motrices. De la même façon, et sans s'arrêter, il déclenche un jeu de chaînes rotatif, qui se placent instantanément sous les roues, tandis qu'un système anti-bloqueur de freins, commandé par l'ordinateur de bord, réduit les risques de dérapage sur chaussée humide ou glissante.

Si l'investissement sécurité-prévention est lourd, il entraîne, à terme, non seulement une amélioration du service offert, mais également une sensible baisse des primes d'assurances et du taux de cotisations accidents du travail et consolide finalement la *politique* de développement progressif et continu de l'entreprise.

C. T.


هكذا من الأصل

Fringales estudiantines

Des universités trop sollicitées

TRÈS ancienne ville universitaire, Rennes est habituée aux rentrées estudiantines. Il y a une quinzaine d'années le folklore ou les courses cyclistes humoristiques ponctuaient les premiers jours d'octobre. La ville sage se laissait dévergonder quelques instants par le chahut d'étudiants, à l'époque originaires de tout le Grand Ouest.

En 1985, la situation est bien différente. Si la presse locale rend compte des cortèges estudiandins, c'est pour décrire ces derniers manifestant en ville pour exiger d'être inscrits à l'université. Cette année, les places sont devenues difficiles à conquérir dans les établissements d'enseignement supérieur rennais. L'augmentation du nombre de bacheliers, l'attrait pour les études longues, la faiblesse des offres d'emplois, poussent les jeunes lycéens bretons à poursuivre des études à l'université. Las, les deux établissements de la ville ne possèdent pas des capacités d'accueil extensibles à l'infini.

A Rennes-I, l'université qui rassemble les disciplines scientifiques, médicales, juridiques et économiques, devant l'afflux des demandes d'inscription, les responsables des différents départements ont tenté de mieux orienter les étudiants. Ils ont expliqué, par exemple, aux titulaires d'un baccalauréat de technicien, séria F, qu'ils avaient peu de chances de réussir une première année de maths-physique ou de physique-chimie. Le président de l'université, Jean-Pierre Curtès, estime que c'est une erreur de laisser des jeunes se fourvoyer dans une discipline alors que les places sont limitées.

Appliquant un contrôle des inscriptions plus strict dans les disciplines juridiques et scientifiques, Rennes-I a sauvegardé pour cette année son potentiel d'encadrement. Il n'en va pas de même dans l'autre université rennaise. Là, l'augmentation du nombre de jeunes désirant s'inscrire a été importante. *« L'an passé, les nouveaux inscrits étaient 2 570*, explique Jean-François Botrel, président de l'université de Rennes-II, *et cette année nous arrivons au chiffre de 3 500 sans compter les redoublants et les dossiers de transferts.* » Dans cet établissement, à dominante littéraire, les capacités maximum d'accueil ont été très vite atteintes puis dépassées. Devant les files d'attente qui s'allongeaient à la porte des secrétariats, le conseil de l'université avait décidé, début octobre, de suspendre les inscriptions. *« Sans moyens supplémentaires, nous ne pouvons accepter près de six cents étudiants supplémentaires »*, regrettait alors le président Botrel en se tournant vers le secrétariat d'Etat aux universités.

Sélection ?

Manifestations d'étudiants, suspension des activités de l'établissement pendant quarante-huit heures, puis grève du zèle des personnels administratifs et de service ont marqué les premières semaines de l'année universitaire 1985 à Rennes II. Cet établissement a connu une croissance très forte, puisque aujourd'hui il compte 12 500 étudiants inscrits, soit 3 900 de plus qu'il y a quatre ans. *« Cette subite augmentation des inscriptions nous oblige à nous interroger*, reconnaît le président, *et à examiner les deux seules voies qui existent pour l'avenir. Première hypothèse, nous continuons à accepter tous les étudiants, comme d'ailleurs le prescrit la loi, et nous demandons à l'Etat de construire des locaux supplémentaires et de créer de nombreux postes d'enseignants et de non-enseignants.*

» Deuxième solution, nous conservons notre potentiel d'encadrement, mais nous acceptons moins d'étudiants. En clair, cela signifie que nous pratiquons, comme d'autres établissements qui nous entourent, une sélection à l'entrée. »

Cette prise de conscience nouvelle s'accompagne chez quelques enseignants d'une profonde déception. Depuis plusieurs années ils réfléchissaient aux moyens d'éviter une diminution trop importante des effectifs lors des premières années de DEUG. Pionniers en la matière, des enseignants de Rennes-II avaient mis en place des « DEUG rénovés », essayant de mieux encadrer et orienter les jeunes lycéens.

Après une année d'expérimentation, l'objectif de réduction *« de l'évaporation des étudiants de premier cycle »* en cours d'année semblait atteint puisque, selon une enquête de l'inspection générale, le pourcentage d'abandons est passé de 25 % à 14 %. Les dynamiques responsables du premier cycle auraient souhaité améliorer ce succès, mais le cœur n'y est plus. *« Nous nous sentons trahis*, explique un enseignant, *lorsque l'on constate que le ministère ne fournit pas les moyens nécessaires à la poursuite d'une réforme.* » A Rennes-II, on ne semble pas prêt à suivre le ministre lorsqu'il déclare qu'il faut *« accueillir plus d'étudiants »*. Amers, des maîtres-assistants regrettent les années consacrées à rénover les méthodes pédagogiques *« pour un résultat remis en cause aujourd'hui »*. Des professeurs avouent, eux, leur malaise à l'idée de débattre de la sélection.

Autre sujet de mécontentement pour les enseignants de cet établissement littéraire, le faible intérêt que les instances régionales accordent à leurs travaux de recherche. *« Le conseil régional délaisse totalement la recherche en sciences humaines*, estime un enseignant, *c'est un domaine considéré comme non rentable.* » Les responsables des trente-quatre laboratoires de Rennes-II (dont deux unités CNRS) se sentent légèrement isolés au plan local. Mais cela n'empêche pas les historiens d'organiser des colloques comme celui qui a eu lieu en septembre sur le thème des résistances à la révolution ou les géographes de l'équipe de M. Costel d'étudier, grâce à l'imagerie satellitaire, les climats.

Evidemment, les travaux de ces laboratoires font sourire les scientifiques de l'autre université. Sur le campus de Beaulieu, qui joue à la sortie de la ville les universités américaines, vivent un plus grand nombre de chercheurs. *En mathématiques*, en chimie des matériaux ou encore en biologie, les dix-neuf équipes CNRS de Rennes regroupent plus d'un millier d'enseignants chercheurs qui préparent la production animale de demain ou les futures antennes de télécommunication.

Entre les bâtiments du CCETT, l'école de chimie, Supélec, la tour de TDF et les jeunes entreprises de Rennes-Atalante, les universitaires poursuivent leurs expérimentations. Le monde industriel est venu rejoindre celui des chercheurs, ce qui prouve la vitalité et la richesse des travaux effectués à Rennes. *« L'environnement économique qui manquait il y a une dizaine d'années commence à se mettre en place »*, résume M. Raphaël Favier, directeur des relations extérieures de l'université, en soulignant le rôle bénéfique des inter-actions entre les deux milieux.

La prospérité des scientifiques, leur *« gourmandise budgétaire »*, indisposent leurs collègues. Comme l'explique un juriste, *« notre établissement vivait bien jusqu'à la réduction des aides de l'État »* ; à partir de ce moment, médecins ou économistes ont critiqué les sommes allouées au campus de Beaulieu. A l'occasion de la préparation des nouveaux statuts de l'établissement, les oppositions se sont faites plus vives et la menace de l'éclatement de l'université a été agitée. Crise de croissance ? Quinze ans après sa création, l'université vit de nouveau des *moments difficiles*.

SERGE BOLLOCH.

Télématique pratique

650 stagiaires retournent à l'école

QUATRE cents stagiaires en 1984, déjà 650 pour 1985 et un objectif de 900 pour 1986, le Centre national de formation aux usages de la télématique, (CNFT) créé à Rennes en octobre 1983 par la direction générale des télécommunications, quittera dans deux ans les locaux qu'il occupe dans le centre de la ville pour atteindre à l'horizon 1987 le cap de 2 000 stagiaires par an dans la zone d'innovation et de recherche scientifique et technologique de Rennes-Atalante.

« Notre objectif, explique Jean Montfort, directeur du CNFT, *est de répondre à la demande croissante de formation de la part des responsables et utilisateurs de la télématique, en leur proposant un mode de mise en place et un mode d'intégration opérationnels pour chaque produit et service télématique ».*

Pour la DGT, il s'agit, à travers ce centre de formation, de mieux faire connaître les possibilités offertes par les nouveaux produits et services des télécommunications, tant au niveau des services rendus que des coûts.

Initialement, un effort particulier fut fait en direction des PME-PMI, mais deux ans d'expérience ont montré que les grandes entreprises avaient également des besoins de formation *pour maîtriser les quelque* 40 produits télématiques existants.

Les stages, d'une durée de deux à cinq jours, sont suivis par des groupes de 10 à 12 personnes. 35 % des stagiaires viennent de la région parisienne, 30 % de l'Ouest, 10 % du Sud-Est et 10 % du Sud-Ouest. Si 25 % des stagiaires sont des informaticiens, le CNFT n'entend pas limiter *son action auprès des « techniciens »* de la télématique et s'ouvre de plus en plus aux décideurs et aux cadres des entreprises. 34,5 % des stagiaires sont des cadres techniques, commerciaux ou administratifs.

Doté d'un matériel très perfectionné, le CNFT compte 12 *permanents et dispose d'un* portefeuille d'une centaine de vacataires afin de répondre aux besoins spécifiques des stagiaires, dont la moitié ont de trente à trente-neuf ans.

Depuis la création du Centre national de formation, 75 % des stages proposés ont eu pour thème le système Télétel. *Le souci d'une formation directement* opérationnelle affiché par la DGT a trouvé un écho certain, puisque le CNFT a contribué à la réalisation de plus *de 200 services Télétel sur les* 1 500 qui existent aujourd'hui.

Désireux de former des formateurs et des chefs de projet, le CNFT élargira l'an prochain son domaine d'activité aux autres produits et services *concernant* la *communication* d'entreprise tels que les transmissions de données et réseaux, la bureautique et la messagerie électronique, ou encore les réseaux téléphoniques d'entreprise.

C. T.

Demi-tour pour la culture

Impératif : remplir les salles

A l'époque, la formule avait fait sourire. Que le «M. Culture» de la ville de Rennes se fixe comme premier objectif de «remplir» le théâtre semblait pour le moins incongru. C'était à l'automne 1983, *et déjà Martial Gabillard* avait appris à mettre un bémol dans une partition trop lyrique. Six ans de pouvoir l'avaient rendu plus pragmatique. *Aujourd'hui, à l'heure où la maison* de la culture et le centre dramatique national héritent d'un nouveau directeur, et où l'orchestre de la ville perd son *chef, on se préoccupe encore* beaucoup du taux de remplissage des salles. Question de rentabilité.

Dans l'euphorie de la victoire de 1977 les nouveaux élus de la gauche veulent répandre la culture partout et pour tous. Ils proposent d'implanter au cœur d'une ZUP de 50 000 habitants, sur un terrain triangulaire, un gros équipement que certains voient déjà comme une seconde maison de la culture. Huit ans après, le Triangle est *là, tel une Ferrari qui doit se* satisfaire d'un moteur de 2 CV. Le faire tourner à plein régime coûterait trop cher aux finances locales, d'autant plus qu'on lui attribue de *multiples fonctions* : on veut en faire tout à la fois un équipement de quartier, un centre culturel et un lieu de congrès. Quel avenir pour le *Triangle ?*

Sous la pression des faits, *les socialistes ont été conduits* à d'autres demi-tours. Avec l'orchestre de la ville par exemple. Aidés par le ministère de la culture, ils lancent en 1983 une formation à laquelle ils souhaitent donner une vocation régionale, *pour peu que* les élus bretons y mettent du leur. Mais l'assemblée régionale est dominée par l'opposition, et dans le même temps Martial Gabillard *juge que cet orchestre n'a pas* fait la percée espérée. Jean-Claude Bernède laissera donc sa baguette de chef à la fin de l'année.

Révision déchirante encore dans le profil dessiné pour la maison *de la culture et le théâtre* de la ville. En confiant en 1981 à Chérif Khaznadar, déjà directeur de la première, les rênes du second, *après sa rénovation, les élus lui demandent* de provoquer un brassage du public. Mission impossible.

Revenu à une politique plus classique sous la direction de Jean Garrec, le théâtre peut aujourd'hui se flatter de... faire le plein et d'avoir franchi le cap des 1 000 abonnés. C'est une situation que peut lui envier la maison de la culture. Grâce à quelques initiatives comme le Festival des arts traditionnels, Chérif Khaznadar lui avait donné un rayonnement international. *Son successeur, Pierre-Jean* Valentin, la laisse en triste état. La ville et le ministère se partagent un *déficit* de 2,7 millions de francs, tandis que François Paul-Pont, directeur intérimaire, s'efforce d'attirer le public avec une nouvelle programmation, plus cohérente.

Autant dire que Pierre *Debauche, en quittant le centre* dramatique de Limoges, n'a pas choisi la facilité. A partir du 1er janvier, il dirigera à la fois la maison de la culture et le centre *dramatique national.* Fort de son expérience à la maison de la culture de Nanterre et soutenu par de solides amitiés chez les «théâtreux» de la région, il reste encore discret sur ses intentions.

On sait qu'il s'appuiera sur les éléments les plus vivants et les plus originaux de la scène culturelle rennaise : le théâtre chorégraphique de Gigi Caciuleanu, les *Théâtres de* l'Arpenteur et de l'Alibi, deux jeunes équipes conduites par Hervé Le Lardoux et Daniel Dupont, et les milieux du rock entraînés par *Hervé Bordier. Parmi les projets* qu'on lui prête, celui de réunir la maison de la culture et le centre dramatique sous un même nom : le Théâtre de la Vigie.

PIERRE FORNEROD.

POINTS FORTS

ENCHÈRES AUTOMATIQUES

Laboratoire associé au CNRS, *l'Institut de recherche en informatique* et systèmes aléatoires (IRISA), qui vient de fêter son dixième anniversaire, emploie aujourd'hui plus de 110 chercheurs, informaticiens, automaticiens, mathématiciens et physiciens.

Ses recherches portent sur la communication homme-machine et l'intelligence artificielle, la robotique et l'automatisme, les langages et systèmes informatiques, avec toujours le souci de diffuser ses inventions dans le domaine industriel. Ainsi le système *« enchère »* permettant l'automatisation des ventes aux enchères a-t-il été transféré à *une PME de la région*, la Société de fabrication et de réalisations électroniques (SOFREL). – C. T.

UNE NOUVELLE FAMILLE DE MATÉRIAUX

A l'heure où recherche, technologie et modernisation du tissu industriel sont devenues les maîtres mots de nombre de discours politiques, les chercheurs du laboratoire de chimie minérale D de l'université de Rennes-I ont toutes les raisons de penser qu'ils vont dans le sens de l'histoire. *Aujourd'hui*, ils sont en effet au centre d'une compétition internationale sévère visant au développement de verres fluorés découverts en 1976 à Rennes.

Cette nouvelle famille de matériaux est d'autant plus importante que son champ d'application va de la fabrication de revêtements constitués d'une sorte d'émail résistant à des atmosphères très corrosives à celle de fibres optiques, de composants optiques travaillant dans l'infrarouge et de barreaux amplificateurs pour certains lasers de puissance. Aussi, une SARL (Le Verre fluoré) a-t-elle été créée en 1977 à Rennes par les chercheurs pour valoriser leurs découvertes et lutter plus efficacement contre la concurrence. – J. F. A.



هكذا من الأصل

Ouest France, le journal

Le premier quotidien français dans sa ville

SANS *Ouest France*, Rennes serait orpheline. Depuis quarante et un ans, le premier quotidien français (721 000 exemplaires vendus chaque jour en 1984) est en effet omniprésent dans le tissu social et culturel de la capitale bretonne. Avec ses 1 823 employés — dont la majeure partie sont installés dans ses locaux modernes de Chantepie, à la périphérie de Rennes — *Ouest France* représente la seconde entreprise rennaise, juste derrière les usines Citroën (qui regroupent sept fois plus de salariés). Mais le poids du quotidien régional est autrement plus sensible que celui de la firme d'automobiles.

A Rennes, comme dans tout l'ouest de la France, le journal dirigé par M. François-Régis Hutin exerce un rôle de magistère moral et social. « *La devise (Justice et liberté* », fait remarquer celui-ci, qui figure dans la manchette du titre n'est pas laissée par hasard. Nous pensons que la communication est indispensable à la démocratie, et pour nous celle-ci passe par une lutte contre le totalitarisme, pour les communautés et les groupements sociaux ou religieux, pour le respect de la vie et des personnes. »

Les lecteurs ne sont pas insensibles à ces prises de position. Et les engagements de *Ouest France* en faveur de l'abolition de la peine de mort, d'une nécessaire solidarité avec le tiers-monde et de la défense de l'école libre, mais contre l'avortement et la bombe atomique, éveillent un écho favorable auprès de la population sensible au rappel de certaines valeurs...

Quotidien régional de grande qualité ce qui lui assure à la fois un lectorat fidèle et une diffusion en constante augmentation, *Ouest France* règne à Rennes. Contrairement aux onze autres départements qu'il couvre, où il doit affronter sept quotidiens départementaux ou régionaux différents, dont le principal d'entre eux, *le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, *Ouest France* bénéficie en effet d'une situation de monopole en Ille-et-Vilaine. A Rennes, ses seuls concurrents sont les quotidiens nationaux. Et, à un degré moindre, deux bebdomadaires locaux, *les Nouvelles de Bretagne* et *Sept jours Petites affiches de Bretagne*, dont la diffusion respective ne dépasse pas 7 000 et 17 000 exemplaires. Cette situation privilégiée permet à *Ouest France* de manifester dans la capitale bretonne une véritable force tranquille.

Ses deux éditions — Rennes-ville-district et Rennes 2, qui arrose la couronne urbaine dans un rayon de trente kilomètres — sont diffusées chaque jour à 70 000 exemplaires, soit plus de la moitié des 135 000 journaux vendus en Ille-et-Vilaine. *Ouest France* pénètre quotidiennement dans 55,5 % des foyers rennais. Mais la vente du quotidien est bien inférieure à sa lecture : 80 % des Rennais le feuillettent régulièrement. Pas un bistrot, pas un lieu public qui ne dispose d'un exemplaire du journal : celui-ci circule chaque jour entre les mains d'au moins trois ou quatre lecteurs.

Comme un service public

Cette situation de monopole et ce succès constituent pour les neuf journalistes et la rédaction locale de Rennes, installée dans le vieil immeuble aux bureaux lambrissés de la rue du Pré-Botté, lieu de l'ancien siège du quotidien, à la fois un confort intellectuel et une charge lourde. « Ouest France *assure une forme de service public*, indique Michel Bihan, chef de la rédaction locale de Rennes, « *puisque nous sommes le seul quotidien à paraître chaque matin. Mais pour de nombreux responsables politiques ou associatifs, c'est le drame si leur déclaration ou leur annonce ne sont pas publiées* ».

Fondé sur un prix de vente modique (3,20 francs), le succès de *Ouest France* est aussi dû à sa manière de traiter sobrement le fait divers et de manière approfondie l'information locale. Comme les autres lecteurs du quotidien, 70 % des lecteurs rennais lisent les nouvelles locales en priorité, avant les faits divers et les programmes de télévision. Elle a donc vocation à être « consensuelle » et à s'adresser autant aux étudiants qu'aux commerçants, aux anciens combattants qu'aux rockers, aux ménagères qu'aux hommes politiques. Comme les trente-six autres éditions de *Ouest France*, les deux éditions rennaises jouent à fond la carte de la proximité avec leur public.

Les remises de médailles, les goûters d'enfants et les communiqués n'ont pas disparu. Mais ces thèmes côtoient des rubriques nouvelles qui prennent en compte l'évolution de la ville et de ses habitants. Pionnières lors de la création d'une rubrique de vie politique locale, les deux éditions rennaises continuent à innover. Des rubriques, généralement bimensuelles, sont apparues depuis deux ans relatant les faits et agissements de la capitale bretonne.

Rennes n'est pas seule à évoluer. L'ensemble de l'institution *Ouest France* est en mouvement. Avec un souci prioritaire : offrir aux lecteurs une information plus rigoureuse et plus proche. Depuis la nomination au poste de PDG de *Ouest France* de François-Régis Hutin, en novembre 1984, un mini-maelström a saisi le quotidien. De jeunes directeurs départementaux ont été nommés, cinquante journalistes ont changé de rédaction locale. « *L'information générale et internationale de* Ouest France *bénéficie d'une qualité reconnue ; il reste à améliorer encore l'information locale* », indique Didier Pillet, directeur des informations régionales. Outre une recherche permanente de rénovation des sujets, des rubriques et de l'écriture locale, la couleur est à l'étude pour les pages intérieures.

Pas de drague télématique

Mais le quotidien n'est pas tout. *Ouest France* s'est aussi lancé dans la diversification. « *Celle-ci doit être complémentaire au quotidien*, souligne M. Roger Lavialle, directeur adjoint. *Il s'agit d'être présent en matière de radio, de télévision, de télématique et d'édition. Mais nos efforts sont surtout tendus vers les 800 000 exemplaires de* Ouest France *dans cinq ans...* »

En matière de radio, *Ouest France* est le partenaire privilégié d'Havas, au sein de la Régie onde et fréquence (ROF), qui commercialise les espaces publicitaires de quinze radios locales privées dont Fréquence-Ille, leader à Rennes. En télévision, le quotidien a créé la Société d'études pour le développement de la communication (SEDECO) confiée à M. Antoine de Tarlé, ancien directeur général adjoint de TF 1. « *Sa mission*, note Charles de Fréminville, directeur chargé de la gestion et du développement à *Ouest France, consiste pendant deux ans à être « notre tête chercheuse et négociante ». A lui de nous dire s'il faut être présent sur le terrain de la télévision et avec quels partenaires.* »

La télématique est plus avancée : *Ouest France* a délégué deux journalistes auprès de l'Association télématique de l'Ouest (ATO), constituée par cinq organismes (dont le quotidien régional), afin de mener des expérimentations grand public. Plusieurs programmes de jeux, de petites annonces et d'informations magazines sur la voile, la météo sont d'ores et déjà accessibles. Mais *Ouest France* s'est refusé à produire de la « messagerie conviviale » : « *Par respect pour ses lecteurs et par refus moral, le journal ne veut pas participer à la « drague télématique » pratiquée par d'autres quotidiens* », explique un journaliste. Côté livres, les Editions Ouest France fêtent leurs dix ans d'existence et la parution de huit cents titres, dont cent vingt nouveaux chaque année.

Enfin, *Ouest France* possède à égalité avec Havas le groupe de journaux gratuits Le Carillon, diffusés sur l'ensemble de l'Ouest à raison de 2,5 millions d'exemplaires par semaine. Mais le quotidien de Chantepie possède aussi à lui seul le groupe IP 78, qui diffuse six journaux gratuits — soit 810 000 exemplaires — dans la région parisienne, ainsi que le groupe Action publicitaire du Centre (APC), qui diffuse 500 000 exemplaires de « gratuits » dans le centre de la France. Enfin, le premier quotidien français a choisi divers partenaires pour l'édition de magazines (ainsi le groupe L'Expansion, qui coédite *l'Entreprise*). Mais la « grande maison » *Ouest France* demeure prudente et légaliste. Au rachat de titres à tout va, le quotidien « de la justice et de la liberté » a en effet toujours préféré le partenariat et la presse d'information.

YVES-MARIE LABÉ.

Citoyens sportifs

Il y a les professionnels et... tous les autres

SPORT d'élite ou sport de masse, deux notions bien difficiles à accorder, comme on le voit dans la plupart des villes de France. A Rennes, on semble être parvenu à concilier l'inconciliable.

L'office des sports de la ville n'oublie jamais de profiter de la présence des grands du cyclisme, de l'athlétisme ou de la natation pour leur « associer » les obscurs ou les sans-grade qui, dans leur ville, leur quartier ou leur rue, défendent l'esprit du baron de Coubertin.

Lors du Grand Prix cycliste de la ville, qui se déroule au cœur même de la cité, dans les vieilles rues pavées de la capitale bretonne, plus de vingt mille personnes participent à la fête. Tout est gratuit pour les amateurs de cette grande réunion que les plus grands champions n'hésitent pas à honorer de leur présence. Mais les cyclotouristes, licenciés ou non, précèdent toujours les pelotons professionnels pour une randonnée dans la campagne voisine.

La Coupe du soir

« Tout Rennes court », l'autre grand rendez-vous populaire, ne jouirait sans doute pas de sa renommée nationale si les meilleurs spécialistes kényans, éthiopiens, belges ou britanniques n'étaient venus apporter leur prestige. Mais ce qui fait l'originalité de cette manifestation, ce sont tous ces élèves des écoles, ces jeunes, ces militaires, ces vétérans, qui foulent ensemble le macadam.

Cette année, ils ont créé la surprise. Jusqu'ici, les organisateurs leur consacraient quelques kilomètres, avant la présentation des champions. « *C'est trop peu* », déclarèrent alors tous ces fous de la course à pied. On leur proposa 20 kilomètres, de quoi faire reculer sinon les bedonnants, tout au moins les velléitaires. Surprise : pour cette première, ils furent 1 280 à répondre présent. Et la majorité d'entre eux terminèrent la course.

« Tout Rennes nage » procède du même esprit. Aux côtés du champion de France Stéphane Caron, les Rennais ont établi le record de France de participation, dans la piscine olympique de Bréquigny, pendant vingt-quatre heures sans interruption.

La Coupe du soir de football est aussi un excellent exemple de participation de non-licenciés aux grandes manifestations sportives. Cela dit, à Rennes, près de 33 000 licences sont délivrées, pour une population de 200 000 habitants, et, estime-t-on, un Rennais sur six fait du sport.

Il ne faut pas oublier non plus l'extraordinaire soutien populaire régional qui se manifeste envers les « Rouge et Noir » et l'équipe de l'Avenir de Rennes, qui évolue en première division nationale du championnat de basket-ball. Comment s'étonner qu'un premier prix de la ville la plus sportive de France soit venu encourager tous ces efforts en 1982 ?

Sport d'élite soutenu, sport de masse encouragé, initiation quasi gratuite l'été pour les jeunes adeptes du tennis, de la natation ou de l'équitation, Rennes a engagé le pari du sport. Elle accueille tous les deux ans le Festival international du film sportif ; la Fédération nationale française de tir à l'arc y tiendra ses assises ; la Fédération française de natation y fera disputer les championnats nationaux en mars prochain.

Le premier magistrat de la ville, au demeurant cycliste convaincu, donne dans ce domaine aussi la consigne : « *Participez.* » Et les Rennais participent de plus en plus, pour l'amour du sport sans doute, mais aussi peut-être pour défendre une certaine idée de leur ville et de leur région.

PIERRE ROMER.

POINTS FORTS

FAÇADES A NEUF

A Rennes, outre la remise en état d'origine — le confort en plus — de tout un secteur réhabilité dans le centre-ville, la municipalité a décidé de faire appliquer la loi, qui prévoit un ravalement des façades tous les dix ans.

Un arrêté municipal a été pris le 18 novembre 1980, et la ville est divisée en quarante secteurs, ceux du centre étant prioritaires. En cinq ans, les façades de cinq cent vingt-deux immeubles ont été rajeunies, rajeunissement qui s'inscrit dans une plus vaste opération de réappropriation du centre-ville, dont l'aménagement du plateau piétonnier autour de la place de la mairie constitue sans aucun doute l'une des plus belles réussites.

En 1988, l'ensemble du secteur sauvegardé aura vu ses façades blanchies renaître. Fait assez surprenant, les litiges sont infimes : moins de 3 % pour la première campagne. — C. T.

LE JAPONAIS EN PRIMAIRE

Une école primaire de langue et de culture japonaises existe depuis septembre 1985 à Rennes, où des locaux du groupe scolaire Jean-Zay, situé dans le centre-ville, ont été mis à la disposition d'une association regroupant les familles japonaises récemment installées dans la région rennaise.

A l'origine de cette création : l'implantation d'une unité de production Canon à Liffré, et la création de la société Sofradore-Kanwood, à Janzé. Une quarantaine d'enfants fréquentent actuellement cette école. — C. T.

Une Eglise dans le courant

Mgr Jullien nous parle de ses projets

Mgr Jacques Jullien, cinquante-six ans, a officiellement pris, le 23 octobre, ses fonctions d'archevêque de Rennes. Ce Finistérien né à Brest, ancien curé de la paroisse Saint-Louis de cette ville, ancien évêque de Beauvais, avait été nommé en mai 1984 coadjuteur du cardinal Paul Gouyon, auquel il vient de succéder. Il est président de la commission épiscopale de la famille.

Ancien professeur de théologie morale, sa forte personnalité l'a conduit à prendre des positions remarquées sur les questions de morale conjugale, scientifique et militaire.

« Monseigneur, en prenant vos fonctions d'archevêque de Rennes, avez-vous déjà des projets ?

– L'action de l'évêque dépend de sa connaissance des lieux et des personnes. Je me méfierais beaucoup d'un évêque arrivant dans un diocèse en faisant claquer sa crosse et en clamant : « Voici mes projets ! »... Mais cela ne m'empêche pas, bien sûr, d'avoir des convictions.

– Par exemple ?

– Des convictions d'ordre général d'abord, car Rennes n'est pas une île. Son évolution s'inscrit dans celle de la société française et européenne, une société à laquelle se posent des questions radicales – *celles du sens de la* vie, de l'homme – et où une « deuxième évangélisation » *devient une tâche urgente* et permanente.

» Pour ce faire, à Rennes, nous sommes affrontés à une crise majeure de notre encadrement. Nous avions plus de mille prêtres il y a trente ans : *ils* sont aujourd'hui huit cents. De deux cent soixante séminaristes, nous sommes passés dans le même délai à vingt-six !

» L'urbanisation a changé la ville : l'Eglise est encore bien implantée dans le vieux Rennes, mais pas assez dans les nouveaux quartiers périphériques, malgré la présence active et fraternelle des prêtres dans le monde ouvrier, de communautés *religieuses dans les* ZUP et de bien des laïcs engagés.

» Dans l'environnement rural même de la ville de Rennes, nous nous trouvons face à un appauvrissement croissant. Un livre *récent* d'Yves Lambert, *Dieu change en Bretagne*, décrit la fin d'une époque de chrétienté où toute la communauté humaine était réunie autour de son recteur. Cette communauté éclatée doit être à nouveau rassemblée. Pour cela, il faut redéployer notre effort. C'est l'une des tâches de l'Eglise de Rennes au futur.

Un peuple de saints

– Vous paraît-elle bien engagée ?

– Je ne suis ni optimiste ni pessimiste, mais j'espère, car ce peuple breton *garde de solides* racines chrétiennes. C'est un peuple de saints. Je ne prends pas *mon parti* d'une Eglise *qui* fonctionne avec moins de prêtres, mais je suis bien obligé de prendre acte d'une situation qui va durer longtemps. Nous devons passer d'une Eglise reposant sur des clercs et des religieux à une Eglise dans laquelle le laïcat est davantage partie prenante.

– Comment comptez-vous assurer cette mutation ?

– *Le prêtre sera plus mobile*, jouant plus qu'aujourd'hui encore un rôle d'animateur de communautés diverses, de « communion des communions ». Pour ce faire, il aura à partager le regard de l'évêque, d'où l'importance du conseil presbytéral que je suis en train de mettre en place.

» *Il collaborera* avec des laïcs plus compétents et plus formés. Je suis frappé par le nombre de responsabilités prises à Rennes par les laïcs dans la catéchèse, l'animation liturgique, les mouvements d'action catholique. Ils sont nombreux à suivre des cours de formation à l'association Croire et *servir ou* au *service interdiocésain* d'études théologiques.

» Mais je dirais que l'initiation *à l'animation de groupe et à la* théologie est une chose ; autre chose pour les laïcs est l'enracinement dans une vie de foi et de prière. Nous aurons besoin, demain, de chrétiens solides, et c'est l'une des fonctions à venir des prêtres que de contribuer à cette fidélité des laïcs. Opposer, comme certains le font, prêtres et laïcs en termes de pouvoir, c'est évacuer l'essentiel. Il n'y aura pas de paroisses sans prêtre, même si le prêtre n'y réside plus, car il ne peut pas y avoir de communauté chrétienne sans référence à l'*eucharistie et au prêtre*, *en* liaison avec son évêque.

– Rennes change dans son habitat, vous l'avez dit, dans sa population et dans ses activités. Quelle présence l'Eglise entend-elle assurer dans cette ville ?

– Elle doit être présente aux courants nouveaux et tenter de répondre aux questions nouvelles. C'est évident à Rennes, qui est l'une des capitales de l'informatique et de la télécommunication.

» C'est une exigence également par rapport au monde universitaire – trente-huit mille étudiants dans la ville – et à la communauté scientifique. Avec mes collaborateurs, nous avons renforcé l'aumônerie étudiante et lui avons donné une église dans la périphérie de Rennes, près de l'université de Villejean : l'Eglise a besoin d'être visible. C'est même l'un des points de passage obligés de cette confrontation que je souhaite de la culture moderne avec la foi. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ.

A SAINT-AUGUSTIN

Laïcs aux avant-postes

A Rennes, tout le monde l'appelle « Saint-Au ». On dit aussi « la communauté ». Non par coquetterie de langage, mais parce que le mot « paroisse » évoque un territoire géographiquement limité. Or la réputation de Saint-Augustin lui vaut chaque dimanche de nombreux fidèles d'adoption.

Ils s'ajoutent à ceux du lieu, situé à l'est de la ville, entre l'*université* des sciences Beaulieu, un quartier pavillonnaire cossu et la ZAC des Longs-Champs. Soit une zone de près de dix mille habitants, typique d'une Rennes en pleine rénovation. A Saint-Augustin, l'Eglise aussi épouse son temps !

Avant 1968, il n'y avait là qu'un campus et des aumôniers d'étudiants. Après, le campus est resté, mais le nombre des aumôniers a fondu. L'un d'eux, Francis Méhaignerie, décida pourtant d'y construire une église et de rassembler autour d'*elle une communauté*. Avec une option clairement définie : la coresponsabilité des prêtres et des laïcs. Les structures vont apparaître peu à peu vers la fin des années 70.

L'Equipe pastorale est la véritable conseil d'administration de la communauté. Elle comprend *trois prêtres*, un diacre, *un* séminariste, deux religieuses permanentes. Plus une quinzaine de laïcs, élus ou cooptés, représentant les grands services de la paroisse. Premier motif d'étonnement : les vocations ne manquent pas. Les mandats sont limités à un ou trois ans et les postes assez aisément pourvus lors d'« assemblées paroissiales », convoquées à intervalles réguliers, véritables instances de concertation et d'orientation.

Mais cette sorte de démocratie directe, encore rare dans *l'Eglise, n'est pas le plus important*. Il est dans la variété et la vitalité des petits groupes de laïcs qui prennent en charge tous les aspects de l'animation de Saint-Augustin, de l'accueil à la gestion financière, de la préparation au mariage *jusqu'à l'*accompagnement des malades.

Six « couleurs » liturgiques

Au total, deux cents laïcs sont mobilisés pour un véritable foisonnement d'initiatives et d'activités qui fait dire, à Rennes, qu'*« à Saint-Au, il se passe toujours quelque chose ! »*. Six équipes liturgiques assurent à *tour de rôle, et avec pour chacune* une « couleur » différente, les messes du samedi et du dimanche qui, sauf l'été, n'attirent pas moins de mille deux cents fidèles !

Vous voulez faire baptiser votre enfant ? C'est une équipe de laïcs qui se rend chez vous, fait connaissance, vous aide à préparer la célébration du sacrement. Il y a eu une centaine de baptêmes en 1984 et *« autant d'occasions*, ajoute un prêtre, Roger Blot, *pour des gens qui avaient pris leurs distances avec l'Eglise de renouer avec elle »*. C'est également un laïc de la communauté qui, après avoir rendu visite à la famille éprou*vée, accompagne le défunt* au cimetière.

Plusieurs groupes de prières se relaient dans l'oratoire qui jouxte les nombreuses salles de catéchisme, d'aumônerie, de formation *biblique et théologique*. Si les mouvements d'action catholique comme tels sont absents, d'autres équipes veulent témoigner de l'ouverture au monde : comme Justice et paix, instance de sensibilisation aux questions du chômage et du tiers-monde, ou des groupes d'accueil d'étudiants étrangers isolés à Rennes ou de déblocage de fonds d'urgence pour les plus pauvres.

Des actions toutes particulières tentent enfin de répondre aux besoins de formation des jeunes. La paroisse vient même d'agrandir ses locaux pour en abriter quelques-uns.

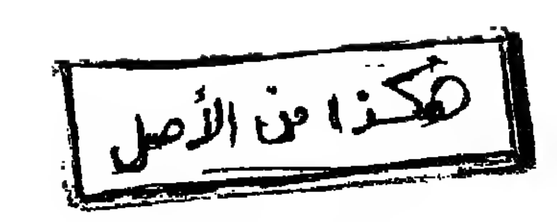
Que des prêtres et des laïcs travaillent ensemble, c'est possible. *La préoccupation du « pouvoir »* est moins présente que celle du « service ». *« Pas besoin d'aller aux frontières*, dit Louis Goulpot, professeur d'université, et secrétaire du bureau de l'Equipe pastorale, *l'évangélisation commence à ma porte. »*

H. T.









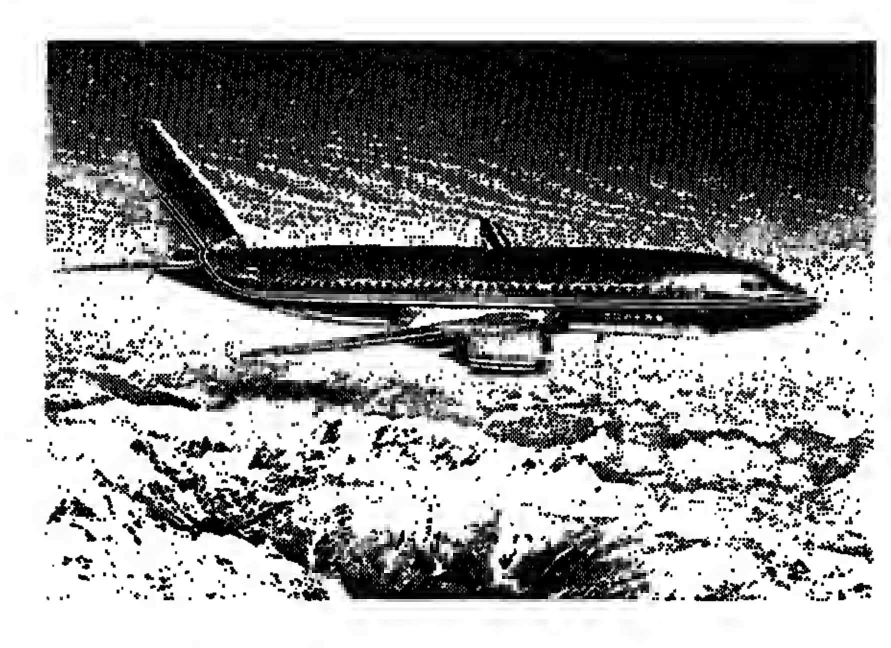
MERCI UNITED AIRLINES

Merci de miser sur l'avenir en passant cette commande sans précédent de cent dix Boeing 737-300 équipés de moteurs CFM56-3, la plus importante dans l'histoire de l'aviation commerciale.

Merci d'avoir choisi Boeing et son nouveau courrier à réaction de technologie avancée, qui s'affirme d'ores et déjà comme le plus fiable et le plus silencieux de tous les appareils commerciaux actuellement en service.

Merci de faire confiance à CFM International, filiale commune de la Snecma en France et de General Electric aux États-Unis, parfaite illustration d'une coopération exemplaire entre les industries française et américaine.

Merci, United Airlines, pour cette contribution au progrès du transport aérien.

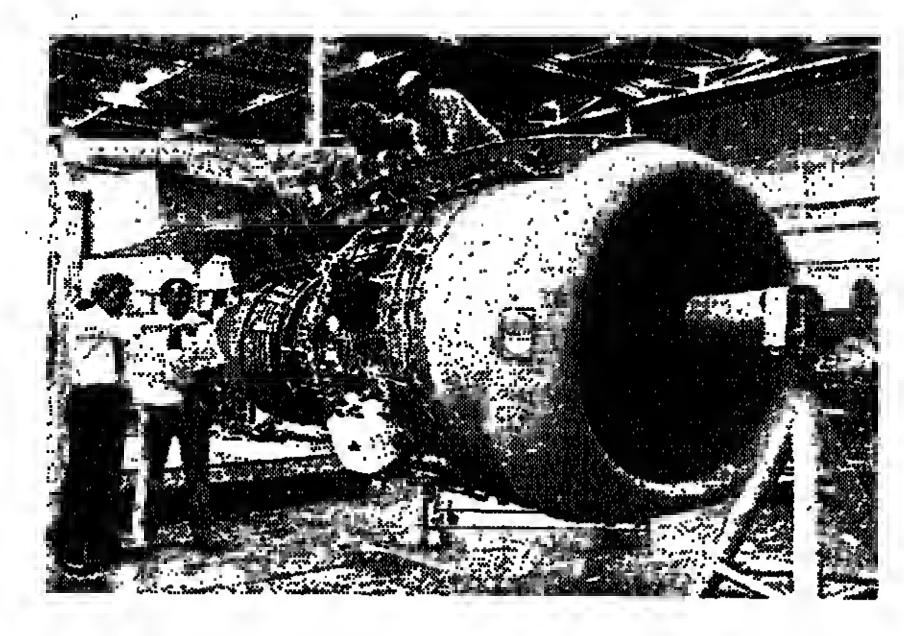


En 1978, Boeing engageait plus de cent millions de francs sur ses fonds propres pour évaluer en vol le moteur CFM56, désormais coproduit en France par la Snecma.

Le résultat du risque financier pris par Boeing est aujourd'hui bien connu : moins de 5 ans après le lancement de ce programme, le 737-300, pour la motorisation duquel Boeing a choisi le seul CFM56-3, a été commandé à 411 exemplaires par 26 compagnies dans le monde entier. Un record toutes catégories.

Boeing se félicite des retombées spectaculaires que la France retire au plan de son commerce extérieur grâce au succès du 737-300, de la Snecma et du moteur CFM56.





Le CFM56 est le moteur d'avion de transport le plus vendu dans le monde depuis maintenant 2 ans.

Cette nouvelle commande d'United Airlines représente un succès considérable pour le CFM56. En effet, en passant commande en 1979 de moteurs CFM56-2 pour remotoriser ses DC8, United Airlines fut la compagnie de lancement du programme CFM56. Aujourd'hui, après avoir utilisé en service commercial ce moteur pendant plus de 3 ans, United Airlines fait à nouveau confiance à CFM International en commandant la version CFM56-3 pour équiper ses avions Boeing 737-300.





32. Société : Malinowski ou les angoisses et les joies d'un ethnologue solitaire

33. Lettres étrangères : le testament de Heinrich Böll

Le Monde
DES LIVRES



Femmes et colonies au service de la publicité



Les amours exotiques ne sont pas contradictoires avec des photos bourgeoisement conformistes...

A la mode des Européennes.

Quand la civilisation était métisse...

Dans* la Femme au temps des colonies, *deux historiennes ressuscitent tout un monde féminin dédaigné ou méconnu.

IL arrive que le hasard médiatique se fasse ouvrier de haute lice et mêle fils blancs et fils noirs pour tisser la tapisserie incongrue (mais édifiante) de *l'actualité. Qu'on en juge : dans la* soirée du 16 octobre dernier, comme bon nombre de Français, j'assiste à l' « heure de *vérité* » (?) de M. Le Pen. Grâce à un inconscient bien entraîné à bouter indésirables et fâcheux hors de mes rêves, je dors pourtant sans cauchemars, et je m'éveille, l'esprit frais, au matin du 17, pour ouvrir *la Femme au temps des colonies*, ouvrage récemment paru. Fil blanc.

Quatrième volume d'une collection qui se donne chaque fois pour tâche de réfléchir et d'informer sur la femme dans un temps et un espace bien circonscrits (nous avions déjà apprécié *la Femme au temps des cathédrales*, de Régine Pernoud), ce livre propose, après un exposé rapide sur le phénomène de la colonisation, une analyse exhaustive de la condition féminine alors que « *le mythe de la bonne sauvage transformait d'avance toutes les colonies en paradis du sexe* ». Mais, mieux encore, c'est tout un monde féminin dédaigné ou méconnu que ressuscite cet ouvrage où se croisent les destins des colonisées et des colonisatrices, où circulent de grandes et d'humbles figures, exploratrices, religieuses, prostituées, aventurières, « *maîtresses des choses* », etc.

Les sources historiques faisant peu ou prou défaut sur le sujet, dans la zone d'investigation si particulière qu'elles s'étaient désignée, Yvonne Knibiehler et Régine Goutalier précisent d'entrée de jeu que, si elles ont utilisé des études ethnologiques, elles ont dû recourir pour l'essentiel aux récits de vie et aux souvenirs individuels. Et c'est tant mieux pour le lecteur, car ce parti pris obligé permet d'insérer dans l'analyse témoignages concrets, matériau littéraire (extraits de Loti, Maupassant, Montherlant, et d'autres), bribes de chansons populaires, sans compter quelques anecdotes émouvantes ou savoureuses.

Nous apprenons – ou réapprenons – donc de façon attrayante comment s'installa au dix-huitième siècle « *la langue tradition de concubinage presque obligataire entre Européens et compagnes locales* » (là le petit Blanc vivait paisiblement en couple avec sa « *ménagère* », ailleurs il l'épousait « *à la mode du pays* » et, dans un cas comme dans l'autre, il lui faisait des enfants).

ANNE BRAGANCE.

(*Lire la suite page 32.*)

Une philosophie du chahut

Méditation sur le « chaos » et le « mélange », le dernier livre de Michel Serres nous invite à retrouver les vertus des cinq sens.

« *AVEZ-VOUS remarqué la laideur de ceux qui savent ?* », demande, avec un brin de provocation, Michel Serres au troisième chapitre de son dernier livre, *les Cinq Sens*. Au chapitre deux, l'auteur s'en prend à Socrate, qui, écrit-il, « *pensait sans cesser d'être laid* ». Il ajoute : « *Socrate hideux : quel aveu ! La difformité de cet homme révèle sa philosophie malade.* » Malade de quoi ? De s'être enfermé... dans la « *forteresse* » du langage, ce langage qui, selon Michel Serres, « *anesthésie les cinq sens* ».

La vérité est que Socrate « *a aimé la mort* ». Michel Serres, lui, aime la vie. « *A quoi bon penser si on ne sait ni ne peut vivre ?* », dit-il. Aussi n'accepte-t-il pas que le savoir s'oppose à la beauté, l'intelligence au sensible, ou l'âme au corps. « *Je cherche une science belle* », proclame-t-il.

Au dualisme cartésien, Michel Serres préfère – toute son œuvre en fait foi, de la série des *Hermès* à *Genèse* et à *Rome*, *le Livre des fondations* – ce qu'il appelle ici « *la multiplicité bigarrée* » ou, mieux, « *la variété universelle* ». « *Tous les corps réels*, écrit-il, *sont moirés, mélanges flous et en surface de corps et d'âme* ». Et plus loin : « *Reste à penser le mélange même.* »

Contre la tyrannie du verbe, Michel Serres propose donc d'en revenir aux choses elles-mêmes, de retrouver les vertus des cinq sens, de demander simplement au langage, provisoirement déchargé des hautes fonctions que lui assignent « *les trois pouvoirs de ce jour* » – les sciences, les médias et l'administration, – qu'« *il célèbre la beauté du monde* ».

Et c'est bien à cette célébration, chaleureuse, passionnée, frémissante parfois, que nous convie l'auteur. Son livre n'a pas la forme d'un savant traité de philosophie – ce serait contredire le projet lui-même – mais se lit plutôt comme une succession de récits, de fables, d'apologues, entrecoupés de chants et de récitatifs. « *Il faut écrire au plus près du buissonnement agité* », dit-il.

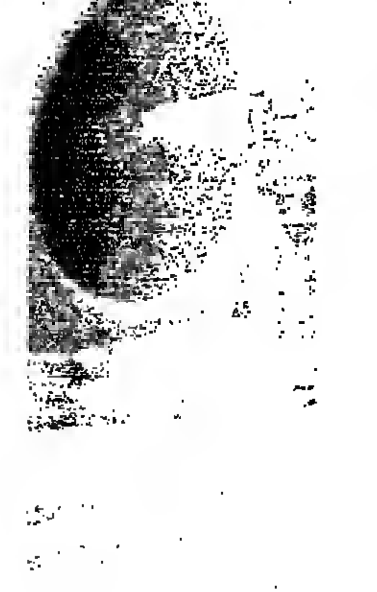
Bonheurs d'écriture

Ce parti pris produit de réels bonheurs d'écriture qu'il raconte, dès l'ouverture du livre, un incendie à bord d'un bateau, qu'il promène son regard sur la peinture de Bonnard ou sur les tapisseries de la Dame à la licorne, qu'il décrive une matinée à Epidaure ou la saveur d'un yquem de 1947, qu'il évoque Cendrillon et sa pantoufle de vair, Orphée à la recherche d'Eurydice ou encore – dans un texte déjà publié par *le Monde*, il y a trois ans, parmi *Douze leçons de philosophie* – les pêcheurs hauturiers et leurs cartes marines.

THOMAS FERENCZI.

(*Lire la suite page 30.*)

★ LES CINQ SENS, de Michel Serres. Grasset. 383 p., 115 F.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

L'inestimable objet de la transmission, de Pierre Legendre
Voleurs de mots, de Michel Schneider

Qu'avons-nous en propre ?

AVEZ-VOUS lu Legendre ? Moi, non, jusqu'à cette semaine. *Le Monde* n'a jamais parlé de lui. On ne l'a pas vu à l'écran, que je sache. Voici pourtant son dixième ouvrage. Professeur à l'Ecole pratique des hautes études, il a écrit sur le droit romain, l'administration, la danse, la poésie. *Il est lancé dans une série de* *Leçons* traitant de la logique, du cinéma, de la psychanalyse, de l'« amour politique » (?).

Ce *Tome IV* est le second à paraître, sur les six prévus. Le *titre n'évoque* rien de net au profane, sinon des relents de Bunuel ou une thèse sur les P et T en alexandrins (si on compte deux pieds pour si-on). Le sous-titre : *Etude sur le principe généalogique en Occident*, semble plus explicite, illustré qu'il est par des portraits d'ancêtres ; quoique turcs, paraît-il, on dirait la mère Denis épousant Henri Vincenot !

Il est question de parentés et de parentèles, en effet, mais à peine. L'auteur opère une jonction, rarement tentée avant lui, entre la psychanalyse et la philosophie du droit, entendu comme science du vivant parlant. Son propos central : montrer que si les groupes humains se donnent des institutions et des règles – au cœur desquelles les lois généalogiques –, c'est pour assurer leur reproduction, en nouant ensemble le biologique, le social et l'inconscient.

EN couchant ainsi sur le divan nos inventions juridiques, Pierre Legendre ne cède pas au néoscientisme qui voudrait que Freud ait réponse à tout. Il élucide seulement, et prudemment, la portée clinique que ces inventions ont vocation à masquer. Sous couvert d'organiser le magma familial et de différencier l'individu, les codes généalogiques obéissent en secret à notre peur du vide, à notre besoin de Sujet, de père, de *Dieu*, de *Raison*.

Pure élucubration institutionnelle sans base biologique, l'interdit de l'inceste apaise l'ignorance où est l'homme de ce qu'il désire exactement, en légitimant certains désirs et pas *d'autres. Par la culpabilité, les institutions* s'assurent une prise sur le pulsionnel. C'est un arrangement pour nous mettre en règle avec l'énigmatique volonté des dieux, c'est-à-dire la mythologie d'une référence absolue.

Avez-vous songé à ce paradoxe ? La *généalogie* n'a rien d'un classement naturel ni d'un discours théorique, c'est un effet de langage aléatoire, rien d'autre : or c'est elle qui donne une consistance civile à l'objet mythique et aux groupes humains, incapables de s'autofonder. C'est elle qui dégage des règles de raison, le principe de paternité, et des libertés qui ne vont pas de soi, qui ne se créeraient pas sans elle. L'acquis essentiel de nos sociétés, nous le devons, en somme, à de la poésie !

Autre évidence mal aperçue jusqu'ici et qui saute aux yeux en lisant Pierre Legendre : les juristes, à qui incombait la réflexion sur la Loi, s'en déchargent de plus en plus sur les sciences humaines, voire biologiques, dont rien ne dit qu'elles aient la compétence pour cela ni la vocation...

CHEMIN faisant, l'auteur éclaire quantité de questions connexes : la filiation, les emblèmes, les places du père, de la mère et de l'*Ego*, les liens entre l'*inceste* et la Loi, aussi nécessaires qu'injustifiables.

(*Lire la suite page 30.*)

هكذا من الأصل





A LA VITRINE

REVUE

Léon Blum et le néo-socialisme

Le néo-socialisme ne serait-il que l'expression d'une tentation fasciste au sein du mouvement socialiste français ? La critique du déterminisme économique, la notion du plan et l'attention portée aux classes moyennes, des idées fascistes également ? L'histoire du temps passé montre que les principaux thèmes du livre-manifeste de Marcel Déat, *Perspectives socialistes* (1930), sont devenus aujourd'hui les idées courantes de la social-démocratie.

Consacré à *l'Identité du socialisme français*, le dernier numéro des *Cahiers Léon-Blum* (1) retrace les conflits et les enjeux qui ont présidé à la naissance de la crise néo-socialiste, un épisode peu connu et souvent mal compris de l'histoire du socialisme français.

Sur les rapports entre le néo-socialisme et Léon Blum — son fameux « *je suis épouvanté* » au congrès de Paris en juillet 1933 — à propos du débat sur le régime parlementaire et le plan (juillet 1933-juillet 1934), on trouve dans ce *Cahier* les articles d'Alain Bergounioux et de Jean-François Biard, complétés par les discours de Léon Blum au XXe congrès de la SFIO, ainsi que ses articles, publiés dans *le Populaire* en janvier 1934 et non repris dans ses œuvres complètes.

Au fil de ces analyses, de ces documents, le lecteur découvre les hésitations qui marquent la vie politique du moment, ses contraintes et ses tensions. Ces incertitudes, la réécriture du passé les gomme souvent pour faire place à une cohérence, abstraite du contexte historique, où l'on justifie les uns pour mieux accuser les autres. La mémoire du passé politique est un dur métier et les artisans des *Cahiers Léon Blum* font bien de nous le rappeler.

M. O.

(1) Les *Cahiers Léon Blum* et la société des Amis de Léon Blum qui les publie ont leur siège chez Catherine Malamoud, 7, rue de la Cité-Universitaire, 75014 Paris.

• EN POCHE

• *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, un recueil de textes et de poèmes de Tahar Ben Jelloun, publié chez Maspero en 1976, est repris dans la collection « Points » du Seuil (no R 218).

• Les deux volumes de *Mémoires intimes* de Georges Simenon sont désormais en Presses Pocket (nos 2394 et 2396). Dans ce livre, que la justice a amputé de quelques passages, sur la demande de son ex-femme, Simenon a voulu faire ses « *ultimes confidences* » à son « *enfant aimée* », Marie-Jo, qui s'est suicidée le 16 février 1980.

• De passionnants documents sur la violence masculine au XVIIIe siècle sont rassemblés dans *Procès de femmes au temps des philosophes*, qui paraît dans la collection de poche des Editions des Femmes. Ces textes ont été réunis et présentés par Isabelle Vissière, maître de conférences à l'université de Provence. Malheureusement le format seul est de poche, le prix étant de 126 F.

• La collection « J'ai lu » a décidé de proposer, à côté des livres pour lesquels elle est connue du grand public, « *des textes autrefois réputés difficiles ou des auteurs réservés à un cercle d'initiés* ». Ainsi vont être publiés des ouvrages d'Alain Robbe-Grillet, John Dos Passos, Jorge Luis Borges... De Philippe Soupault paraît aujourd'hui un roman, *le Nègre*, l'histoire d'Edgar Manning, Nègre et invisible comme la nuit, la drogue, la mort, qui ne possède rien, mais sait ce que les autres ne sauront jamais (no 1896).

• Gallimard reprend dans « L'imaginaire » le premier roman de Truman Capote, mort l'an dernier, *les Domaines hantés*. C'est cet ouvrage, publié en 1948 aux Etats-Unis (traduit chez Gallimard dès 1949), qui a fait connaître Capote. A travers Joël, petit garçon de douze ans qui ne connaît pas son père et qui est appelé à vivre auprès de lui, on découvre les thèmes de l'enfance, qui marqueront toute l'œuvre de Capote, notamment les nouvelles de *Un arbre de nuit* et *la Harpe d'herbes* (1951), traduit de l'anglais et préfacé par M. E. Coindreau, (« L'imaginaire » no 157).

• *Préparatifs de noce à la campagne*, la grande nouvelle de jeunesse de Kafka qui donne son titre au recueil que publie « L'imaginaire » de Gallimard (no 158), est sans doute le texte le plus ancien de Kafka dont on possède le manuscrit (1908 ou 1909). Elle est suivie des divers cahiers posthumes sur lesquels Kafka transcrivait à la fois ses méditations et des textes, le plus souvent dépourvus de titre. Bien que ce recueil ne rassemble pas la correspondance de Kafka, on y a inclus *la Lettre au père*, à la fois œuvre littéraire et document autobiographique (traduit de l'allemand par Marthe Robert).

• Prix Nobel 1930, Sinclair Lewis (1885-1951) ne fut pas seulement l'auteur de *Babbitt*. Trois de ses romans de la fin des années 20 sont repris chez Christian Bourgois, dans la collection « 10/18, domaine étranger », *Elmer Gantry* (2 tomes, nos 1732 et 1744) sur la carrière scandaleuse d'un formidable prêcheur protestant, *Un Américain parle* (en anglais *The Man who Knew Coolidge*) (no 1736) et *Sam Dodsworth* un anti-*Babbitt* oublié (no 1739).

SOCIÉTÉ

Les délices de la taxinomie

Si vous êtes curieux de connaître votre Style de Vie personnel (Activiste, Rigoriste, Matérialiste, Décalé, Egocentré...), procurez-vous sans tarder le livre de Bernard Cathelat et Gérard Mermet, *Vous et les Français*.

Ne laissez pas votre attention s'arrêter sur la laideur affligeante de la présentation, des schémas, dessins et tableaux, mais considérez l'ouvrage comme une étape importante sur le chemin de la connaissance de votre être social.

Après une pensée pour les publicitaires, spécialistes en marketing, qui ont parmis cette avancée, assouvissez votre curiosité en vous livrant aux délices des tests, si pertinents, que les auteurs vous proposent. Ensuite, si vos contemporains vous semblent devoir relever de précises et judicieuses catégories (Entreprenants, Utilitaristes, Exemplaires, Profiteurs, Défensifs...), prenez connaissance des résultats d'une enquête menée par une équipe de sociologues du Centre de communication avancée d'Havas (CCA). Enfin, en répondant au questionnaire inséré à la fin du volume, vous aurez le privilège de participer à une « *enquête passionnante, jamais réalisée à ce jour : les Mémoires des Français* », et de faire ainsi notablement progresser la science sociologique.

Les rassurantes typologies élaborées par les auteurs ont l'avantage de n'exclure personne, d'être assez larges et accueillantes pour que chacun puisse y trouver place. La leçon implicite que l'on peut déduire de ce livre *n'est-elle pas* que les questions que l'homme se pose sur lui-même ou sur le monde qui l'entoure sont dépassées, caduques ? A ces questions inquiètes, d'un autre âge, il conviendrait au plus vite de substituer des réponses ; les figures et emblèmes de la modernité, l'addition des objets qui la composent et dont notre vie quotidienne est saturée, constituent ces réponses.

Il suffit alors à l'homme moderne de s'identifier à ces figures, de se couler dans un moule dont il fournit lui-même les mesures, traitées et mises en forme par une équipe de scientifiques et d'informaticiens.

Et si, par extraordinaire, il manquait une case dans cette vaste entreprise de catégorisation, l'auteur de ces lignes prendrait la liberté d'en proposer, pour lui, une supplémentaire : celle du Triste Sire, Timoré et Rétrograde...

P. Kè.

★ **VOUS ET LES FRANÇAIS, de Bernard Cathelat et Gérard Mermet, Flammarion, 239 p., 95 F.**

Ont collaboré aux pages 28, 29 et 30 : Laurence Cossé, José-Alain Fralon, Patrick Kéchichian, Monique Nemer, Maurice Olender, Raphaëlle Rérolle, Josyane Savigneau et Nicole Zand.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

RÉCITS

• Michel Butor : *Mille et un plis*. Dédié par l'auteur aux « *obstinés* », le cinquième et dernier volume de *Matière de rêves*. La dernière plongée de Butor dans ses récits de rêves, un livre « *ouvert à tous ceux qui rêvent* ». (Gallimard, « Le chemin », 150 p., 89 F.)

• Philippe Soupault et Ré Soupault : *Histoires merveilleuses des cinq continents racontées aux enfants*. La réédition, revue et augmentée, de ces histoires, recueillies et adaptées par Ré et Philippe Soupault. « *Il ne faut pas se contenter de relire et de redire les contes les plus célèbres en France*, explique Philippe Soupault. *On peut aujourd'hui (...) retrouver les histoires merveilleuses de tous les pays. C'est un véritable trésor.* » (Seghers, 470 p., 98 F.)

THÉATRE

• Daniel Boulanger : *A la belle étoile ; A votre service ; Le Beau voyage*. Trois comédies, dont un *duo désopilant* — *le Beau voyage* — entre « *Irène cinquante ou soixante ans et Alexandre soixante ans et plus* », dont on découvre au fil des scènes les étrangetés et la singularité. (Gallimard, 170 p., 85 F.)

• Eduardo Manet : *Un balcon sur les Andes ; Mendoza, en Argentine... ; Ma'Déa*. Trois pièces de théâtre où se mêlent humour, cynisme et tragique et où l'on retrouve l'écriture d'Eduardo Manet, ses couleurs, son baroque, sa véhémence. (Gallimard, 257 p., 96 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

• *Hugo le fabuleux*. Les actes du colloque « Hugo mêlé, Hugo dans la mêlée », qui s'est tenu à Cerisy-la-Salle, en juillet 1984, sous la direction de Jacques Seebacher et Anne Ubersfeld. Avec une introduction de Jacques Seebacher qui a dirigé l'édition complète de l'œuvre de Victor Hugo récemment parue dans la collection « Bouquins » (Laffont). (Seghers, 370 p., 95 F.)

• *Jean Giono, imaginaire et écriture*. Les actes du deuxième colloque international Jean Giono, à Talloires (Haute-Savoie), en juin 1984, « *une enquête centrée sur imaginaire et écriture, ou comment Giono fait son prix d'écrivain* ». (Edisud, Aix-en-Provence, 252 p.).

• *Flora Tristan, un fabuleux destin*. Les actes du premier colloque international réuni à Dijon en mai 1984, consacré à l'écrivain et militante féministe du dix-neuvième siècle Flora Tristan. Avec une introduction de Stéphane Michaud, auteur de nombreux travaux sur Flora Tristan et responsable de ce colloque. (Editions universitaires de Dijon, 264 p., 195 F.)

ESSAI

• Gilles Deleuze : *Cinéma 2, l'Image temps*. Le deuxième volume des réflexions de Gilles Deleuze sur le cinéma, après *l'Image mouvement*. C'est une erreur, selon Deleuze, de dire que l'image cinématographique est forcément au présent. « *L'image temps directe n'est pas au présent, pas plus qu'elle n'est souvenir. Elle rompt avec la succession empirique, et avec la mémoire psychologique, pour s'élever à un ordre ou à une série du temps (Welles, Resnais, Godard...)* » (Editions de Minuit, collection « Critique », 308 p., 95 F.)

• Jacqueline Cerquiglini : *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIVe siècle*. A travers le *Voir Dit* (dit de la vérité, vrai dit), l'auteur propose une analyse historique de l'apparition d'une réflexion très singulière : celle qui porte, autour des années 1300, sur la littérature en plein essor et l'écriture posée comme une subtilité : « *un engin si soutil* ». (Editions Champion-Slatkine, Paris-Genève, 276 p., 180 F.)

HISTOIRE

• François Crouzet : *De la supériorité de l'Angleterre sur la France*. Une étude sur l'économique et l'imaginaire du dix-septième au vingtième siècle, une exploration de la relation franco-britannique dans les derniers siècles, relation qui frappe par sa permanence autant que par son caractère conflictuel et agité. Avec une préface de Pierre Chaunu. (Perrin, Collection « Pour l'histoire », 596 p., 170 F.)

• Université de Franche-Comté, institut Charles-de-Gaulle : *l'Aventure de la bombe ; De Gaulle et la dissuasion nucléaire. 1958-1969*. Les actes d'un colloque où les principaux responsables politiques, scientifiques et militaires de la conception, de la fabrication et de la doctrine d'emploi de la « bombe française », ainsi que des universitaires, racontent l'histoire de la « force de frappe ». (Plon, collection « Espoir », 380 p., 120 F.)

• Annie Bonnafé : *Eros et Eris*, « Mariages divins et mythe de succession chez Hésiode ». Entre l'Amour qui unit les êtres et la Lutte qui les divise, la différence tient dans une lettre : *d'Eros à Eris*. C'est à cette différence que s'attache l'étude détaillée et très actuelle de *Naissance des dieux*, d'Hésiode, que propose ici Annie Bonnafé. (PUF, 165 p., 90 F.)

SCIENCES

Georges Ifrah : *les Chiffres ou l'Histoire d'une grande invention*. En 1981, Ifrah a publié chez Seghers une monumentale *Histoire universelle des chiffres*. Il en donne aujourd'hui, pour un plus vaste public, une version « *simplifiée et clarifiée, mais ni mutilée ni simpliste* ». (Laffont, 336 p., 92 F.)

• SÉLECTION RENAUDOT. — Tout aussi indécis que l'académie Goncourt, le jury Renaudot a gardé sept noms en vue de son prix lundi 18 novembre. Alain Absire : *Lazare ou le Grand Sommeil* (Calmann-Lévy), Patrick Besson : *Dara* (Seuil), Raphaële Billetdoux : *Mes nuits sont plus belles que vos jours* (Grasset), Michel Braudeau : *Naissance d'une passion* (Seuil), Jacqueline Justin-Chapot : *Les Racines perdues* (Albin Michel), Serge Lentz : *Vladimir Roubaiev* (Laffont), François-Olivier Rousseau : *Sébastien Doré* (Mercure de France).

• LE COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE organise les 16 et 17 novembre un colloque sur le thème de « *l'Ailleurs* » ; « *images de l'autre politique dans la philosophie politique française seizième-vingtième siècle.* » Ce colloque, présidé par François Chatelet et Hélène Védrine, se déroulera au château de Vincennes, pavillon du Roi. Entrée libre.

• DADA — SURRÉALISME A CADIX. — Un colloque international organisé par la faculté de lettres de Cadix (département de langue et littérature françaises), en collaboration avec les services culturels de l'ambassade de France à Madrid, l'Institut français de Séville et le département de langue et littérature françaises de l'université de Séville, se tiendra à l'université de Cadix du 19 au 22 novembre. Autour de leurs « *précurseurs, marginaux et hétérodoxes* », le mouvement dada et le surréalisme sont envisagés en tous sens et dans toutes les directions. — Universidad de Cadix, facultad de letras, departamento de frances, calle Duque de Najera 6 Dpdo, 11003 Cadiz : colloque Dada-Surrealismo.

• UN COLLOQUE SUR L'ŒUVRE D'AIMÉ CÉSAIRE, organisé par l'association Présence du livre caribéen, se tiendra les 21, 22 et 23 novembre à l'Agence de coopération culturelle et technique (13, quai André-Citroën, 75015 Paris) sous le patronage de Jack Lang, Léopold Sedar Senghor et Owono N'Guema, secrétaire général de l'ACCT. Cette manifestation n'est pas ouverte au grand public. Pour toutes informations, s'adresser au 42-85-32-34.



هكذا من الأصل

DU LIBRAIRE

ROMANS

La tragédie d'une diva

L'INGRID WEBER de Yves-Michel Ergal a cessé de chanter. *«Inoubliable»* diva, oracle des mélomanes, elle s'est retirée pour ne pas offrir *«le spectacle affligeant d'une voix qui se fissure, s'affaiblit, se tue»*. Parallèlement, une autre voix, souterraine, s'est fait jour en elle : l'écriture. Murée dans son bureau de la rue Guynemer, elle raconte le secret d'une existence dévorée par un monstre nommé génie.

Car la création vocale s'est développée en Ingrid Weber comme un véritable monstre. Au départ pourtant, son talent n'est rien de plus qu'une *«prédisposition naturelle»*. Elevée par une mère éprise d'opéra, sa *«vitalité musicale»* tient de l'éducation plutôt que du démon. Rien encore ne prédit la *«terrible, imposante et monstrueuse dimension»* de sa renommée future. C'est à la faveur d'un drame que surgit ce caractère démesuré. Rescapée d'un accident mortel pour ses parents, la petite Ingrid s'enferme dans la musique de sa voix. Celle-ci enveloppe son chagrin comme la nacre enrobe le grain de sable entré dans l'huître ; et comme le coquillage, Ingrid se ferme au monde. Le don qu'elle amplifie, parce qu'il naît de l'horreur dans la solitude, prend des proportions monstrueuses.

Progressivement, ce monstre envahit Ingrid Weber. L'écriture d'Yves-Michel Ergal s'enfle comme une partition tragique. Le génie, issu de la mort des parents, tue à son tour la *«vraie»* Ingrid Weber : celle de chair et de sang. Son corps est réduit au rang de pure *«forme vocale»*. Son esprit, terrassé par la *«brûlure mortelle»* du génie, se détruit de l'intérieur. L'extérieur compte à peine, sauf lorsqu'il prend le visage même d'Ingrid : de l'amant qui la torture elle s'exclame : *«C'était moi-même !»*

Il ne reste plus de place que pour le chant. *«Désincarnée, quasi intemporelle»*, la voix d'Ingrid Weber devient un mythe. La femme se fait *«notations d'encre et de papier»*, elle entre dans la légende. Elle est irréelle comme les personnages transformés par l'imagination ; comme les héroïnes d'opéra qu'elle incarne : Poppée ou Lucrèce Borgia, elle est lointaine comme une déesse, comme une *«vierge»*. Sous la plume d'Yves-Michel Ergal, ses mots portent un mysticisme grandissant ; de *«visions»* en *«délires»* et en extases, l'*Autobiographie* ressemble par moments à une prière.

Et c'est seulement lorsque cette voix prodigieuse se brise qu'Ingrid (la *«vraie»* Ingrid) peut à nouveau parler, écrire. Première œuvre d'un tout jeune auteur, cette *Autobiographie* témoigne de grandes qualités d'écriture. Au travers d'un style envahissant, implacable et glacé, c'est encore une voix qui se fait entendre : celle de Yves-Michel Ergal. – R. R.

★ **L'AUTOBIOGRAPHIE D'INGRID WEBER, d'Yves-Michel Ergal. Luneau Ascot Editeurs ; 150 p. ; 68 F.**

● **Yves-Michel Ergal a obtenu vendredi 8 novembre le prix du premier roman.**

La fantaisie et la sagesse de Lorris Murail

Les éditeurs sont des assassins. En publiant presque tous leurs romans le même fatidique première de septembre, ils condamnent la moitié de leurs auteurs – ceux qui savent le moins nager – à disparaître dans la vague.

Il ne faudrait pas que Lorris Murail reste parmi les engloutis. Sa *Blanche-Ébène* est un divertissement merveilleux. Bien sûr, ce garçon de trente-quatre ans, dont c'est la cinquième livre, est desservi, outre qu'il a débuté dans la science-fiction, par un talent très riche. Son livre n'est pas une de ces petites choses qui flottent sur le dessus de la vague, il faut bien deux jours pour le lire, et s'arrêter de temps en temps à un mot des îles ou d'autrefois.

Mais que demande le lecteur ? Voici un parfait roman d'aventure à la manière des récits de voyage du XIXe siècle. On est en 1860. La traite des Noirs est interdite, et l'Anglais gendarme les mers. Ce qui n'empêche pas la *Magdeleine* de Nantes de continuer à se livrer clandestinement au commerce triangulaire. Gabriel de Luyk le comprend un peu tard, passager de la dernière heure dont les raisons de mettre cap au sud sont on ne peut plus éloignées de celles des négriers, puisqu'il s'en va voir en Afrique ce que *«tous frères»* veut dire. Un livre mystérieux lui sert de boussole, où il est question d'une unique race originelle et du moyen de la reconstituer... Car ce récit rebondissant, où ne manque pas une tempête, pas un coup de canon, pas un mirage, pas un potentat carnivore, est aussi un conte philosophique, où la dénonciation de l'absurdité du racisme culmine en la personne ravissante de Blanche-Ébène, fille du roi du lac Janonga, noire albinos de treize ans.

Il y a beaucoup moins de différences entre les races que de ressemblances au sein de l'espèce humaine, dit Lorris Murail ; les seules différences qui comptent sont entre des personnes. – L. C.

★ **BLANCHE-ÉBÈNE, de Lorris Murail. Laffont, 344 p., 89 F.**

● JEUNESSE

Lire... ou jouer

« DÉSIREZ-VOUS *connaître l'histoire des trois alertes petits pois ? Si oui, passez à 4. Si non, passez à 2...* » Cette (grave) question posée au lecteur n'est pas tirée d'une des collections de livres-jeu de lecture aléatoire et tactique qui fait, depuis peu, une époustouflante percée sur le marché des livres pour la jeunesse. Elle est de... Raymond Queneau (1).

L'idée n'est pas nouvelle, en effet, de faire participer le lecteur à l'action dont il suit les péripéties en lui donnant la possibilité d'entrer dans l'histoire, d'être le « *héros* » du livre, de se croire libre de « *choisir sa propre aventure* » qui le mènera « *au triomphe* ou *à la mort* » ! Le succès de ces collections, issues du jeu *Donjons et dragons*, qui nous arrivent de Grande-Bretagne, peut même amener à s'interroger sur les conséquences de ce raz-de-marée quant au fonctionnement de l'imaginaire des générations à venir.

En effet, ces volumes d'un nouveau type, qui ressemblent à des livres, qui se vendent sur les mêmes rayonnages que des livres, ne se lisent plus comme des livres ! Le mode d'emploi est simple : « *Deux dés, un crayon et une gomme sont les seuls accessoires dont vous aurez besoin pour suivre cette aventure. VOUS seul déciderez de la route à suivre, des risques à courir et des créatures à combattre. Bonne chance !* »

LE lecteur devient joueur. Il a le choix de son personnage et façonne lui-même sa personnalité. Il dispose d'une « *feuille d'aventure* » dans laquelle il attribue à son héros des « *points de vie* » (force - courage - chance - magnétisme - endurance - séduction - habileté), recense le « *matériel transporté* » (épée - fléau - flèche - gourdin - cotte de mailles - etc.) et comptabilise le « *détail des combats* » pour connaître le nombre de points des adversaires. Car l'action, bien évidemment, réside immanquablement dans ce qui est considéré comme « *l'activité humaine la plus répandue* » : le combat.

Chaque titre évoque l'univers fantastique et merveilleux dans lequel se déroule le récit ; une quête (initiatique ?) au cours de laquelle le héros accomplira (ou non) sa mission : *la Citadelle du chaos, la Forêt de la malédiction, le Labyrinthe de la mort, le Marais aux scorpions, le Manoir de l'Enfer, la Galaxie tragique, l'Antre des Dragons, les Cryptes de la terreur*, etc. Tout un programme d'angoisse, de magie, et d'humour aussi, dans un Moyen Age de convention issu d'une tradition anglo-saxonne. Et le livre-jeu devient le dernier avatar d'un genre littéraire qui va de Walter Scott à Horace Walpole, Ann Radcliffe, E.T.A. Hoffmann (2) et, plus près de nous, Karen Blixen et surtout Tolkien avec *Bilbo le Hobbit*, cette créature minuscule armée d'un anneau magique qui a pour mission de reprendre au dragon le trésor volé...

PARADOXALEMENT, le public français, qui avait reçu avec une certaine réticence les livres de Tolkien ou de Michael Ende, a vu ses enfants se passionner pour ces constructions où l'ordre de lecture varie en fonction des choix du lecteur, et que l'on peut relire presque indéfiniment en changeant d'histoire : « *En marchant sur le sol visqueux, vous atteignez la porte et vous tournez la poignée. Elle s'ouvre sur une galerie qui s'élargit à son extrémité. Vous y pénétrez. Rendez vous au 124.* » (*La Couronne des rois.*) Ou bien : « *Vous combattez les Arbres-épées... Si vous parvenez à les vaincre, rendez-vous au 362. Dans le cas contraire, votre cadavre leur servira d'engrais.* » (*Le Marais aux scorpions.*)

Jusque-là, les péripéties merveilleuses et fantastiques auxquelles VOUS êtes confronté ont toutes été traduites de l'anglais par Ian Livingstone, Steve Jackson, J.H. Brennan. Mais il paraît qu'on va bientôt voir apparaître des épisodes « made in France ».

Depuis décembre 1983, une vingtaine de « *livres dont VOUS êtes le héros* » ont paru en « Folio Junior », régulièrement épuisés et réimprimés, tel *le Sorcier de la montagne de feu*, qui a dépassé les 80 000 exemplaires. « *Edités pour la jeunesse, ils sont en réalité lus par un public plus large qui est scolarisé, du cours moyen jusqu'à l'université*, signale Mme Caroline Masseron dans un passionnant article de la revue *Pratiques* (3). *Les lecteurs plus âgés, masculins d'après nos observations, ne sont habituellement pas des consommateurs de la collection : ce ne sont simplement pas des consommateurs de livres.* »

LE livre-jeu est-il bon ? Est-il mauvais ?... Incite-t-il à la lecture... ou au jeu ? La question est posée. Certains enseignants conduisent leurs élèves à écrire eux-mêmes pour construire leur propre jeu, leur propre héros, à partir des *Contes populaires italiens* d'Italo Calvino dans une classe de 6e par exemple.

Ecrire pour jouer... Lire pour jouer... Où cela mène-t-il. Parfois au dictionnaire, comme le suggère Raymond Queneau dans son *Conte à votre façon* : « *Si vous voulez savoir pourquoi ils s'éveillent d'horreur, consultez le Larousse au mot « ers » et n'en parlons plus. Si vous jugez inutile d'approfondir la question, passez à 12.* »

NICOLE ZAND.

★ **LES LIVRES DONT *VOUS* ÊTES LE HÉROS. « Folio Junior », Gallimard. 20 titres parus, dont les séries « Sorcellerie », « Loup solitaire », « Loup ardent », « Quête du Graal », 24 F.**

★ **Autres collections : « Donjons et dragons » (Solar) ; « Choisis ta propre aventure » (Ed. du Pélican), « Livre-jeu de science-fiction » (Laffont).**

(1) « Un conte à votre façon » dans *Oulipo. La littérature potentielle*, « Idées » Gallimard, no 289.

(2) Voir *Romans terrifiants*, présentés par Francis Lacassin. Coll. « Bouquins », Laffont, 1984.

(3) *Pratiques*, revue du Collectif de recherche et d'expérimentation sur l'enseignement du français (CRESEF). « Le livre-jeu dont ILS sont les auteurs », par Caroline Masseron. Numéro 47 consacré à la littérature de jeunesse et à l'école. Septembre 1985. 50 F (Adresse : 8, rue du Patural. 57000 Metz).

هكذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

A Brive une Foire du livre très parisienne

La grande halle Georges-Brassens de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) avait peine à accueillir la foule des visiteurs de la quatrième Foire du livre, qui s'est tenue cette année du 8 au 10 novembre : 60 000 visiteurs environ et 16 000 volumes vendus au lieu de 13 500 en 1984.

Implantée chaque année au centre de la ville en plein cœur d'un marché vivant et coloré, cette Foire du livre revêt un caractère original et authentiquement populaire. L'effort de promotion du livre et de la lecture, efficacement soutenu par la mairie, rencontre de la part des Brivistes et des habitants des départements limitrophes un écho largement favorable. L'un des signes de cette réussite est le développement continu de la lecture publique.

Les organisateurs de la Foire avaient cette année affrété un train spécial pour conduire de Paris jusqu'à Brive auteurs, éditeurs et journalistes — cette dernière catégorie se confondant souvent avec la première. Le wagon de tête était occupé par sept membres de l'académie Goncourt venus donner la dernière sélection avant l'attribution du prix le 18 novembre à Paris (voir *le Monde* du 12 novembre). Jean Charbonnel, maire de Brive, accueillit ce très parisien convoi.

Quelque cent cinquante auteurs se sont ainsi retrouvés derrière les comptoirs des libraires et ont sacrifié de bonne grâce aux traditionnelles séances de dédicace. Trois académiciens français, Alain Peyrefitte, Michel Déon et Jean d'Ormesson signaient à tour de bras. Les enfants du pays étaient également très sollicités : Denis Tillinac, Claude Michelet, Claude Duneton... Jean Lacouture, Yves Courrière, les dessinateurs Trez et Piem, avaient aussi les faveurs d'un public chaleureux. Les auteurs de bandes dessinées, relégués un peu à l'écart, s'estimaient brimés mais ne cessaient de signer leurs albums. En revanche, d'autres écrivains semblaient bien délaissés derrière des piles de livres qui ne diminuaient guère. Les écoliers et les lycéens amenés par leurs professeurs chassaient l'autographe et faisaient provision de prospectus et de brochures publicitaires.

Le succès de cette manifestation conçue et organisée conjointement par la municipalité, les huit libraires de la ville et une active Association des amis du livre de Brive semble donc à présent solidement établi.

P. Ke.

Les Belges et leur chagrin

31 décembre 1982 : dans les salons luxueux du Krasnapolsky d'Amsterdam, Hugo Claus remet solennellement à son éditeur le manuscrit de *Het verdriet van Belgie*. Les médias en Flandre, mais surtout aux Pays-Bas, saluent l'événement, du fait de la personnalité de l'auteur certes, mais aussi du sujet abordé. Peu d'écrivains flamands se sont ainsi penchés, et avec autant de puissance, sur la proche histoire de leur peuple. Trois mois plus tard, le livre est en librairie et connaît rapidement un grand succès. Aujourd'hui, le tirage frôle les cent vingt mille exemplaires.

Pendant ce temps, tout près, à Bruxelles, à Liège, ou à Charleroi, en Belgique, donc, rien... Pas la moindre information. Seuls quelques privilégiés avouent *« en avoir entendu parler par des amis flamands »*. Il faudra attendre le 17 septembre 1985 pour que *le Chagrin des Belges*, traduit en France et édité à Paris, fasse son apparition. Le livre est en train de connaître un succès évident.

Ces trois années font prendre l'ampleur du fossé qui sépare les deux communautés du pays. Ce fossé, ou plutôt cette indifférence réciproque, est encore plus marquée dans le domaine culturel.

La longue domination des francophones sur la Flandre avait résolu le problème en le niant. Verhaeren ou Maeterlinck (le seul auteur belge à avoir reçu le prix Nobel de littérature) n'étaient-ils pas des Flamands qui écrivaient en français ? Les autres, qui avaient choisi de s'exprimer en néerlandais, savaient qu'ils se coupaient de tout le marché francophone.

Le Chagrin des Belges, vendu aux Pays-Bas et en Flandre, l'accueil positif réservé à ce livre en France, le succès qu'il rencontre maintenant en Wallonie et à Bruxelles, montrent le chemin parcouru. *« Lors d'un colloque au Québec*, raconte l'écrivain Pierre Mertens, *je me suis trouvé avec des écrivains flamands. Eh bien, nous nous sommes aperçus que nous avions beaucoup de choses à nous dire. Mon immense regret reste que ce pays, avec sa position idéale d'entre-deux, n'ait pas trouvé le moyen d'en profiter. »* — J.-A. F.

Pour l'égalité de la littérature étrangère

« Le rôle de la traduction et de la critique dans la promotion de la littérature étrangère, part intégrante des échanges internationaux et de la coopération intellectuelle ». Sur ce thème inépuisable, se sont réunis, du 4 au 8 novembre, des écrivains, des traducteurs, des chercheurs et des critiques à l'occasion d'un séminaire organisé à Nicosie par le PEN-Club chypriote en collaboration avec l'UNESCO.

Dans son rapport introductif, Jean Blot, secrétaire international du PEN-Club — et auteur des *Cosmopolites*, — a défini le rôle de la littérature étrangère : *« Dans la mesure où une culture ne mérite ce nom que si elle permet d'accéder à l'ensemble de la réalité*, a-t-il précisé, *on peut considérer qu'une culture nationale ne parvient à son plein développement que si elle donne un accès à toutes les littératures étrangères. »* Formule judicieuse qu'on aimerait tant voir devenir réalité !

Se proposant de susciter une prise de conscience sur l'importance de cette littérature dans la formation du lecteur, le colloque a pu aborder un nombre très étendu de problèmes concernant la traduction et la critique, instruments indispensables pour la connaissance de ces écrits venus d'ailleurs, et l'on a vu se confronter les expériences et les points de vue de participants venus des Etats-Unis, du Canada (anglophone et francophone), d'Europe et surtout de Chypre et de Grèce.

Dans un pays martyrisé, coupé en deux depuis dix ans — avec *« la flèche dans le cœur »* comme le disait l'un des Chypriotes, — le sentiment d'être menacé dans sa langue et dans la perte de ses racines est plus fort qu'ailleurs. C'est sans doute une des raisons qui ont conduit le PEN-Club de Chypre à envisager la création d'une « Maison des poètes » et d'un « Centre de traduction » tournés vers les cultures de la Méditerranée. Le lieu choisi est hautement symbolique puisqu'il s'agit de la maison de pierre dont la construction fut commencée par Arthur Rimbaud, en 1880, lorsqu'il était chef de chantier au centre de l'île, sur les flancs du mont Olympe...

De Straelen à Arles (1), d'Arles à Nicosie, c'est encore le même désir de s'universaliser qui est à l'ordre du jour et il est symptomatique de voir, partout dans le monde, des hommes chercher comment donner à la littérature de tous les pays le moyen d'être *« placée à égalité avec la littérature nationale »*, afin que ces œuvres aient les mêmes chances au départ auprès de l'éditeur et du lecteur. Le colloque de Chypre aura posé clairement la question (2).

N. Z.

(1) Voir *le Monde* du 13 novembre : « Arles, capitale des traducteurs ».

(2) Pour s'initier à la littérature chypriote et à ses problèmes, on pourra lire la *Cyprus PEN Review*, deux numéros parus (en anglais principalement), Cyprus PEN, POB 3836, Nicosia (Cyprus).

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Qu'avons-nous en propre ?

(Suite de la page 27.)

A questions dangereuses, réponses de passeurs. Pierre Legendre ne prétend pas résoudre le problème sans limite du « lien » dans l'humanité. Tout au plus souhaite-t-il que juristes et psychanalystes retiennent la science d'édicter des règles, fonction qui n'est pas la sienne et que, par elle-même, elle ne convoite pas.

Pour le reste, l'auteur laisse courir sa pensée plus qu'il n'échafaude. Contrairement à ce que suggère un compte rendu fatalement réducteur, le livre cite moins Freud et le code civil qu'Empédocle, Virgile, le Talmud ou le cinéaste Dreyer. On ne rencontre que page 279 et à peu de reprises ces schémas fléchés par lesquels les sciences humaines se donnent des airs de sciences exactes, et découragent l'amateur.

Ce dernier ne doit pas s'en laisser imposer. Au lieu des réponses toutes faites que la vie publique déverse à flots, il est mis sur la voie de questions qu'il oubliait de se poser et qui enrichissent, de proche en proche, ses réflexions les plus éloignées de la philosophie du droit.

Si le charme opère sans rien devoir à l'à-peu-près et au verbiage, c'est que le texte de Pierre Legendre s'enracine dans l'étymologie gréco-latine. Cette référence tant décriée est à la prose française ce que sont les pins aux dunes : mieux qu'un gage de fixité, une garantie contre l'aplatissement.

MICHEL SCHNEIDER, lui aussi, écrit une langue ferme et inventive parce que nourrie d'histoire. A ce seul titre, il mérite de gagner d'emblée — ce n'est que son second essai, après *Blessures de mémoire* (Gallimard, 1980) — le public désireux de quitter la lecture autoroutière pour les chemins creux de traverse.

Voleurs de mots s'éloigne moins des sentiers battus que le livre de Legendre. Il s'inscrit dans le fil des études menées depuis trente ans sur le fait littéraire en soi — voir Blanchot, Genette, tant d'autres. Il peut être rapproché, par exemple, de *Lector in fabula*, également paru ces jours-ci, où Umberto Eco s'interroge sur le rôle du lecteur dans la formation, jamais achevée, du sens des textes.

Le propre des mots est d'être impropres, et leur destin d'être volés ou de nous voler en déposant en nous des pensées clandestines, des souvenirs involontaires. Nous croyons inventer nos discours, régner, et nous ne sommes que traversés, colonisés, au mieux colonisateurs. Telle est la conviction autour de laquelle tourne Michel Schneider, fort d'une triple expérience : la psychanalyse, l'amour, l'écriture. Dans ces trois occurrences voisines, qui donne les paroles ? Qui les prend ? Que reste-t-il à chacun en propre ?

VOL de ce qui n'est à personne, le plagiat offre un tremplin idéal à une méditation sur l'inappartenance foncière du langage. Montaigne le disait bien avant les linguistes : *« La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui écoute. »* Moitié est façon de dire ; et le verbe être aussi. La notion de propriété colle mal à une combinatoire incessante d'emprunts en tous sens. Il a d'ailleurs fallu attendre le début du dix-neuvième siècle et l'essor des brevets industriels pour qu'on s'avise de poursuivre en justice des chapardages jusque-là licites et recommandés.

L'auteur n'a que l'embarras du choix — mais il choisit bien — pour pister les larcins en chaîne de la littérature : saint Ignace de Loyola recopiant Cisneros, Pascal pillant Montaigne, sans compter les compilations de Flaubert, les pastiches de Proust, les détournements de Joyce, les collages de Borgès, les auto-citations de Robbe-Grillet. Les mots sont à tout le monde, de tout temps, et les pensées sont personnelles, toujours neuves : de cette contradiction même, le livre tire sa capacité inépuisable d'engendrer du sens, du rythme, des mondes.

La psychanalyse tend à remplacer la propriété intellectuelle par un communisme des idées dans lequel on ne contrôle plus anxieusement ce qu'on donne et ce qu'on reçoit. Mais l'histoire du mouvement freudien n'est qu'une suite d'entorses au principe, de procès en paternité sur les découvertes accomplies, de désaveux, de délires de persécution. Où l'on retrouve la généalogie fouillée par Legendre ! Qui engendre qui, en science ? Où est le neuf ? Qui a trouvé ?

Que l'on aime, que l'on se soigne, que l'on écrive, ou les trois, on dirait toujours que l'Autre campe entre nos mots et nous-même...

LE plaisir que Michel Schneider prend à écrire, au lieu de le sous-entendre, comme tout un chacun, il s'en sert, sous nos yeux, pour illustrer son propos. Comment dépasser l'inhibition du « tout est dit » ? Est-il vrai qu'écrire, c'est coucher avec la langue maternelle, se défendre sadiquement contre son emprise, et devenir mère de sa langue ? Quand Flaubert rêve que *Bouvard et Pécuchet* ne contienne pas un seul mot de son cru, rêve-t-il de soumission totale à sa mère ?

Si nourri qu'il soit de freudisme, Michel Schneider s'oppose aux analystes pour qui cure et œuvre se ressemblent. Dans les deux cas, il s'agit de tentatives douloureuses pour isoler en soi le propre de l'étranger, mais l'écrivain fabrique de l'inédit avec du déjà-dit, alors que le patient ne cesse de redire, sans ascèse, pour lui seul. Et *« ce qui n'est que pour l'auteur*, disait déjà Pascal, *ne vaut rien »*.

Il en va du travail sur le style comme du deuil. Comme le deuil, le style ne se transmet ni ne s'imite. Il faut en passer par là, en personne. Ce qui est vrai de l'écriture l'est de la lecture. D'autres déposent en nous un bien venu d'ailleurs, à peine modifié, toujours modifiable. L'idée de propriété a tout brouillé. C'est d'usage précaire qu'il faudrait parler, sans même savoir qui se sert de qui, quoi de quoi.

Voleurs de mots fait partie des livres qui ramènent le lecteur à lui-même et lui donnent l'illusion d'en être l'auteur, de les prolonger, de s'appartenir moins et davantage à la fois... Lire et vivre se confondent. Au fait, qu'est-ce que mourir, sinon cesser de lire plus tôt que l'on ne pensait ?

★ L'INESTIMABLE OBJET DE LA TRANSMISSION, étude sur le principe généalogique en Occident, de Pierre Legendre, Fayard, 410 p., 160 F.

★ VOLEURS DE MOTS, de Michel Schneider, Collection « Connaissance de l'inconscient », Gallimard, 396 p., 155 F.

Parmi les publications philosophiques à l'écart du grand commerce, signalons, aux Editions Trans-Euro-Repress (32 120 Mauvezin), la traduction bilingue de textes introuvables de Wittgenstein, et un essai collectif sur la traduction, dirigé par Gérard Granel, *les Tours de Babel*.

Une philosophie du chahut

(Suite de la page 27.)

Michel Serres donne à lire des pages souvent étourdissantes de virtuosité, d'humour, d'invention. D'une scène à l'autre, il vagabonde joyeusement, hors des tracés balisés, à travers *« le jardin des sens »*.

« La méditation sur le chaos et le mélange, l'attention portée au sensible, note-t-il, *cela ressemble assez à une philosophie du chahut. »* Mauvais élève, le chahuteur emprunte plus volontiers les routes buissonnières que les voies obligées de l'école. *« Hermès souvent sur son chemin bifurque »*, affirme Michel Serres, qui a pris depuis longtemps le dieu messager pour *« totem »*. La bifurcation est sa règle. L'obus de Jules Verne a manqué la Lune pour avoir voulu aller droit au but, alors que le vaisseau spatial aujourd'hui *« négocie, hésite, bronche »*. La méthode d'Ulysse vaut mieux que celle de Descartes : le héros de *l'Odyssée* choisit non la voie la plus courte, mais *« un chemin long, contourné, dentelé, bigarré »*. Il se soumet aux *« fluctuations »* du hasard.

S'agit-il de revenir au vieil empirisme ? On le croirait quelquefois, à lire certains chapitres (1). Mais non : *« Nous entrons dans un troisième état, qui déstabilise les deux autres »*, explique l'auteur. Ainsi, selon Michel Serres, *« la nouvelle industrie, cartésienne certes, mais aussi odysséenne, réunit pratique et abstraction en ce que l'ordinateur peut se dire outil universel : instrument construit et concret sous la main, mais d'application ouverte et indéfinie comme un théorème »*.

L'usage des métaphores

Toute l'entreprise de Michel Serres vise à penser le réel d'une manière qui, selon une de ses exégètes (2), permette de *« suspendre l'opposition entre connaissance et jouissance »*. Son dernier livre illustre bien un tel projet.

La difficulté est de décrire ce *« nouvel esprit scientifique »* — pour reprendre l'expression de Bachelard, — ou plutôt ce *« nouveau nouvel esprit scientifique »*, autrement que par des métaphores. Or *les Cinq Sens* sont d'abord une suite d'allégories et de paraboles dont le mode de fonctionnement est de nature métaphorique.

Le style « poétique » de Michel Serres ajoute au plaisir de la lecture, mais il invite aussi à se demander si le recours à une forme littéraire est la meilleure manière de se faire comprendre. *« Nous avons à penser une idée difficile qui fait trembler l'identité »*, souligne l'auteur, qui précise, quelques lignes plus loin : *« Le mélange ne se dit encore que par mythe ou légende. »*

Sans doute les métaphores stimulent-elles l'imagination, mais elles indiquent, au mieux, des voies à explorer. Ces voies, les précédents livres de Michel Serres les ont déjà ouvertes. On aimerait que l'auteur presse un peu le pas.

THOMAS FERENCZI.

(1) Dans *Hermès II*, Michel Serres distinguait *« trois états de la théorie de la variation »*. Après l'état *« cartésien »* et l'état *« bachelardien »*, l'état actuel, écrivait-il, *« renoue avec une certaine tradition aristotélicienne, avec une certaine tradition empiriste à la manière de Locke ou de Condillac, à travers une théorie de la structure et de l'information »*.

(2) Shoshana Felman, dans un numéro spécial de la revue *Critique*, janvier 1979.

• ROMANS

Michel Rio, une invitation à l'intelligence et à l'humour

Le quatrième roman d'un écrivain rigoureux et intransigeant, qui se joue de sa culture.

MICHEL RIO est l'un des rares jeunes auteurs à pouvoir publier un livre chaque année sans qu'nn le prenne pour un écrivain trop pressé. Il donne cet automne son quatrième roman, *les Jungles pensives*, qui, comme les précédents – *Mélancolie Nord*, *le Perchoir du perroquet*, *Alizés* (1), – est un livre court, rigoureux, tenu. Chacun des ouvrages de Rio est le résultat d'un an de travail constant – il a abandonné ses recherches universitaires pour pouvoir « *écrire huit heures par jour* » – et d'exigence, pour une écriture sans laisser-aller. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à voir Michel Rio inciter son lecteur à passer, sinon des mois, du moins des henres à jouer sur son roman, en le lisant et après l'avoir lu.

Les Jungles pensives, à première vue, n'est pas un livre difficile : rien de rebutant ou d'obscur, ni dans le style ni dans les procédés narratifs. On y trouve de magnifiques descriptions de la jungle, avec, parfois, le souvenir des forêts immobiles du douanier Rousseau. On y remarque la précision du lexique – qui vise surtout un effet de précision et d'étrangeté par la multiplication de termes scientifiques, en particulier botaniques – et la justesse des images. « *Des cris lointains, rauques ou stridents, courts ou bizarrement modulés, me parvenaient de la jungle, sorte de symphonie violente faite de férocité et de panique, exprimant la monotone horreur d'une tuerie jamais achevée* », dit notamment le narrateur, un jeune biologiste arrivant en Côte-d'Ivoire en 1913 pour diriger une expédition scientifique ayant pour mission d'étudier le comportement des chimpanzés dans leur milieu.

Le récit de ses tribulations, où la drôlerie et le sérieux se télescopent sans cesse, a des allures de vieille pellicule, de ces films d'aventures africaines où, malgré la jungle, ses moiteurs et ses embûches, les acteurs portaient toujours des chemises au blanc immaculé, parfaitement repassées, et où, près du feu de camp, des savants britanniques compassés faisaient le point de leurs observations de la journée.

« Un objet méticuleusement construit »

Rio a su exactement recréer cette atmosphère, avec l'équipe anglaise que rencontre le narrateur. Elle est dirigée par une jeune femme, Jane Savile, et, le soir venu, on y philosophe et s'y affronte à perdre tout sang-froid. La violence de la passion du narrateur pour Jane le conduira, isolé dans la jungle pendant dix mois, aux frontières de la folie et de la mort. Puis, 1914 et l'Europe en guerre le feront passer « *de la sauvagerie intelligible de l'ordre naturel à la sauvagerie sans mesure de l'ordre social* ».

Mais, comme le dit lady Savile, « *si l'on peut résumer le propos d'un roman en quelques lignes – il est rare qu'il mérite davantage. – il est impossible de réduire sa forme sous peine de l'altérer radicalement* ». Au passage, évidemment, la critique, « *ce faux savoir élevé à la dignité de discipline* » en prend pour son grade. « *Elle me paraît, étant de la même nature que son objet sans en posséder les vertus, disqualifiée à l'avance*, explique Jane, *et tient, à mes yeux, davantage du parasitaire que de l'analytique.* » Cela n'est évidemment pas faux et pourrait – devrait ? – condamner au silence.

Pourtant « *une œuvre d'art, c'est-à-dire un objet méticuleusement construit* », invite nécessairement à la déconstruction, au repérage des signes, des clins d'œil, des jeux autant que des enjeux, que Michel Rin a soigneusement mêlés, passant de Tarzan – celui qui aime « Jane » et qui l'ayant perdue, part seul dans la jungle, au sommet d'un arbre, comme ici le narrateur amoureux de « Jane » Savile – aux considérations sur Darwin et la sociobiologie et aux débats de tout le dix-huitième siècle. Michel Rio reste ainsi dans la ligne de ce qu'il avait entrepris avec *Alizés*, où les références à l'*Encyclopédie* et au Diderot du *Supplément au voyage* de *Bougainville*, tenaient une place importante.

Dans *les Jungles pensives*, on découvre, à peine masqué, le trio d'écrivains anglais qui fut, au dix-huitième siècle, aux origines du roman : Laurence Sterne, Samuel Richardson et Henry Fielding. Ils sont membres d'une expéditinn, non pas littéraire mais scientifique, et sont présentés « dans le désordre » puisque devenus Henry Sterne, Laurence Richardson, à l'« *extrême sensibilité* », et Samuel Fielding, « *à l'humour inébranlable* ».

C'est par cet humour, partagé par Michel Rio, que ce qui, chez d'autres, pourrait relever du jeu culturel, du rébus, procédé vite agaçant, devient un parcours passionnant et drôle, un discours multiple, équivoque. Si *les Jungles pensives* sont une réflexion sur l'art et la science, sur le roman lui-même – un foisonnement (une jungle) qui peut aussi tenter de penser sur lui-même, sur la vraisemblance et la psychologie, – ce n'est jamais pour faire savant ou causeur, mais plutôt pour provoquer le lecteur à être agile et ludique, pour l'inviter à l'intelligence et à l'humour. Alors, le jour où les jurés des prix littéraires voudront montrer qu'enfin ils préfèrent l'imagination à la complaisance, la rigueur intellectuelle et la maîtrise à la faiblesse et à la facilité, ils ne pourront certainement pas faire l'économie de Michel Rin.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LES JUNGLES PENSIVES, de Michel Rio, Balland, 170 pages, 69 francs.**

(1) Tous chez Balland.

Les fantasmagories de Simonne Jacquemard

Quand les fêtes médiévales de Cordes deviennent le sujet d'un roman...

CORDES-LA-MONTAGNE, « *bastide compacte, imprenable, entée sur le haut d'un pic, minée par un dédale de galeries, de puits, de canaux, de citernes, de failles sentant le gouffre* », favorise la prolifération des légendes. C'est un site fascinant, un site historique aussi, puisqu'il fut pillé jadis par un « *certain brigand aussi cruel qu'Attila* », Rodrigue de Villandrando. Chaque année au mois de juillet, la cité se souvient, et se propulse, deux jours durant, au cœur du lointain passé. Toute la population participe à cette reconstitution historique mise en scène par Albert Maurin, le professeur d'histoire, et chacun se pare d'atours moyenâgeux pour s'installer dans le rôle qui lui est dévolu.

Bien sûr, « *il y a de la folie dans l'air, comme toujours ici, parce que les gens se connaissent trop bien et que toutes leurs vies sont là-devant, présentées comme sur un théâtre* ». Bien sûr, comme chaque année, Cordes est investie par des forces étranges et incontrôlables, la fête rameute dans l'enceinte de la cité des errants sans identité, des individus venus des quatre coins du monde, que les circonstances autorisent « *à se masquer, à se farder, à se revêtir d'oripeaux inquiétants, imprégnés d'une certaine magie* ». Ainsi, qui est ce mime que nul n'a convié et qui perturbe la fête ? Et d'où vient Raïssa l'Egyptienne, la diseuse de bonne aventure, qui sait traverser les apparences et débusquer « *le foisonnement de la vie, la pulsation des milliards de créatures assemblées derrière la façade de chacun des visages* » ?



BERENICE CLEEVE.

Au fil des heures – et des pages, – tandis que la fête se déroule, nous recevons une foule d'informations sur le passé violent de Cordes, informations précises, édifiantes, vocables exhumés de la période médiévale en même temps que les objets qu'ils désignent ; ici, la langue elle-même, nouvelle parce qu'oubliée, participe de l'envoûtement, débride tous les possibles de la magie.

Mais, parallèlement au grand déploi de la fête elle-même, se révèlent peu à peu les drames actuels, les inimitiés, les ambitions et les fantasmes des uns et des autres. Albert Maurin, responsable, avec quelques notables, de l'organisation des festivités et qui, plus que nul autre, se passionne pour l'histoire de sa ville, voit-il bien ce qu'il voit lors de son exploration nocturne des entrailles de la cité, ou doit-on penser qu'à « *force d'attiser les souvenirs on faisait issir des maisons une sorte de sève obscure, et avec elle, la danse des présences qu'on croyait tombées au néant* » ? Fantasmagorie ou réalité, le fait est que plusieurs personnes disparaissent au cours de la fête, et il n'est dès lors plus rien d'inconcevable : on peut croire au retour des hordes barbares de Rodrigue de Villandrando resurgies, « *grâce à une avarie du temps, à une erreur dans son cours ordinairement spiralé...* ».

La beauté de cette « *fête en éclats* », de cette fête qui fait éclater le temps, est de nous montrer Cordes dans une « *lumière qui est celle de Sienne et d'Arezzo* », une Cordes ensorcelée et ensorceleuse, à l'instar de Venise en période de carnaval. Au reste, Cordes n'a-t-elle pas été édifiée par des architectes que des notables au pouvoir avaient appelés de Venise ?

La fête, si désirable, si nécessaire, n'est pas facile à vivre, encore moins à conter. Simonne Jacquemard, grâce à sa puissance évocatrice, a su conduire les participants de celle-ci à « *cet état de création collective, brouillonne et sublime, de recréation du monde, auquel devrait atteindre toute fête* ».

A. Br.

★ **LA FÊTE EN ÉCLATS, de Simonne Jacquemard, Seuil, 252 p., 85 F.**

● SOCIÉTÉ

Les angoisses et les joies d'un ethnologue solitaire

Le Journal de Bronislaw Malinowski lorsqu'il faisait ses premiers pas sur le terrain.

L'ETHNOLOGIE a d'abord procédé de la fascination et de la frayeur. Les premiers ethnologues sont allés se brûler au danger des sauvages. *Journal d'ethnographe*, authentique document à la première personne, raconte les premiers pas de Bronislaw Malinowski sur le terrain.

Né à Cracovie en 1884, c'était un personnage excentrique. Sa vocation première fut la physique et les mathématiques, puis la lecture du *Rameau d'Or* de James Frazer le convertit à l'ethnologie. Surpris en Australie par la déclaration de gnerre de 1914, il s'arrangera pour se faire attribuer une mission en Nouvelle-Guinée et dans les îles Trobriand. Ces voyages imprévus prolongeront son exil.

Sa biographie en patchwork rappelle celle d'un autre orphelin polonais, Joseph Conrad. Ce dernier, de vingt-sept ans son aîné, avait aussi passé son enfance à Cracovie et, lui aussi, avait opté pour la langue anglaise. Ils deviendront tous les deux de grandes figures de l'ailleurs.

Il est bien sûr facile, *a posteriori*, de montrer que Bronislaw Malinowski est moins un personnage rimbaldien, comme le laisse entendre la forte préface de Remo Guidieri, ou *« dostoïevskien »*, comme il l'écrit lui-même, qu'un personnage conradien, avec l'intelligence et la superbe en plus. Malinowski partage avec les héros de Conrad un climat qui hésite entre le sublime et le raté. N'est-ce pas le lot de tout exotisme douloureux, fût-il transcendé par l'art ou par la science ?

« Qu'on extermine les brutes ! »

Bronislaw Malinowski paye de sa personne. Ses séjours dans les îles sont peu nombreux, mais intenses. Il conduit passionnément son travail d'nbservation, jusqn'à la manie. Jusqu'à l'obsession. Le moindre détail, le moindre mot, sont pour lui des pistes qui aident à déchiffrer l'alphabet secret des sociétés sans écriture. Et c'est au terme d'une incroyable récolte de données qu'il va rédiger quelques livres majeurs : *les Argonautes du Pacifique occidental* (1922), *Trois essais sur la vie sociale des primitifs* (1925-1926), *la Sexualité et sa répression dans les sociétés primitives* (1927), *la Vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie* (1929), *Une théorie scientifique de la culture* (1944), *les Dynamiques de l'évolution culturelle* (1945).

Mais ce bourreau de travail est un angoissé incorrigible. Tout au long de son Journal de terrain, il raconte ses insomnies, ses hontes, ses nausées. Il peste contre les indigènes (qui n'ont sans doute pas compris qu'ils étaient nés pour savoir ce que Malinowski pensait d'eux), et il enrage contre ses boys, ingrats, voleurs et menteurs. Tout ce qui le déconcentre l'exaspère. Il se pique à l'arsenic pour chasser les amibes et les idées noires. Et se bourre de quinine. Cela n'arrange rien. Il s'emporte : *« Qu'on extermine les brutes ! »*, clame-t-il, évoquant les hommes qn'il étudie, même si quelques pages plus haut, prenant les missionnaires pour cible, il écrivait : *« Ces gens détruisent la joie de vivre des indigènes ; ils détruisent leur raison d'être psychologique. Et ce qu'ils donnent en retour est parfaitement inaccessible aux sauvages. »*

Un travail sur soi

La véhémence de Malinowski s'explique très bien par la volonté d'être à la hauteur, de résoudre les problèmes. Le travail de l'ethnologue est aussi un travail sur soi, une « ethno-analyse ». Les mots n'ont pas le même poids sous la plume d'un Malinowski et d'un raciste. Les indigènes sont ici apostrophés comme la part obscure de ce qui en nous-mêmes ne veut pas se dire.

Je ne tiens pas à laver Malinowski de tous ses péchés. Ses états d'âme, son caractère « soupe au lait », sa tristesse métaphysique, son ambition (*« je serai certainement un éminent savant polanais »*, *« je travaille pour l'immortalité »*) ne sont pas faits pour séduire. Mais il y a dans son auto-analyse une exigence brutale de vérité. Un « sois toi-même » et une incessante aspiration à la beauté. Ainsi, page 129 : *« Je reste assis sur un banc : les étoiles ; je pense à la réalité objective : les étoiles, la mer ; à l'homme perdu dans la vastitude, le néant de l'univers ; aux moments où l'on s'immerge dans la réalité objective lorsque le drame de l'univers cesse d'être un* spectacle *et devient une* représentation *dont l'on est acteur – ce sont là les instants de nirvana véritable. »*


ARCHIVES BRITISH LIBRARY OF POLITICAL AND ECONOMIC SCIENCE

Malinowski, pris par lui-même, aux îles Trobriands

Journal d'ethnographe peut très bien se lire comme un texte à part. Pas besoin d'être au fait de la *kula* (troc cérémoniel), de savoir faire la différence entre anthropologie culturelle et anthropolngie sneiale, nu d'être un expert du complexe matrilinéaire pour se frotter aux soliloques de Malinowski. A la limite, en se débarrassant de tout l'appareil critique et en oubliant le brillant nniversitaire que deviendra l'auteur, ce texte – fait de bric et de broc – pourrait être tenu pour une fiction qui raconterait les angoisses et les joies d'un ethnologue solitaire...

Vus sous cet angle, l'art de la litote (*« Mal dormi, les puces »*), le sens de la couleur locale et de l'image, le goût de la formule, les notes de lecture (Conrad, bien entendu ! Mais aussi Alexandre Dnmas, Wells, Stevensnn, Kipling, Gautier, Machiavel, O'Henry...), sans parler de l'ébauche d'un rnman jamais écrit (p. 212), suffiraient an talent d'un écrivain de l'introspection et du concret.

Ecrit entre 1914 et 1918, *Journal d'ethnographe* n'est sorti qu'en 1967 en langue anglaise. Il a fait scandale à l'époque, car les fidèles de Malinowski ont considéré que c'était une atteinte à la vie privée et à la dignité du savant, un mauvais coup porté à son œuvre. Admirable hypocrisie ! Serait-il indécent, sacrilège ou morbide de retourner sur l'ethnologue son propre regard ?

JACQUES MEUNIER.

★ JOURNAL D'ETHNOGRAPHE, de Bronislaw Malinowski. Traduit de l'anglais par Tina Jolas, préface de Remo Guidieri, coll. « Recherches anthropologiques », Le Seuil, 304 p., 120 F.

Quand la civilisation était métisse...

(Suite de la page 27.)

« L'opinion publique considérait avec sympathie, presque avec attendrissement, cette coutume qui paraissait inséparable de la colonisation », de sorte que métis, mulâtres, quarterons, naissaient, croissaient et se multipliaient de génération en génération. Excepté quelques récits tragiques, *« beaucoup de commentateurs insistent sur les bienfaits apportés par ce compagnonnage »*. Fil blanc.

Le président Léopold Sedar Senghor lui-même entérine magnifiquement cet état de fait en affirmant que *« la civilisation est métisse »*. Fil blanc double auquel vient s'accrocher intempestivement un fil noir que je suis bien obligée d'identifier, et j'écris au crayon en marge de cette phrase qui mérite méditation : *faire lire à Le Pen.*

D'ordinaire, la découverte d'un texte est traversée de pensées parasites mais plutôt agréables, on songe à X ou Y qui nous est cher, dont on connaît les goûts et les idées, et l'on écrit mentalement en marge de sa lecture : *faire lire à X ou à Y*. A ma stupéfaction, je constate que la sympathie et son contraire peuvent provoquer les mêmes effets, et je poursuis, curieuse de voir comment vont s'entremêler désormais fil blanc et fil noir.

Une difficile croisade

Or donc, le *statu quo*, jusqu'ici plutôt harmonieux, établi entre les colonisateurs et leurs compagnes colonisées va se trouver bientôt bouleversé par *« un courant inverse dénonçant vigoureusement le métissage comme source de tous les maux »*. La première ère coloniale avait été amoureuse et bon enfant, la seconde, qui coïncide avec le dix-neuvième siècle, développe les grandes théories racistes. Fil noir, M. Le Pen a forcément une lourde ascendance. Les gouvernements réactivent les anciennes prohibitions et tentent d'imposer des mesures coercitives contre les unions mixtes. Ainsi, *« un lieutenant gouverneur de Birmanie invitait par une circulaire, au début de ce siècle, ses collaborateurs à s'abstenir de tout rapport avec des femmes indigènes. Ceux-ci parurent obtempérer, mais, à la grande réunion de Rangoon, deux chevaux se présentèrent au départ de la course : Governor's Circular et Physical Necessity, et ce fut le second qui gagna. »* Le fil noir se cabre, peu sensible à cet humour qui m'enchante.

Cependant, parallèlement à ces mesures séparatistes, se met en place, tout au long du dix-neuvième siècle et jusqne dans la moitié du vingtième, une manière d'assistanat des peuples colonisateurs aux peuples colonisés. Une multitude d'ordres religieux sont fondés, qui, avec les meilleures intentions du monde, vont essaimer au Maghreb et en Afrique noire, où ils tenteront d'imposer les bienfaits de la civilisation occidentale (hygiène, soins médicaux, embryon d'éducation) en même temps que leurs croyances.

L'administration coloniale a compris qu'elle ne peut faire face aux plus graves problèmes de la colonisation sans la participation des femmes. Des *« colonisatrices »* apparaissent alors : ce seront d'abord des religieuses, puis des médecins, des enseignantes, qui ne ménageront leur peine ni dans l'action sanitaire ni dans l'action éducative. Elles se dévoueront sans compter pour aider, soigner, catéchiser, et ce avec plus ou moins de succès selon les populations colonisées. Partout, elles devront surmonter la méfiance, voire l'hostilité, et travailleront dans les pires conditions. Certes, ce fut là une difficile croisade, même si, au Maroc, *« Lyautey considérait les soins donnés aux femmes et aux enfants comme le plus sûr moyen de pénétration morale, la condition première d'une conquête des cœurs »*. En vérité, les *« manières de Blancs »*, leur mépris affiché ou leur ignorance des traditions, des pratiques, des croyances locales, feront le plus souvent obstacle à cette conquête des cœurs.

« Un espoir chevaleresque »

Le défaut d'appréciation des systèmes en place, apparemment primitifs nn archaïqnes, a entraîné bien des erreurs. En Afrique noire, pour avoir sous-estimé ou négligé le rôle de la femme dans l'économie agricole, la colonisation a dégradé, sinon ruiné, le statut de l'agriculture, l'introduction de techniques et de structures nouvelles s'étant faite, bien sûr, au détriment de la femme et de l'organisation du clan.

Quant à l'ensemble des coutumes privées (polygamie, mariage précoce, soumission absolne de la femme au mari, répudiation, sévices variés), elles indignaient les colonisateurs, qui conçurent *« l'espoir chevaleresque de relever la condition de la femme indigène »* et d'imposer le modèle de la société européenne. Là encore, ils ont ébranlé l'ancien équilibre et modifié le rapport homme-femme sans le rendre plus satisfaisant.

« Qu'avons-nous apporté ? », se demande, en 1952, Yvonne Pagniez, alors qu'elle parcourt les oasis du Sud algérien et s'émeut de l'*« infinie misère »* qu'elle rencontre. Fil noir, question pour M. Le Pen.

Oui, qu'avons-nous apporté, et surtout qu'avons-nous laissé derrière nous ? Il est évident que le sort des femmes africaines et maghrébines n'était guère enviable avant l'ère coloniale ; mais la présente étude nous montre que, libérées aujourd'hui de la domination étrangère, elles n'en sont pas forcément plus libres et ont à affronter des problèmes d'autant plus complexes. Au vrai, elles restent les dindes de la farce, et, si certaines d'entre elles recherchent courageusement une nouvelle *« personnalité culturelle »*, il semble que, pour la majorité, la souffrance et l'oppression se perpétuent bien au-delà des processus de colonisation et de décolonisation.

18 octobre : un fil rouge est venu surjeter les pages de ce livre refermé : Benjamin Moloïse a été pendu au Cap, à l'aube. Nous avons vu sa mère, privée de mots par la douleur, ou la révolte. Car il n'y a pas de mots, il n'y a qu'un fils pendu, un fil rouge perdu dans la tapisserie blanche et noire des jours.

ANNE BRAGANCE.

★ LA FEMME AU TEMPS DES COLONIES, d'Yvonne Knibiehler et Régine Goutalier. Stock, 340 p., 140 F.





هكذا من الأصل

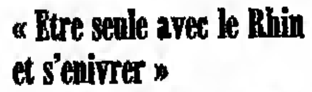
● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le testament de Heinrich Böll

Le dernier livre du romancier vient de paraître en Allemagne : c'est un portrait féroce de la bonne société.

L'ŒUVRE de Heinrich Böll s'achève et elle entre en purgatoire dans le même temps. L'auteur de tant de chefs-d'œuvre vient à peine de nous quitter (1) que commencent les règlements de compte.

Sans doute l'homme, qui dérangeait, parlait sans fard, dénonçait dans les institutions les malfaçons flagrantes, n'avait-il pas été épargné. Menacé de mort, traduit devant les tribunaux, traîné dans la boue par le groupe de presse Springer, il n'avait cessé de se battre. Il avait en lui, au plus profond de son humanisme chrétien dont le parcours fut une ligne droite depuis le national-socialisme jusqu'à la restauration et l'échec de la social-démocratie, après une guerre de six ans, la force et la conviction justifiant chacun de ses actes, chacun de ses écrits, force et conviction partagées par une compagne admirable, Anne-Marie Böll. Après la parution de *Portrait de groupe avec dame*, en 1971, Heinrich Böll fut l'objet des critiques les plus sévères dans son pays. Les œuvres suivantes lui attirèrent la même défaveur. L'entreprise de démolition dure maintenant depuis près de quinze ans. Elle continue, alors que la mort est intervenue et qu'un dernier livre de Böll vient de paraître en Allemagne ; elle s'acharne sur un écrivain qui a eu le tort de vivre une « *émigration intérieure* » et surtout de le dire.



« Etre seule avec le Rhin et s'enivrer »

Romancier réaliste, pessimiste, adversaire d'une société allemande, décomposant l'humanité en gens de bien ou en gens de mal, ne voyant le mal que là où s'exercent l'autorité, le pouvoir et l'argent, Böll serait-il, caricature aidant, le porte-parole des bons sentiments, le défenseur des idées nobles face aux institutions corrompues, qu'il s'agisse de l'Etat, des partis, des syndicats ou des Eglises ? Un Léon Bloy (2), un François Mauriac édulcorés ?

C'est ignorer une œuvre en coup de poing (*Katharina Blum*) ou toute en finesse, en tendresse, en amitié, en générosité (*Où étais-tu Adam ?*) ; une œuvre où la place de la femme est primordiale dans n'importe quelle situation historique et sociale, Böll voyant en elle, avant toute chose, le courage, l'abnégation et l'affection.

Son dernier livre – *Frauen vor Flusslandschaft* (*Femmes dans un paysage fluvial*) – donne une dernière fois la parole aux femmes, aux compagnes des hommes, qu'elles soient épouses ou maîtresses, libres ou liées, ou les deux à la fois. Nous sommes à Bonn, la lugubre capitale de l'Allemagne occidentale : le Parlement fédéral dresse ses étages aux bords du Rhin. Quant aux dames de la bonne société, elles vivent dans des villas dont les terrasses dominent le fleuve ; elles sont plus ou moins proches des hommes qui font de la politique ou déterminent les cours de la Bourse. Le fleuve les attire : il scintille vraiment parfois comme de l'argent. « *Etre seule avec le Rhin et s'enivrer* », dit l'une d'elles, tandis qu'une autre envie les femmes des mariniers qui, sur leurs cinq péniches, ont l'air si heureuses : elles ont des fleurs à leurs fenêtres, et leurs maris sont toujours auprès d'elles.



SOPHIE BASSOULS

Heinrich Böll : la parole aux femmes une dernière fois.

Les dames des villas font partie d'un monde que domine la politique, « *dure, sale et nécessaire – et à vomir* ». Toutes les intrigues y sont possibles, toutes les compromissions admises, toutes les manipulations encouragées. Pour le pouvoir et pour l'argent, les hommes obtiennent l'internement psychiatrique de leur femme ou le divorce, ou, mieux encore, son suicide. On utilise des gigolos, voire des prêtres, à des fins sordides.

Elisabeth Blaukrämer, l'une des figures centrales de ce roman, a eu l'audace de parler du passé nazi de certain personnage. Elle sera enfermée dans un hôtel psychiatrique de luxe. N'a-t-elle pas, en outre, reconnu qu'elle avait été, en 1945-1946, la maîtresse d'un Russe et affirmé que son frère et son père n'avaient pas été assassinés par les bolcheviks, mais qu'ils s'étaient pendus ?... Son mari veut lui imposer le « *divorce religieux* ». On explique que le divorce religieux n'existe pas, mais que l'on peut prononcer une annulation de mariage. « *Peu m'importe*, dit-elle, *je n'ai jamais compris la différence.* » Böll réaffirme, dans ce passage, sa colère contre l'hypocrisie de l'Eglise en matière de mariage et de sexualité.

Les femmes qui, à Bonn, contemplent l'écoulement du Rhin du haut de leur terrasse, et appartiennent à la bonne société, sont manipulées, droguées, livrées, échangées ; il ne leur reste, pour fuir, que la mort. La description que Böll donne du milieu politique et financier de Bonn est particulièrement sinistre, théâtrale et absurde.

Scandales, suicides, pots-de-vin

Est-elle fausse ? Sûrement pas. Caricaturale ? Certainement. Les scandales récents, en matière d'espionnage – et beaucoup d'autres auparavant (malversations, suicides, pots-de-vin) – permettent de penser qu'il y a dans ce livre un fond d'exactitude. Mais ici encore Böll ne fait pas de procès ; il invente, imagine, met en scène des personnages et des situations. Le sous-titre de l'ouvrage est explicite : *Roman en dialogues et monologues*. Le souci de « théâtraliser », de donner à ces textes le caractère de pièces radiophoniques ne convainc pas techniquement, il est vrai. Böll n'était pas content de son livre. Il voulait en remanier profondément le texte sur épreuves. Il n'a pas pu le faire. La maladie l'a empêché de mener à bien son œuvre.

Ce roman est inachevé, imparfait, fabriqué. Pourtant, il est marqué d'une empreinte qu'aucun autre écrivain allemand de ce demi-siècle n'aura su donner comme Böll : celle de l'authenticité et celle d'une foi torturée, exaspérée, en Dieu.

RENÉ WINTZEN.

★ **FRAUEN VOR FLUSSLANDSCHAFT, de Heinrich Böll. Kiepenheuer und Witsch éditeur, Cologne, 256 p. A paraître en français aux éditions du Seuil.**

---

(1) Heinrich Böll est mort le 16 juillet dernier (voir *le Monde* du 18 juillet).

(2) Heinrich Böll : *Léon Bloy, au-delà de la littérature*, Le Nouveau Commerce, Paris, automne 1980.

Un monde cruel et fou

Il écrivit des nouvelles pendant trente ans
Le Seuil en publie un choix

LA nouvelle occupe une place considérable dans l'œuvre de Böll. Toutes les nouvelles écrites par l'écrivain allemand depuis la fin de la guerre représentent près de mille pages imprimées (1). En 1951, pour *les Brebis galeuses* (l'un des récits du présent recueil), Böll reçut le prix du « Groupe 47 » ; il y racontait l'histoire de celui qui sait qu'il sera, comme l'était déjà son oncle, le « *galeux* » de la famille, mais qui sait aussi que le sort, un jour, le comblera de ses faveurs. Les textes de cette époque – *les Aventures d'une musette, Une cuite à Petöcki, Au bout de la ligne* (l'absurdité des guerres, l'effroyable vulnérabilité de l'homme) – dépeignent une réalité où tout s'apparente à la solitude, à la détresse et, en définitive, à la mort : l'individu est broyé par un monde cruel et fou.

La tendresse pour les victimes

Plus tard, avec *Des hôtes déconcertants*, Böll cédera à un humour souriant ; puis, avec des nouvelles d'une férocité et d'une amertume poignantes – *Comme dans les mauvais romans* (la « magouille » en affaires), *Il va se passer quelque chose* (l'activisme industriel et sa dérision), *la Gare de Zimpren* (grandeur et décadence des chemins de fer et de l'administration), *Changements à Staech* (comment faire d'une abbaye bénédictine un centre touristique international), *Pas une larme pour Schmeck* (le professeur d'université « exploitant » ses étudiants) – l'auteur reviendra à un pessimisme qui ne l'a jamais quitté ; mais qu'il compense par une grande sollicitude envers les amants, les jeunes, la femme ; et par la tendresse qu'il porte à ceux que la société atteint et cherche à détruire. C'est le thème de textes comme *la Grimace, le Pain des jeunes années, Katharina Blum*, ou *Le train était à l'heure*, qui ne sont, à vrai dire, que de longues nouvelles.

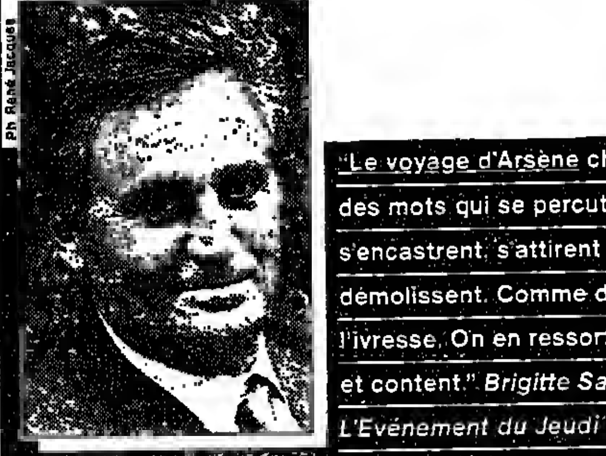
Après *la Mort de Lohengrin* (Seuil 1958) et *Loin de la troupe* (Seuil 1966), ce recueil donne d'excellents exemples de l'œuvre de Böll et de son art de nouvelliste. Il faut ajouter que la traduction de Pierre Gallissaires est fort réussie.

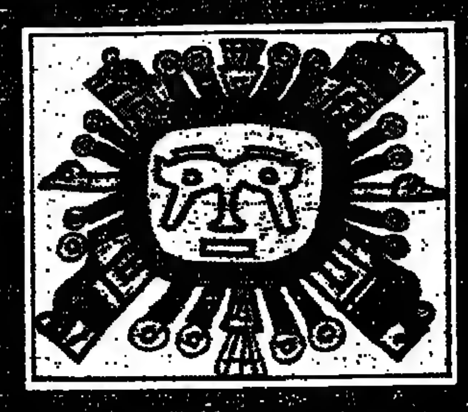
R. W.

★ **LE DESTIN D'UNE TASSE SANS ANSE, de Heinrich Böll. Traduit de l'allemand par Pierre Gallissaires, Seuil. 212 p., 75 F.**

---

(1) Heinrich Böll : *Gesammelte Erzählungen*, 2 vol., Kiepenheuer und Witsch, Cologne. 1981.





هكذا من الأصل

culture

CINÉMA

FLORAISON DES FESTIVALS

La crise derrière l'abondance

Les films d'« art et essai » montrés aux festivals d'Orléans et de Montpellier rencontrent un grand écho auprès du public. Mais celui-ci reviendra-t-il plus tard les voir dans les salles ?

Comme l'écrit Jean Lescure, directeur de l'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE), co-organisatrice des Septièmes Journées cinématographiques d'Orléans actuellement en cours : *« Plus le monde du cinéma prétend aller mal et plus on voit fleurir des manifestations qui n'hésitent pas à s'appeler festivals. Il y en a une bonne centaine, en France seulement. »*

Montpellier voit ainsi se poursuivre depuis le 8 novembre et jusqu'au 17 novembre les Septièmes Rencontres du cinéma méditerranéen avec un copieux programme consacré à « Fernandel, acteur méridional », à la comédie italienne, au nouveau cinéma yougoslave. Deux colloques complètent la manifestation. Thierry Lenouvel, Montpelliérain d'origine, la dirige. Il assure en temps ordinaire la représentation des Films du Sémaphore, un organisme de distribution né à Nîmes et désormais implanté à Paris. Le Clapas, comme on aime appeler la capitale languedocienne, n'a pas besoin de mobiliser davantage le jeune public de cette ville universitaire qui, pour la fréquentation par tête d'habitant, tient le haut du pavé en France avec Aix. Mais on y perd le goût du risque. Il fallait tenter autre chose. *« Au départ,* explique Thierry Lenouvel, *nous voulions un peu nous faire plaisir, faire venir ici les gens que nous aimons, cinéastes, acteurs. En 1979, ça s'appelait simplement Semaine du cinéma de la seconde chance, avec des « rencontres » autour du cinéma italien qui ont connu un énorme succès. L'année suivante, nous décidâmes de montrer des films inédits. Le Ciné-Club Jean-Vigo, et la principale salle d'art et essai de la ville, le Club, en étaient les organisateurs. Dès 1981, les collectivités locales ont commencé à nous aider. En 1982, nous élargissons le propos, nous nous consacrons au cinéma méditerranéen. La municipalité met à notre disposition en 1984 le Centre Rabelais, l'ancien Pathé entièrement rénové. La ville, cette année, est co-organisatrice des Rencontres. Nous comptons passer de huit mille spectateurs en 1984 à quinze mille. Pourquoi le cinéma méditerranéen? Ici à Montpellier, nous nous sentons naturellement plus proches des films algériens que scandinaves. Ça n'a rien à voir avec la cinéphilie. »*

Un film français coproduit par les Films du Sémaphore, *Baton Rouge,* du jeune Algérien Rachid Bouchareb, sera présenté solennellement le samedi 16 à 21 heures, en avant-première au Centre Rabelais. Il est inscrit en compétition à Orléans. Si l'on se fie à l'accueil qu'il vient d'y recevoir le week-end dernier, le jeune public s'est totalement identifié à son sujet et à ses protagonistes, *Baton rouge* pourrait connaître un réel succès lors de sa sortie commerciale et prouver la viabilité d'une œuvre à petit budget coproduite par TF1, avec participation de l'exploitation provinciale.

Le rêve américain d'un Algérien

Trois amis, dans la banlieue parisienne, tous au chômage, se débrouillent pour partir en Amérique. *« Baton rouge,* déclare le cinéaste, *c'est mon rêve américain... La musique, le rêve, c'est important pour vivre. »* Dans une chanson des Stones, *Memory Motel,* Mick Jagger racontait qu'il voulait visiter Baton rouge, dans le sud des Etats-Unis. Les trois lascars gagnent la Louisiane, via New-York et le Sud. Ils se heurtent à la police. Deux d'entre eux, dont l'Algérien, sont expulsés. Ils regagnent leur banlieue où ils ouvrent un fast-food, et réussissent. Mozart, le blond, reste là-bas et se met en ménage avec une magnifique fille noire, chanteuse de blues.

Baton rouge pourrait être le film de la nouvelle ère socialiste, de l'« aide-toi, le ciel t'aidera », de la fraternité multiraciale. Sa naïveté, au sens fort, est son meilleur atout. L'Amérique y est un pays vivant, à découvrir au jour le jour. *Paris Texas, Stranger than Paradise* sont passés par là.

Orléans a véritablement servi de banc d'essai à la jeune production française. Outre *Baton rouge,* la superproduction de 10 milliards de dollars, *Harem,* spécifiquement destinée au marché américain bien que conçue en France, y a connu sa première projection publique. Arthur Joffé, passant sans transition du court au long métrage, y dirige deux stars internationales, Ben Kingsley et Nastassja Kinski, dans un sujet ambitieux, la confrontation de deux cultures, celles de l'Occident et de l'islam, indissociablement entremêlées.

La consécration dans les salles

Alain Sarde, le producteur, a embauché les plus remarquables techniciens, dont le décorateur Trauner. *« Si* Harem *fonctionne sur le marché international,* écrit-il dans le livre de presse, *je reprendrai des metteurs en scène français. Sinon, je ferai les mêmes choses avec des Américains. »* Le film sort dans quelques jours à Paris. A l'opposé de cet objet de luxe, *Illustres inconnus,* de Stanislav Stanojevic, Yougoslave établi en France de longue date, compense la pauvreté des moyens par le léché de la forme et la clarté du message : le 10 novembre 1983, un peu partout dans le monde on arrête, on torture, on tue. Le metteur en scène le dit calmement mais très directement.

Orléans, en dehors des projections, organisait un colloque professionnel où les perspectives d'avenir, pour ce secteur particulier de l'exploitation cinématographique appelé l'« art et essai », furent longuement évoquées. *« Avec huit cent cinquante salles classées,* assure Jean Lescure, *le circuit « art et essai » constitue en puissance, un marché crédible pour un film de 2 ou 3 millions de francs. »* Roger Diamantis, directeur du Saint-André-des-Arts, à Paris où, à l'époque glorieuse, au début des années 70, des films comme *la Salamandre,* d'Alain Tanner, et *Family Life,* de Ken Loach pouvaient déplacer deux cent mille spectateurs, voit l'avenir assez sombre : *« Les mois qui viennent vont être très durs. Les salles indépendantes sont les plus affectées. Le drame, c'est qu'on trouvera de plus en plus, à l'avenir, sur les chaînes privées et en vidéo les films qu'on venait voir autrefois chez nous. Il ne nous restera que le surplus. »*

La crise de l'exploitation n'est certes pas limitée au secteur « art et essai », elle affecte, aussi, le cinéma dans son ensemble (*le Monde* des 19 et 29 octobre). Jean Lescure relève, avec satisfaction, que ses salles se défendent mieux, du moins en province où une animation très poussée, presque comme familiale, contribue beaucoup à fidéliser le spectateur. Qui sait, peut-être, les cinémas d'« art et d'essai » auront-ils, un jour, pour mission de conférer l'indispensable label de qualité à des productions destinées à se rentabiliser plus tard sur le petit écran. Jean-René Marchand, délégué du Centre national de la cinématographie, à Orléans, promet de nouvelles mesures pour sauver un secteur de la profession gravement menacé.

LOUIS MARCORELLES.

DANSE

A CANNES

Un festival et un marché pour les chorégraphes

La ville de Cannes organisait, du 9 au 11 novembre, le premier MIDEC, Marché international de la danse et de l'environnement chorégraphique, en même temps qu'un festival placé sous la présidence d'honneur de Rosella Hightower.

De notre envoyée spéciale

Cannes. — La danse connaît depuis dix ans un essor exceptionnel, mais c'est la première fois qu'elle passe de l'état de discipline artistique — le plus souvent assistée — à celui de produit commercial. Pour la première fois, les compagnies ont la possibilité, grâce à la vidéo, de présenter leur travail à d'éventuels programmateurs.

Ils n'étaient pas encore très nombreux pour visiter ce premier MIDEC, très rares aussi les directeurs de troupe et chorégraphes venus assister à l'audition organisée par l'Agence nationale pour l'emploi.

Ouvert à tous les genres (classique, moderne, folklorique, jazz), le MIDEC accueille le meilleur et le pire. Une soixantaine d'exposants, dont quelques étrangers. Dans chaque box, une vidéo, deux ou trois chaises, des affiches ; on peut se faire happer au passage par un bonimenteur expert, mais le plus souvent, le chorégraphe timide et crispé, préfère expliquer sa démarche plutôt que de vendre sa salade.

L'objectif, au Marché de la danse, c'est pas de signer un contrat, mais plutôt d'avoir une occasion de rencontre, la possibilité de prendre accord pour aller juger ensuite sur place du produit vivant. Déjà, il permet — à condition que la vidéo soit bonne — de décanter la production, de faire le point sur ce qui est vendable et sur ce qui relève de l'expérimental ou de l'amateurisme.

Le Marché de la danse arrive en son temps pour favoriser la diffusion. Mais il est trop tôt pour préjuger son avenir. Pour son directeur artistique, Jean-Luc Barsotti, l'alternative est simple. Ou le MIDEC démarre en force l'année prochaine, ou la municipalité de Cannes, qui pour l'instant en assume seule le financement, y renonce.

MARCELLE MICHEL.

■ YOUSSEF CHAHINE ET SEMBENE OUSMANE. — Le « pape » du cinéma arabe et celui du cinéma africain font l'objet de deux numéros spéciaux retraçant, avec éclectisme, la carrière des deux cinéastes. *Youssef Chahine, l'Alexandrin,* dossier réuni par Christia Bosséno, 160 pages, 70 francs. *Sembene Ousmane,* dossier réuni par Daniel Serceau, 96 pages, 50 francs. *Cinémaction,* 106, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie (tél. : (1) 43-33-70-34).

LETTRES

Jean-Bertrand Barrère est mort

Jean-Bertrand Barrère vient de mourir aux Etats-Unis, juste avant le colloque international sur Victor Hugo qui va s'ouvrir à Paris, quelques jours après le colloque de New-York, au cours duquel il avait fait une communication remarquée.

Un grand spécialiste de Hugo

Il y a près de quarante ans, il avait renouvelé et revivifié les études hugoliennes. Sa thèse de doctorat sur *la Fantaisie de Victor Hugo,* parue en 1949 et prolongée par un volume supplémentaire en 1960, est un de ces grands livres dont l'influence s'étend sur plusieurs générations de lecteurs. On y a parfois puisé sans vergogne.

Jean-Bertrand Barrère avait de Hugo une connaissance profonde, et il lui vouait une admiration lucide, où n'entrait pas l'ombre d'une condescendance, mais qui n'entraînait jamais aucune abdication personnelle. Son *Victor Hugo, l'homme et l'œuvre* (1952), qui vient d'être réédité, son édition d'*Un carnet des « Misérables »* (1965), son *Victor Hugo à l'œuvre* (1966), son *Victor Hugo devant Dieu* (1965), et, plus récemment, son édition, dans la collection « Lettres françaises » de l'Imprimerie nationale, des quatre recueils poétiques de la monarchie de Juillet (1985), à l'occasion de laquelle il a reçu le Prix de la critique poétique, témoignent à la fois de cette science infaillible et de cette passion discrète qui lui ont donné la première place parmi les commentateurs de l'œuvre de Hugo.

Il serait injuste de ne pas citer ses études sur d'autres écrivains qu'il aimait : Romain Rolland, Claudel, Rimbaud, son livre sur *le Goût* (1972), *Critique de chambre* (1968). Ce dernier titre est d'ailleurs une confidence : celle du musicien qu'il y avait en lui. On trouvera aussi, disséminées dans son œuvre critique, les traces de son amour pour la peinture, qu'il pratiquait avec bonheur, et plus encore celles d'un vrai talent d'écrivain qui aurait aimé s'exprimer autrement.

Il a, en revanche, donné libre cours à son attirance pour la polémique, dans *la Crise d'amaigrissement du roman,* qui fit grincer bien des dents (1964), et dans *Ma mère qui boite* (1975), un pamphlet qui atteste son inépuisable capacité d'irrévérence. Grand professeur, qui enseigna aux universités du Caire et de Lyon avant d'occuper, à Cambridge, une chaire de prestige, Barrère était, avant tout, un esprit libre, trop libre pour chercher à fabriquer des disciples, ou pour prendre ombrage des travaux de ses cadets, avec qui il entretenait des relations d'affectueuse complicité.

JEAN GAUDON.

■ PARIS ET L'AVANT-GARDE. — Le Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou, présente du 14 novembre au 15 décembre un cycle de cent dix films intitulé : « Paris vu par le cinéma d'avant-garde 1923-1983 ». Les séances ont lieu à partir de 17 heures, du mercredi au dimanche. Un catalogue accompagne la rétrospective conçue par l'association Paris expérimental.

MUSIQUE

CONCERT DE LA FONDATION VATELOT

Les amis d'un luthier

En l'honneur d'Etienne Vatelot, accoucheur d'une grande famille de violons, altos et violoncelles, médecin et chirurgien suprême des Stradivarius et autres Amati, une pléiade d'artistes se sont réunis salle Pleyel pour jouer au profit de la Fondation Marcel-Vatelot, destinée à *« venir en aide aux jeunes luthiers et archetiers français désireux de porter leur métier au plus haut niveau »* (1).

Un programme-fleuve devant une foule d'amis, dans la bonne humeur et l'amitié, avec les « six grands » (Vichnevskaïa, A.-S. Mutter, Accardo, Rampal, Rostropovitch et Stern), entourés de dix-sept Français, dont beaucoup ne sont pas loin de les égaler (Meunier, Fontanarosa, Gazeau, Lodéon, Tétard, les Pasquier, Ivaldi, etc.)

Que choisir parmi tant de délices ? Le *Trio op. 9 nº 1* de Beethoven, où le style dru d'Anne-Sophie Mutter était embaumé par le velours et la subtilité d'Accardo et de Rostropovitch ; la *Sonate op. 56* de Prokofiev, où les deux violons (Mutter-Accardo) s'enlaçaient en des jeux de contrepoint débordant de musique charmante, âpre ou mélancolique ; le *Quatuor* de Mozart où les oiseaux de Rampal nichaient entre les cordes bienveillantes d'illustres « accompagnateurs » ; surtout peut-être les quatre *Poèmes de Blok,* de Chostakovitch, chantés de façon poignante par Vichnievskaïa, grande tragédienne, à laquelle répondaient les plaintes solitaires de Rostropovitch, de Stern, dont la sonorité n'a jamais été plus sublime qu'en cette compagnie, et d'Ivaldi.

Mais aussi le psychodrame hilarant composé par Marcel Landowski pour l'occasion, *Help Vatelot !,* où, au milieu des accordages déchirants et des cris détonnants de toute la troupe, Rostropovitch vint déverser sur la scène les débris de son violoncelle en suppliant le grand luthier de leur rendre la vie.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

THÉATRE

« LA BONNE PLACE », de Hans Krendlesberger

Il y avait des arbres

La langue française est capricieuse. Selon le Petit Robert, « se promener » c'est « prendre l'air, se détendre, en particulier à pied ». Mais « allez vous promener », toujours selon Robert, veut dire « aller vous faire foutre » *(sic),* et « envoyer promener » c'est « envoyer dinguer, paître, valser ».

Revenons aux promenades paisibles — air, détente, bain de nature : voici l'une des choses qui manquent le plus cruellement au théâtre.

Des arbres, du calme, de l'eau, des chants d'oiseaux, cela aérerait la poitrine et la tête, préparerait les spectateurs à la poésie dramatique, à entendre par exemple Chimène nous dire : *« Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau, la moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau ».*

Mais la place du Palais-Royal, les grands boulevards, la place du Trocadéro, c'est les motos, les camions. Aucune détente préparatoire.

Pourquoi le théâtre de Bayreuth est-il encore toujours comble, cent ans après son ouverture ? Parce que l'on y joue les œuvres si anachroniques, si bavardes, de Wagner ? Non, c'est parce que ce théâtre est situé dans un très beau parc : grands et vieux arbres, bancs profonds pour se reposer, si bien que chaque pièce est coupée par deux grands entractes d'une bonne heure chacun. De même, à Moscou, il y a plusieurs théâtres situés dans un très joli jardin de l'ancien régime, le jardin de l'Ermitage : les gens y vont volontiers, sans même savoir ce qu'on y joue. A Paris, ça manque, nous n'avons rien de ça, sauf la Cartoucherie de Vincennes, qui est plantée de marronniers, mais Ariane Mnouchkine y fait de tels tabacs que c'est devenu un parking

Non, les spectateurs seraient plus disponibles, plus attentifs, s'ils prenaient un petit bain de nature avant le lever du rideau. Il ne faut surtout pas écouter Jean-Paul Sartre, qui vomissait la nature, les promenades. Je pense à lui parce qu'il remontre le bout du nez, ces jours-ci, avec tant de livres qui paraissent en même temps sur lui. Sartre, entre autres dans le livre sur Genet, ne trouve pas de mots trop durs pour humilier les pauvres pékins qui descendent de voiture *« sur une route départementale entre deux champs de pommes de terre »,* afin de regarder les champs. Leur *« douce pamoison muette en présence des végétaux »,* comme il dit, il trouve ça immonde, un comble de lâcheté, de paresse. Il exagère.

Petit bain de nature

Il y a à Paris, tout de même un théâtre qui est un lieu de promenade. Il s'appelle Fondation Deutsch de la Meurthe, c'est 37, boulevard Jourdan, dans l'enceinte de la Cité universitaire qui, en effet, avait été créée, en 1920, grâce au mécénat de la famille Deutsch de la Meurthe (industriels de l'automobile et des avions). Ce théâtre est un jardin, assez beau car les arbres sont très différents et de beaucoup de couleurs, même en saison froide. Théâtre enfoui dans la nature, et qui a un aspect pas banal, on dirait un manoir anglais perdu dans une campagne. Un lieu de fantômes et de tueurs, style *le Chien des Baskerville,* ou *l'Homme invisible.*

La salle du théâtre est plutôt un grand salon-bibliothèque, avec des boiseries, des escaliers étranges, et de grandes baies qui donnent sur le parc. Nous y sommes complètement dépaysés. Et les pièces qui sont jouées là, et les comédiens qui jouent là, sont tout à fait inattendus aussi. Les spectacles ont un charme particulier, un mystère, un décalage. Le public est médusé, il se sent un peu dans un outre-monde, mais quand je dis « le public », je pousse un peu, car c'est la seule chose qui manque, à la Fondation Deutsch de la Meurthe : nous nous y retrouvons d'habitude à cinq ou six galeux, guère plus.

Les gens ne savent pas ce qu'ils ratent. Actuellement, par exemple, c'est une pièce belle et curieuse, d'un écrivain autrichien très aimé dans son pays, Hans Krendlesberger. Cela s'appelle *la Bonne Place,* et c'est très bien traduit en français par Mme Christiane Imbert. Ce sont les aventures de deux femmes secrétaires de direction.

Les secrétaires, de direction ou pas, sont des personnages essentiels de toute société. Elles font un travail ingrat, un travail d'esclave moderne, mais elles savent tellement de choses, avouées ou secrètes, sur la vie des « décideurs », comme l'on dit aujourd'hui, qu'à défaut de tenir ouvertement les commandes, elles tiennent « les rôles », comme disait Malraux. Aux Etats-Unis, les secrétaires se groupent dans des « amicales de secrétaires », qui font la pluie et le beau temps dans les finances, l'industrie, les affaires étrangères, comme faisait Mme de Maintenon, en son temps.

Les deux secrétaires de *la Bonne Place* se mènent, l'une à l'autre, une vie de chien, c'est un agrément de plus. Elles semblent éternelles, comme des Parques. Julia Kapour et Martine Vinet, dirigées de main de maître par Roland Lagache, font la démonstration d'un théâtre de cruauté, de passion oui ou non coupable, fascinant. En sortant, vous marchez sur des feuilles mortes, rouges, presque noires, jaunes d'or, argentées, et, étonnés, vous vous dites, comme chante Charles Trenet : « Il y avait des arbres ! »

MICHEL COURNOT.

★ Fondation Deutsch de la Meurthe, 20 h 45.

théâ

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

FABULATORI DUO : Tourtour (48-87-82-48), 18 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Dansomanie/Napoli.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Septième Porte.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, 20 h 30, l'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : George Dandin : 21 h : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/Rencontres* : 21 h, « Lawrence aujourd'hui ; 18 h 30, Entretien avec Matta ; 18 h 30, Rencontres Amérique latine (la littérature sud-américaine aujourd'hui ; *Cinéma-Vidéo* : 16 h, Le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno. *Vidéodisques Opéra* 16 h et 19 h : Il Trittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart ; 18 h : Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983). (Programme détaillé au poste 47-21) : *Le cinéma indien à travers ses stars* ; se reporter à la rubrique Festivals de cinéma ; *Forum de la danse* : 18 h 30 : Tanztheater Neger (RFA) ; 20 h ; Ballet Opera Paulista (Brésil) ; 21 h 30 : Nina Wiener and Dancers Etats-Unis.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Black Season : à 20 h 30 : Black and Blue, revue noire, spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : Une station-service. *Jazz* : 18 h 30 : The Klezmorim (jazz yiddish). *le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or*, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : les Folies du samedi soir.

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Medea Malum.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : la Pièce du sirocco.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-44-50), 20 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle : 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti : Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace : Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : la Nuit suspendue.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils de soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperlau.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 18 h 30 : Rififoin dans les labours ; 21 h : Triple Mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), à partir de 14 h 15, toutes les demi-heures jusqu'à 17 h : Troupe Pepac ; 18 h 45 : Parade du fil.

☞ HUCHETTE (43-26-53-99), 19 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Je songe au vieux soleil.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1945 ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Amour maternel ; 21 h : Dieu aboie-t-il ?

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours. – Grande Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) 20 h 30 : Jules César.

☞ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32), 21 h : Théâtre Zingaro.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-57-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : *la Christ et le Vierge ; 18 h 30 : Phèdre.*

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-95), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. 20 h 30 : les Pieds nickelés.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : Les Babas-Cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

Jeudi 14 novembre

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 – J.-M.-SERREAU (45-39-88-11), 20 h 45 : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite Salle 20 h 30 : Maître Harold : 18 h 30 : les Libertés de La Fontaine.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata - Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Duo ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Isserteaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : A. Isoir (Raison, Beauvarlet, Couperin...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. Von Dohnanyi (Lutoslawski, Schnittke, Brahms). – Salle Chopin, 20 h 30 : C. Prieto, Cl. Corneloup (Bach).

La Table verte, 22 h : J. Martin (Berg, Strauss).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : P. Vercken, M. Bouvard (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : Trio Fournier (Schumann, Brahms, Debussy...).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : D. Monty-Bresson, Y. Grason (Caccini, Lambert, Schubert...).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bastille 21 h : K. Armitage.

Jardin d'hiver, 21 h : Je songe au vieux soleil.

Hôtel Scipion, 20 h 30 : les Tablettes de buis.

Aubervilliers, Th. de la Commune 20 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Bobigny, MC, 21 h : Marguerite Paradis.

Théâtre musical de Paris, 20 h 30 : Black and Blue.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Dernière Compagnie, de K. Bernhardt (v.o.) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Sérénade, de A. Mann (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : le Silence (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, l'Ange bleu, de E. Dmytryk (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Hommage à Istvan Szabo, 25, rue des Sapeurs (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Brigade, de R. Gilson.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-58) ; Elysées Lincoln, 8e (45-59-36-14).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAS DE FER (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-53-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-58).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-35-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; République, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp. ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) h. sp.

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-50-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POLICE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PORTÉS DISPARUS Nº 2 (A.) (*) : Forum Orient Express, 1er (43-35-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37)

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-51-97). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VERTIGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-56-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-53-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI, *film français de* F.-J. Ossang : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ANNÉE DU DRAGON, film américain de Michael Cimino (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-35-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-30). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-51-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE, film australien de Tim Burstall (v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-45) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-55-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT, film français de Pierre Granier-Deferre : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-55-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DETRUIT, film français de Pierre Beuchot : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TRANSFUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LA SITUATION A TF1

Violent réquisitoire du sénateur Jean Cluzel contre M. Hervé Bourges

On s'attendait à des critiques. C'est à un réquisitoire que s'est livré, mercredi 13 novembre, M. Jean Cluzel, sénateur (Union centriste) de l'Allier, vice-président de la commission des finances du Sénat, en dressant un bilan de la situation financière de TF 1. Le parlementaire s'en est pris en termes très vifs à M. Hervé Bourges dont *« le comportement »*, selon lui, *« n'est pas digne d'un président de chaîne de service public »*. Les choses étant ce qu'elles sont, estime M. Cluzel, le PDG de TF 1 *« devrait tirer lui-même les conséquences de son échec »*.

Que reproche exactement M. Cluzel à TF 1 ? Selon lui, la trésorerie de TF 1, qui a varié entre 0 et 64 millions de francs en fin de mois, de 1980 à 1983, est devenue négative depuis juillet 1984, et le solde, depuis cette année, *« est tombé très en dessous du seuil tolérable pour atteindre – 200 millions de francs, environ, à la fin d'avril dernier »*.

Autre critique : le déficit de TF 1, annoncé officiellement pour 1984, est de 17,9 millions de francs, alors que, selon le parlementaire, il atteindrait *« en réalité plus de 80 millions de francs »* et, pour 1985, se situerait dans une *« fourchette allant de 150 à 200 millions de francs »*. Parmi les causes de ce déficit, affirme M. Cluzel, en se référant aux termes de la note du contrôleur d'État du 15 mai dernier, figurent *« le laxisme et l'émiettement d'une gestion mal régulée »* et donc une direction financière qui ne peut jouer son rôle dans le suivi budgétaire. Mais, parallèlement, il a stigmatisé *« la gestion hypercentralisée de la direction de TF1 »*. Dans le même souffle, le sénateur a dénoncé *« la dérive de la chaîne vers un régime de pro-consulat »* à travers des modifications de programmation et de productions *« hors procédure »* sur *« instructions du président »*. Ces programmations exceptionnelles, s'est-il insurgé, *« résultent de la politique agressive menée par M. Bourges »* en vue de *« reconquérir l'audience de la première chaîne »*.

Le sénateur centriste de l'Allier accuse le PDG du TF1 de n'avoir pas mis en œuvre les mesures d'économie préconisées par le contrôleur d'Etat en mai dernier et d'avoir préféré *« rechercher ailleurs de nouveaux moyens de financement »* en développant *« systématiquement »* des coproductions avec des partenaires extérieurs au secteur de l'audiovisuel, *« dans des conditions critiquables »* et avec *« un système de sociétés-écrans »*. Une manière *« très astucieuse de blanchir l'argent de la publicité illicite »*, a déclaré M. Cluzel en affirmant qu'il s'agissait là d'*« une forme d'évasion fiscale caractérisée »*.

Dans sa philippique, le vice-président de la commission des finances s'en est pris au gouvernement, qui, a-t-il dit, *« porte la responsabilité la plus lourde ; celle d'avoir construit un cadre juridique qui permette de tels errements »*. La Haute Autorité de la communication audiovisuelle, sur l'indépendance de laquelle il s'est interrogé, n'a pas été épargnée non plus ; le sénateur de l'Allier a mis en cause notamment les conditions de la reconduction de M. Bourges.

A. Rd.

A VOIR

Le Pacifique en français

Contrairement à une idée lentement distillée ces temps-ci, le Pacifique – *« l'océan du vingt et unième siècle »* – n'est pas et ne sera sans doute pas un espace d'exclusive mouvance anglo-américaine. Certes, les anglophones y demeureront sans aucun doute prépondérants, mais les francophones sont décidés à continuer à s'y faire entendre en Polynésie, à Wallis-et-Futuna, en Nouvelle-Calédonie et également à Vanuatu, l'ancien *condominium franco-britannique* des Nouvelles-Hébrides.

Ces francophones de diverses origines et qui ont aussi souvent une langue maternelle propre ne sont guère plus de trois cent mille ; mais ils sont répartis sur des centaines d'îles, occupant une immense aire maritime qui, pour la seule Polynésie française, a la taille de l'Europe...

Dominique Gallet a bourlingué dans cet univers vert et bleu, en rapportant une présentation générale du « Pacifique francophone » pimentée par l'algarade anti-Greenpeace de l'explorateur Paul-Emile Victor, établi aujourd'hui à Bora-Bora, ou par l'apparition du roi de Wallis, sympathique Dagobert des mers du Sud. Le film nous montre également de toutes récentes images, inhabituelles, d'un Nouméa paisible et esquisse le rôle panocéanien de la commission économique du Pacifique Sud établie depuis 1947 dans cette ville ; le mot de la fin appartient sans doute à ces différents élus locaux, qui réclament d'urgence une université francophone dans la région et pas seulement le « centre d'études supérieures », récemment promis par M. Mitterrand.

Dans l'ensemble, on reste un peu sur sa faim, mais Dominique Gallet nous annonce pour les semaines suivantes trois autres films sur chacun des trois grands groupes insulaires francophones du Pacifique. En attendant, la présentation d'ensemble de la région constituera la vingt-troisième édition d'« Espace francophone », magazine tout public qui, malgré une heure de diffusion tardive, a attiré trois millions huit cent mille spectateurs, en juillet, pour sa vingt-deuxième émission, sur le Sénégal.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ « Océan Pacifique, l'avenir d'une francophonie », FR3, vendredi 15 novembre, 22 h 55 (56 minutes).

La « brouche » et la jeune veuve

Dans les hautes vallées perdues de l'Ariège, il existe encore, paraît-il, de ces femmes plus libres que les autres. On les appelle des « brouches », elles passent pour des sorcières. Des femmes qui, en réalité, ont refusé de se soumettre aux lois ordinaires : elles ne sont pas mariées, elle choisissent leurs hommes, elles en changent. Le village se charge de leur faire payer cette folle autonomie. Sorcières ? Elles s'en fichent. Elles fonctionnent autrement.

Quel âge a Célestine, par exemple ? Cinquante, soixante ans ? Cette « brouche », qui tient une petite auberge accueillante (dans tous les sens du terme), possède une énergie, une séduction extraordinaires (Madeleine Robinson donne au personnage une qualité, un humour qui vient de l'intelligence). On ne fait pas de cadeau à Célestine, elle n'en fait pas non plus, mais elle connaît l'homme (si l'on peut dire), la nature humaine, et a quelque part une indulgence. Célestine va rencontrer Odile, (Danièle Loo), une jeune veuve révoltée qui a décidé de rester dans le « pays » après la mort de son mari pour prouver qu'une femme seule peut vivre, peut réussir. Elle va l'initier...

La Sorcière de Couflens est le résultat d'un travail en profondeur mené depuis plus de dix ans par Gérard Guillaume dans l'Ariège. C'est en tournant *la Guerre des demoiselles*, en 1973 (avec Jeanne Labrune) qu'il a été fasciné par ce pays violent, austère, grandiose. *Le Pic des trois seigneurs*, tourné dans la même région et diffusé en 1983 par Antenne 2, était une fable sur les comportements et les mentalités, une critique de la xénophobie, nourrie par les récits des gens. Le film connut un tel succès dans le « pays » que Gérard Guillaume a voulu prolonger l'expérience, donner une suite en développant d'autres thèmes.

La Sorcière de Couflens, qui met en scène les fantasmes individuels ou collectifs, les obsessions nées de la légende ou de la tradition, est un miroir tendu à la population. Gérard Guillaume croit à la télévision comme révélateur. Ici il attaque les comportements « machistes ». La fable vire au pamphlet féministe, mais n'a pas évité les caricatures. C'est dommage pour ce film qui sort de l'ordinaire, aux couleurs sombres, bleu nuit, vert sapin, sourdes, inquiétantes.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Téléfilm *la Sorcière de Couflens*, vendredi 14 novembre, TF 1, 22 h 15.

« GLOBE », UN MENSUEL « GLAMOUR » ET POLITIQUE

Le numéro un de *Globe*, un nouveau magazine mensuel tiré à 150 000 exemplaires, vient de paraître en kiosque (30 F). *« Ethique et esthétique »*, avec une couverture de papier glacé et une présentation de luxe – maquette sobre, usage de belles photos en noir et blanc, – il s'adresse à ceux qui aiment à la fois le « glamour » et la politique, *« la génération des vingt-quarante ans qui rejette tout autant la dépolitisation des branchés que le vieux militantisme triste »*, *« ceux qui refusent de choisir entre la régression BCBG du* Figaro-Magazine *et la décadence Kitsch d'*Actuel », *« ceux qui n'ont plus de complexes à l'égard de la réussite, du fric et de la beauté »*.

C'est ce qu'explique Georges-Marc Benamou, son directeur (vingt-huit ans), qui a collaboré pendant cinq ans à la rubrique culturelle du *Quotidien de Paris* et regroupe autour de lui une rédaction légère de huit journalistes et d'une vingtaine de pigistes.

Bernard-Henri Lévy y signe un gros « Bloc-notes », Umberto Eco, un article sur le SIDA, Guy Konopnicki, une enquête sur le banquier suisse François Genoud, *« ami de Hitler et d'Arafat »* tandis que François-Marie Bannier y annonce... le retour des pin-up. Moderne ou « mode » comme on voudra, parisien et un peu snob, ce magazine post-branché est à la fois élégant et bien écrit. Son lancement a coûté 5 millions de francs ; ses comptes devraient être équilibrés à 45 000 exemplaires.

A. Co.

● *Paul Parisot entre au « Matin de Paris ».* – Paul Parisot, ancien chef du service social de *France-Soir*, vient d'être nommé rédacteur en chef du *Matin de Paris*, où il occupera la troisième place de la hiérarchie rédactionnelle après Max Gallo, directeur général, et Richard Liscia, directeur de la rédaction. Agé de soixante-huit ans, Paul Parisot est entré en 1958 à *France-Soir*. Syndicaliste, il a été notamment président du Syndicat des journalistes français CFDT, président de l'Union nationale des syndicats de journalistes et président de la Fédération internationale des journalistes. Il est actuellement en outre président de la commission de l'information du Conseil national de la communication audiovisuelle et trésorier du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes. Mis à la retraite d'office à soixante-cinq ans par la direction de *France-Soir*, le 30 septembre 1982, Paul Parisot avait été réintégré en 1983 par décision de justice, confirmant le jugement du tribunal de Paris du 10 novembre 1982 : un journaliste n'est pas obligé de prendre sa retraite à soixante-cinq ans (*le Monde* du 17 septembre 1982).

LA CRISE DE « L'UNION » DE REIMS

Les sociétés de journalistes saisissent la commission Caillavet

La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, que préside M. Henri Caillavet, se réunit, ce jeudi 14 novembre, pour examiner à nouveau la candidature de M. Philippe Hersant, PDG de *France-Antilles* et fils de M. Robert Hersant, au rachat du quotidien *l'Union* de Reims.

La Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) vient à ce sujet de saisir la commission. On sait que le tribunal de commerce de Reims a donné récemment sa préférence à la candidature de M. Hersant sur celles présentées par MM. Bruno Bertez et Alain Thirion (*le Monde* du 31 octobre). La FFSJ estime que *« le groupe Hersant dépasse d'ores et déjà le plafond de diffusion fixé par la loi du 23 octobre 1984. Il ne peut, de ce fait, acquérir ou prendre le contrôle d'un nouveau journal quotidien »*.

Mais M. Philippe Hersant a fait sa proposition *« en son nom propre »*, *« un changement survenu récemment au sein du groupe lui ayant donné, dit-il, une pleine autonomie, ainsi qu'à la société qu'il préside. »* La FFSJ y voit une *« manœuvre »* contraire au texte de la loi. *« Une modification dans les structures d'un groupe de presse pouvant laisser présumer une opération de prête-nom au profit de la société holding et de ses dirigeants est punie d'un emprisonnement de trois mois à un an »*, rappelle la Fédération, qui conclut : *« Admettre que, à la faveur de restructurations fallacieuses, un groupe de presse puisse s'étendre indéfiniment au-delà du plafond de diffusion fixé par la loi serait mettre gravement en danger le pluralisme de la presse et se résigner à la constitution progressive d'un monopole parmi les journaux quotidiens. »*

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 14 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Droit de réplique.
La parole est aux partis politiques, après l'intervention de M. Fabius. Ce soir, MM. Guy Hermier (PCF) et André Billardon (PS).

20 h 45 Série : Columbo.
« Symphonie en noir » ; de S. Bochko, réal. N. Colasanto, avec P. Falk, J. Cassavetes, M. Loy (rediff.).
Une enquête de l'inspecteur Columbo dans les milieux musicaux de Hollywood.

22 h Les jeudis de l'information : l'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
La méthode Bouygues. Le succès d'un industriel privé, parti de zéro, qui a fait fortune dans le bâtiment ; SVP, ou comment trouver qui fait quoi ; dénationalisations à l'anglaise ; le délai du licencié...

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : l'Incorrigible.
Film français de P. de Broca (1975), avec J.-P. Belmondo, G. Bujold, C. Gérard, D. Ceccaldi, Capucine, A. Ferreol. (Rediff.)
Un escroc charmeur et mythomane entraîne dans ses aventures une assistante sociale post-pénale, chargée de surveiller sa bonne conduite. Un scénario divertissant, une mise en scène plutôt bien enlevée. Mais aussi une certaine trivialité.

22 h 15 Le Magazine.
De la rédaction d'A2, préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
Au sommaire : les damnés de l'URSS (la disparition d'un prisonnier soviétique en Afghanistan) ; Rambomania ; le dossier : les pays de l'Est (les nuits de Prague ; la drogue en Pologne).

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Mariage blanc.
De P. Kassovitz. Avec N. Garcia, D. Olbrichsky, G. Fontanel.
Un émigré polonais épouse une Française. Il a besoin de régulariser sa situation pour travailler en France ; elle a besoin d'argent pour soigner sa fille handicapée. Ils concluent donc un mariage blanc. Mais ils se revoient et l'amour s'en mêle...

22 h 20 Journal.

22 h 45 Bloc-notes : François Mauriac.

22 h 55 Millésime.

23 h Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 35, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Johnny s'en va-t-en guerre, film de D. Trumbo ; 22 h 30, Vous habitez chez vos parents, film de M. Fermaud ; 0 h 5, Maniac, film de W. Lustig ; 1 h 35, Hill Street Blues ; 2 h 20, Rue du cinéma ; 3 h 14, Juke box ; 3 h 40, L'homme le plus fort du monde ; 4 h 55, Boxe (en direct de Las Vegas).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Adieu Leokadia, d'Yvon Givert. Avec R. Faure, G. Laurent, J.-N. Sissia.

21 h 30 Vocalyse, avec Milva.

22 h 30 Nuits magnétiques ; à 23 h, De l'autre côté de la Défense.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église de Saint-Germain-des-Prés) ; *The Battle*, de Byrd, offerte sur *Vive le rois des Parisiens*, de Raison ; *Fantaisie nº 1*, de Mozart ; *la Victoire de l'armée d'Italie*, de Beauvarlet-Charpentier ; *Pièce héroïque*, de Franck ; *Carillon orléanais*, de Nibelle ; *Chant de paix, chant héroïque*, de Langlais ; *Prélude et fugue sur le nom*, d'Alain de Duruflé, par André Isoir, orgue.

23 h Les soirées de France-Musique : La musique au Parnasse, Satie, Fauré, Chabrier... ; à 0 h, Allemagne années 80.

Vendredi 15 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 20 ANTIOPE 1.
9 h 30 TF1/Canal FIT.
10 h 55 Le chemin des écoliers.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : le Temps des as.
14 h 45 Temps libres... au théâtre (et à 16 h 25).
16 h Série : Au nom de la loi.
17 h *La maison de TF1.*
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
18 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.

20 h 30 Droit de réplique.
Avec M. Charles Pasqua (RPR-UDF).

20 h 45 Variétés : Porte-bonheur.
Avec Nana Mouskouri, Linda de Suza, Sylvie Vartan, Michel Blanc, Sophie Marceau, Marc Lavoine.

22 h 15 Téléfilm : la Sorcière de Couflens.
De G. Guillaume. Avec D. Loo, M. Robinson, V. Silver, S. Genty...
(Lire notre article.)

23 h 35 Journal.

23 h 50 Tapage nocturne.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 Magazine : Terre des bêtes (reprise).
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Rancune tenace.
14 h Aujourd'hui la vie.
Aujourd'hui on improvise.
15 h Série : Hôtel.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
Histoires comme ça ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 30 Loto sportif (tirage).

20 h 35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais, S. Orcier, P. Kerbrat (premier épisode).
Jeune peintre brillant, Johann Gelder, boudé par les critiques et le public, met sur pied la plus grande mystification du siècle. Très librement inspiré de l'affaire Van Meegeren qui défraya la chronique.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Patrons, PDG, chefs d'entreprise, managers... », sont invités : Colette Nouvel-Rousselot (La 26ᵉ Maladie de la France), *André Essel* (Je voulais changer le monde), *Jacques Maisonrouge* (Manager international), *Jean-Guillaume Richard (pour :* le Patron, *de Machiavel), et Elie Vannier (pour :* L'Etat-patron, c'est moi, *de Pierre Dupont-Gabriel).*

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club (cycle années 60) : Vivre sa vie.
Film de Jean-Luc Godard (1962), avec A. Karina, S. Rebbot, A.-S. Labarthe, G. Schlumberger. (N.)
Une jeune femme, séparée de son mari et manquant de ressources, se livre à la prostitution et tombe sous la coupe d'un souteneur. Ne pas se fier au thème : Godard a peint, en « douze tableaux », la vie intérieure d'une femme, à la fois personnage de cinéma et sa compagne dans la vie, à l'époque. Un style qui évoque Dreyer et Bresson.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Feuilleton : Le paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Topart...
Dernier épisode. *Le destin va frapper alors que la famille est à nouveau unie.*

21 h 30 Quelques mots pour le dire.

21 h 35 Vendredi : Face à la Trois.
Magazine d'information d'A. Campana et L. Barrère.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Espace francophone.
(Lire notre article.)

23 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h 5, Juke box ; 8 h 35, Rue Carnot ; 8 h 55, Un bon petit diable, film de J.-C. Brialy ; 10 h 25, Téléfilm : Prête-moi ta vie ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Les sous-doués en vacances, film de C. Zidi ; 15 h 30, Une ravissante idiote, film de E. Molinaro ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, Le mariée est trop belle, film de P. Gaspard-Huit ; 22 h 35, Tueurs de flics, film de H. Becker ; 0 h 30, Maniac, film de W. Lustig ; 2 h, Meurtres en direct, film de R. Brooks ; 4 h 25, le Piège, film de D. Schmoeller ; 5 h 55, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui (et à 10 h 50 : la lumière du Nord) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : géopolitique, les relations Est-Ouest ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : Champavert, contes immoraux ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence... « les Irresponsables », au théâtre de Gennevilliers ; 14 h, Un livre, des voix : « Tott », de François Taillandier ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « Je traverse ma forêt », de Jean Chouquet ; 15 h 30, L'échappée belle : le Vaucluse sur un plateau ; portes ouvertes sur l'exil (Isabelle Eberhardt) ; 17 h, Nous tous chacun ; 17 h 30, Le roman du cinéma ; 18 h, Subjectif : agora, avec Elisabeth Huppert ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'expédition Kaiko ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.

20 h 30 Le grand débat : gauche-droite, une querelle dépassée. Avec Marie-France Garaud, Olivier Duhamel, Pierre Juquin et Alain Lancelot.

21 h 30 Black and blue : Viva Zappa.

22 h 30 Nuits magnétiques ; à 23 h, de l'autre côté de la Défense.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Messiaen ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 5, Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boely – « Vieillir sous le Second Empire » ; œuvres de Schumann, Saint-Saëns, Alkan, Bach, Franck... ; 12 h 10, Le temps du jazz : Carmen Mac Rae ; 12 h 30, Concert : œuvres de Couperin, Bach, Rameau, Froberger, Couperin, Forqueray, par Ivète Piveteau, clavecin ; 13 h 35, Des grands interprètes aux jeunes talents : œuvres de Bizet, Duparc, Chausson, par l'Orchestre du conservatoire de Paris ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : les métiers de la terre ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac, un portrait – « En marge de Wagner » avec Wilhelm Furtwängler ; à 17 h, Edgar Varèse ou le mythe de l'art-science : Varèse le scandaleux ; Entretiens ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : dernière édition ; 19 h 10, Les muses en dialogue : *magazine de musique ancienne* ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 20 h 20, Avant-concert.

20 h 30 Concert : *Mixtur*, de Stockhausen ; *Une nuit sur le mont Chauve*, de Moussorgski ; *le Mandarin merveilleux*, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. *P. Eötvos*.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle : Turquie.

TRIBUNES ET DÉBATS

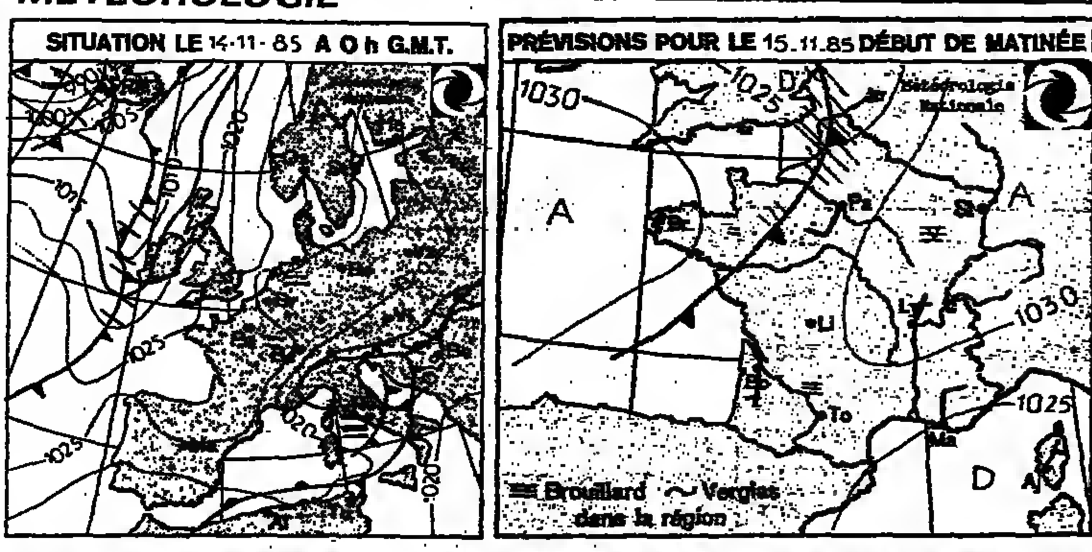
VENDREDI 15 NOVEMBRE

– *Mme Edith Cresson*, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, et *M. Alain Juppé*, secrétaire national du RPR, sont les invités d'un débat sur le thème « Faut-il dénationaliser ? », au cours de l'émission « Découvertes » sur Europe 1, à 18 h 20.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-11-85 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 15.11.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 novembre à 0 heure et le vendredi 15 novembre à 24 heures.

Avec la hausse temporaire du champ de pression au sol, l'instabilité sur les régions de l'Est sera rapidement atténuée mais en soirée une perturbation abordera les régions de l'extrême Ouest.

Jeudi : Le matin, le temps froid et encore humide surtout sur les régions de la moitié nord, sera généralisé. Des brouillards givrants se seront formés au nord de la Loire, mais qui seront plus locaux sur les régions du Sud-Ouest. Le long des frontières du Nord-Est et sur les Vosges on observera encore quelques averses de neige qui seront plus rares au cours de l'après-midi. En Corse également, le temps sera instable mais cette instabilité s'atténuera aussi au cours de la journée. Après la dissipation des brouillards, sur la majeure partie du pays des éclaircies se développeront. Mais en fin d'après-midi et en soirée le ciel se couvrant sur la Bretagne, la pluie y fera son apparition mêlée parfois de neige.

Enfin sur les régions du Sud-Est, le ciel, le ciel restera dégagé, mais, le mistral soufflera fort en matinée (avec des pointes pouvant atteindre 70/80 km/h) et s'atténuera dans l'après-midi. Les températures souvent négatives le matin (de –4 à 0 degrés dans l'intérieur du Nord au Sud-Ouest jusqu'à –6 à –7 degrés en Franche-Comté et entre 0 et 4 degrés ailleurs) remonteront l'après-midi entre 2 et 12 degrés du nord au sud.

Situation générale :

Une *perturbation peu active traversera* vendredi les régions de la moitié nord de la France dans un champ de pression *élevé*.

Vendredi matin : Une zone de temps couvert accompagnée de quelques pluies sera située de la Vendée, à l'ouest du Bassin Parisien et au Nord : quelques précipitations neigeuses pourront précéder cette zone avec des formations temporaires de verglas.

Au cours de la journée, le temps couvert s'étendra vers l'Est, et s'étendra en soirée de l'Aquitaine, au Centre et au Nord-Est ; les précipitations, parfois neigeuses, ne seront plus observées que sur l'extrême Nord-Est.

Avant l'arrivée de cette zone nuageuse, le temps sera clair ou peu nuageux avec des formations locales de banc de brouillard givrant sur l'Aquitaine et les régions de l'Est.

Sur la Bretagne et la Normandie, un temps peu nuageux ou nuageux prédominera.

Les températures minimales seront voisines de –3 à –6 degrés de l'Aquitaine au Nord-Est, 0 à 5 degrés sur le Nord-Ouest, 2 à 4 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures atteindront 8 à 10 degrés près des côtes, 3 à 6 degrés dans l'intérieur.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 13 novembre, le second, le minimum de la nuit du 13 novembre au 14 novembre) ; Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 9 et –1 ; Bordeaux, 8 et –4 ; Bréhat, 8 et 6 ; Brest, 8 et 6 ; Cannes, 10 et 2 ; Cherbourg, 6 et –1 ; Clermont-Ferrand, 3 et –4 ; Dijon, 4 et 0 ; Dinard, 8 et 5 ; Embrun, 0 et –7 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et –3 ; Grenoble-St-Geoirs, 3 et –4 ; La Rochelle, 9 et 1 ; Lille, 8 et 0 ; Limoges, 4 et –3 ; Lorient, 9 et 5 ; Lyon, 4 et –2 ; Marseille-Marignane, 8 et 4 ; Menton, 11 et 5 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 9 et 5 ; Nice, 11 et 5 ; Nice-Ville, 11 (maxi) ; Paris-Montsouris, 7 et 0 ; Paris-Orly, 7 et –3 ; Pau, 8 et –2 ; Perpignan, 9 et 3 ; Rennes, 8 et 5 ; Rouen, 7 et –3 ; Saint-Etienne, 2 et –2 ; Strasbourg, 3 et 0 ; Toulouse, 8 et –4 ; Tours, 7 et –4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 (maxi) ; Genève, 1 et –2 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 7 (maxi) ; Madrid, 2 (mini) ; Rome, 21 et 12 ; Stockholm, 2 et – 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	321	500 F.	5	355	600 F.
	341	500		1 615	2 100
	541	500	6	6	100
	811	1 000		566	600
	14 041	10 000		5 466	2 100
2	532	500		34 026	10 100
	822	500	7	367	500
	04 822	10 500		437	500
	77 662	10 000		9 277	2 000
3	33	200		15 047	10 000
	53	200	8	38	200
	303	500		58	200
	0 703	2 000		598	500
	62 953	10 200		2 708	2 000
	020 643	4 000 000		5 288	2 000
4	584	500		38 538	10 200
	764	500	9	079	500
	4 384	2 000		429	500
	5 454	2 000		989	500
	6 684	2 500	0	10	200
	07 384	10 000		910	700
	47 724	10 000		9 160	2 000
	96 704	10 000		331 270	1 000 000
5	5	100			
	065	500			

TRANCHE CLAUDE MONET — TIRAGE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 1985 — 85 — 94

LOTO

N° 46 TIRAGE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 1985



POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 20 ET DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/06/85)

Le numéro **335724** gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille : 035724, 135724, 235724, 435724, 535724, 635724, 735724, 835724 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
305724	330724	335024	335704	335720	10 000,00 F
315724	331724	335124	335714	335721	
325724	332724	335224	335734	335722	
345724	333724	335324	335744	335723	
355724	334724	335424	335754	335725	
365724	336724	335524	335764	335726	
375724	337724	335624	335774	335727	
385724	338724	335824	335784	335728	
395724	339724	335924	335794	335729	

Tous les billets se terminant par		gagnent
5724		5 000,00 F
724		1 000,00 F
24		200,00 F
4		100,00 F

TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 1985 — 85 — 95

PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 NOVEMBRE

« Promenade en Val-de-Marne : le vieux village d'Ivry », 14 h 30, sortie métro Pierre-Curie.

« L'académie Goncourt à l'heure du thé », sur inscriptions. Tél. : (1) 45-26-26-77.

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 heures, métro Pont-Marie.

« Le Grand Orient et l'histoire de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« De l'hôpital Saint-Louis au vieux village de Saint-Laurent », 15 heures, sortie métro Goncourt (G. Botteau).

« Les salons de la banque Paribas », 14 h 30, 10, rue Louis-le-Grand.

« Le musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue Sévigné (Hauts Lieux et Découvertes).

« La Cour de cassation et le palais de justice, un procès de flagrants délits », 14 h 30, métro Cité, sortie Marché-aux-Fleurs (Marion Ragueneau).

« Salons du ministère de la marine », inscriptions 42-60-71-62 (sauf lundi matin), après 18 h 30, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Sur les pas de Sinoé l'Egyptien, ou la magie blanche du scarabée. Pratique quotidienne de la médecine en Egypte, de la maison de vie aux trépanations rituelles du pharaon », 14 h 30, sortie métro Louvre.

« Rodin et Camille Claudel face à leur siècle », 15 heures, devant entrée 5, rue Thorigny (Ch. Merle).

« Les impressionnistes au musée Marmottan, 15 heures, 2, rue Louis-Boilly.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 : « La notion de maléfice, de vénéfice et de bénéfice ».

62, rue Saint-Antoine, hôtel de Sully, 16 h 30 : « Architecture et urbanisme de Paris : de Napoléon III à nos jours. »

Palais de la découverte : « La reconnaissance, insectes, végétaux ».

6, rue René-Villermé, Institut d'études occitanes, 20 heures : « Festa occitana », baleti tradicional, bal, buffet, livres, disques.

ANNONCES CLASSÉES

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE
(exploitation et scierie)

RECHERCHE

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il devra être âgé de 40 ans environ, avoir une bonne formation technique et une expérience de la forêt africaine de plusieurs années.

Il aura des qualités de commandement, de bon gestionnaire et sera familiarisé avec les problèmes de la commercialisation des bois.

Dans un premier temps, ses fonctions consisteront à l'organisation, au contrôle et à la gestion des chantiers. Si compétent, il sera appelé à occuper le poste de Directeur Général à partir de 1988.

Avantages sociaux intéressants. Faire offre avec prétentions et c.v. manuscrit + photos sous n° 8 019 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.



emplois régionaux

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL Région Clermontoise (63)
recrute
INGÉNIEURS DIPLOMÉS INFORMATIQUE TECHNICO-COMMERCIAUX
Débutants ou quelques années. Expérience.
Adressez curr. vitae et photo et prétentions à HAVAS
63002 CLERMONT-FERRAND, Cédex n° 72450.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION NAZARIENNE
recrute
UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
(catég. 40 000 à 90 000 hab.)
Adresser candidatures et c.v. pour le 22 NOVEMBRE 1985 à M. le Président du SIRNA, hôtel de ville de Saint-Nazaire, place François-Blancho, 44600 SAINT-NAZAIRE.

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMUNICATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Journaliste Economique et Financier
Etudes supérieures, 15 ans d'expérience
Finances, Bourse, Industrie.
Rompu aux contacts haut niveau.
Grandes capacités rédactionnelles. Créatif et discret.
SPÉCIALISÉ EN COMMUNICATION
(interne, externe, définition de stratégie, réalisation rapports annuels, journaux...).
Propose ses compétences à entreprises ou agence de communication. Missions acceptées. Etudie toutes propos.
Ecrire sous le numéro 6 831
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, PARIS (7°).

Jeune Homme 26 ans. HORLOGER TRÈS QUALIFIÉ, recherche POSTE SUR PARIS. Faire offre sous réf. 2500 à AFFLUENTS, 48, av. Trudaine, Paris-9°.

DUT INFORMATIQUE
ANALYSTE-PROG. Débutant COBOL, dBase III, PASCAL, BASIC J.F. cherche emploi Paris/rég. Declercq, 37, r. G.-Josserand, 93500 PANTIN.

représentation demandes

REPRÉSENTANTE
55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P. exclusive, région parisienne. Ecr. sous le n° 6825 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE EXPORT. – 24 ans. Diplômée de l'Institut supérieur de gestion, MBA International. Anglais, espagnol courants, bonnes notions japonais et portugais. 1 an expérience marketing et commerce international.
CHERCHE emploi fonction export. France/étranger. (BCO/MS 741.)

CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE. – 52 ans. Sciences Po, Droit, anglais courant. 25 ans responsabilités au plus haut niveau dans banques françaises ou étrangères. Connaissances approfondies des activités financières internationales.
OFFRE collaboration durable ou mission de conseil temporaire de préférence dans domaines finances internationales ou ingénierie financière. Déplacements étranger envisageables. (BCO/AT 742.)

DIRECTEUR EXPORT. – 38 ans. Diplômé Institut de contrôle de gestion. Trilingue anglais, espagnol, bonnes notions allemand. 8 ans expérience exportation biens de consommation haut de gamme. Multinationale + PME.
RECHERCHE poste à responsabilité marketing ou export dans société performante ou avec potentiel à développer. (BCO/JY 743.)

CHARGÉ D'ÉTUDES. – 36 ans. Docteur en économie et finances internationales. Ingénieur en chimie. Bilingue anglais. Stage en statistique. 4 ans expérience chargé d'études. 7 ans expérience commerciale.
ETUDIERA toutes propositions d'emploi salarié. Paris/R.P. (BCO/MS 744.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

4° arrdt
TOURNELLES BEAU 2 P s/verdure dans imm. rénové. Px 760 000, 42-96-63-33.

5° arrdt
F. N.-DAME gd st. ref. nf, v. s/Seine. 584 000 F. 43-25-67-16.

RUE DHOMOND
Beau 2 p., cuis., bains, bel imm., asc. 590.000 F. GARBI - 45-67-22-88.

5° RUE LINNÉ
3 p. 90 m², liv. + 2 chbres. 1.300.000 F. 47-05-31-13.

7° arrdt
UNIVERSITÉ
PLACEMENT EXCEPTIONNEL Imm. tt cft 87 m² loués Loi Quilliot 1.000.000 F. 45-62-17-17.

10° arrdt
HOPITAL ST-LOUIS Près imm. p. de t., tapis esc., 3 p., tt cft ref. nf, 48-34-13-18.

14° arrdt
M° ALÉSIA IMM. 1930, 3° ét., STUDIO, s. d'eau, w.-c., 180 000 F, 45-89-49-34.

16° arrdt
LES HESPÉRIDES
NEUILLY 3 P., tr. gd luxe, TERR., PARKG 47-03-49-90.

17° arrdt
VILLIERS, IMM, RÉNOVÉ
32 m2, 270 000 F.
Direct. pptaire 43-29-85-06.

19° arrdt
BUTTES-CHAUMONT - ORTF Studio tt cft ref. nf, mezzanine, r.-de-ch. s/jard. 46-34-13-16.

92 Hauts-de-Seine
NANTERRE S/PARC 24 ha à 15' OPÉRA PAR RER dans imm. récent du STUDIO au 4 p. Px moyen 7 000 F le m², parkg inclus, 47-21-79-78.

94 Val-de-Marne
VINCENNES
2 pièces 36 m², entrée, séjour, chambre, salle d'eau avec douche, w.-c., cuisine équipée, chauffage indiv. électrique, 5 minutes bois, 10 minutes RER ou métro, proximité bois, 4° étage. Charge 200 F/mois. Prix 280.000 F. Tél. : 48-08-67-33.

appartements achats

IMMO MARCADET RECH.
en permanence pour clientèles sérieuses appts, ttes surfaces, même à rénover, Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris
Pour le personnel et cadres supérieurs importante Cie française électronique rech. en location 2 à 5 p., studios ou pavillons Paris et ses environs. Tél. : 45-04-48-21.

Région parisienne
Journaliste du « Monde » cherche à louer 4 pièces dans Paris ou banlieue Ouest. Ecrire sous le n° 6 827 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris
SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

hôtels particuliers

URGENT, rech. GRAND APPT ou HOTEL PARTIC. bon stand. Bon quartier pr client sérieux. Tél. : 47-05-45-56.

propriétés

1 H DE PARIS PROX. A6
PROPRIÉTÉ EN L
9 pièces, bains, w.-c., chauffage, dépendances. Vue magnifique, parc boisé 32 000 m², 720 000 F. Crédit possible. Téléphone : 86-74-08-12 ou 16-38-48-74 après 20 heures.

TOURAINE, 210 km Paris, ravis. demeure caract. 6 p., cft, communs, joli jard. ombr. Cab. CHATET, 16 47-23-81-29.

terrains

ORGEVAL - 78
Bois 6 ha. Constructible 1 maison 400 m² ou 2 maisons 200 m², secteur inconstructible, situation exceptionnelle, tranquillité absolue.
Ecr. EUOICO, 11, rue Carpeaux, 75018 PARIS, réf. 3080/15, qui transmettra.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8°
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

12°. Beau 3 p. tt cft, 9° ét., asc. 30.000 cpt + 2.900 F, occupé hme 88 ans. CRUZ, 8, r. La Boétie. 42-66-19-00.

immobilier information

A.P.P.E.L. 75 Association tripartite (locataires, propriétaires, administrateurs de biens) offre : informations sur ;
- Des locations (échanges possibles);
- Des artisans qualifiés ;
- Des financements (prêts, aides) pour accession propriété ou travaux ;
- Des conseils juridiques ;
- Des remises importantes sur le matériel de bâtiment et l'électro-ménager, grâce à une centrale d'achat ;
- Des exp. d'accession à la propriété en habitat groupé auto-géré avec architecture participative (coût intéressant). Pour tous rens. Tél. A.P.P.E.L. 75 42-60-22-30.

bureaux

Ventes

XVII° COURCELLES
BON STAND, BON ÉT. 165 m² R.-de-ch., cour privative.
BERGI - 42-22-48-60.

Locations

STRASBOURG
Cie d'assurances loue bureaux grand standing, prox. conseil Europe, 190 m² + terrasse. Loyer 600 F HT m²/an + charges. T. (16) 88-25-30-07.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

A vendre à GENÈVE au cœur du centre
SUPERBE ARCADE
300 m² environ
pour utilisateur seulement.
Ecrire Francis Spira, 26, Rôtisserie, CH 1204 Genève ou tél. 1941 22/21-37-41 de 9 heures à 12 heures.

fonds de commerce

Ventes

Vente Mairie du XVIII°, place commerce, arrêt de bus en face. Boutique tous commerces 35 m², 7 m de façade, 4,50 m sous plafond. 150.000 F, 1.400 F de loyer, charges comprises. Tél. : 42-23-80-66, 46-06-86-86, 45-41-42-72.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4097

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III			■						
IV				■					
V								■	
VI			■						■
VII					■				
VIII						■			
IX			■				■		
X		■							
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Un financier n'y va pas, il y vole. Demi-jour. — II. Peut réunir un bec-de-corbeau, une queue-de-rat et un pied-de-biche. — III. Suite alphabétique. Utilisent un système métrique ayant le pied pour base de calcul. — IV. Possessif. Comblés ou dégradés. — V. En cette matière, la soie est plus recherchée que le chanvre. — VI. Note. Auxiliaires de forge. — VII. Localité de la presqu'île du Cap-Corse. Excitant ou tranquillisant. — VIII. Politique, elle se limite à des joutes oratoires. Partie d'une Catalane épiscopale. — IX. Préposition. Tenu à l'œil. Sœurs qu'un accord réunit. — X. A la tête du patron. — XI. Emission qui pourrait être celle des cinq dernières minutes. Les uns sont habitants, les autres habités.

VERTICALEMENT

1. Modes d'avancement plus rapides à condition d'être poussé. — 2. Air apprécié du haut d'un balcon. — 3. Note. Possessif. Air ou terre. Tout ce qui se passe est invisible. — 4. Célèbre clochard que fit chanter un auteur de Cloches non moins célèbres. Homme de malheur. — 5. A pour mission de louer pour mieux vendre. Terre étrangère. — 6. Sophistes contemporains de Sophocle. Balle perdue. — 7. Qui ont pris le mors aux dents. Nécessaire pour faire fortune. — 8. Avancée dans le temps. Le plus grand date de Louis le Grand. — 9. Hommage rendu à un personnage haut placé. Celles de Jeannette sont plus légères que celle de Figaro.

Solution du problème n° 4096

Horizontalement

I. Radis. Dru. — II. Inanition. — III. Cotisante. — IV. Tuent. — V. Ur. Ironie. — VI. Set. Endos. — VII. Ses. Eut. — VIII. Déferle. — IX. Chevalier. — X. Tourtière. — XI. Eumé. Al.

Verticalement

1. Rictus. Acte. — 2. Anoures. Hou ! — 3. Date. Te Deum. — 4. Inini. Sevré. — 5. Sistre. Fat. — 6. Ta. On. Elie. — 7. Dinanderie. — 8. ROT. Ioulera. — 9. Une. Esterel.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 14 novembre :

DES ARRÊTÉS

● Autorisant la régie Inter-Océans, la Régie française de publicité et la Société nationale de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer à participer à l'augmentation de capital de la société International Création Vidéo.

● Relatifs aux budgets du Théâtre national de l'Odéon et du Théâtre national de l'Opéra de Paris pour l'exercice 1985.

EN BREF

EXPOSITION

● **UN NOUVEAU SALON** vient de planter son chapiteau de toile au-dessus des jardins du Ranelagh (y compris quelques massifs de fleurs, une statue et un petit platane !) - Une quarantaine d'antiquaires proposent des meubles variés ainsi qu'une belle boiserie de pharmacie, des petits objets cadeaux, des paysages du dix-neuvième, des estampes et des bijoux (jusqu'au 17 novembre).

● **LA BD EN EXPOSITION.** — En collaboration avec Arelis, l'association Trans BD ouvre une galerie de vente d'originaux de sérigraphies et posters encadrés. Cette exposition permanente, au 24, rue de la Butte-aux-Cailles 75013 Paris, sera inaugurée, vendredi 15 novembre, à partir de 18 h 30, par une rencontre avec trois auteurs de BD, Pratt, Moëbius et Manara.

REGARDS SUR LA FAMINE. — Une exposition de photographies et des débats marquent le vingtième anniversaire de Frères des hommes et de ses actions d'amitié avec le tiers-monde. Des photographes — Henri Cartier-Bresson, Sebastiao Salgado, Gisèle Freund et William Klein, notamment — présentent à travers leurs photos leur regard sur les peuples du Sud, à la Galerie Deodis-Delpire, 13, rue de l'Abbaye, à Paris (6e). Jusqu'au 30 novembre, de 13 heures à 19 heures. Un volontaire de Frères des hommes parlera de la réforme agraire et de la situation économique du Bangladesh, le 21 novembre, à 17 heures, et René Dumont de l'Afrique, le 27 novembre, à 17 heures.

★ Frères des hommes, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles. Tél. : 39-50-69-75.

LOISIRS

NICE MUSCLÉE. — Pendant cinq jours, des rues de Nice vont être transformées en pistes africaines dans le cadre d'une reconstitution du Paris-Dakar, tandis que, dans le ciel, on verra évoluer une escadrille d'ailes delta. « Tous pour le sport », tel sera, en effet, le thème du sixième Salon mer-montagne-loisirs, qui se tiendra dans cette ville du 23 au 27 novembre. Plus de quarante fédérations et cent quatre-vingts exposants concourront à faire du Palais des expositions « le plus grand des clubs omnisports ». Pour 15 F, on pourra ainsi faire le tour du monde des loisirs et s'offrir un voyage initiatique dans l'une des disciplines sportives présentées dans le cadre de ce salon.

★ Salon mer-montagne-loisirs, 44, boulevard Auguste-Renaud, 06100 Nice. Tél. : (16) 93-52-03-81.

STAGE

FAMILLE ET TOXICOMANIE. — L'Union nationale familiale de lutte contre les toxicomanies (UNAFALT) organise, les 29, 30 novembre et 1er décembre, un stage sur le thème : « *La rôle possible de la famille dans la prévention et la lutte contre la toxicomanie* ». Les exposés et débats examineront les responsabilités des parents et les moyens de faire face. Ce colloque intéresse non seulement les parents confrontés au problème de la drogue, mais aussi les médecins psychologues et travailleurs sociaux.

★ UNAFALT, 42, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris, tél. : 45-42-43-74 ou 45-52-43-74.

TOURISME HOTELIER

SOIXANTE-DIX KILOGRAMMES DE DOUCEUR. — L'Office national suisse de tourisme présente, jusqu'au 22 novembre, dans sa vitrine principale, une maquette en sucre pastillage de 70 kilogrammes représentant le Centre international de Glion. La confection de cette œuvre de 180×80×120 centimètres a nécessité deux cents heures de travail.

Le centre de Glion regroupe des sociétés privées spécialisées dans le tourisme et l'hôtellerie (en particulier la formation professionnelle).

★ 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Claire
et
Jean-François CARMINATI,
Séverin,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Philibert,

le 11 novembre 1985 à Paris.

Décès

— Mlle M. Mege
a la douleur de faire part du décès de sa mère

Mme Marie-Marguerite ALLEGRE,
veuve Mege,
institutrice honoraire,

le 12 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 15 novembre à 7 h 45, au centre Denis-Forestier de La Verrière (Yvelines).

Les obsèques seront célébrées à Saint-Just-le-Martel (Haute-Vienne), le samedi 16 novembre à 10 h 30.

48 *bis*, rue Bobillot,
75013 Paris.

— Les associés,
Le personnel et le corps enseignant des centres de Paris, Bordeaux et Rouen,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BOUCHARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur général de l'Ecole française de radioélectricité, d'électronique et d'informatique,

survenu le 10 novembre 1985, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun (route de Choisy), le lundi 18 novembre à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

EFREI,
10, rue Amyot,
75005 Paris.

— M. Edouard Chouillou,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et alliés,
Mme Pierre Chollet,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René CHOLLET,

leur sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et arrière-grand-tante, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation a eu lieu à Montélimar, le 8 novembre 1985.

« *Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.* »
Psaume 121.

— Mme Emilien-Pierre Denis,
Ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petite-fille, parents et alliés,
font part du rappel à Dieu de leur très cher

Emilien-Pierre DENIS,
ingénieur de l'Institut agricole d'Algérie (Maison-Carrée),
Inspecteur central des impôts en retraite,

décédé le 12 novembre 1985, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 15 novembre à 14 h 30, en l'église Saint-Jérôme à Marseille-13e.

L'inhumation suivra au cimetière de Solliès-Pont (Var).

Val d'Azur,
129, chemin de Château-Gombert,
13013 Marseille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Willy Drouin,
Et sa famille,
font part du décès de

M. Willy DROUIN,

survenu le 11 novembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 19 novembre à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

— M. René Poirier,
M. et Mme Jean-Marie Poirier et leurs fils François et Thomas,
Mme Jacqueline Gouin-Poirier, et ses enfants Jean-Philippe, François, Isabelle et Florence,
Les familles Barroux, Roland, Mellot et Jacques,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René POIRIER,
née Jeanne Mellot,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
agrégée de l'univeristé,
vice-président honoraire de l'Œuvre de la visite des prisons,

rappelée à Dieu le 11 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Boissise-le-Roi (Seine-et-Marne), dans la plus stricte intimité familiale.

— Vous êtes priés d'assister au convoi, service et inhumation de

M. Maxime ROZEMAN,

décédé le 9 novembre 1985, à l'âge de cinquante-neuf ans, à son domicile, 77, rue Riquet, 75018 Paris.

Les obsèques ont lieu le jeudi 14 novembre, on se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux à 14 heures.

De la part de
Mme Maxime Rozeman, son épouse,
Marc et Yves, ses fils,
Sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
Et toute sa famille, ainsi que tous ses amis.

Ni fleurs, ni couronnes.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du décès du

professeur Georges FRIEDMANN,

son épouse,
prie tous ceux qui l'on connu de se joindre à elle pour une pensée émue.

— Le 15 novembre 1979,
décédait subitement

Sandra HIPSZMAN.

— Monaco. Villecroze.

Mme Clémence Grenierboley, son épouse,
Et la famille
rappellent au pieux souvenir de ceux qui l'ont connu la mémoire de

M. Jean GRENIERBOLEY,
professeur agrégé de médecine,
officier d'académie,

décédé le 15 novembre 1984.

Avis de messes

— La messe annuelle à la mémoire des anciens élèves décédés des Ecoles des mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy sera célébrée le dimanche 17 novembre à 11 h 30, en la chapelle Notre-Dame-sous-Terre du collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, par Michel Cerles, SSCC (Saint-Etienne 1971).

Communications diverses

— La vente annuelle de l'Association des Français libres au profit de ses œuvres sociales se déroulera le jeudi 28 novembre de 14 h à 19 h 30 et les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 1er décembre de 10 heures à 19 h 30 dans le grand hall de Radio-France, premier étage, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. Elle sera inaugurée le jeudi 28 novembre à 15 heures par le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération et président de l'Association.

Vingt-deux stands sont à la disposition du public, dont huit représentent des pays étrangers : Grande-Bretagne, Grèce, Inde, Norvège, Pologne, Tunisie et Union soviétique et quatorze représentent notre production régionale et artisanale dans toute sa diversité.

Durant cette kermesse internationale, beaucoup d'amis et compagnons d'armes se retrouvent avec le plus grand plaisir.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université de Paris-VII, vendredi 22 novembre à 9 heures, Institut de géographie petit amphi, M. Bruno Lara : « Dimensions et espaces des Caraïbes dans une perspective globale (Caraïbes insulaires et Caraïbes continentals) problématique d'une histoire en construction.

— Université de Paris-VII, vendredi 22 novembre à 15 heures, Institut Charles-V, salle B 14, Mme Agnès Abou Zeid : « La magie divine au Liban ».

— Univeristé de Paris-VII, Institut Charles-V vendredi 22 novembre à 14 heures, M. Noël-Jacques Gueunier : « La tradition du conte de langue malgache à Mayotte ».

économie

La France réduit ses achats de charbon sud-africain

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a annoncé le 13 novembre à l'Assemblée nationale de nouvelles sanctions contre l'Afrique du Sud. *Mettant en avant l'exécution du poète* noir Moloisé (*le Monde* du 19 octobre) et les mesures prises par Pretoria contre les moyens *d'information, M. Fabius a demandé à EDF et* à CDF-Energie de ne pas renouveler leurs contrats d'approvisionnement charbonnier. Il répondait ainsi au vœu exprimé la veille par M. Georges Sarre, député socialiste. *« Je pressens que certains objecteront que l'Afrique du Sud n'est pas le seul pays qui viole les Droits de l'Homme »*, a souligné le premier ministre. *« C'est naturellement vrai. Mais elle est le pays qui proclame l'apartheid. Et si de telles mesures ne sont pas entièrement efficaces, rien ne serait pire que l'indifférence. L'apartheid a la couleur du sang. La France est le pays des Droits de l'Homme. Il faut savoir faire des choix. »*

M. Zach de Beer, directeur général de l'Anglo American et l'un de ces dirigeants industriels sud-africains qui luttent contre l'apartheid, a estimé – dans un entretien accordé au *Monde* – cette décision *« navrante »*.

Un léger sacrifice financier

L'Afrique du Sud, premier fournisseur de charbon de la France, avec un cinquième des importations, régressera l'an prochain au quatrième ou au cinquième rang. La décision de M. Fabius, *a priori* spectaculaire, n'est toutefois ni une surprise ni une audace et ne représente tout au plus qu'un sacrifice financier léger.

Depuis six mois, les pressions se multipliaient afin d'obtenir l'arrêt des importations de houille sud-africaine. Outre la CGT, dont les militants n'ont cessé, depuis l'été, de vider des chargements ou d'occuper des centrales ou des cargos, la CFDT avait également pris position en ce sens, de même que plusieurs élus de la gauche. Le 5 septembre dernier, l'ATIC (Association technique de l'importation charbonnière), qui a le monopole de l'importation de charbon en France, avait même été victime d'un attentat revendiqué par Action directe en raison de ses relations avec Pretoria.

Aussi tous les milieux intéressés étaient-ils prêts à cette décision. Dès le début de l'année, l'ATIC soulignait la *« fragilité politique »* des contrats sud-africains et s'était employée à négocier des accords de remplacement, notamment avec la Colombie. *« Le gouvernement avait déjà donné des consignes. Il a repoussé cette décision le plus tard possible. Il était sur l'obstacle »*, dit-on dans l'industrie charbonnière.

L'arrêt partiel des achats de charbon sud-africain ne présente de plus aucun risque pour l'approvisionnement du pays. Le marché international est, comme l'ensemble des marchés de l'énergie, très largement excédentaire, et la France n'aura aucune peine à trouver d'autres fournisseurs. Le commerce charbonnier ne représente qu'environ 10 % d'une production mondiale qui ne cesse d'augmenter, et dont les réserves couvrent deux cent quarante années de consommation au rythme actuel. Outre les grands producteurs traditionnels (États-Unis, URSS, Pologne, Afrique du Sud, Allemagne fédérale, Canada), de nouveaux venus, comme l'Australie, dont la production devrait augmenter des deux tiers d'ici à 1990, ou la Colombie, qui triplera son rythme d'extraction de 1985 à 1889, viennent ajouter à l'aisance du marché.

La relative stabilité des cours depuis plusieurs années, en dépit d'accidents répétés, comme la crise polonaise ou la grève des mineurs britanniques, en est la meilleure preuve. Conséquence de cette situation : la disparition progressive des contrats de fourniture à très long terme (dix ou quinze ans) au profit de contrats plus souples et plus courts (deux ou trois ans), voire des ventes « spot », cargaison par cargaison, lesquels représentent désormais 10 % à 20 % des échanges.

La seule conséquence pratique de la décision du premier ministre sera de renchérir le coût des importations françaises. Le charbon sud-africain, vendu pour l'essentiel en rands, était devenu moitié moins cher que la plupart des charbons concurrents, en raison de la chute de la devise sud-africaine (le rand, qui valait environ 1 dollar au début de 1983, ne vaut plus que 0,39 dollar actuellement).

Le sacrifice ainsi consenti à la défense des droits de l'homme restera limité. Les quantités réellement remises en cause sont en effet modestes. Seuls les contrats qui arrivaient à expiration à la fin de cette année et devaient être renouvelés sont touchés.

Des importations qui devaient diminuer

Ils représentaient certes jusqu'ici un peu moins de 4 millions de tonnes par an (3,5 millions pour EDF et 0,38 million pour CDF-Energie, filiale des Charbonnages de France), soit environ les quatre cinquièmes des achats français de charbon sud-africain et 17 % environ des importations totales françaises. Mais il était prévu de longue date que le plus gros de ces deux contrats, celui conclu pour EDF, devait passer en 1986 de 3,5 à 1 million de tonnes par an, l'établissement ayant de moins en moins de besoins à mesure que le parc de centrales nucléaires remplace les centrales traditionnelles au fuel ou au charbon. De toutes façons, les importations en provenance d'Afrique du sud devaient donc fortement diminuer l'an prochain, passant de 5 millions de tonnes en 1985 à environ 3 millions de tonnes. La décision de M. Fabius les fera tomber à un peu moins de 2 millions de tonnes.

Le non-renouvellement des contrats venus à expiration ne représentera donc pour Pretoria qu'un manque à gagner limité (de 1,5 million de tonnes environ, soit 3 % de ses exportations) par rapport à ce qui était prévu. Pour les acheteurs français, le coût de cette décision est estimé par les pouvoirs publics à une centaine de millions de francs. Il est cependant extrêmement difficile à calculer, puisqu'on ne connaît de façon précise ni le prix des achats de remplacement ni celui auquel auraient été renégociés les contrats remis en cause. Seule certitude : le surcoût sera limité, l'essentiel des nouvelles fournitures devant provenir d'Australie et de Colombie, en vertu d'un contrat négocié depuis un an à des prix compétitifs et sur le point d'être définitivement signé.

VÉRONIQUE MAURUS.

M. ZACH DE BEER : les sanctions économiques sont positives mais la décision française est navrante

« Une décision navrante. En frappant l'industrie charbonnière sud-africaine à un moment où les marchés de substitution ne sont pas aisés à trouver, le gouvernement français risque de provoquer des pertes d'emplois et une montée du chômage, d'aggraver encore le ressentiment de la population blanche, et par là même les troubles. » Cette réaction n'émane pas d'un inconditionnel de la politique d'apartheid. M. Zach de Beer, directeur général de la puissante Anglo American, de passage à Paris, n'est-il pas de ces patrons sud-africains qui n'ont pas hésité à la fin de l'été à rencontrer les dirigeants du Congrès national africain (ANC) interdit.

Il considère même comme *« positives »* les sanctions imposées par la CEE et auxquelles les Britanniques se sont finalement ralliés. Plus symboliques que *« destructrices »*, elles constituent à ses yeux un appui précieux pour les tenants d'un abandon du système de la ségrégation raciale. Comme un nombre grandissant de dirigeants, M. de Beer espère, en jouant avec doigté des pressions internes, mais aussi internationales, amener le gouvernement Botha à accélérer le processus *« trop lent »* de réformes pourtant vitales.

« Nous n'avons pas le choix. Il nous faut prendre des risques ou nous condamner au désastre. » Un constat qui reflète la préoccupation croissante des milieux d'affaires face à la dégradation constante de la situation, mais qui exclut toute issue facile. La thérapeutique préconisée par M. de Beer n'est pas exempte de dangers.

Instaurer un dialogue entre le gouvernement et des dirigeants noirs représentatifs, crédibles auprès de leur communauté, exige une discrète *« diplomatie de la navette »* entre les deux parties. *« Je pense que certains s'y emploient actuellement. »* Mais, avant même d'envisager la possibilité de discussions directes, le président de la République sud-africaine devra *« en termes convaincants annoncer son intention d'entamer sans délai des négociations avec les dirigeants noirs pour parvenir à un partage du pouvoir »*.

On n'en est pas encore là. Ancien député, membre fondateur de ce qui est devenu le Parti fédéral progressiste (PFP), M. de Beer a suffisamment gardé la fibre politique pour en être conscient et rappeler la montée en force des extrémistes de tout bord, chez les Noirs poussés au désespoir comme chez les Afrikaners tentés par la politique du bunker et hostiles aux réformes, pourtant timides, menées par le chef de l'État.

Plaider dans un tel climat pour un retour à la confiance dans l'économie sud-africaine peut paraître surréaliste. M. de Beer n'y manque pourtant pas. *« Notre économie est fondamentalement forte. Ses structures sont solides, ses gestionnaires sont bons. Ce n'est pas la faillite qui est à craindre, mais une croissance trop lente pour assurer une amélioration des conditions de vie des plus défavorisés »*. Simple habileté politique pour décourager les partisans occidentaux d'un durcissement des sanctions contre Pretoria ? Pragmatisme politique et économique ? Profession de foi anti-apartheid ? Un peu des trois sans doute.

« Au détriment des pauvres »

A l'appui de son analyse, M. de Beer lance quelques chiffres : la croissance de l'Afrique du Sud, plus de 5 % par an entre 1964 et 1974, a été assurée par un effort d'investissement réalisé grâce à une poussée de 10 % l'an des investissements étrangers. Durant les dix années suivantes, l'absence d'entrée nette de capitaux extérieurs a obligé Pretoria à tirer sur ses réserves pour maintenir une expansion ramenée à quelque 2 %, un rythme inférieur à la croissance démographique.

« Nous pouvons nous en tirer sans les investisseurs étrangers. Au détriment des plus pauvres. » A Paris aujourd'hui, comme à Londres hier, M. de Beer martèlera ces propos. Trouvera-t-il un écho auprès de ses interlocuteurs ? Poussés par des opinions publiques de plus en plus hostiles au régime de Pretoria, les industriels et surtout les banques occidentales, américaines en tête, répugnent à envisager des palliatifs pouvant être assimilés à un quelconque soutien.

La prochaine réunion sur la dette sud-africaine pourrait le confirmer le 26 novembre prochain. Les créanciers de l'Afrique du Sud pourraient alors se résigner à prolonger au-delà du 1er janvier le moratoire décrété le 1er septembre dernier pour quatre mois par Pretoria plutôt que d'annoncer un rééchelonnement en bonne et due forme. La dette à court terme – quelque 14 milliards de dollars – est trop lourde pour un pays dont les réserves ont fondu.

Chacun en est persuadé tout en excluant une rupture des discussions dommageables pour tous. A leur *façon, les banques cherchent comme* les hommes politiques à saisir jusqu'où elles peuvent aller trop loin. Une question d'équilibre à trouver mois après mois entre des pressions indispensables et un point de rupture catastrophique. Une course contre la montre surtout où se joue l'avenir d'un pays dont la richesse et la situation stratégique ne peuvent laisser indifférents ni les pays occidentaux ni les milieux d'affaires sud-africains.

Comme le reconnaît M. de Beer, pour les dirigeants les plus progressistes du pays, *il s'agit d'associer* les Noirs au pouvoir suffisamment vite pour éviter une radicalisation de ceux qui, comme les dirigeants de l'ANC, envisagent une économie mixte passant par la nationalisation des mines et des banques.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **General Electric envisage de vendre ses installations d'Afrique du Sud.** – Rejoignant la liste des entreprises qui envisagent de quitter l'Afrique du Sud, General Electric a annoncé, le mercredi 13 novembre, qu'elle négociait la vente de ses installations dans le pays. La compagnie a précisé que les discussions n'avaient pas été ouvertes à sa propre initiative, mais à celle de son personnel. GE aurait en effet reçu des offres de quatre différents groupes d'employés. Elle a également précisé que ce retrait éventuel serait dû à des considérations non politiques, mais économiques – l'entreprise a vu ses bénéfices baisser depuis 1982, au point de devenir pertes l'an dernier. Elle emploie sept cents salariés, contre deux mille en 1975, dont la moitié sont de couleur.

EN BOURSE

Sanyo : la plus forte productivité des fabricants nippons d'électronique

Après Amsterdam, Francfort, Zurich, Bâle et Genève, c'est Paris que le groupe japonais Sanyo a choisi pour y introduire ses actions

L'événement aura lieu le 14 novembre sur le marché officiel. Il fera date. Avec plus de 82 % de ses activités orientées sur les biens de consommation, le groupe se place au troisième rang mondial derrière Matsushita et Philips comme fabricant de matériels électroniques pour le grand public avec *un chiffre* d'affaire de 1420,7 milliards de yens (54 milliards de francs environ).

Sanyo peut s'enorgueillir en outre d'avoir connu ces dernières années une croissance presque sans faille. De 1973 à 1984, la firme a multiplié par 7,2 le montant de ses ventes (par 9 à l'étranger) et, au cours de cette période, la progression annuelle de ses bénéfices (1,67 milliard de francs environ) a été de 15,1 % en moyenne. Certes, quelques dérapages ont été récemment enregistrés du fait de pertes de changes et d'un alourdissement des frais occasionnés par l'effort promotionnel exercé pour les jeux olympiques de Los Angelès. Mais elles ont été très vite maîtrisées, et les résultats du dernier exercice ont été particulièrement brillants avec un chiffre d'affaires accru de 26 % et des profits supérieurs de 29 % aux précédents. A quoi faut-il attribuer ces performances ? Sanyo a pris l'électronique à bras le corps.

Issu d'une PME créée en 1947 et spécialisée à l'époque dans la seule production de dynamos *pour phares de bicyclettes*, le groupe est aujourd'hui présent dans presque toutes les *spécialités : magnétoscopes*, appareils TV, montres-bracelets, téléphones sans fils, micro-ordinateurs, calculettes, piles, matériels hifi, électroménager, etc... Surtout Sanyo s'est tout de suite lancé à l'assaut des marchés étrangers d'où il tire environ 67 % de son chiffre d'affaires. Il s'est installé dans soixante-deux pays.

Mais M. Satoshi Iue, vice-président directeur général, un ancien demi de mêlée, ne verse pas dans un optimisme béat. Dans le nouvel environnement créé par la baisse du dollar, la hausse corrélative du yen et, d'une façon générale le ralentissement de la croissance économique, la lutte va devenir serrée. Les résultats pour 1985 seront moins brillants, mais pour faire face, le groupe a mis sur pied un plan à long terme visant à rendre sa gestion encore plus efficace et décidé de créer son propre réseau d'informations, afin de connaître instantanément l'état de ses stocks : apprécier la situation exacte de l'offre et de la demande, avoir accès aux dernières données technologiques, enfin organiser au mieux ses services après ventes.

Qu'en pense la Bourse de Tokyo ? Les « *Tokkin* », ces fameux fonds de placement en vogue depuis dix-huit mois et qui sont à l'origine de l'explosion des cours au Kabuto-Cho, paraissent avoir un œil critique pour Sanyo. L'action se négocie aux alentours de 420 yens non loin de ses plus bas niveau de l'année (406 yens) et à distance respectable du cours record de 730 yens atteint en 1981. Si le rapport cours-bénéfice est attrayant (moins de 11), le rendement de l'action, sur la base du dividende 1984 (6,4 yens) est très faible (1,6 %).

L'alimentation du marché parisien se fera par voie d'arbitrage.

REPÈRES

Dollar : pratiquement inchangé à 7,96 F

Les cours du dollar n'ont pratiquement pas varié, jeudi 14 novembre, sur les marchés des changes, se maintenant à 7,96 F *et* 2,6125 DM, *contre* 7,95 *F* et 2,6150 DM *la veille*. A New-York, ils s'étaient élevés à 7,99 F et 2,6230 DM, mais la possibilité d'une baisse prochaine des taux américains s'estompant, les cours sont revenus à leur niveau antérieur, sauf à Tokyo, où le « billet vert » a continué à s'affaiblir à 203,75 yens, contre 205 yens. A Paris, l'afflux des devises se poursuit, et la Banque de France achète pour éviter que le deutschemark ne glisse au-dessous de 3,0470 F.

Salaire horaire ouvrier : vers une hausse de 1,2 % au troisième trimestre

Selon les premières estimations encore provisoires, le taux de salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans aurait augmenté de 1,2 % au troisième trimestre 1985, contre + 1,7 % au deuxième trimestre, + 1,4 % au premier trimestre et 1 % au troisième trimestre 1984. Le mouvement de décélération salariale n'est pas arrêté, mais la hausse serait ainsi plus forte que ce qui était attendu. D'autre part, l'augmentation du salaire horaire au troisième trimestre aurait ainsi opéré un net décrochage avec le glissement des prix, qui n'a été, durant cette même période, que de *0,6 %... Sur ce même troisième trimestre, l'indice brut des effectifs* salariés aurait enregistré une baisse de 0,2 %.

AFFAIRES

POUR RATTRAPER LE RETARD DANS LES CIRCUITS INTÉGRÉS

Thomson rachète une partie de l'américain Mostek

M. Jacques Noëls, le P-DG de Thomson Composants, a signé à New-York, le mercredi 13 novembre, avec les dirigeants du groupe américain United Technologies (UT), le rachat de différents actifs de sa filiale Mostek tombée en faillite le mois dernier.

Pour 71 millions de dollars, soit 570 millions de francs, le groupe français reprend l'usine du Texas (Dallas) de Mostek, et les droits sur son catalogue (brevets et licences). Le sort de l'usine de Malaisie (assemblage et test) ne semble pas réglé mais Thomson était candidat. En revanche, la troisième unité du groupe, située en Irlande, n'est pas reprise. En outre, la nouvelle équipe Mostek, qui sera fondue dans l'ensemble américain de Thomson Composants, recevra pendant cinq ans l'assistance technique du laboratoire de recherche de United Technologies. Au total, Thomson reprend mille des quelques trois mille cinq cents employés de Mostek.

Thomson par cette opération entre de plain-pied aux Etats-Unis, premier marché mondial et surtout le creuset où se développent les innovations technologiques. La philosophie est *« d'acquérir simultanément et rapidement des actifs très performants et une gamme de produits complémentaires aux nôtres, comme des puces pour les télécoms, des micro-processeurs, des mémoires »*, nous a expliqué M. Noëls. L'abandon de Mostek par UT constituait en somme une occasion à saisir pour sauter une étape et atteindre une taille internationale dans ce secteur où Thomson, après avoir traîné les pieds dans les années 70, a décidé de passer à l'offensive.

Le pari de l'opération est néanmoins double. Mostek est d'abord surtout réputé pour ses fabrications de mémoires (60 % de ses ventes). Or ce marché est « massacré » par Japonais qui y cassent les prix. Mostek a perdu 215 millions de dollars depuis le début de l'année ; véritable gouffre qui a conduit son actionnaire à jeter l'éponge. Thomson fera-t-il mieux ?

« Nous n'avons pas l'intention de faire 60 % de nos ventes dans les mémoires » explique M. Noëls, qui devra donc conduire un basculement du *catalogue vers des produits* à meilleure valeur ajoutée et moins exposés. Le premier pari est donc de mener vite cette redéfinition de la stratégie pour ne pas perdre trop d'argent. Thomson est optimiste : *« cette opération ne changera notre objectif de retour global à l'équilibre de nos composants en 1987. »*

Le second pari est en partie contradictoire. S'il s'agit de réorienter la stratégie il faut aussi éviter d'effaroucher les équipes actuelles d'ingénieurs. Une société de circuits intégrés n'est rien sans cette « matière grise » délicate, toujours prête à quitter l'entreprise pour la concurrence. Or, les groupes européens qui ont ainsi racheté des firmes américaines (Schlumberger avec Fairchild par exemple) n'ont pas toujours su s'y prendre. A Thomson de prouver le contraire.

Difficile pari donc, mais louable pari. En matière de circuits intégrés la France, faute d'ambition, a accumulé un retard considérable. Thomson est cette fois-ci décidé. Il faut le féliciter de prendre des risques, invulnérable dans cette industrie.

E. L. B.

هكذا من الأصل

MATIÈRES PREMIÈRES

LA CRISE DE L'ÉTAIN

Les banques font pression sur les producteurs

De notre correspondant

Londres. — La réouverture du marché de l'étain — prévue pour le lundi 18 novembre — devrait être reportée afin de laisser au Conseil international de l'étain (CIE) le temps de se réorganiser ou tout au moins de mettre au point un projet de solution à la crise, ce qu'il ne semble pas encore être en mesure de faire.

La Bourse des métaux de Londres paraît avoir été obligée de considérer cet ajournement à la suite de la décision prise par les principaux créanciers du CIE, un groupe de seize banques qui vient de faire des propositions assorties de menaces de poursuites judiciaires afin d'amener les vingt-deux gouvernements membres du Conseil à s'entendre et suivre leur avis. Ces banques se déclarent prêtes à étendre leurs crédits au Conseil jusqu'à concurrence de 900 millions de livres pendant trois ans et peut-être plus, à condition que les gouvernements ou leurs banques centrales apportent leur garantie. Ce que plusieurs pays continuent de refuser pour le moment.

Cette offre couvre les 352 millions de livres de dettes contractées par le Conseil au moment où le marché a cessé, le 24 octobre dernier. Au cas où leur proposition serait rejetée, les créanciers se disent disposés à entamer une action en justice, non seulement contre le Conseil lui-même, mais aussi, au besoin, contre les gouvernements en cause pour tenter de rentrer dans leurs fonds.

Le Conseil devait se réunir ce jeudi 14 novembre à Londres, mais, à la veille de cette réunion, il semblait improbable qu'il puisse d'ores et déjà répondre à cette sollicitation ou donner une indication à ce sujet. D'autre part, la confusion règne toujours quant à l'élaboration d'une réforme de l'institution et l'établissement de nouveaux cours.

F. C.

ASSURANCES

LIBÉRATION DES TARIFS AUTOMOBILE ET MULTIRISQUE HABITATION

A partir du 1er janvier 1986, les compagnies d'assurances seront totalement libres de fixer leurs tarifs d'assurance automobile et multirisque-habitation, a annoncé, ce mercredi 13 novembre, le ministère de l'économie et des finances. Jusqu'ici, le ministère fixait chaque année une norme pour les hausses de tarifs, que les compagnies étaient invitées à suivre, chaque augmentation dépassant cette norme devant être justifiée. L'an prochain, le ministère ne fixera aucune orientation, les compagnies établiront donc leurs tarifs *« sous leur responsabilité »*. A l'occasion de cette libération, la Rue de Rivoli a demandé aux sociétés de *« veiller à assurer une transparence toute particulière de leurs tarifs et de leur évolution »*, et rappelle aux assurés qu'ils ont le *« droit de résilier leur contrat d'assurance dans un délai de quinze jours à compter de leur appel de prime, lorsque celui-ci comporte une augmentation du tarif hors taxes ou des franchises »*.

[En 1985, les compagnies d'assurance automobile ont relevé leurs tarifs de 4 %, alors que la norme recommandée par la Rue de Rivoli à la fin de 1984 pour l'exercice suivant était de 6,5 %. Certaines compagnies, notamment les AGF, qui n'avaient pas relevé leurs tarifs en 1985, et l'UAP, ont d'ores et déjà fait connaître qu'elles ne majoreraient pas leurs tarifs *« au 1er janvier 1986 »*, ce qui n'exclut pas des augmentations ultérieures. Il est vrai que les résultats de la branche automobile sont redevenus positifs en 1983 et 1984 après cinq ans de pertes.

Ce n'est pas le cas pour l'assurance multirisque-habitation (incendie, vol, dégâts des eaux, responsabilité civile), toujours déficitaire, notamment en ce qui concerne le risque vol, très mauvais en raison de l'accroissement de la petite et moyenne délinquance, et en 1985 certains tarifs ont pu être majorés de 10 % à 15 % et même davantage, en fonction de la situation propre des compagnies.

Il convient de rappeler enfin, que les primes d'assurance n'entrant pas dans l'indice des prix, M. Bérégovoy ne court pas de risque en ce domaine. — F. R.]

ENTREPRISES

Electronique : rapprochement entre les Allemands Blaupunkt et Grundig

Les deux constructeurs ouest-allemands de matériels de consommation électronique, Blaupunkt et Grundig, ont décidé de coordonner leurs productions. Blaupunkt, filiale du groupe Bosch, va acquérir 20 % du capital de Grundig et abandonner ses fabrications de téléviseurs (environ cinq cent mille appareils, soit 260 millions de deutschemarks par an) au profit de son partenaire, qui, en échange, fermera ses usines d'autoradio (80 à 100 millions de deutschemarks de ventes).

Cette opération, qui reste soumise à l'approbation de l'Office fédéral des cartels, constitue la dernière étape de la restructuration de l'électronique grand public ouest-allemande mise à mal par la concurrence japonaise. Blaupunkt, le dernier indépendant, est, désormais, partie prenante de la galaxie Philips, qui, avec 31,8 % de Grundig, contrôle cette société.

En définitive, les firmes d'outre-Rhin auront été reprises, soit par le Français Thomson (Telefunken, Saba...), soit par le Néerlandais Philips. Blaupunkt devrait atteindre, cette année, un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de deutschemarks, avec dix mille employés. Grundig, avec des ventes de 2,85 milliards de deutschemarks, lors de son dernier exercice clos le 31 mars, et des pertes de 185 millions de deutschemarks, espère redevenir bénéficiaire vers la fin de 1986.

Poste : les services de course internationale ouverts à la concurrence en France

M. Louis Mexandeau, ministre délégué aux PTT, a fait savoir à la Commission européenne, en réponse à la demande de celle-ci, que l'activité de coursier international pouvait, désormais, s'exercer librement en France. Jusque-là, seuls Paris et la Petite-Couronne échappaient au monopole des PTT.

Pour se préparer à cette concurrence, jugée inévitable, les PTT ont créé, en septembre dernier, la Société française de messageries internationales (SFMI), en association avec TAT (Transport aérien transrégional), qui en détient 34 %. Cogecom, la holding qui regroupe les filiales des PTT, détient 66 % de la SFMI, qui sera opérationnelle au premier semestre 1986. Actuellement, c'est le service Postadex International qui assure, dans le cadre des PTT, ce type d'activité, qui devrait progressivement être repris par le SFMI et dont le taux de croissance est évalué à 30 % par an.

ÉTRANGER

EN APPROUVANT LE PRINCIPE D'UN RELÈVEMENT DU PLAFOND DE LA DETTE PUBLIQUE

Le Congrès américain évite au pays de se retrouver en état de cessation de paiement

A la dernière minute, le Congrès américain devait éviter aux Etats-Unis de se trouver, pour la première fois de leur histoire, en état de cessation de paiement. Après un véritable feuilleton à épisodes et rebondissements, la Chambre des représentants puis le Sénat ont approuvé le principe d'un relèvement du plafond de la dette publique, actuellement de 1 824 milliards de dollars. Une ultime navette, ce jeudi 14 novembre, devait permettre de trouver un accord définitif sur la base d'une hausse de 80 milliards. Un sauvetage très provisoire (puisque le gouvernement n'est ainsi assuré de faire face à ses *obligations* que jusqu'au 13 décembre prochain), qui remet à des jours meilleurs une solution à long terme.

La Maison Blanche souhaitait en effet que les parlementaires s'entendent sur la base de la proposition « Gramm-Rudman », du nom de deux sénateurs républicains favorables au relèvement du plafond de la dette à 2 000 milliards de dollars contre l'assurance d'un retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 1991. L'administration Reagan n'a pas caché sa déception devant l'incapacité des parlementaires à s'entendre sur cette proposition. Le chef de l'exécutif avait en effet profité du lien ainsi créé pour refuser le projet de budget présenté par la Chambre des représentants, qui, plus draconien que celui du Sénat, l'aurait contraint à comprimer sévèrement les crédits du Pentagone.

Déçu, le président Reagan n'a pourtant pas annoncé clairement ses intentions, et l'idée d'un veto semblait écartée, tant l'urgence d'un relèvement du plafond de la dette apparaît évidente à chacun. Le directeur du budget, M. James Miller, et le secrétaire au Trésor, M. James Baker, ont ainsi reconnu qu'il *valait* mieux une issue provisoire qu'une situation de défaut de paiement.

Réaction similaire de la part des auteurs de la proposition « Gramm-Rudman », convaincus de la nécessité d'une solution même boiteuse, qui évite aux Etats-Unis de se retrouver en état de faiblesse à quelques jours de la rencontre Reagan-Gorbatchev. Les débats budgétaires pourront reprendre alors leur cours tortueux. Mais le chef de la Maison Blanche aura, entre-temps, perdu un atout de taille pour obtenir du Congrès la loi de finances qu'il souhaite.

Les Etats-Unis démangés par la réforme monétaire

(Suite de la première page.)

C'est ainsi que le président du grand groupe Du Pont, M. Edward Jefferson, a déclaré qu'une hausse du dollar de quelques points peut, en l'espace de quelques jours, neutraliser les progrès du productivité d'une année entière.

En ce qui concerne l'évolution à envisager, aucun consensus ne s'est dégagé et, du reste, les organisateurs ne s'y attendaient pas.

Pour sa part, M. Kemp n'a pas caché qu'il était partisan du rattachement du dollar à l'or. L'étalon-or serait non seulement la seule façon de corriger les déséquilibres du système *monétaire, mais* servirait les intérêts de millions de travailleurs et d'épargnants en abaissant les taux d'intérêt et, d'une façon générale, en assurant une base solide au développement des échanges tant nationaux qu'internationaux.

L'intervention de M. Alan Greenspan a également été très remarquée. L'ancien conseiller des présidents Nixon, Ford et Reagan, a, lui aussi, vanté les mérite d'un retour à l'étalon-or, tout en soulignant l'extrême difficulté, à la fois pour des raisons politiques et à cause de l'accumulation des dettes à travers le monde. Mais M. Greenspan a noté que la fin de l'instabilité ferait, du même coup, disparaître un grand nombre de transactions spéculatives.

Autre partisan de la même solution, M. Lewis Lehrman, de l'association républicaine Citoyens pour l'Amérique et économiste, a dénoncé le rôle de réserve internationale du dollar, qui constitue un encouragement permanent au déficit budgétaire américain (parce que les banques centrales étrangères placent en bons du Trésor américain leurs réserves en dollars).

M. Jacques Attali n'a pas été seul à proposer la création de ce qu'il a appelé des zones de référence dont le but serait de faire varier entre des marges de fluctuation le dollar, l'ECU et le yen. Plusieurs universitaires anglo-saxons, dont le professeur anglais John Williamson et le professeur canadien Robert Mundell, qui jouissent l'un et l'autre d'une grande influence et auxquels on peut, du reste, attribuer la paternité de cette idée, l'ont développée devant la tribune, le *profes*seur Mundell combinant la création d'un tel système avec un retour progressif à l'étalon-or.

Les plus réticents ont été, et de très loin, les Allemands et les Japonais, dont les représentants ont fait valoir les avantages d'un système d'un taux de change flottant. Le vice-président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, semble encore hanté par le souvenir des années 70, pendant lesquelles la Bundesbank a dû absorber des milliards de dollars pour soutenir la devise américaine, ce qui constituait une grave menace d'inflation pour l'Allemagne.

Personne ne peut encore savoir quelles seront les suites de cette réunion. Une chose en tout cas est certaine, les Américains ont pris au sérieux la menace d'une crise monétaire et financière. C'est certainement de Washington que les initiatives viendront désormais pour entamer un processus de réforme.

PAUL FABRA.

EN GRANDE-BRETAGNE AUSSI...

Des mesures d'aide à l'exportation sont adoptées

La France a quelque raison de se plaindre d'être considérée comme un *« bouc émissaire »* par l'administration Reagan. Alors que le ministre français du commerce extérieur et du redéploiement industriel, Mme Edith Cresson, stigmatisait l'attitude *« gesticulatoire »* des Américains qui ont annoncé l'attribution de crédits fortement bonifiés afin d'aider leurs industriels à emporter des marchés sur lesquels des Français sont bien placés, les Britanniques à leur tour annonçaient la couleur.

L'homologue de Mme Cresson, M. Leon Brittan, a présenté, à la Chambre des communes, la riposte mise au point par le gouvernement en accord avec l'appareil bancaire. Ce plan permettra aux exportateurs britanniques de bénéficier de crédits à long terme et à faible taux d'intérêt pour le financement de *« solides »* projets à l'étranger.

En outre, le ministère de l'aide au développement augmentera la part de son budget réservée à la subvention des exportations dans le tiers-monde de près de 30 % en trois ans. Au total, la valeur des exportations subventionnées devrait être portée de 250 millions de livres actuellement à 500 millions (1).

Ces offensives et contre-offensives peuvent apparaître malsaines. Mais à Washington un objectif prioritaire demeure : freiner les tendances protectionnistes du Congrès qui viennent d'être à nouveau illustrées par le vote, au Sénat, d'un projet de loi réduisant de 30 % les importations de textiles provenant de Hongkong, de Taiwan et de Corée du Sud et gelant les achats provenant de neuf autres grands producteurs, en majorité asiatiques.

(1) Une livre vaut environ 11,50 francs.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

• **La production industrielle britannique est au plus haut.** — Après des mois décevants, la production industrielle a progressé de 1,5 % en septembre, frôlant désormais les sommets atteints à la veille de la récession, en juillet 1979. Les progrès du mois dernier sont toutefois imputables au phénomène de rattrapage dans l'industrie charbonnière après la longue grève des mineurs et à la reprise de la production pétrolière en mer du Nord à l'issue des grands travaux de maintenance réalisés au cours de l'été. Pour l'ensemble du troisième trimestre, la production pétrolière britannique reste inférieure de 0,5 % à celle du trimestre précédent.

Transports

• **Pratt et Whitney devra réparer un millier de réacteurs.** — Le bureau national de la sécurité des transports américains vient de demander le remplacement d'une pièce du compresseur des réacteurs Pratt et Whitney JT8D-7. La rupture de cette pièce a été la cause de l'accident du DC-9 qui s'est écrasé, le 6 septembre, à Milwaukee (Etats-Unis), tuant trente et une personnes. Le constructeur devra modifier un millier de moteurs de ce type toujours en service sur des Boeing-727 et 737, ainsi que sur des Douglas DC-9 et MD-80.

• **Les consommateurs réclament une baisse des tarifs aériens européens.** — Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) a demandé, le 12 novembre, à la commission de la CEE, d'intervenir pour faire appliquer les règles de la libre concurrence en matière de tarifs aériens. Le BEUC, qui rassemble les associations de consommateurs des pays membres de la CEE, dénonce les réticences de l'Association du transport aérien international (IATA) et de l'Association des compagnies européennes (AEA). Selon lui, celles-ci baissent leurs tarifs seulement sur certaines destinations touristiques, et elles apportent de multiples restrictions aux tarifs spéciaux les moins onéreux.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

La Société des rédacteurs du Monde est convoquée le

MARDI 19 NOVEMBRE

à 15 heures

à une assemblée générale extraordinaire au siège du journal, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORDRE DU JOUR

— Agrément à une augmentation de capital à souscrire par la Société des lecteurs du *Monde*.

— Le même jour, au même endroit, se tiendra une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement. Ordre du jour :

Adoption des nouveaux statuts de la SARL *le Monde*.

— Questions diverses.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,9675	7,9695	+ 65	+ 88	+ 145	+ 175	+ 490	+ 500
$ can.	5,7794	5,7830	+ 9	+ 29	+ 42	+ 77	+ 64	+ 157
Yen (100)	3,9014	3,9043	+ 32	+ 45	+ 68	+ 82	+ 225	+ 283
DM	3,0463	3,0482	+ 110	+ 121	+ 230	+ 248	+ 634	+ 686
Florin	2,7050	2,7063	+ 68	+ 77	+ 146	+ 161	+ 403	+ 447
F.B. (100)	15,0757	15,0852	+ 66	+ 116	+ 174	+ 274	+ 414	+ 717
F.S.	3,7150	3,7176	+ 175	+ 191	+ 339	+ 353	+ 891	+ 957
L (1 000)	4,5091	4,5127	− 186	− 158	− 355	− 313	− 966	− 876
£	11,3338	11,3422	− 219	− 181	− 440	− 382	− 1193	− 1013

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100)	8	9	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	0 1/2	1 1/2	3 3/16	3 5/16	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	12	14	13 3/8	14	13 1/8	13 5/8	13 3/8	13 5/8
£	11	11 1/4	11 3/8	11 1/2	11 3/8	11 1/2	11 3/8	11 1/2
F. franç.	9	9 1/4	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	10 1/4	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Valse-hésitation sur l'aménagement du temps de travail

La course de lenteur de M. Fabius

Il est décidément bien difficile, à quatre mois des élections législatives, de faire bouger le jeu social. La journée du 13 novembre est à cet égard exemplaire. Des militants de la CGT ont occupé des locaux de directions départementales du travail – une centaine à Créteil et à Roubaix, 80 à Douai, 60 à Lille et à Valenciennes, 40 à Dunkerque – pour protester notamment contre l'avant-projet de loi de M. Michel Delebarre sur l'aménagement du temps de travail (*le Monde* du 9 novembre). Le ministre du travail était qualifié au passage de *« représentant syndical du CNPF »*... Dérisoires manifestations, alors que le gouvernement n'a toujours pas arrêté sa position définitive sur ce texte.

Cependant, si le gouvernement veut avancer avant la fin de la législature sur l'aménagement du temps de travail, il faut impérativement que l'avant-projet soit adopté par le conseil des ministres du 20 novembre, ce qui suppose qu'il soit déposé au Conseil d'Etat pour avis le 15 novembre au soir, une consultation officielle des partenaires sociaux ayant naturellement eu lieu auparavant... Il faut donc aller très vite, alors que M. Fabius, informé du refus de FO depuis la fin de la semaine dernière, semble s'engager dans une course de lenteur.

Le premier ministre a tous les éléments pour décider, mais il prolonge le sur-place, se contentant d'annoncer, le 13 novembre, sur TF 1, qu'il *« va falloir que Michel Delebarre et moi tranchions à la fin de cette semaine ». « La législation du travail*, a-t-il souligné, *n'est plus adaptée à la donne moderne des entreprises. Beaucoup d'entreprises passent des accords en marge du droit. C'est dangereux. Il ne faut pas modifier la législation de manière à ce que ce soit la porte ouverte à la déréglementation. Ce serait l'anarchie. »* Un raisonnement qui montre que le premier ministre est sensible à la fois à l'argumentation de M. Delebarre et à celle de M. Bergeron. Marier les deux n'est pas aisé. Il faut choisir.

Lorsque le refus de FO a été connu (*le Monde* daté 10-11 novembre) sur un texte en quatre articles qui doit notamment aboutir à une révision de l'article L.212-8 sur la modulation de la durée hebdomadaire, tout laissait penser que le projet serait abandonné car le premier ministre avait souhaité qu'il fasse l'objet d'un consensus minimal : FO et la CFDT d'un côté, le CNPF de l'autre.

La fronde de certains responsables socialistes au début de cette semaine, doutant de l'opportunité d'un tel texte, politiquement parlant – *« c'est plus un âne qui ne veut pas avancer qu'un cheval qui rue »*, commente-t-on ironiquement dans certains cabinets ministériels - allait dans le même sens. De plus, le CNPF juge les *« contreparties »* (une durée moyenne hebdomadaire de 38 heures *sur l'année*, une réduction de 130 à 80 heures du contingent annuel d'heures supplémentaires) un peu trop lourdes. Et même la CFDT qui soutient le texte demande quelques modifications : une heure au moins de réduction de la durée légale ou conventionnelle, une justification économique de la nécessité de recourir à la modulation.

M. Fabius a surpris en n'enterrant pas immédiatement ce texte. Mais il ne l'a pas pour autant sauvé. M. Delebarre fait pourtant un habile forcing dans ce sens. En déclarant le 10 novembre au grand jury *RTL-le Monde* que *« ce n'est pas au secrétariat confédéral de telle ou telle formation syndicale que se dessinent la politique sociale de ce pays ou d'éventuelles décisions »*, le ministre du travail a à la fois lancé un avertissement à FO et adressé un bon conseil à M. Fabius. Ne donnez pas l'impression, lui a-t-il dit en substance, que vous capitulez devant une organisation syndicale au risque de vous réfugier dans un *certain immobilisme pré-électoral.*

M. Delebarre, décidément très désireux de voir aboutir son projet, a utilisé une autre carte. Comme il a répété le 13 novembre à l'Assemblée nationale, le but essentiel de ce texte est de relancer la négociation dans les branches d'activité afin de mieux encadrer le mouvement *« dérogatoire »* dans les entreprises. Il ne s'agit pas, pour lui, de pousser à la déréglementation mais de favoriser une régulation contractuelle... dans le sens de la souplesse. M. Bergeron n'a-t-il pas déclaré lui-même le 12 novembre : *« Le projet de loi ne résoud rien. Il ouvre de théoriques perspectives de négociation »* ? Perspectives qui lui semblent limitées... Mais qui ne peuvent justifier un blocage social alors que, dans ce domaine, c'est encore l'immobilisme qui recèle le plus de dangers.

MICHEL NOBLECOURT.

VINGT MILLE « TUC » AU SERVICE DES PERSONNE AGÉES

« Tuciste »... et après

M. Laurent Fabius a indiqué, le 13 novembre sur TF 1, que si les mairies et les associations en font la demande, il va être possible de mettre « vingt mille jeunes TUC au service des personnes âgées ». *La veille à Poitiers, plusieurs centaines de jeunes « tucistes » s'étaient interrogés sur leur avenir à la sortie de ces TUC.*

De notre envoyée spéciale

Poitiers. – Elle ressemble à une poupée de chiffon, Marielle, avec son visage tracé au compas et sa tignasse de laine blonde. Elle était *« mauvaise en math, mauvaise en français »* et on l'a *« orientée vers l'école hôtelière »*. Cela *« ne lui plaisait pas »*. Coup de « chance », il y a eu au on lui propose un TUC. Deuxième chance, elle crée à Paris, avec trois autres « tucistes » une entreprise qui construit des jeux de société géants : Les « Jeux des sept lieux ». Sourire réjoui : *« J'étais au chômage. A vingt ans je crée mon entreprise, c'est grisant. »*

Ils étaient quelques centaines de tucistes réunis le mardi 12 novembre, à Poitiers, pour participer à un colloque organisé par la ville sur le thème : « Les TUC, et après ? » Après avoir partagé leurs expériences, ils ont visité une soixantaine de stands tenus par les interlocuteurs des jeunes qui souhaitent créer leur entreprise : l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), le Centre d'information sur les innovations sociales, les associations de préretraités, les boutiques des gestion, l'ANCE (l'Agence nationale pour la création d'entreprises) etc.

Au fil des débats, il apparaissait que si les TUC *« ont permis aux jeunes de sortir de leur situation d'exclusion »*, s'ils ont fait, grâce à ces stages, *« leur première expérience professionnelle »*, les moins de vingt-cinq ans n'ont pas bénéficié comme ils l'espéraient souvent d'une réelle formation qui leur permettrait de faire leur entrée dans le monde du travail. A cet égard la formation en alternance offre une nouvelle possibilité aux jeunes qui sortent du dispositif TUC.

Combien sont-ils ceux qui souhaitent créer leur entreprise après leur stage ? *« 1 ou 2 %*, estime M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale et du développement local, qui présidait la rencontre. *Ils créent surtout des entreprises dans le secteur sanitaire et social, dans l'informatique, le second œuvre, les loisirs, la culture, l'environnement. »*

Même si le secrétariat d'Etat met à leur disposition 90 millions de francs du Fonds d'initiatives jeunes, ils rencontrent bien des difficultés. Aussi les entreprises intermédiaires (aidées par les pouvoirs publics durant les premières années de leur existence puisqu'elles s'adressent à des jeunes en difficulté) jouent-elles fréquemment un rôle de *nursery*. C'est le cas pour les « Jeux des sept lieux » qui attendent les fonds nécessaires pour devenir une SA ou une SARL.

Même constat à Amiens pour l'ASPIC (Association-Formation-Production des ateliers et services de Picardie) qui a *réuni* 53 000 F *pour* créer une entreprise destinée à porter des repas aux personnes âgées. Pour l'animateur de l'ASPIC, *« il est important d'avoir de bonnes relations avec les partenaires de l'économie traditionnelle, même si nous ne parlons pas le même langage »*. Ainsi est-ce la chambre de commerce d'Amiens qui a fait l'étude de marché de l'entreprise.

D'autre part, si les jeunes rendent des services sociaux *« non marchands »*, une nouvelle analyse économique s'impose : *« Nous voulons négocier avec la municipalité une participation aux frais de repas. La collectivité doit faire une étude économique : vaut-il mieux par exemple hospitaliser les personnes âgées ou les aider à rester chez elles ? »*

Les jeunes créateurs d'entreprise doivent donc être « portés » par l'économie locale. C'est pourquoi M. Gatel a signé mardi une *« convention partenariale »* avec le maire de Poitiers, M. Jacques Santrot (PS). Les banques, l'agence de développement régional, les entreprises du secteur, les élus, les maisons de quartier, ont intérêt à voir le tissu économique local se revivifier. L'Etat apporte *400 000* francs, les autres partenaires, la même somme. L'économie locale, a affirmé M. Gatel, *ne sera « ni marginale, ni assistée, ni alternative »*... Mais quel est le prix de la solidarité qu'elle devra assumer ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CROCODILES NUCLÉAIRES

Un député belge au Parlement européen a récemment adressé au commissaire chargé de l'environnement une question écrite intitulée : *« Elevage de crocodiles dans le Vaucluse. »* M. Luc Beyer de Ryke s'inquiète du projet de *création à Bollène (Vaucluse)*, dans la vallée du Rhône, d'un élevage de quelque dix mille crocodiles, afin d'utiliser l'eau chaude rejetée par la centrale nucléaire de Tricastin.

Ce projet, autorisé par la municipalité, préoccupe l'honorable parlementaire à deux titres. Un : les « dangers » *« de contamination nucléaire »* découlant, pour les hommes, de l'achat *« d'objets de peaux réalisés au départ de cet élevage »*. En clair le risque de voir proliférer au bras des élégantes des sacs à main radioactifs. Deux : les risques d'« essaimage » éventuels de crocodiles dans les environs, *« après adaptation à leur nouveau biotope »*. Le député belge rappelle à ce propos le précédent désastreux de l'introduction en 1828 en Europe du Nord de rats musqués américains.

Dans sa réponse, le commissaire européen affirme que l'eau des piscines dans lesquelles seront élevés les sauriens « nucléaires » ne présente aucun risque de contamination.

TRANSPORTS

Divergence entre les routiers et la Commission de Bruxelles

Les ministres des transports de la Communauté européenne, réunis les 14 et 15 novembre à Bruxelles, tentent de mettre sur pied une politique réellement commune. Condamnés le 22 mai dernier pour carence par la Cour de justice de Luxembourg, il leur faut mettre les bouchées doubles pour appliquer un traité de Rome ignoré du monde des transports. Cela n'ira pas sans mal, tant les intérêts de la Commission et des professionnels sont divergents, même dans de domaine du transport routier où la libéralisation est nettement plus avancée que dans le transport aérien.

On ne le sait pas assez : le transport routier international de marchandises entre les Dix vit sous un régime de grande liberté. Les prix pratiqués sont pratiquement dispensés de se référer à une tarification officielle. De même, est périmée la vieille règle qui voulait que les transporteurs de deux pays se partageat à égalité leur trafic de marchandises. Aujourd'hui, les camions français transportent seulement un tiers des produits échangés entre la France et les Pays-Bas. En revanche, ils acheminent 60 % environ des marchandises transportées entre la France et l'Italie.

La Commission de Bruxelles ne se satisfait pas de cet acquis. Elle voudrait qu'il y ait plus de liberté dans les transports intérieurs pour qu'on s'achemine le plus vite possible vers un seul marché. A l'heure actuelle, chacun des Etats membres interdit aux transporteurs routiers qui ne sont pas ses ressortissants d'opérer sur son marché intérieur. La Commission propose de permettre, à partir du 1er janvier 1987, aux transporteurs non-résidents d'effectuer, à chaque voyage, deux transports dans un autre pays que le leur. Le « cabotage » serait enfin ouvert aux étrangers.

Cette tendance libérale de la Commission de Bruxelles ne plaît pas du tout aux transporteurs routiers. Ceux-ci jugent que la libéralisation doit être beaucoup plus progressive et surtout qu'elle doit s'accompagner de l'élaboration d'une politique des transports digne de ce nom. *« Le rapport présenté le 31 août devant le Parlement de Strasbourg par M. Georgias Anastassopoulos estime que libéralisation et harmonisation des réglementations doivent aller de pair »*, déclare M. Hubert Ghigonis, président du comité de liaison des transporteurs routiers des Dix. *« Nous ne faisons pas de l'harmonisation un préalable, mais un complément indispensable. Comment oublier que l'organisation du transport routier diffère dans chaque pays ? (...) On retrouve la même anarchie dans les conditions d'exploitation : les Britanniques ne dépassent pas 38 tonnes pour les essieux moteurs, quand le reste de la Communauté est à 40 tonnes. Les taxes sur les véhicules varient de un à trois selon les pays. Seules la France et la République fédérale d'Allemagne contrôlent le temps de conduite des chauffeurs. (...) Ce serait une démission de la part de la Commission de se soucier seulement de libéralisation. »*

Cette querelle vient à point nommé pour les ministres, qui n'ont jamais montré beaucoup d'enthousiasme pour l'ouverture « technique » de leurs frontières. Selon toute vraisemblance, ils joueront les arbitres impartiaux, tout en essayant de donner satisfaction aux professionnels qui figurent au nombre de leurs électeurs...

Al. F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

La Compagnie générale des eaux vient de publier le tableau d'activité et de résultat relatif au premier semestre 1985. Ce tableau fait ressortir pour ce semestre un chiffre de 3,07 milliards de francs. Ce montant n'est pas comparable à celui indiqué il y a un an pour le premier semestre 1984, en raison de la modification intervenue le 1er janvier 1985 dans l'organisation de la distribution d'eau à Paris, désormais assurée sur la rive droite de la Seine par la Compagnie des eaux de Paris, filiale de la Compagnie. En données comparables, le chiffre d'affaires du premier semestre 1985 fait apparaître une augmentation de 8,3 %.

Le résultat d'exploitation s'élève à 126,7 millions de francs, soit une progression supérieure de 2,3 % à celle du premier semestre 1984 (après une augmentation globale de 7,1 % de l'ensemble des dotations aux amortissements et provisions). Comme prévu, l'aggravation des contraintes tarifaires et l'alourdissement des charges (électricité, réparations, etc.) résultant de la période du gel exeptionnel du début de l'année, ont entraîné un pincement sensible des marges. Mais l'accroissement d'activité résultant des succès commerciaux de l'hiver 1984-1985 (Montpellier, Sète...) et la poursuite des efforts de productivité ont permis de limiter l'incidence minorante de ces éléments extérieurs.

Le résultat net du semestre, après prise en compte de la charge d'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés, s'élève à 100,6 millions de francs. Il marque une progression de 8,9 % sur celui du premier semestre 1984.

Le second semestre qui correspood dans sa majeure partie à la période la plus favorable de l'année pour les consommations d'eau et qui bénéficie de produits financiers spécifiques, devrait permettre de confirmer, et peut-être d'améliorer un peu, cette évolution.

⁂

Au niveau du groupe les comptes consolidés de l'exercice agrègent les comptes de plus de 400 sociétés dans un périmètre de consolidation voisin de celui de l'année 1984. L'esquisse qui peut être tracée actuellement se situe dans la ligne des prévisions faites à l'assemblée générale de juin dernier.

Dans le domaine de la distribution d'eau, l'évolution reste convenable malgré diverses difficultés. L'activité commerciale est restée vive pour les autres sociétés de distribution d'eau du groupe ; elles ont connu un certain nombre de nouveaux succès (Marne-la-Vallée, Saint-Malo...)

Dans le domaine de la gestion thermique, les efforts sont poursuivis pour élargir la gamme de nos prestations. La conjoncture actuelle se caractérise par des déplacements relatifs des coûts des diverses ressources énergétiques. Elle rend plus nécessaire l'intervention de sociétés susceptibles de les associer. La Compagnie Générale de Chauffe a développé son activité, notamment dans le domaine de la bi-énergie industrielle et des réseaux de chaleur (Dunkerque).

Pour nos entreprises de travaux, la mauvaise conjoncture due à la récession des investissements publics est durement subie par certaines d'entre elles, notamment dans le domaine du traitement des eaux. Cependant, les activités de la SADE conservent un niveau honorable et Fougerolle semble confirmer son redressement, tandis que le groupe d'entreprises d'installations électriques organisé autour de GTIE développe encore ses activités et devrait maintenir le niveau de ses résultats. Un pôle important de difficultés existe dans le secteur de la maison individuelle, où le groupe Maison Phénix, en pleine restructuration, subit les conséquences de la mauvaise conjoncture et de sa médiocre campagne commerciale de 1984, et a constaté au cours du premier semestre de 1985 une perte importante. Le groupe Campenon Bernard résiste honorablement dans une situation difficile due à la pénurie de marché français des travaux publics et à l'ampleur de la compétition au plan international. Le développement des activités de Campenon Bernard Construction et, dans le secteur de la promotion et de l'ingénierie, de SARI et SEERI, reste de son côté satisfaisant.

A l'étranger, la progression de nos activités traditionnelles reste assez soutenue, et les résultats d'Anjou International devraient être en assez sensible augmentation. Un certain nombre de succès sont par ailleurs enregistrés ; la filiale américaine de Satam a rétabli sa situation ; le groupe Montenay a enlevé aux Etats-Unis le contrat de gestion de la plus importante usine mondiale d'incinération de déchets ménagers (Miami) ; la Compagnie Européenne de Chauffe négocie la prise en charge d'une importante usine de valorisation des déchets ménagers à l'étranger, etc.

Sauf événements défavorables survenant d'ici à la fin de l'année, la part du groupe dans les résultats consolidés pourrait progresser de 1984 à 1985 suivant un taux un peu supérieur à celui de l'inflation.

groupe cic

EUROCIC

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration d'Eurocic, SICAV obligataire internationale, réuni le vendredi 8 novembre 1985 sous la présidence de M. Renaud Segalen, a approuvé les comptes de son sixième exercice, clos le 30 septembre 1985.

Le conseil proposera, à la prochaine assemblée générale des actionnaires, la mise en distribution d'un dividende net de 521,56 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 38,03 F, soit un dividende global de 559,59 F contre 531,28 F l'an dernier.

Au 30 septembre 1985, avec un nombre de 25 797 actions en circulation contre 28 857 l'année précédente, le montant de l'actif net s'établissait à 203,66 millions de francs contre 240,20 millions un an auparavant, et la valeur liquidative ressortait à 7 894,61 F.

CERABATI

Le chiffre d'affaires net hors taxe au 30 juin 1985 s'est élevé à 147 096 000 F contre 209 703 000 F à la même époque de 1984. Malgré cette baisse du chiffre d'affaires due à l'abandon par la société de produits non rentables, aux mauvaises conditions climatiques du début d'année et au marché déprimé et très concurrentiel, la Société a notablement redressé son exploitation. En effet, le résultat d'exploitation au 30 juin 1985 est négatif de 6 623 000 F alors que, au 30 juin 1984, la perte d'exploitation était de 47 047 000 F. Le résultat net au 30 juin 1985 est de – 5 867 000 F contre – 75 827 000 F au 30 juin 1984.

Le résultat net à fin août 1985 est de – 5 577 000 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cette annonce est publiée à titre d'information. *14 Octobre 1985*

Electrolux

AB ELECTROLUX

Stockholm

FF 250.000.000

Emprunt obligataire 11 1/8 % 1985-1990

BANQUE NATIONALE DE PARIS — SOCIETE GENERALE

AMRO INTERNATIONAL LIMITED — BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
CREDIT SUISSE FIRST BOSTON LIMITED — DEUTSCHE BANK CAPITAL MARKETS LIMITED
ENSKILDA SECURITIES (SCANDINAVISKA ENSKILDA LIMITED) — MERRILL LYNCH CAPITAL MARKETS
MORGAN GUARANTY LIMITED — SWISS BANK CORPORATION INTERNATIONAL LIMITED
UNION BANK OF SWITZERLAND (SECURITIES) LIMITED — S.G. WARBURG & CO. LTD.

Bank Leu International Ltd.	Bank Mees & Hope NV	Banque Bruxelles Lambert S.A.
Banque Indosuez	Banque Internationale à Luxembourg S.A.	Banque Paribas Capital Markets
Baring Brothers & Co., Limited	Bergen Bank A/S	Caisse Centrale des Banques Populaires
Caisse des Dépôts et Consignations	Commerzbank Aktiengesellschaft	Compagnie Monégasque de Banque
Crédit Commercial de France	Crédit Communal de Belgique S.A./Gemeentekrediet van Belgie N.V.	
Crédit Industriel et Commercial de Paris	Credit Lyonnais	Den Danske Bank
Dresdner Bank Aktiengesellschaft	Forretningsbanken A/S	Generale Bank
Hambros Bank Limited	Kansallis - Osake - Pankki	Kredietbank International Group
LTCB International Limited	Orion Royal Bank Limited	Post-Och Kreditbanken, PKBanken
J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited	Svenska Handelsbanken Group	Swiss Volksbank



société française d'investissement en France et à l'Etranger

société d'investissement à capital variable

Situation au 30 septembre 1985

Valeurs françaises	50,4 %
Valeurs étrangères	46,4 %
Liquidités	3,2 %
Valeur liquidative	431,45 F
Rappel du dividende attribué en 1985	22,50 F
Rappel de la valeur liquidative au 28/12/84	438,81 F

Établissements placeurs
Caisse des dépôts
Charge Ferri/Germe S.A.

SODEXHO

Le conseil d'administration a examiné l'arrêté provisoire des comptes de l'exercice 1984/1985 :

- Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'élève à 4 280 000 000 F, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le résultat net consolidé après impôts, part du groupe, est d'environ 93 000 000 F, conformément aux dernières prévisions.
- Les perspectives pour l'exercice 1985/1986 sont fevorables : la croissance du chiffre d'affaires consolidé devrait être de l'ordre de 25 %.

Le 13 novembre, Pierre Bellon, président du groupe, commente ces résultats devant la presse.



Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du troisième trimestre 1985 s'élève à 2 319 millions de francs hors taxes (soit 2 416 TTC).

Au cours des neuf premiers mois de 1985, les travaux exécutés par le groupe ont représenté 6 493 millions de francs hors taxes.

Le volume des travaux restant à exécuter au 30 septembre 1985 dépasse neuf milliards de francs.

Le bénéfice net consolidé du groupe Dumez est estimé pour le premier semestre 1985 à 175 millions de francs. Le résultat net de la société Dumez S.A. ressort à 112 millions.



Tradition et dynamisme. Le numéro un sur le marché français de la charcuterie salaison. Un des tout premiers groupes européens du secteur. Des positions stratégiques sur des marchés porteurs d'avenir. Des marques jouissant d'une notoriété exceptionnelle notamment Olida, Caby, Cochonou, Marie, Gorcy, Artzner, Feyel, Deska. Un savoir-faire universellement reconnu. La maitrise d'une technologie avancée. Une volonté de développement international.

Nouvelle stratégie. Une stratégie ambitieuse mise en œuvre par la nouvelle Direction Générale qui commence à porter ses fruits dans les domaines industriel, marketing et financier.

Nouveau partenaire. Depuis septembre 1985, un nouveau partenaire décidé à participer et à soutenir le développement : le groupe Mimran qui dispose à la fois d'une solide expérience industrielle et de moyens financiers puissants.

augmentation de capital

Du 31 octobre au 4 décembre 1985, émission de 709 224 actions à 140 francs, à raison de 3 actions nouvelles pour 4 anciennes.

BALO du 21.10.1985 : une note d'information (visa COB nº 85-315 en date du 16.10.1985) est mise gracieusement à la disposition du public au siège de la Société et auprès des établissements chargés du placement.

INFORMATIONS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 novembre

Encore bien disposée

L'excitation observée en début de semaine rue Vivienne est un peu retombée mercredi. La Bourse n'en est pas moins restée bien disposée. La demande s'est faite plus sélective mais a essentiellement porté sur les valeurs de très bonne qualité, comme Carrefour, L'Oréal, Peugeot encore un peu (au plus haut de l'année), CSF (+ 3 %) très entouré, Lafarge, Roussel-Uclaf, Redoute, Bic, Schneider, Sanofi, Pernod et bien d'autres. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,7 %.

De l'avis des spécialistes, il était impossible que le marché continue de monter à la cadence de mardi. Mais beaucoup ont été étonnés, et ravis en même temps, de voir avec quelle facilité la Bourse avalait l'obstacle des ventes bénéficiaires. Pour plaisanter, un habitué disait : « les professionnels vendent, les étrangers achètent ». Il n'étaient certainement pas loin de la vérité.

Un fait est certain : la campagne des CEA et des SICAV-Monory est ouverte et même bien ouverte. Avec les capitaux venus d'ailleurs et sortis maintenant du bas de laine des Français, la Bourse n'est pas menacée par une nouvelle pénurie de liquidités.

Sur le marché obligataire, la demande s'est réveillée en fin de matinée sur les emprunts d'Etat. L'intérêt s'est aussi concentré sur les TMO à minimum élevé et sur les fiscalisés (valeurs à crédit d'impôt). En revanche, les autres TMO et les TRA ont été délaissés.

La devise-titre s'est traitée entre 7,95 F et 7,96 F (contre 7,99 F – 8,02 F)

L'or est remonté à Londres (324,50 dollars l'once contre 323,10 dollars), mais a baissé à Paris avec le lingot à 83 250 F (– 350 F) et le napoléon à 520 F (– 1 F).

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

La pluie de records s'est arrêtée de tomber mercredi à Wall Street. Des ventes bénéficiaires se sont produites. D'abord bien absorbées, elles ont ensuite un peu pesé sur les cours, mais pas trop, un mouvement de reprise ayant ensuite permis au marché de regagner, et même au-delà, le terrain perdu. Mais cette dernière a été de courte durée, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 427,75, soit à 5,84 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a très bien illustré ce résultat. Sur 2 010 valeurs traitées, 990 ont baissé, 561 ont monté et 459 n'ont pas varié. La Bourse aurait pu faire mieux. Mais l'annonce par la Réserve fédérale d'un gonflement du crédit à la consommation en septembre (+ 24,9 % en rythme annuel) a douché le marché obligataire et, par réaction, le « parquet » a suivi.

D'une façon générale, le sentiment était toujours excellent autour du Big Board. Les professionnels jugeaient cette consolidation salutaire après sept semaines de hausse, durant lesquelles le « Dow » s'est adjugé plus de 130 points. Beaucoup s'interrogeaient, néanmoins, sur la politique que la Réserve fédérale voulait mener en matière de crédit. Y aura-t-il ou non une baisse du taux de l'escompte ? De la réponse à cette question dépendra l'attitude que les opérateurs adopteront ces prochains jours.

L'activité a sensiblement diminué (109,69 millions de titres échangés, contre 170,80 millions la veille), témoignant de l'attentisme général.

VALEURS	Cours du 12 nov.	Cours du 13 nov.
Alcoa	34 1/2	33 3/4
A.T.T.	22	31 5/8
Boeing	47 7/8	48
Chase Manhattan Bank	61	61 1/4
Du Pont de Nemours	62 8/8	62 7/8
Eastman Kodak	45 7/8	45 3/4
Exxon	54	53 1/4
Ford	48 1/8	48
General Electric	63 1/4	63 3/8
General Foods	non coté	non coté
General Motors	68 5/8	69
Goodyear	27 7/8	27 3/4
I.B.M.	136 8/8	136
I.T.T.	34 1/2	33 7/8
Mobil Oil	31 3/8	31 1/4
Pfizer	50	50
Schlumberger	35 1/8	35 1/8
Texaco	38 5/8	38 3/8
U.A.L. Inc.	50 3/4	50
Union Carbide	58 1/4	58 3/4
U.S. Steel	26 7/8	26 3/4
Westinghouse	43 5/8	43 1/8
Xerox Corp.	55 1/2	55 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DARTY : PLUS RENTABLE QUE MOI TU MEURS. – Pour le premier semestre, le groupe annonce un bénéfice consolidé de 118,15 millions de francs (+ 38,4 %) pour un chiffre d'affaires de 1,79 milliard de francs (+ 15,4 %). Sur le marché de l'électroménager, pourtant déprimé, l'activité a augmenté de 14 %, avec une marge brute représentant 23,2 % des ventes. Bref, le résultat courant, au 30 juin, progresse de 46,7 %, à 136,74. Du coup, le PDG du groupe révise en hausse l'estimation du bénéfice net consolidé pour l'exercice entier, dont le montant, sauf anicroche, devrait progresser de 20 % (131,4 millions de francs pour 1984).

SODEXHO : LE TEMPS SE COUVRE. – Pour l'exercice clos le 31 août dernier, le bénéfice net baisse de 21 %, à 93 millions de francs. En fait, le recul est plus important (– 38 %), ce résultat incorporant une reprise de provision d'environ 20 millions de francs sur le Moyen-Orient, où l'activité du groupe s'est effondrée. Le président Bellon se montre prudent pour l'exercice en cours. Mais avec une situation financière saine (700 millions de francs de disponibilités), le groupe a, selon lui, les moyens de reprendre son expansion. La progression du chiffre d'affaires serait environ de 25 % (4,28 milliards de francs au 31 août dernier).

VOLKSWAGEN : LE VENT EN POUPE. – Le premier constructeur automobile allemand annonce, pour le troisième trimestre, une progression de 24 % de ses résultats, dont le montant atteint 143 millions de deutschemarks. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net s'élève à 424 millions de deutschemarks (contre une perte de 47 millions au 30 septembre 1984). Pour l'exercice 1985 en entier, les analystes tablent sur 550 à 600 millions de deutschemarks de profits (contre 228 millions) et un chiffre d'affaires de 52 milliards de deutschemarks (+ 13,9 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	12 nov.	13 nov.
Valeurs françaises	122,9	123,3
Valeurs étrangères	95,9	95,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 nov.	13 nov.
Indice général	230,2	231

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 novembre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 nov.	14 nov.
1 dollar (en yens)	205,85	204,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 NOVEMBRE

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 13/11

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 997	7 952	7 650	8 250
ECU	6 724	6 724	....	....
Allemagne (100 DM)	304 750	304 690	294 500	308 500
Belgique (100 F)	15 085	15 088	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 410	270 480	262	277
Danemark (100 krd)	84 250	84 240	79	87
Norvège (100 k)	101 340	101 170	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 317	11 316	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 164	5 173	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 517	4 511	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	370 920	371 710	3 605	3 775
Suède (100 krs)	101 430	101 190	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 350	43 335	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 959	4 955	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 890	4 880	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 793	5 764	5 600	6
Japon (100 yens)	3 889	3 900	3 710	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/11
Or fin (kilo en barre)	83300	83100
Or fin (en lingot)	83600	83250
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	505	511
Pièce latine (20 fr)	487	486
Souverain	611	613
Pièce de 20 dollars	3405	3410
Pièce de 10 dollars	1760	1750
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3155	3070
Pièce de 10 florins	520	511
Or Londres	322 70	324 50
Or Zurich	323	324 50
Or Hongkong	323 20	324 40
Argent Londres	6 05	6 12

هكذا من الأصل

Le Monde

En Suède

LES SYNDICATS LAS DE LA RIGUEUR

Le gouvernement suédois est contesté pour sa politique économique

De notre correspondant

Stockholm. – La politique de rigueur « douce » menée par les sociaux-démocrates suédois depuis 1982 a été critiquée, à intervalles réguliers, par la puissante centrale syndicale amis (LO), plutôt favorable à la relance. Les deux branches du mouvement ouvrier suédois étaient convenues d'enterrer la hache de guerre et de mettre fin à la « guerre des roses » lors du congrès du parti à l'automne 1984. A un an des législatives, il s'agissait avant tout de se présenter unis face aux « bourgeois ». Une fois les élections gagnées, de justesse, par la gauche, les discussions reprennent de plus belle.

La Confédération générale du travail a consenti de gros sacrifices ces dernières années. Elle n'a pas demandé de compensations, par exemple, pour la dévaluation de 16 % de la couronne, et son chef, M. Stig Malm, ne cesse de prêcher des augmentations de salaires modérées. Mais cette fois LO amorce une volte-face et réclame une toute autre politique économique. « *Nous ne pouvons plus accepter l'austérité,* disait, le 8 novembre, M. Anderson, l'un des économistes de LO. *Un récent rapport de l'OCDE indique que la croissance ne sera que de 0,5 % en Suède en 1986. La Suède risque de se retrouver en queue de peloton l'année prochaine en Europe. Nous n'avons pas toléré l'enrichissement des patrons et des entreprises pendant trois ans pour aboutir à une croissance du PNB pratiquement nulle, alors que l'industrie tourne actuellement à pleine capacité, que la compétitivité reste satisfaisante et que les profits augmentent régulièrement.* » LO réclame une relance des investissements publics et de la demande intérieure.

Le syndicat, qui représente plus de deux millions de membres et qui finance en grande parti les campagnes électorales des socialistes, avait déjà exigé cet automne la démission du gouverneur de la Banque royale de Suède, M. Bengt Dennis, qui à ses yeux outrepassait ses prérogatives et jouait « *un peu trop au ministre des finances* ». M. Dennis avait déclaré que, compte tenu d'un déficit croissant de la balance des paiements (de l'ordre de 15 milliards de couronnes cette année), des mesures d'austérité s'imposaient rapidement. Il suggérait une réduction de la consommation privée, des transferts sociaux, des subventions de l'Etat aux collectivités locales.

Le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt avait écarté pour sa part l'idée d'un « tour de vis » avant l'ouverture des négociations paritaires sur les salaires pour 1986. Son objectif est, en priorité, de ralentir l'inflation (environ 6 % en 1985) et surtout la hausse générale des salaires qui n'a pu être indiguée ces dernières années (+ 25 % depuis 82).

Le « modèle suédois » de négociation des salaires – très centralisé et théoriquement sans intervention de l'Etat – avait fonctionné sans accrocs majeurs pendant les années de croissance. Il s'est effondré, dans le sillage de la récession, avec le grand conflit social du printemps 1980. Les tentatives entreprises depuis pour le ressusciter ou le modifier n'ont pas donné de résultats concluants. Elles se sont toujours soldées par des dérapages par rapport aux accords centraux et de continuelles demandes de compensation de la part des syndicats du secteur public, soucieux de ne pas être distancés par l'industrie privée. Cette année par exemple, le gouvernement social-démocrate avait obtenu des partenaires sociaux qu'ils s'engagent à maintenir l'accroissement des coûts salariaux en dessous de la barre des 5 %. Le résultat sera en fait de l'ordre de 7 à 8 %. A la Banque de Suède, on parle même de 10 %.

Un nouveau modèle

La Suède est donc en quête d'un nouveau « modèle », d'une nouvelle recette, mieux adaptés aux réalités économiques. La centrale syndicale LO préconise un retour à une totale centralisation des négociations. Le patron du groupe Volvo, M. Pehr G. Gyllenhammar, a fait une proposition plus originale. Les salaires, suggère-t-il, seraient fixés non plus au début de l'année mais à la fin. Les employés du secteur public bénéficieraient automatiquement d'une augmentation égale à celle de la croissance éventuelle du PNB, tandis que les travailleurs de l'industrie obtiendraient un supplément en fonction de l'amélioration de la productivité dans les entreprises. Ce serait une façon de valoriser le travail en usine. Dans certains syndicats, notamment celui de la métallurgie, ces propositions sont examinées avec un certain intérêt.

Les partis sociaux-démocrates et les centrales ouvrières des pays nordiques ont, d'autre part, présenté la semaine dernière un rapport commun intitulé « Solidarité pour la croissance et l'emploi », qui ébauche un nouveau « modèle », une forme de « politique des revenus négociée ». Dans ses grandes lignes, il implique que le gouvernement et les partenaires sociaux s'entendent, pour chaque année ou pour une période plus longue, sur les salaires, les prix, l'emploi et la politique économique. Cette vaste concertation permettrait au pouvoir politique de mieux contrôler qu'aujourd'hui l'évolution des salaires. En échange, les syndicats pourraient davantage influencer les orientations de la politique économique.

Mais cette idée de « contrat social » et de consensus imposé ne plait guère à la Fédération des employés et cadres (TCO), qui y voit une atteinte au syndicalisme traditionnel. « *Si ce modèle peut être réalisé en pratique, c'est la seule solution* », estime cependant le ministre suédois des finances qui a participé aux travaux de ce comité social-démocrate nordique.

ALAIN DEBOVE.

SOUCIEUSE DE REDORER LE BLASON DE L'OLP

L'Egypte s'interroge sur la « renonciation au terrorisme » de M. Arafat

De notre correspondant

Le Caire. – L'Egypte a engagé une ambitieuse offensive diplomatique dont l'objectif à long terme est de convoquer une conférence internationale pour la solution du conflit du Proche-Orient. Dans l'immédiat, l'Egypte cherche à rentabiliser la « *déclaration du Caire* » dans laquelle M. Yasser Arafat a solennellement renoncé au terrorisme « *en dehors des territoires occupés* » (*le Monde* du 9 novembre).

L'Egypte, qui a obtenu de M. Arafat une déclaration où il affirme nettement son attachement à l'accord jordano-palestinien, cherche à obtenir le même genre d'assurance de la part du roi Hussein. Le Caire voudrait ensuite restaurer la crédibilité internationale de l'OLP, fortement diminuée depuis le détournement de l'*Achille-Lauro*. C'est en Europe occidentale que la diplomatie égyptienne voudrait d'abord redorer le blason de l'OLP. Une rencontre officielle entre le représentant d'un gouvernement européen et une délégation jordano-palestinienne serait l'aboutissement de cette seconde phase. Mesurant l'ampleur de la gageure, M. Moubarak tenterait ensuite de convaincre Washington de la « modération » de l'OLP. C'est, à ses yeux, la seule manière de faire sortir de l'impasse l'initiative de paix au Proche-Orient.

L'Egypte redoute que l'OLP ne fasse machine arrière sur sa renonciation au terrorisme « *en dehors des territoires occupés* ». En effet, des divergences sont déjà apparues sur ce que signifie l'expression « *territoires occupés* ». Pour le président Moubarak, elle désigne la Cisjordanie et Gaza, mais pour le chef de l'OLP, Israël y est inclus. M. Arafat n'a-t-il pas affirmé dans une déclaration à la télévision d'Abou-Dhabi que « *la renonciation de l'OLP à l'action militaire, en dehors d'Israël, traduit un sincère respect de la légalité internationale* » ?

Les responsables égyptiens ne sont pas parvenus à obtenir une mise au point publique de M. Yasser Arafat à ce sujet, ce qui explique l'absence de communiqué commun à l'issue de la visite officielle du chef de l'OLP en Egypte.

A. B.

GRÈVE GÉNÉRALE EN GRÈCE

Athènes (*Reuter.*) – Répondant à l'appel de la majorité de gauche de la Fédération syndicale, des dizaines de milliers de travailleurs grecs font grève ce jeudi 14 novembre pour protester contre les mesures d'austérité instituées par le gouvernement socialiste de M. Andreas Papandreou.

Tous les vols d'Olympic Airways ont été annulés, les transports publics sont sérieusement perturbés et certains magasins sont restés fermés.

Une première grève générale de protestation contre les mesures de limitation des salaires et des dépenses publiques avait eu lieu le 21 octobre.

La bataille autour du réseau de télévision privé

M. JACQUES RIGAUD PROPOSE UNE CANDIDATURE COMMUNE A RTL ET EUROPE 1

M. Jacques Rigaud a invité, ce jeudi 14 novembre, RTL et Europe 1 à s'associer dans l'exploitation d'un réseau de télévision privé couvrant la plus grande partie du territoire et utilisant à terme le satellite TDF 1. La proposition de l'administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) s'étend aussi à Télé Monte-Carlo et aux représentants de la presse écrite.

Cette union sacrée des périphériques doit, selon M. Rigaud, offrir une alternative française à la candidature déposée par M. Jérôme Seydoux et le géant de la télévision privée italienne, M. Sylvio Berlusconi.

Selon BVA

BAISSE DE LA COTE DE POPULARITÉ DE M. FABIUS

Le dernier sondage BVA-*Paris-Match* enregistre une baisse sensible (– 6 points) de la cote de popularité du premier ministre. D'après cette enquête réalisée entre le 26 octobre et le 3 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 952 personnes (769 d'entre elles ayant été interrogées postérieurement au débat télévisé Fabius-Chirac), le premier ministre recueille 37 % d'opinions favorables (au lieu de 43 % en octobre) et 48 % d'opinions défavorables (41 % le mois dernier). C'est la première fois, selon BVA, que M. Laurent Fabius accuse un solde négatif.

La cote du président de la République reste quasiment stable : 35 % des personnes interrogées affirment avoir une bonne opinion du chef de l'Etat (elles étaient 36 % précédemment) contre 53 % (comme au mois d'octobre) qui émettent l'avis contraire.

Dans l'opposition, M. Raymond Barre demeure le meilleur candidat à l'élection présidentielle, bien qu'il enregistre une perte de 3 points (28 % au lieu de 31 % le mois dernier). Placé en seconde position, M. Jacques Chirac (20 %) gagne pour sa part 5 points.

● *Un nouveau contrat pour Ariane.* – La fusée européenne Ariane, dont le dernier tir avait été un échec en raison de la défaillance d'un composant du moteur du troisième étage, vient d'obtenir un nouveau contrat de lancement. Le ministère des PTT vient de confier à Ariane la mise en orbite de son satellite de télécommunications Télécom-1 C. Comme les deux satellites qui l'ont précédé, Télécom-1 C offrira des liaisons téléphoniques et de télévision avec les départements et territoires d'outre-mer, des liaisons à haut débit pour les entreprises et des relais pour les télécommunications militaires.

Sur le vif

Ça va pas, Coluche ?

Qu'est-ce qu'il a, Coluche ? La tête gonflée comme un ballon ? Enflée au point de la perdre au moindre souffle d'air, dans le bureau où il recevait hier Christine Clerc ? Vous êtes au courant de l'incident ? Elle la raconte très bien dans *le Figaro* de ce matin. C'est complètement dingue. Elle a parlé de lui, je ne sais plus quand, en termes qui ne lui ont pas plu dans le *Fig Mag*, mais bon il accepte de la rencontrer à la fin de son émission. Sur Europe 1.

Christine Clerc, je la connais, j'aime beaucoup ce qu'elle fait. C'est très lucide, très mesuré, très pince-sans-rire et souvent assez culotté. Rien ne l'épate. Ni personne. D'où sa force. Bon, alors là, elle débarque, en gabardine avec un chapeau. Première faute de goût. Il paraît que ça ne se porte pas quand on a rendez-vous avec quelqu'un en salopette. Il lui en fait la remarque. Elle encaisse. Et puis, bon, ils parlent normalement, elle l'interroge sur le courrier qu'il reçoit, sur la pente de plus en plus grasse des petites histoires drôles et salaces enfilées à la queue leu leu pour répondre à la demande d'un public insatiable. Ça baigne. On en arrive aux restaurants du cœur et à sa tournée des popotes. Mauroy à Lille, Chaban à Bordeaux et Peyrefitte à Provins vont lui donner un coup de main.

Alors elle : *Au fond, tous ces gens qui vous reçoivent, qui vous font la cour, vous les méprisez...* Grand Dieu ! Qu'est-ce qu'elle n'avait pas dit là ! Il s'est dressé comme un fou, il s'est jeté sur elle, il l'a traitée de tous les noms, il lui a cogné la tête contre le mur en hurlant, il lui a renversé une bouteille d'eau dans son chapeau. Enfin, un truc complètement dément. Un truc à réveiller tous les vieux souvenirs de violences gratuites, d'étranges conduites nettement mégalo dont la presse s'était faite l'écho au moment de sa candidature bidon à l'Elysée.

C'est drôle, je ne sais pas pourquoi, moi, il me fait peur, Coluche. Il me fait rire aussi. Aux larmes. La question n'est pas là. Il peut raconter n'importe quoi, je ne résiste pas. Et pourtant quand il se prend au sérieux, comme ça, par moments, il me fout les jetons. Je devrais pas écrire ça, je sais, je suis folle. Parce que moi aussi souvent je porte un chapeau.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Un gendarme tué en Guadeloupe.* – Un gendarme, M. Guy Haussy, trente-trois ans, a été tué, mercredi 13 novembre, de deux coups de fusil tirés à bout portant, dans le bidonville de Boissard, dans l'agglomération de Pointe-à-Pitre, où, en compagnie d'autres gendarmes, il effectuait une patrouille en voiture. Selon la gendarmerie, l'assassin aurait été repéré comme étant Patrick Thimalon, recherché pour plusieurs agressions, déjà condamné à de nombreuses reprises et qui s'est évadé trois fois de la prison de Pointe-à-Pitre.

● *Les propriétaires d'UPI s'opposent à la vente.* – Les deux propriétaires de l'agence United Press International (UPI) ont remis en cause, le 13 novembre devant un tribunal de Washington, la décision de vendre l'agence à un éditeur de presse mexicain (*le Monde* du 14 novembre). MM. Douglas Ruhe et William Geissler, qui détiennent 83 % du capital de UPI, s'opposent ainsi directement au président de l'agence, M. Luis Nogales, qui a négocié la transaction. Ce n'est pas la première fois que le président de UPI se retrouve en désaccord avec les actionnaires à propos du sort de l'agence. Déjà porté devant les tribunaux, ce différend avait abouti à la confirmation de M. Nogales dans ses fonctions et ses prérogatives.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

JEUDI 14 NOVEMBRE
« le Monde » reçoit
Charles Fiterman
membre du secrétariat du comité central du Parti communiste
avec PHILIPPE BOUCHER

VENDREDI 15 NOVEMBRE
PIERRE JUQUIN
membre du comité central du Parti communiste
sera
Face au « Monde »
avec PATRICK JARREAU et FRANÇOIS KOCH

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1985 a été tiré à 461 772 exemplaires

A B C D E F G